GARANCE AUBOYNEAU

MISES EN SCÈNE DE LA FAVORITE DANS LA LITTÉRATURE DU « GRAND SIÈCLE » (1661–1715)



**THESIS SUBMITTED FOR THE DEGREE OF DOCTOR OF PHILOSOPHY,
SUPERVISED BY PROF. ALAIN VIALA AND DR. WES WILLIAMS**

UNIVERSITY OF OXFORD – MAGDALEN COLLEGE
FACULTY OF MEDIEVAL AND MODERN LANGUAGES
TRINITY TERM 2012

Garance Auboyneau
Magdalen College, University of Oxford

MISES EN SCÈNE DE LA FAVORITE DANS LA LITTÉRATURE DU « GRAND SIÈCLE » (1661–1715)
[The Staging of the *favorite* in the Literature of the '*Grand Siècle*' (1661–1715)]

THESIS SUBMITTED FOR THE DEGREE OF DOCTOR OF PHILOSOPHY,
SUPERVISED BY PROF. ALAIN VIALA AND DR. WES WILLIAMS
TRINITY TERM 2012

SHORT ABSTRACT

This study enquires into the construction of a cultural fantasy, the *favorite* (or royal mistress), in the reign of Louis XIV (1661-1715), and aims to explore the kinds of narrative, the 'scénario pour l'imaginaire', articulated around this figure.

A process of crystallization in respect of the *favorite,* both as word and as literary figure, develops across the late seventeenth century. This process is on the one hand fuelled by the increasing prominence of female favouritism as a political practice during the period, and on the other facilitated by the emergence of new privileged media such as the novel and the 'nouvelle historique'. The *favorite*, as a new incarnation of the 'femme forte', becomes a trope by which anxieties can be expressed: about female power, but also about the monarchy in general.

This thesis advances by way of close readings and studies of vast corpora of texts; it alternates – both within and between chapters – between analysis and synthesis. Following the introduction, the first chapter introduces a set of mental landmarks, both semantic and axiological, and explores the dictionaries, treatises and courtly manuals of the time in search of the *favorite*. The second chapter focuses on the fiction of the 1660s and 1670s, and questions the way in which these texts established elements of definition and recurrent issues related to the staging of the *favorite* in this period.

The third chapter considers the representation of Louis XIV's mistresses, principally through a study of the ballets, poems, letters, memoirs, satires and pamphlets concerned with the Sun King's loves. Its object is to show how the *favorite* is inserted into the royal mythology. The fourth chapter is dedicated to the first text explicitly and exclusively devoted to the *favorite*: the *Histoire des Favorites* (1697) by Anne de La Roche-Guilhen. This chapter attempts to bring to light the tensions underlying the text, while interrogating the determining role of this collection in the process of crystallization explored throughout the thesis.

The fifth chapter sketches out the afterlife of the *favorite* under Louis XV and Louis XVI, and describes the principal evolutions which ensured her survival in the collective imagination.

Garance Auboyneau
Magdalen College, University of Oxford

MISES EN SCÈNE DE LA FAVORITE DANS LA LITTÉRATURE DU « GRAND SIÈCLE » (1661–1715)
[The Staging of the *favorite* in the Literature of the '*Grand Siècle*' (1661–1715)]

THESIS SUBMITTED FOR THE DEGREE OF DOCTOR OF PHILOSOPHY,
SUPERVISED BY PROF. ALAIN VIALA AND DR. WES WILLIAMS
TRINITY TERM 2012

LONG ABSTRACT

A recent episode in French politics reveals the permanence of the figure of the *favorite*, or royal mistress, in the collective imagination. In June 2012, after an untimely intervention in the general elections, the president's partner incurs the wrath of French public opinion: the first lady is behaving 'like a *favorite*', 'like Madame de Montespan' or 'like Madame de Pompadour'. In the context of a worldwide crisis, the turmoil stirred up by this relatively insignificant incident may seem surprising. Nonetheless, the emotional response aroused by the mere evocation of the *favorite*, more than two centuries after the death of the greatest royal mistresses, betrays a striking unease. This discomfort hints at a long-term cultural phenomenon, and justifies an enquiry into the origins of this figure.

In the late seventeenth century, several signs suggest the emergence of a new incarnation of the strong woman, in the guise of the *favorite*; perhaps the most significant of these signs is the publication of the first collection explicitly and exclusively devoted to the history of female favourites, the *Histoire des favorites* (1697) by Anne de La Roche-Guilhen. Setting out from this starting point, this study seeks to map the construction of the *favorite* by focusing on the years of Louis XIV's personal reign, from 1661 until his death in 1715. Dictionaries, treatises, manuals, histories, plays, novels, 'nouvelles historiques', poems, letters, memoirs, pamphlets, and satires are considered in turn. In the context of a century that privileged theatre as a genre and as a metaphor, the expression 'the staging of the *favorite*' seemed particularly appropriate. Above all, the recurrent use of theatrical tropes and the very diverse settings involved in the representation of the *favorite* – from

Turkish harems to the French court, or even to the Greek *Hades* – have motivated the wording of the title.

This thesis thus sets out the evidence supporting one major claim, according to which a process of crystallization of the *favorite* develops across the closing decades of the seventeenth century, leading to the construction of the *favorite* as a word, a literary trope, and a cultural fantasy. Two factors seem to have played an important role in the acceleration of this process. The first is the increased visibility of female favouritism in the course of the period, due to Louis XIV's numerous and notorious loves. This increased visibility of the *favorite* calls in turn for a discursive appropriation of the practice, and motivates in part the publication of a growing number of texts revolving around royal loves. The second factor takes the form of yet another sort of appropriation: the appropriation, notably by emerging genres such as the novel and the 'nouvelle historique', of a historical tradition that acknowledges the importance of past female favourites. The representation of the *favorite* benefits, as a result, from new, privileged spaces of expression, which, it is argued, contribute to the phenomenon of crystallization.

This study is also based on two further propositions. Firstly, it stresses the importance of narrative in the construction of the *favorite.* Our exploration into the representations of the *favorite* suggests the limitations of theory in its rare attempts to conceptualise the *favorite,* and also shows the determinative role of *muthos,* in all its forms and shapes, in establishing a stable set of features and patterns, according to which the *favorite* can be defined. Secondly, this work tries to demonstrate that the *favorite,* in becoming a literary trope, serves as a vehicle to express anxieties both about female power, and about monarchy and absolutism.

Despite the richness of these representations, and despite the profusion of biographical works on famous royal mistresses, literary criticism has not yet given much attention to the *favorite.* Firstly, studies on the representation of this figure only deal with few specific *favorites* that do not, for the most part, include Louis XIV's mistresses:[1]

[1] Madame de Maintenon has attracted more attention than the others: see *Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon,* éd. par Alain Niderst (Paris : Honoré Champion, 1999).

Pierre Champion devotes a work to the representation of Agnès Sorel,[2] François Bardon to that of Diane de Poitiers,[3] and Sigrid Ruby, in spite of the generic title of her book, to that of Diane de Poitiers and Anne de Pisseleu.[4] Secondly, the *favorite* as represented in authors such as Lafayette or Villedieu, when studied, remains fairly marginal and is rarely read in the larger context of female favouritism. Last but not least, the *Histoire des favorites* itself has – surprisingly – not been studied through the lens of favouritism. Our study proposes to combine two approaches that have not yet been systematically associated: on the one hand a study of the representation of contemporary *favorites* (Marie Mancini, Louise de La Vallière, Athénaïs de Montespan, Marie-Angélique de Fontanges, Françoise de Maintenon) and on the other hand a study of more fictional *favorites* – fictional because they belong to a distant past, or fictional because, in some cases, they are pure inventions.

A victim, perhaps, of her success with the general public, the *favorite* has been neglected in scholarly works in favour of her male counterpart. Gary Ferguson, for instance, devotes a chapter to the literary representation of the minion in *Queer (Re)Readings in the French Renaissance: Homosexuality, Gender, Culture*;[5] Perry Curtis has raised the question of male favouritism in Early Modern British literature;[6] and the *World of the Favourite,* edited by John H. Elliott and Laurence W. B. Brockliss, comprises a study of the representation of the male favourite in Europe in the sixteenth and seventeenth centuries.[7] The purpose of this thesis, then, is to redress the balance by establishing the validity of the *favorite* as a meaningful object of cognition. This investigation's contribution to knowledge is twofold. Firstly, this research is conceived as an exploration of an element of identity: the *favorite* is used as a hermeneutic tool capable of improving our understanding of aspects of seventeenth century culture, but also of twenty-first century culture. In this respect, this thesis follows in the footsteps of works

[2] Pierre Champion, *La Dame de beauté. Agnès Sorel* (Paris : Honoré Champion, 1930).
[3] François Bardon, *Diane de Poitiers et le mythe de Diane* (Paris : Presses universitaires de France, 1963).
[4] Sigrid Ruby, *Mit Macht verbunden. Bilder der Favoritin im Frankreich der Renaissance* (Freiburg: Fördergemeinschaft wissenschaftlicher Publikationen von Frauen, 2010).
[5] Gary Ferguson, *Queer (Re)Readings in the French Renaissance: Homosexuality, Gender, Culture* (Aldershot: Ashgate, 2008).
[6] Perry Curtis, *Literature and Favoritism in Early Modern England* (Cambridge: Cambridge University Press, 2006).
[7] John H. Elliott and Laurence W. B. Brockliss, eds, *The World of the Favourite* (New Haven and London: Yale University Press, 1999).

such as Alain Viala's *La France Galante,*[8] and Wes Williams' *Monsters and their Meanings,*[9] which both aim to map the developments of a cultural object on the basis of textual analysis. Secondly this research intends to bring to light a particular instance of the representation of women which has not yet been studied. As such, it is inscribed in the field of women's studies and comes within the scope of a wider dialogue on the representation of women in the seventeenth century, notably in studies such as those by Joan DeJean's *Tender Geographies: Women and the Origins of the Novel in France,*[10] and Nathalie Grande's *Stratégies de romancières*.[11]

Several difficulties, in this exploration, have had to be overcome, or at least addressed. A first important difficulty lay in the tension between the use of the word *favorite* in the seventeenth century, and the representations of the *favorite*, which do not necessarily entail the use of the word itself. The 'analeptic temptation', to use Terence Cave's expression, is thus particularly potent, as the twenty-first century reader constantly runs the risk of improperly tacking the category *favorite* onto representations that are not explicitly associated with it in the early modern period.[12] While it is true that the *favorite* emerges more clearly in hindsight, and while it is also true that our current perception of the *favorite* is the main instigator of any research into her origins, a constant concern for the intricacies of word history and a focus on endogenous categories have been used as safeguards against such an analeptic temptation.

The second main difficulty concerned the scope to be given to the historical context. As the object of this study is the representation of a phenomenon rather than the phenomenon itself, the context has been used as a tool for understanding rather than as an end in itself. A more thorough comparison between the projections of the *favorite* and the realities of the *favorite,* it must be admitted, could have been fruitful. The decision not to pursue this route was motivated by our choice to give priority to more literary questions. If

[8] Alain Viala, *La France Galante, Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution* (Paris : Presses Universitaires de France, 2008).
[9] Wes Williams, *Monsters and their Meanings in Early Modern Culture: Mighty Magic* (Oxford; New York: Oxford University Press, 2011).
[10] Joan DeJean, *Tender Geographies, Women and the Origins of the Novel in France* (New York: Columbia University Press, 1991).
[11] Nathalie Grande, *Stratégies de romancières, De « Clélie » à « La Princesse de Clèves »* (Paris : Champion, 1999).
[12] Terence Cave, *Pré-histoires, Textes troublés au seuil de la modernité,* 2 vol. (Genève : Droz, 1999-2001), I, 17.

the aim of our exploration is indeed to gain a better understanding of how the *favorite* was perceived in the seventeenth century, our purpose is also to study the process through which historical figures become, by way of the imagination, literary characters. Our main interest is discourse, and its capacity to create coherent and almost organic systems of representations in reaction to reality (and in reaction to the ways in which this reality is perceived and distorted).

Another difficulty involved the choice of sufficiently representative and authoritative texts representing the *favorite.* Reception history, when available, has been used as one tool to minimise this difficulty. Above all, a vast network of texts has been established to test the validity of emerging patterns: even when close readings are concerned, a constant effort is made to compare the features of the representations at play with those found in other texts. The last difficulty lay in the classification of these texts, since the distinction between fiction and non-fiction can be so tenuous, and since genres tend to overlap. As a response to this difficulty, several criteria have been applied to operate this classification: generic, but also thematic, and chronological. An important distinction has been made between texts dealing with *favorites* of the past and texts dealing with contemporary *favorites;* similarly important are distinctions between theoretical texts in which occasional narratives are openly at the service of concepts, and a wider corpus of texts in which the narrative component, in whatever form, dominates over the concepts.

The first chapter explores the theoretical texts of the time – dictionaries, treatises and courtly manuals – in search of the *favorite*. Its aim is to introduce a set of mental landmarks, both semantic and axiological. From this perspective, it considers not only the figure of the *favorite,* but also those of the male favourite, of the minion, of the queen and of the queen regent. The chapter turns mainly on texts written in the second half of the seventeenth century, but it also takes the liberty of evoking earlier texts when necessary. As far as dictionaries are concerned, it focuses mainly on Furetière's *Dictionnaire Universel* (1690), Richelet's *Dictionnaire français* (1680), the *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) and Cotgrave's *A dictionary of the French and English tongues* (1611). In respect of manuals and treatises, the list is longer, and includes the *Traité de la cour ou Instruction des courtisans* (1616) by Eustache du Refuge, *L'Honnête homme ou l'Art de plaire à la cour* by Nicolas Faret (1630), *La Fortune des gens de qualité et des gentilshommes particuliers* (1631) by Jacques de Callières, *Aristippe, ou de la cour* (1631)

and *Le Prince* (1658) by Guez de Balzac, *De l'Art de Régner* (1665) by Le *Moyne*, and finally « Observations politiques sur la fortune, Fragment », included in *Nouvelles Œuvres posthumes de M. D. S. R.* [M. de Saint-Réal] (1699).

The second chapter revolves around the fiction of the 1660s and 1670s. It focuses on the analysis of a deliberately reduced corpus, based on four successful texts: the *Journal Amoureux* (1669-1670), written in part by Madame de Villedieu, *Les Exilés de la cour d'Auguste* (1672-1673) by the same author, *Bajazet* (1672) by Jean Racine, and *La Princesse de Clèves* (1678) by Madame de Lafayette. The chapter devotes special attention to two *favorites* who make recurrent appearances in the literature of the time: an oriental *favorite,* Roxane, and an occidental *favorite,* Diane de Poitiers. It aims to describe the patterns and features emerging from these representations, using Diane and Roxane as revealing, intertextually rich test-cases.

The third chapter explores the representation of Louis XIV's mistresses, in poetry, ballet, and the visual arts, but also in memoirs and correspondence, as well as in pamphlets, caricatures and satires. This time – in contrast to the previous chapter – the corpus is deliberately large, and comprises texts such as *La France Galante* (1680-1688)*, Scarron apparu à Madame de Maintenon* (1695), *L'Esprit familier de Trianon, ou l'apparition de Mademoiselle de Fontanges* (1695), *Nouvelles Amours de Louis le Grand* (1696), but also very different accounts, written if not published under Louis XIV, such as the *Mémoires inédits* (1838) by Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, *Mémoires* (1727) by François-Timoléon, abbé de Choisy, *Mémoires et réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV* (1716) by the Marquis de la Fare, *Relation de la cour de France en 1690* (1785) by Ezéchiel Spanhein, *Mémoires sur la cour de Louis XIV* (1908) by Jean-Baptiste Primi Félicien Visconti Fassola de Rasa, comte de Mayol, dit Primi Visconti (1648-1713). Throughout, the attempt is made to situate women, and more specifically *favorites* in relation to the official myth of the Sun-King. The main object of this chapter is to bring to light the narrative which is built around Louis XIV's loves, a narrative which transports the Sun King and his lovers into the realm of fiction.

The fourth chapter focuses on the *Histoire des favorites* by Anne de La Roche-Guilhen (1697), a text which is both the starting point and the culmination of this enquiry. The chapter discusses the role of this collection in the process of crystallization analysed

throughout, assessing the importance of this first visible association between a word and a set of representations. La Roche-Guilhen's particular '*favorites'* are here compared with those appearing in earlier fictional accounts; at the same time, signs of persistent uneasiness and tension are analysed in some detail, as they suggest the lasting vitality of the *favorite.*

The fifth chapter sketches out the afterlife of the *favorite* and provides an overview of its evolutions under Louis XV and Louis XVI. It considers a wide variety of texts: novels and fairy tales such as the *Lettres Persanes* (1721) by Montesquieu, *Les Amours de Zéokinizul*, *roi des Kofirans, ouvrage traduit de l'arabe du voyageur Krinelbol* (1746) by Crébillon fils, *Les bijoux indiscrets* (1748) by Diderot; memoirs written if not published during the period, such as *Journal inédit* (1906-1921) by the duc de Croÿ; collections such as *Les Vies des Femmes illustres de France* (1762-1768) by Aublet de Maubuy and such as *La Galerie Des Dames Françaises* (1790); pornographic satires such as *La Journée Amoureuse, ou les derniers plaisirs de M… Ant.,* (1792) and *Portefeuille d'un talon rouge, contenant des anecdotes galantes et secrètes de la Cour de France* (178 ?). This epilogue has a dual function: in the first instance it seeks to prove that seventeenth century literature and its associated representations survived under Louis XV; but it also gives some sense of the growing number of new texts dealing with *favorites* in the eighteenth century, and the increasingly common use of the word itself. Lastly, the epilogue follows the unexpected evolution of the *favorite* under Louis XVI, and the shift from the *favorite de roi* to the *favorite de reine.* It aims to suggest the great flexibility of the *favorite,* and its definite anchoring in the French mentality.

REMERCIEMENTS

Je voudrais que mes deux professeurs, Monsieur Alain Viala et Monsieur Wes Williams, sachent combien je leur suis reconnaissante de m'avoir guidée et inspirée avec tant d'enthousiasme et de constance, tout au long de ce travail. Leur disponibilité et leur bienveillance furent sans égal, et je ne leur dirai jamais assez ma gratitude.

Je tiens aussi à remercier mon « advisor », Monsieur Toby Garfitt, pour sa gentillesse et sa générosité. Il fut, pendant toutes ces années, mon point d'ancrage à Magdalen College.

J'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance envers mes deux examinateurs, Monsieur Michael Hawcroft et Monsieur Colin Jones, pour leurs conseils avisés et pour leur gentillesse.

Ce travail doit beaucoup aux compétences de tous ceux qui ont accepté de me donner de leur temps, en me conseillant et en répondant à mes questions : Edwige Keller-Rhabé, Nathalie Grande, Richard Parish, Richard Scholar, Helen Swift. Je souhaiterais leur dire combien leurs avis m'ont été précieux.

Pendant mes recherches, j'ai été très touchée par l'amabilité avec laquelle bibliothécaires et archivistes n'ont cessé de m'apporter leur aide, tout particulièrement les archivistes de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, de la Huguenot Society, des Archives Nationales, et des Archives Départementales de Seine Maritime. Je garderai toujours le souvenir des bibliothécaires de Magdalen College, Hilary Pattison, Tabitha Tuckett, et Maggie Wainwright, qui m'ont accueillie, année après année, avec la même bonne humeur espiègle.

Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à la « Faculty of Medieval and Modern Languages » de l'Université d'Oxford, et à la « Zaharoff Graduate Scholarship », qui ont financé mes études et m'ont permis de faire ce doctorat. Sans leur soutien, je n'aurai pas eu cette chance !

Parmi les nombreux amis qui m'ont entourée pendant ces années, j'aimerais remercier tout particulièrement Mary Montgomery, pour les longues heures que nous avons passées à travailler côte à côte ; Edwin Black, pour ses méticuleuses corrections de mes fautes d'anglais ; Helena Taylor, pour les échanges, toujours très stimulants, que nous avons pu avoir.

Enfin je voudrais remercier mes parents, Alexandra Lapierre et Frank Auboyneau, dont le soutien inconditionnel a fait ma grande force tout au long de ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

MISES EN SCÈNE DE LA FAVORITE DANS LA LITTÉRATURE DU « GRAND SIÈCLE » (1661-1715)

INTRODUCTION 17

LA FAVORITE AU XXI^e^ SIÈCLE 19
LA FAVORITE SOUS LOUIS XIV 22
LA FAVORITE COMME OBJET CULTUREL 28
QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES 31
LA FAVORITE À LA MARGE DU DISCOURS CRITIQUE 35

CHAPITRE I : GENÈSE D'UN MOT ET D'UNE CATÉGORIE DE PENSÉE 42

I. LES AMBIGUÏTÉS DU LEXIQUE 43

LA FAVORITE DANS LES DICTIONNAIRES 43
FAVEUR, FAVORI ET FAVORITE : LA FAMILLE RAPPROCHÉE 46
L'HÉRITAGE DU MIGNON 53

Figure 1 56
Figure 2 57
Figure 3 57

II. LES INCERTITUDES DES TRAITÉS THÉORIQUES 58

LA FAVEUR : REPRÉSENTATION ET ENJEUX 58
PRÉSENCE ET ABSENCE DE LA FAVORITE 63
FEMMES ET POUVOIR : LOI SALIQUE, REINES ET RÉGENTES 70
LE FAVORI OU LE FAUX DOUBLE DE LA FAVORITE 76
LE DISCOURS DU ROI 82

CHAPITRE II : LE PROCESSUS DE CRISTALLISATION EN MARCHE (1660-1680) 88

I. LES INDICES DE LA CRISTALLISATION 91

II. À L'ORIGINE DU PROCESSUS : « CETTE IMPUDIQUE DIANE » 96

III. DEUX FIGURES EMBLÉMATIQUES : DIANE ET ROXANE 101

IV. MODÈLES D'UNE CATÉGORIE 108

V. LES LEÇONS DU *MUTHOS* 117

CHAPITRE III : LA FAVORITE ET LE MYTHE DU ROI SOLEIL (1680–1715) 129

I. PRÉLUDE : LE MYTHE DE LOUIS XIV 135

Figure 4 138
Figure 5 138
Figure 6 139
Figure 7 139

II. VUE D'ENSEMBLE : LA FAVORITE LOUIS-QUATORZIENNE DANS LA LITTÉRATURE DE L'ÉPOQUE 142

III. LA FAVORITE ET LE MYTHE OFFICIEL 145

Figure 8 149
Figure 9 149
Figure 10 150
Figure 11 150
Figure 12 156
Figure 13 156

V. LE MYTHE PARADOXAL DE LA FAVORITE 157

Figure 14 162
Figure 15 162
Figure 16 163
Figure 17 163

VI. LA LÉGENDE DES AMOURS DU ROI 164

Figure 18 168
Figure 19 168
Figure 20 169
Figure 21 169
Figure 22.. 170
Figure 23 170

VII. LES VERTUS DIDACTIQUES DU MYTHE 171

CHAPITRE IV : L'*HISTOIRE DES FAVORITES* (1697) D'ANNE DE LA ROCHE-GUILHEN 178

Figure 24 180
Figure 25 180
Figure 26 181
Figure 27 181
Figure 28 182
Figure 29 182

I. QUELQUES ÉLÉMENTS DE DÉFINITION 183

II. MOTIFS ET SCHÉMAS STRUCTURELS 187

III. PORTRAITS DE FAVORITES 192

IV. LES CRISTAUX DE L'INTERTEXTE : PERMANENCE DANS LA RÉÉCRITURE 198

ROXELANE : LA FAVORITE-REINE199
FRÉDÉGONDE : LA FAVORITE-RÉGICIDE200
AGNÈS SOREL : LA FAVORITE-CONSEILLÈRE....202

V. CLÉS DE LECTURE204

CHAPITRE V : L'ÉVOLUTION DE LA FAVORITE AU XVIII^e SIÈCLE215

I. LES HÉRITAGES DU « SIÈCLE DE LOUIS XIV »....216

II. FORTUNE DE LA FAVORITE SOUS LOUIS XV223

III. « GANYMÈDE FEMELLES » SOUS LOUIS XVI237

CONCLUSION246

LE RÉCIT DE LA FAVORITE246
TROPE POLITIQUE....247
FEMMES ET POUVOIR249
TOPOGRAPHIE DE LA FAVORITE....250

ANNEXES252

Annexe 1..253
Annexe 2254
Annexe 3256
Annexe 4259

BIBLIOGRAPHIE261

I. **OUVRAGES DE RÉFÉRENCE....261**

A. DICTIONNAIRES....261
1. XVII^e siècle....261
2. XVIII^e siècle.... 261
3. XX^e et XXI^e siècles....262
B. BASES DE DONNÉES UTILISÉES....262

II. SOURCES PRIMAIRES.... 263
A. CORPUS PRINCIPAL : AVANT 1715....263
B. CORPUS SECONDAIRE : APRÈS 1715....274

III. SOURCES SECONDAIRES....276

IV. FILMOGRAPHIE....287

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE 1. ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE LA FAVORITE.....56

FIGURE 2. CHAMP LEXICAL DE LA FAVEUR.....57

FIGURE 3. ACCEPTIONS DU SUBSTANTIF « MIGNON » AU DÉBUT DU XVII^{e} SIÈCLE.....57

FIGURE 4. CHARLES LE BRUN ET ADAM-FRANÇOIS VAN DER MEULEN, *LOUIS XIV PARTANT POUR LA GUERRE*.....138

FIGURE 5. CHARLES LE BRUN ET ADAM-FRANÇOIS VAN DER MEULEN, *LOUIS XIV, RETOUR DE LA GUERRE*138

FIGURE 6. CHARLES LE BRUN ET ADAM-FRANÇOIS VAN DER MEULEN, *VÉNUS ET LES AMOURS ATTENDENT LE ROI, AU PASSAGE D'UN DÉFILÉ*.....139

FIGURE 7. CHARLES LE BRUN, *LOUIS XIV ET DEUX AMOURS*.....139

FIGURE 8. CLAUDE LEFÈBVRE, *LOUISE-FRANÇOISE DE LA BAUME LE BLANC, DUCHESSE DE LA VALLIERE ET DE VAUJOUR*.....149

FIGURE 9. DEUX MISES EN SCÈNE DE MADAME DE MONTESPAN PAR PIERRE MIGNARD.....149

FIGURE 10. PIERRE MIGNARD, *MADAME DE MONTESPAN ET SES ENFANTS*.....150

FIGURE 11. PIERRE MIGNARD, PORTRAIT DE MADAME DE MAINTENON EN SAINTE FRANÇOISE DE ROME.....150

FIGURE 12. FRONTISPICE DE *LE PASSETEMPS ROYAL DE VERSAILLES OU LES AMOURS SECRÈTES DE MADAME DE MAINTENON*.....156

FIGURE 13. FRONTISPICE DE *NOUVELLES AMOURS DE LOUIS LE GRAND*.....156

FIGURE 14. ROMAN DE HOOGHE, *ÆSOPUS IN EUROPA*.....162

FIGURE 15. FRONTISPICE DE *L'ESPRIT FAMILIER DE TRIANON OU L'APPARITION DE LA DUCHESSE DE FONTANGES*.....162

FIGURE 16. CARICATURE, *HÉROS DE LA LIGUE OU LA PROCESSION MONACALE CONDUITE PAR LOUIS XIV POUR LA CONVERSION DES PROTESTANTS DU ROYAUME DE FRANCE*.....163

FIGURE 17. *RECUEIL PUECHEMECK,* « LA RETRAITE DE LOUIS XIV AVEC SON SÉRAIL ».....163

FIGURE 18. PORTRAIT DE LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE, EN PÉCHERESSE.....168

FIGURE 19. PORTRAIT DE LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE, EN RELIGIEUSE.....168

FIGURE 20. FRONTISPICE DE *AMOURS DES DAMES ILLUSTRES DE NOTRE SIÈCLE*.....169

FIGURE 21. FRONTISPICE DE *LA VIE DE LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE*.....169

FIGURE 22. FRONTISPICE DU *TOMBEAU DES AMOURS DE LOUIS LE GRAND ET SES DERNIÈRES GALANTERIES*.....170

FIGURE 23. FRONTISPICES D'*INTRIGUES GALANTES DE LA COUR DE FRANCE DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA MONARCHIE JUSQU'A PRÉSENT*, ET DE *GALANTERIES DES ROIS DE FRANCE, DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA MONARCHIE JUSQU'À PRÉSENT* DE CLAUDE VANEL.....170

FIGURE 24. FRONTISPICES DE « MARIE DE PADILLE SOUS PIERRE LE CRUEL, ROI DE CASTILLE », ET DE « LÉONORE TELLEZ DE MENESE SOUS FERDINAND, ROI DE PORTUGAL ».....180

FIGURE 25. FRONTISPICES DE « AGNES SOREAU, SOUS CHARLES VII, ROI DE FRANCE », ET DE « JULIE FARNESE SOUS ALEXANDRE VI, PONTIFE DE ROME ».....180

FIGURE 26. FRONTISPICES DE « ROXELANE SOUS SOLIMAN », ET DE « MARIE DE BEAUVILLIERS, ABBESSE DE MONTMARTRE, SOUS HENRI IV, ROI DE FRANCE ».....181

FIGURE 27. FRONTISPICES DE « LIVIE SOUS L'EMPEREUR AUGUSTE », ET DE « FRÉDÉGONDE SOUS CHILPERIC, ROI DE FRANCE ».....181

FIGURE 28. FRONTISPICE DE « NANTHILDE, SOUS DAGOBERT, ROI DE FRANCE ».....182

FIGURE 29. DEUX FRONTISPICES DE « MAROZIE SOUS PLUSIEURS PAPES ».....182

NOTE : Les citations et les titres ont été systématiquement modernisés.

Le roi a fait battre tambour
Le roi a fait battre tambour
Pour voir toutes ces dames
Et la première qu'il a vue
Lui a ravi son âme.

« – Marquis, dis-moi, la connais-tu ?
Quelle est cette jolie dame ?
Le marquis lui a répondu :
– Sire roi, c'est ma femme.

– Marquis, tu es plus heureux que moi
D'avoir femme si belle
Si tu voulais me l'accorder
Je me chargerais d'elle.

– Sire, si vous n'étiez pas le roi,
J'en tirerais vengeance
Mais puisque vous êtes le roi,
À votre obéissance.

– Marquis, ne te fâche donc pas,
Tu auras ta récompense
Je te ferai dans mes armées
Beau maréchal de France. » [...]

« – Adieu ma mie, adieu mon cœur,
Adieu mon espérance
Puisqu'il te faut servir le roi
Séparons-nous d'ensemble. »

La reine a fait faire un bouquet
De belles fleurs de lys
Et la senteur de ce bouquet
A fait mourir Marquise.

Auteur anonyme, [s. d.], in *Chansons d'hier pour aujourd'hui*, éd. par Gérard Carreau et Max Pinchard (Paris : Éd. ouvrières, 1989), p. 60.

INTRODUCTION

Pour qui est quelque peu curieux de cinéma, un phénomène frappant réside dans la place privilégiée qu'occupe la « favorite » parmi les sujets de films historiques.[13] La favorite, soit la femme qui bénéficie des faveurs du prince,[14] semble même s'insérer, aux yeux des réalisateurs français comme étrangers, dans une forme de patrimoine national.[15] La sortie de *Si Versailles m'était conté*, de Sacha Guitry, en 1954, est particulièrement révélatrice :[16] « on a affaire à un « lieu de mémoire », où la reconnaissance joue un rôle déterminant. De même que le public de l'époque est amené à prendre plaisir en identifiant tel ou tel acteur familier [...], il prend plaisir en reconnaissant, sous ces visages familiers d'un cinéma grand public, les images d'Épinal que la tradition scolaire véhiculait alors sans mauvaise conscience ».[17] Le film « suppose, de la part du public, une connaissance déjà présente de l'histoire anecdotique »,[18] et donc une connaissance des favorites françaises qui se sont succédées à Versailles. *Si Versailles m'était conté*, décrié par la critique, notamment pour toutes ses approximations historiques,[19] affirme une identité collective, qui se construit ici à travers la « petite » histoire. Il est, bien sûr, difficile

[13] Nous pensons ici à plusieurs films français comme *Les Caprices du Roi Soleil* (1912), *Un amour de la Du Barry* (1912), *Un caprice de la Pompadour* (1930), *Madame du Barry* (1954), *Si Versailles m'était conté* (1954), *Si Paris m'était conté* (1955), *L'Affaire des poisons* (1955), ou même à *Angélique et le Roy* (1965) ; nous pensons également à plusieurs films allemands et américains, et notamment à *Madame du Barry* (1917), (1919), (1934), à *Du Barry was a lady* (1943), et à *Diane* (1956) de David Miller, film dans lequel Diane de Poitiers est incarnée par Lana Turner, et Henri II par Roger Moore.

[14] Le sens du terme favorite est plus vaste ; nous y reviendrons.

[15] Voir, Bruno Bertheuil, « Un désir d'histoire : l'Ancien régime dans le cinéma français (1908-1914) », in *Histoire, Images et Imaginaire*, éd. par Pascal Dupuy <http://www.stm.unipi.it/Clioh/tabs/libri/book5. htm.> [consulté le 14 avril 2012].

[16] *Si Versailles m'était conté,* réal. par Sacha Guitry (René Château Vidéo, 2007-2008), 2 C.D. [DVD].

[17] Emmanuel Bury, « Le Signe versaillais à l'épreuve du film » dans *Siècle classique et cinéma contemporain*, éd. par Roswitha Böhm, Andrea Grewe et Margarete Zimmermann (Tübingen : Gunter Narr, 2009), pp. 25-33 (pp. 28-29).

[18] *Ibid.,* p. 28.

[19] Voir Bruno Bertheuil, « Le cinéma face à l'histoire », *Vertigo*, 16 (1997), 141-146 ; voir aussi Roland Barthes, « Versailles et ses comptes », in *Œuvres complètes*, 5 vol. (Paris : Seuil, 2002), I, 482-485.

d'établir avec certitude la proportion de spectateurs pour lesquels ce plaisir de reconnaissance fut perdu ; on peut cependant supposer que Sacha Guitry l'estimait suffisamment minime pour tenter l'expérience.

La première époque de *Si Versailles m'était conté*, comme une lanterne magique, fait défiler, dans un esprit ludique, les clichés qui gravitent autour des favorites de Louis XIV. Le film se présente comme une série de sketches, à l'image de cet entretien entre une aspirante favorite et un courtisan : « – J'aimerais consoler le roi – Trente-sept. – Trente-sept quoi ? – Vous êtes la trente-septième jeune femme qui ait eu depuis ce matin cette pieuse pensée. » À l'exception de Marie Mancini qui n'est évoquée que par le biais d'une entrevue du roi avec Mazarin, les favorites principales du roi de France font l'objet de plusieurs saynètes agrémentées, en voix *off*, par les flegmatiques commentaires de Sacha Guitry. Mademoiselle de La Vallière, « dans sa candeur exquise, croyait que l'on pouvait aimer les rois comme s'ils étaient des hommes. Elle l'a tant et si bien cru qu'elle a fini ses jours, hélas, dans un couvent ». Madame de Montespan, « Intrigante, jolie, criminelle au besoin, séduisante, sensuelle, spirituelle en diable », succède à Mademoiselle de La Vallière, avant que Mademoiselle de Fontanges, jeune et légère, ne vienne lui faire concurrence. Madame de Maintenon, enfin, vieille femme geignarde, que ses rhumatismes font souffrir, forme avec le roi un couple bourgeois et comique. Leurs entretiens « aigres doux », sont « sans cesse alimentés par l'ombrageuse humeur d'un homme impénétrable et la présence inopportune d'une grosse dame vêtue de noir ». Le mythe de Versailles est cultivé, empreint de l'irrévérence moqueuse du metteur en scène. Le plaisir du film, alors, naît aussi d'une forme d'effronterie qui permet à Sacha Guitry de simplifier et de parodier un passé jugé prestigieux – plaisir qui, encore une fois, nécessite une certaine connaissance de la petite et de la grande Histoire.

LA FAVORITE AU XXI^e^ SIÈCLE

Un épisode plus récent de l'actualité politique française signale un phénomène culturel au long cours autour de la favorite. En juin 2012, en pleine campagne pour les élections législatives, la première dame, Valérie Trierweiler, intervient dans la bataille qui oppose deux candidats socialistes à La Rochelle, Ségolène Royal et Olivier Falorni. À la surprise générale, la compagne du président de la République marque publiquement son soutien à Olivier Falorni, pourtant exclu du Parti Socialiste après avoir refusé de se retirer de la course électorale. Elle exprime ainsi une position contraire à celle du chef de l'État, puisque ce dernier appuie officiellement l'autre candidate, Ségolène Royal, qui se trouve être son ancienne compagne, et la mère de ses quatre enfants. Le tollé est immédiat : Valérie Trierweiler n'a pas gardé la réserve attendue d'une première dame ; contribuant au désordre, elle affiche même une opinion qui va à l'encontre de la position du président ; pour comble, le mobile de sa prise de position paraît suspect, puisque, dans ce contexte, l'affectif se mêle presque nécessairement au politique. En soi, l'épisode paraît insignifiant ; la tornade médiatique qu'il suscite, dans un contexte de crise autrement plus préoccupant, semble disproportionnée. Pourtant cet incident touche à une corde manifestement sensible : il réveille le spectre de la favorite.

Car face à la controverse du moment, une même référence, la favorite, s'impose, répétée à l'infini dans tous les blogs et les commentaires d'articles. Une rapide recherche Google, fin juin 2012, suffit à le prouver. La combinaison « « Valérie Trierweiler » « une favorite » » donne ainsi près de quatorze mille résultats ;[20] « « Valérie Trierweiler » « favorite du roi » » plus de mille quatre cents ; « « Valérie Trierweiler » « Montespan » »

[20] Il est intéressant de noter que la combinaison « « Valérie Trierweiler » « maîtresse royale » » ne donne que soixante résultats, preuve que « maîtresse royale », simple périphrase, a beaucoup moins de succès que le terme « favorite ».

plus de mille sept cents ; « « Valérie Trierweiler » « du Barry » » plus de mille huit cents ; « « Valérie Trierweiler » « Maintenon » » près de quatre mille ; « « Valérie Trierweiler » « Pompadour » », enfin, près de trente-trois mille ! Certains internautes ironisent : « Cessons de l'appeler « première dame de France », nommons-la tout simplement « favorite du président » ;[21] d'autres sont plus sentencieux : « non, Madame Trierweiler n'est pas la première dame de France mais la favorite. Argue-t-elle de cette position pour se mêler des affaires de l'État ? ».[22] Quelques uns s'attristent : « La bataille entre la nouvelle et l'ancienne favorite est dérisoire dans une France dans une situation financière et budgétaire dégradée ».[23] Beaucoup s'insurgent : « C'est une arriviste, une favorite, une Pompadour… Certainement pas une première dame [...] Qu'elle régularise sa situation avec son amant [...] Pour l'instant c'est l'indignité et le déshonneur des Français ».[24] La compagne du président est directement prise à partie : « Madame, vous n'êtes que la compagne du Président, autrefois on aurait dit la première favorite du roi, fort influente certes ».[25] Le ton monte pour donner lieu à des invectives assez étonnantes : « Vous n'avez même pas la classe d'une Mme de Pompadour ou d'une Mme du Barry, tout juste celle (et encore vous n'en avez pas la naissance) d'une Françoise-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart, laquelle, pour garder le cœur du roi, empoisonnait ses rivales et se livraient à des messes noires ».[26] Le parallèle entre première dame et favorite se présente comme une

[21] Commentaire posté sur le site du *Figaro*, à la date du 18/06/2012, en réaction à une chronique vidéo d'Ivan Rioufol.
[22] Commentaire posté sur le site de *Le Monde* (*M Blogs*), à la date du 13/06/2012, en réaction à un article de Françoise Fressoz, publié le 12/06/2012, « Le Malaise existentiel de la première dame ».
[23] Commentaire posté sur le site de *Le Point*, à la date du 13/06/2012, en réaction à un article de Philippe Tesson publié le 13/06/2012, « L'affaire Trierweiler est risible et lamentable ».
[24] Commentaire posté sur le site de *LaDépêche.fr*, à la date du 15/06/2012, en réaction à un article publié le 14/06/2012, [s. n.], « Trierweiler à Hollande : tu vas voir ce dont je suis capable ».
[25] Commentaire posté sur le site du *Huffington Post*, à la date du 14/06/2012, en réaction à un article d'Annie Lemoine, publié le 14/06/2012, « Dans la peau de Valérie Trierweiler : lendemain de tweet ».
[26] Commentaire posté sur le site d'*AgoraVox*, à la date du 13/06/2012, en réaction à un article d'Hélène Cixi, publié le 14/06/2012, « Le tweet de Valérie Trierweiler : un coup monté ! ».

évidence ; il donne lieu à une surenchère passionnée qui peut paraître surprenante, plusieurs siècles après la mort des plus grandes favorites françaises.

Le terme de favorite est d'abord un outil de décryptage face à une situation en apparence insolite et donc déstabilisante. Un internaute s'interroge, « Que se passerait-il si F. H. décidait de changer de compagne tous les six mois ? », avant de conclure, qu'en fin de compte, « c'est le fait du prince qui impose sa favorite du moment. »[27] En ce sens le mot *favorite* est éclairant, puisqu'il permet de donner un nom à un phénomène ; il est aussi rassurant parce qu'il permet de classer ce phénomène, et de l'enfermer dans une catégorie connue. Le terme n'est pas neutre pour autant ; il s'accompagne au contraire de toute une imagerie qui transparaît dans les commentaires des internautes. L'un d'eux, en particulier, associe le retour de la favorite à un retour à la monarchie : « Intrigues d'alcôve, la nouvelle favorite du Roi « Normal » qui s'en prend à l'ex-favorite, mère des enfants légitimes. La Cour socialiste qui s'offusque… Et le petit peuple qui trime… des airs de retour à l'Ancien Régime ! Qui aurait cru cela des socialistes ? » ;[28] « V. Trierweiler, la favorite de notre Roi Hollande « Le Simple » intrigue et attaque la Reine Ségo. Serait-ce le retour de la Pompadour au Palais de l'Élysée ? Qui va gouverner la France ? ».[29] Le terme *favorite* se lit donc comme une accusation ; du fait de son lien intime avec l'Ancien Régime, le mot s'accompagne d'un soupçon d'arbitraire, d'illégitimité, de désordre. Il s'offre enfin comme une démystification : la première dame est démasquée, et avec elle, le pouvoir en place.

[27] Commentaire posté sur le site de *Le Monde* (*M Blogs*), à la date du 13/06/2012, en réaction à un article de Françoise Fressoz, publié le 12/06/2012, « Le Malaise existentiel de la première dame ».
[28] Commentaire posté sur le site de *L'Express*, à la date du 13/06/2012, en réaction à un article de Michel Veron, publié le 13/06/2012, « L'UMP ne veut pas commenter l'affaire Trierweiler, mais quand même ».
[29] Commentaire posté sur le site de *L'Express*, à la date du 13/06/2012, en réaction à un article de Cécile Cesbon, publié le 12/06/2012, « Trierweiler sème la zizanie au sein de la classe politique ».

Le rôle de première dame, mal défini, d'autant plus problématique que le président de la République actuel n'est pas marié, fait débat. Non-élue, et donc sans légitimité, la première dame n'a aucun droit d'ingérence ; compagne du chef de l'État, elle n'a pas non plus la liberté de s'exprimer comme une simple particulière : prise au piège entre deux impératifs, elle n'a, dirait-on, d'autre choix que le silence. L'ampleur de la polémique suscitée par cet incident mineur est troublante ; elle semble traduire une forme d'inquiétude, affectée ou réelle : « Qui va gouverner la France ? » ; « Argue-t-elle de cette position pour se mêler des affaires de l'État ? ». L'embarras pointe aussi au travers des commentaires misogynes, plus ou moins virulents, plus ou moins élégants, que suscite cette controverse. « Si F.H. gère la France comme son couple, on est mal barrés ! » s'exclame l'un,[30] alors qu'un autre, gouailleur, commente, « Oui, Hollande est un président normal, et comme tout homme normal, il est emmerdé par sa copine ! »,[31] sans parler du grossier « À toutes mes consœurs, baisez-utile, vous avez une chance de vous retrouver première dame de France » du journaliste Pierre Salviac, qui a fait le tour de la presse. Oscillant entre préjugés politiques anciens, solidarité entre hommes et plaisanteries grivoises et outrancières, ces remarques trahissent un certain malaise persistant face à la question des femmes et de leur rapport à la politique – surtout quand le pouvoir est concentré dans les mains d'un homme.

LA FAVORITE SOUS LOUIS XIV

Au XXI^e^ siècle, le mot même de *favorite* est donc d'emploi courant ; très répandu, il permet de décrire des situations actuelles, bien que par analogie. Le grand public, en plus

[30] Commentaire posté sur le site de *L'Express*, à la date du 13/06/2012, en réaction à un article de Michel Veron, publié le 13/06/2012, « L'UMP ne veut pas commenter l'affaire Trierweiler, mais quand même ».
[31] Commentaire posté sur le site de *Dreuz.info*, à la date du 17/06/2012, en réaction à une lettre ouverte à Valérie Trierweiler de Bernard Debré, publiée le 14/06/2012.

d'être un familier passionné des favorites du passé, leur associe, presque automatiquement, toute une imagerie préétablie. Enfin, la favorite, ou du moins ce qui lui ressemble, continue de susciter une forme de gêne. Mais d'où vient le mot *favorite* ? Quelles sont les origines de cette imagerie et quels sont les premiers symptômes de cette gêne ? La présence de la favorite dans les discours actuels appelle et justifie une enquête sur les origines de cette figure : « Comme le passé qu'il s'agit ici de retracer ainsi hante la conscience culturelle présente, ce sera donc en même temps l'exploration d'un élément d'identité ».[32]

Qu'est-ce, au juste, que la favorite ? C'est d'abord la manifestation d'une pratique – le favoritisme – qui, sans nécessairement dire son nom, remonte à l'aube de la monarchie française. Cette pratique s'affirme à mesure que se stabilise le statut de reine légitime, et que la frontière entre épouse et concubine, enfant légitime et illégitime se radicalise.[33] Ainsi, dans son acception la plus répandue, le terme de *favorite* recouvre une fonction, qui est presque une fonction sociale, et qui s'applique à la maîtresse préférée d'un prince. Éliane Viennot, dans *La France, les femmes et le pouvoir*, retrace l'invention de la loi salique qui, censée remonter à l'origine de la monarchie, exclut en réalité les femmes de la succession au trône seulement à partir du XV^{e} siècle ; les reines, dans ces conditions, ne se voient confier le pouvoir que temporairement, en cas d'absence ou de minorité du roi, et cette prise en charge n'est ni automatique ni aisée.[34] En ce sens, la

[32] Alain Viala, *La France Galante : Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution* (Paris : Presses Universitaires de France, 2008), p. 15.
[33] Voir Eliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir,* 2 vol. (Paris : Perrin, 2006-2008), I (2006), *L'Invention de la loi salique,* pp. 169-205.
[34] Voir Simone Bertière, « Régence et pouvoir féminin », in *Royaume de fémynie : pouvoirs, contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde*, éd. par Kathleen Wilson-Chevalier et Éliane Viennot (Paris : Honoré Champion, 1999), pp. 63-70.

favorite, avec la reine devenue régente,[35] constitue l'un des deux volets du pouvoir des femmes : ce pouvoir est officiel dans le cas de la régente, officieux dans le cas de la favorite.

La favorite est aussi un mot et une catégorie, que la langue enregistre dans un deuxième temps. Il faut en effet remonter à une époque relativement tardive, la fin du XVII[e] siècle, pour trouver des traces explicites de l'intérêt des Français pour la favorite. En 1686, dans *Nouvelles de la République des Lettres*, Pierre Bayle exprimait sa curiosité en ces termes :

> Les Curieux souhaiteraient que, comme on a fait l'Histoire des favoris, quelqu'un s'avisât de faire la vie des favorites. Il n'y a peut-être que cette classe de personnes qui n'ait pas été mise en recueil. Cependant on pourrait dire mille choses divertissantes et quelquefois même très importantes sur cette matière. Un écrivain d'anecdotes qui la traiterait dignement ne devrait pas douter du débit de son ouvrage.[36]

Quelques onze ans plus tard, Anne de La Roche-Guilhen, huguenote réfugiée à Londres au lendemain de la Révocation de l'Édit de Nantes,[37] entendait cet appel et publiait le premier ouvrage explicitement et exclusivement consacré à la favorite : l'*Histoire des favorites* imprimé en 1697, en Hollande. Anne de La Roche-Guilhen, en mettant pour la première fois la favorite sur le devant de la scène, vient remplir un vide dont elle-même s'étonne : « Il y a quelques années qu'un auteur d'un très grand mérite donna en passant l'idée heureuse de l'histoire des favorites. Je ne sais pourquoi des plumes fertiles qui savent produire tant de choses en si peu de temps, ont laissé échapper un si agréable sujet à leur

[35] Voir aussi Fanny Cosandey, « De lance en quenouille. La Place de la reine dans l'État moderne (XIV[e]-XVII[e] siècles) », in *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* 52[ème] année, n°4 (1997), 799-820, et « Puissance maternelle et pouvoir politique. La régence des reines mères », *CLIO, Histoire, femmes et société*, 21 (2007) <http://clio.revues.org/index1447.html> [consulté le 1[er] octobre 2009].

[36] Pierre Bayle, *Nouvelles de la république des lettres* [1684-1718], 10 vol., reprod. en fac. sim. (Genève : Slatkine Reprints, 1966), p. 828 (pagination originale), p. 214 (pagination Slatkine) (juillet 1686).

[37] Elle y restera jusqu'à sa mort ; voir Annexe 4.

facilité d'écrire [...] je ne l'ai pris que lorsque je l'ai vu négligé. »[38] Quant à Pierre Bayle, s'il désapprouve ensuite les libertés de La Roche-Guilhen vis-à-vis de l'histoire, il ne cessera de maintenir l'importance et l'intérêt d'un ouvrage sur les favorites. Dans une lettre datant de 1697, Bayle, tout en critiquant l'*Histoire des favorites*, réaffirme ce sentiment : « Des Relations Historiques, et sans Intrigues faites à plaisir, de la vie des maîtresses des Princes par toute l'Europe, anciennes et modernes, feraient un très bon ouvrage. »[39] La parution de l'*Histoire des favorites* semble donc répondre à un besoin de mise en forme de la pratique ; le recueil, d'ailleurs, connaît un succès rapide, si l'on en croit le nombre d'éditions.[40] L'ouvrage est réimprimé en 1698,[41] 1699,[42] et 1700 ; augmenté en 1703,[43] republié en 1705 et en 1708 ;[44] modifié en 1714.[45] À en juger par les confiscations survenues à Paris en 1697-1698, et 1701,[46] mais aussi à Calais en 1707, et à Paris en 1744 (barrière Saint-Martin),[47] la publication du livre à l'étranger, sans privilège du roi, n'a pas découragé le lectorat français.

[38] Anne de La Roche-Guilhen, *Histoire des* favorites, éd. par Els Höhner (Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005), p. 41 (Première Partie, Préface). Nous ferons désormais référence à cette édition.

[39] Pierre Bayle, *Lettres Choisies,* 3 vol. (Rotterdam : Fritsch et Böhm, 1714), II, 546 (« 1697 »).

[40] Voir l'ouvrage fondateur d'Alexandre Calame, *Anne de La Roche-Guilhen, romancière huguenote (1644-1707)* (Genève : Droz, 1672).

[41] *Histoire des favorites* (Amsterdam : Paul Marret, 1697).

[42] *Histoire des favorites* (Constantinople : [s. n.], « cette année présente » [1699 ?]).

[43] *Histoire des favorites* (Amsterdam : Paul Marret, 1703) ; l'ouvrage est désormais signé « par Mademoiselle de la rocheguilhen » et compte deux histoires inédites. Comme l'explique l'éditeur Paul Marret, « L'Histoire des favorites ayant été fort bien reçue, et la première édition s'étant débitée en très peu de temps, plusieurs personnes ayant trouvé bon que j'en fisse une seconde, et m'étant demandée de plusieurs endroits, je me suis enfin déterminé à la faire imprimer de nouveau », « Avis au lecteur », [s. p.].

[44] *Histoire des favorites* (Amsterdam : [s. n.], [1705 ?]). Dans l'édition de 1705, les douze nouvelles sont réimprimées, sans date, avec la mention « à Amsterdam, aux dépends de la compagnie ». Voir catalogue de la British Library qui possède cette édition, et indique avec un point d'interrogation la date de 1705.

[45] L'ouvrage revoit le jour, à la fois tronqué et augmenté, sous le titre *d'Histoire des favoris et des favorites*, *contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs règnes* ; il est dédié « aux demoiselles de ce siècle » et imprimé chez « les héritiers de la veuve Vénus et de Cupidon son fils ».

[46] Voir Anne Sauvy, *Livres saisis à Paris entre 1678 et 1701 : D'après une étude préliminaire de Motoko Ninomiya* (La Haye: M. Nijhoff, 1972), p. 44, p. 76 et pp. 246-247.

[47] Voir Françoise Weil, *Livres interdits, livres persécutés, 1720-1770* (Oxford : Voltaire Foundation, 1999), p. 83.

Si La Roche-Guilhen ne prend pas ouvertement parti contre Louis XIV, pour elle, comme pour nombre de ses coreligionnaires exilés, la favorite est un moyen de dénoncer les abus de la monarchie et du catholicisme. La parution de l'*Histoire des favorites* fait alors émerger plusieurs enjeux importants. Elle souligne, d'abord, l'imbrication de la construction littéraire de la favorite avec la conjoncture politique et religieuse. Elle pose, ensuite et surtout, la question de la représentation des femmes face au pouvoir politique. La Roche-Guilhen, en empruntant la forme du recueil de vies, s'inscrit dans une tradition qui remonte à l'Antiquité. La matière de son ouvrage l'apparente au sous-genre du recueil de vies de femmes rendu populaire par Boccace et son *De claribus mulieribus* (1361-1362).[48] *L'Histoire des favorites,* à mi-chemin entre les *Dames Galantes* (1583-1587) de Brantôme,[49] et la *Galerie des femmes fortes* (1647) de Le Moyne,[50] adapte et revisite la figure de la femme forte à travers le prisme du favoritisme. Dans la lignée de Madame de Villedieu et de ses *Annales Galantes,* Anne de La Roche-Guilhen participe à un phénomène double : phénomène de réappropriation par les femmes de l'histoire des femmes, et phénomène de féminisation de la grande histoire, jusque là apanage presque exclusif de personnages masculins :[51] la « petite histoire » devient la « Grande Histoire ». Héritière de Pierre Dupuy, et de son *Histoire des plus illustres favoris anciens et modernes*

[48] Boccace y mettait en scène un vaste panel de femmes, figures païennes ou chrétiennes, reines ou déesses, d'Ève à Vénus ou Minerve, en passant par Sémiramis, Clytemnestre, Cléopâtre ou Agrippine. Boccace, comme La Roche-Guilhen par la suite, s'intéresse à des femmes qui se distinguent, non par leur vertu, mais par leur soif de pouvoir et leur sens politique : Frédégonde, qui est une des dix protagonistes de l'*Histoire des favorites*, apparaît d'ailleurs dans le *De Casibus* de Boccace, et puis dans *La Cité des Dames* de Christine de Pizan. Voir Colette Beaune, « La mauvais reine des origines : Frédégonde aux XIV^e^ et XV ^e^ siècles », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée,* 113, n°1 (2001), 29-44.

[49] Brantôme, s'intéressant notamment à la sexualité des grandes dames et à leur influence sur les hommes, s'arrêtait sur plusieurs reines, mais aussi sur quelques favorites telles que Diane de Poitiers et Agnès Sorel.

[50] *La Galerie des femmes fortes*, dédicacé à Anne d'Autriche, n'évoquait la favorite qu'en passant ; ses protagonistes étaient toutes vertueuses. Le recueil soulevait pourtant des questions morales qui interrogeaient la place de la femme dans la cité : « Si les femmes sont capables de gouverner », « Du choix que Dieu a fait des femmes pour le salut des États réduits à l'extrémité », « Si les femmes sont capables des vertus militaires ».

[51] Voir Amelia Sanz, « Une autre histoire est possible : les nouvelles historiques, de Mme de Villedieu à Mlle de La Roche-Guilhem », in *Histoires d'historiennes,* éd. par Nicole Pellegrin (Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006), pp. 157-175 (p. 169).

(1659), Anne de La Roche-Guilhen féminise et subvertit la tradition ; héritière également de François de Grenaille, auteur des *Amours historiques des princes* (1642) et de Claude Vanel, auteur de *Galanteries des rois de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent* (1694), Anne de La Roche-Guilhen recentre la tradition, et donne le premier rôle aux femmes.

Anne de La Roche-Guilhen, première à avoir mis la favorite à l'honneur, n'en a pas moins de nombreux prédécesseurs dans la mise en scène de la maîtresse royale. Le règne de Louis XIV accélère – c'est du moins ce que nous tenterons de démontrer ici – la construction de la favorite, comme mot, mais aussi comme trope littéraire, et comme fantasme culturel. Plusieurs facteurs participent à cette accélération. La visibilité accrue des maîtresses du roi, d'une part, semble appeler une réappropriation de la pratique par le discours. L'émergence de médias comme le roman et la nouvelle historique, d'autre part, offre un espace privilégié pour la mise en scène de la favorite. La production littéraire du « Grand Siècle », en plus de donner à la favorite une place dans l'arsenal linguistique et littéraire, met en place un *canevas*, ou un *scénario pour l'imaginaire,* qui a pu inspirer la postérité.

L'*Histoire des favorites* est donc le symptôme d'un phénomène plus large de cristallisation de la favorite, qui se précipite sous le Roi-Soleil, et qui fera l'objet de notre étude. Cette cristallisation ressemble au processus de sédimentation tel que le définit Merleau-Ponty,[52] et tel qu'il apparaît chez Richard Scholar pour décrire la construction du *Je-ne-sais-quoi*.[53] Chez ce dernier, la sédimentation s'attache à l'avènement d'un mot et

[52] Maurice Merleau-Ponty, « Sur la phénoménologie du langage », in *Éloge de la philosophie et autres essais* (Paris : Gallimard, 1965), pp. 83-111.
[53] *Le Je-ne-sais-quoi : Enquête sur une énigme* (Paris : Presses Universitaires de France, 2010).

d'un concept ; la cristallisation, quant à elle, répond à la mise en forme d'un objet un peu différent, puisque la *favorite* se constitue comme mot et comme figure, plutôt que comme concept. La vie du *je-ne-sais-quoi* se déploie en trois phases : le *je-ne-sais-quoi* fait d'abord son apparition dans la langue comme substantif, pour devenir ensuite une expression d'utilisation courante, avant de se constituer comme un objet de réflexion : la « sédimentation [...] apparaît clairement lorsque le mot devient un thème autour duquel s'organise un discours tout entier ».[54] La cristallisation de la favorite ne suit pas tout à fait la même évolution, même si la parution, grâce à Anne de La Roche-Guilhen, d'un discours explicitement consacré à la favorite joue un rôle important dans le processus. La cristallisation se manifeste de plusieurs façons : le terme apparaît de plus en plus souvent ; en parallèle, la favorite, sans être toujours explicitement désignée comme telle, acquiert des traits de plus en plus reconnaissables.

Cette étude entend s'arrêter tout particulièrement sur un corollaire immédiat de la cristallisation : la favorite, en se constituant comme trope littéraire, sert à véhiculer des discours qui la dépassent. La représentation de la favorite porte un discours plus général sur les femmes et sur leur rapport au pouvoir politique, mais elle sert aussi de prétexte à un discours qui concerne, non plus les femmes, mais les hommes, le monarque, et la monarchie toute entière. Nous prétendons, alors, examiner ce double discours, et travailler à le décrypter.

LA FAVORITE COMME OBJET CULTUREL

Ce travail, conçu comme une exploration des discours qui entourent la favorite, alterne entre lectures rapprochées et examens de larges corpus de textes, analyse et

[54] *Le Je-ne-sais-quoi : Enquête sur une énigme*, p. 21.

synthèse, mouvements d'induction et de déduction. En suivant les pas d'Alain Viala dans *La France Galante : Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution*, elle se propose de mener une enquête sur la construction d'un objet culturel, la favorite, au travers de la production textuelle qui la met en scène. Il s'agit pour nous, comme pour Wes Williams dans *Monsters and their Meanings in Early Modern Culture: Mighty Magic*,[55] de dresser une topographie de la favorite, en retraçant son évolution à travers le temps et les genres, de la marge jusqu'au centre des discours. Nous nous employons, dans cette thèse, à résister à la tentation téléologique pour nous concentrer sur la genèse de la favorite, car « Dans ces conditions, le mouvement en amont n'est permis que si l'on renonce à chaque moment à la tentation analeptique, même si la question [...] n'aurait pu être posée sans qu'il y eût un récit que nous avions l'habitude de nous raconter. »[56]

La favorite se constitue comme un nouveau trope de la représentation des femmes ; en ce sens ce travail s'inscrit dans le cadre des études féminines, et s'insère dans la continuité de nombreux ouvrages qui s'attachent à la représentation des femmes. Joan DeJean, dans *Tender Geographies, Women and the Origins of the Novel in France,*[57] et dans « Amazones et femmes de lettres : pouvoirs politiques et littéraires à l'Âge classique »,[58] voit l'avènement de Louis XIV comme un moment charnière de l'histoire des femmes : la participation des femmes à la sphère publique, si visible pendant la Fronde mais réprimée une fois la guerre civile étouffée, finit par s'exprimer par le biais de

[55] Wes Williams, *Monsters and their Meanings in Early Modern Culture: Mighty Magic* (Oxford; New York: Oxford University Press, 2011).
[56] Terence Cave, *Pré-histoires, Textes troublés au seuil de la modernité* (Genève : Droz, 1999-2001), I (1999), 17.
[57] Joan DeJean, *Tender Geographies, Women and the Origins of the Novel in France* (New York: Columbia University Press, 1991).
[58] Joan DeJean, « Amazones et femmes de lettres : pouvoirs politiques et littéraires à l'Âge classique », in *Femmes et pouvoir sous l'Ancien Régime*, éd. par Danielle Haase Dubosc et Éliane Viennot (Paris : Rivages, 1991).

la littérature. Le roman prête voix aux revendications des femmes ; il leur permet aussi de représenter des figures dont elles n'ont pas le monopole : femmes fortes et amazones. C'est cette dernière figure qui nous sert de point de départ : Nathalie Grande, dans *Stratégies de romancières*, associe Diane de Poitiers, chez Villedieu et Lafayette, à une « figure euphémistique de l'Amazone » ; les nouvelles héroïnes qui se dessinent dans la deuxième moitié du XVII^{e} siècle, sont de « nouvelles Amazones » qui, « débarrassées des oripeaux guerriers et des attributs masculins [...] apparaissent plus dangereuses que leurs glorieuses ancêtres ».[59] Ainsi nous voudrions suggérer qu'une étude sur la figure de la favorite vient enrichir ce dialogue critique sur la représentation des femmes, même si nous ne nous sommes limités ni au roman, ni aux romancières, parce que nous avons voulu privilégier une vue d'ensemble, et parce que le sexe de l'auteur, surtout dans la fiction, n'a pas paru suffisamment déterminant pour justifier ici une analyse différenciée.

Nous nous proposons de suivre la construction de la favorite pendant les années du règne effectif de Louis XIV, de 1661 à 1715, autrement dit pendant « le Grand Siècle », expression consacrée que nous n'utilisons qu'avec la distance qui s'impose, pour en considérer l'endroit, comme l' « envers ».[60] Dans le cadre de cette époque qui mit à l'honneur le théâtre, comme genre et comme métaphore, la notion de « mise en scène » semble particulièrement appropriée. La représentation de la favorite s'y prête tout particulièrement : personnage de farce dans bon nombre de dialogues, la favorite est dépeinte dans toutes sortes de décors, et à toutes sortes d'époques ; souvent, elle est, en outre, décrite comme une actrice invétérée. Ainsi la notion de « mise en scène » doit ici être comprise, non pas seulement comme une pratique exclusivement théâtrale, mais

[59] Nathalie Grande, *Stratégies de romancières, De « Clélie » à « La Princesse de Clèves »* (Paris : Champion, 1999), p. 38.
[60] Voir l'ouvrage bien connu de Félix Gaiffe, *L'Envers du Grand Siècle* (Paris : Albin Michel, 1924).

comme un traitement théâtral, visuel et parfois spectaculaire de la favorite. Seront considérés les dictionnaires, les manuels de cour, les traités politiques, les ouvrages d'histoire, les romans, les nouvelles galantes et historiques, les pièces de théâtre, les poèmes, les pamphlets, les satires, les lettres, les mémoires, et plus occasionnellement les tableaux officiels et les caricatures. Le terme de « littérature » s'entend dans le sens le plus large du terme, puisque nous avons choisi de l'interpréter comme « écrits » : tous les supports mettant en jeu la représentation de la favorite seront explorés au fil de ce travail.[61]

QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES

C'est la question du rôle projeté – fantasmé ou redouté – de la favorite qui fait l'objet de cette étude. Quelques considérations théoriques et historiques s'imposent pourtant, afin de mieux comprendre les enjeux associés à la représentation de la figure de la favorite. Depuis le Moyen-Âge, le roi fait l'objet de maintes tentatives de théorisation, légale, religieuse et politique – tentatives analysées par Ernst Kantorowicz dans son ouvrage désormais classique, *Le Double Corps du roi, essai sur la théologie politique au Moyen-Âge*.[62] Le monarque, personne privée et publique, mortelle et éternelle, est un être double et pourtant unique, dont le corps devient le seul dépositaire de deux essences distinctes. Malgré les limites de la sacralité du corps royal exposées par Alain Boureau,[63] la complexité du rôle de la favorite ne peut être comprise que dans le contexte de ces deux corps du roi. Les sphères du privé et du public semblent se rencontrer à travers la favorite, d'abord tout simplement parce que la frontière du privé et du public est ténue, voire

[61] Cette démarche n'est pas sans poser problème, comme le remarque notamment Ian Maclean dans *Women Triumphant, Feminism in French Literature (1610-1652)* (Oxford : Clarendon Press, 1975) : comment établir avec certitude les textes qui, alors, font autorité ? Quelle sorte de preuve permet de retracer au mieux les conceptions en vogue ? (p. 1). Comme Ian Maclean, nous tenterons de prouver que l'ensemble des textes publiés entre 1661 et 1715 construisent un sytème cohérent de représentation de la favorite.

[62] Ernst Kantorowicz, *Œuvres* (Paris : Gallimard, 2000).

[63] Alain Boureau, *Le Simple corps du roi, l'impossible sacralité des souverains français* (Paris : Éditions de Paris, 1988).

inexistante, dans le contexte de la monarchie absolue, ensuite parce que l'influence potentielle de la favorite sur la distribution des charges et des biens, jointe au statut des bâtards royaux, symbolise l'imbrication, certes abusive, du roi-homme et du roi-État. Aux yeux du monde, l'existence de la favorite traduit aussi l'humanité du roi : le roi est de chair, puisqu'il aime. Pire : il est ouvertement adultère, et ses faiblesses sont exposées au grand jour. La vie privée du roi devient une arme privilégiée des libellistes : on attaque le roi-homme, pour atteindre le roi-État. Alors, ce n'est plus qu'en théorie que sa vie intime se distingue de sa fonction, et Louis XIV amant n'a d'intérêt qu'à la lumière de Louis XIV chef d'État.

Bien sûr Louis XIV n'est pas le premier roi de France à avoir eu des maîtresses, ni le premier à les avoir exhibées. Ainsi, avant son avènement, parmi la foule de maîtresses anonymes, la postérité a surtout retenu Agnès Sorel, favorite de Charles VII, Anne de Pisseleu, favorite de François I^{er}, Diane de Poitiers, favorite d'Henri II, Gabrielle d'Estrées, favorite d'Henri IV. À Louis XIV cependant, le grand public associe, non pas une favorite, mais cinq : Marie Mancini, Louise de La Vallière, Françoise-Athénaïs de Montespan, Marie-Angélique de Fontanges et Madame de Maintenon. Il faillit épouser la première et garda la seconde et la troisième auprès de lui pendant de longues années – respectivement treize et quatorze ans, en comptant une longue passation de pouvoir pendant laquelle les deux favorites cohabitent. La quatrième fait seule exception, morte au bout de deux ans de faveur seulement ; quant à la dernière, Madame de Maintenon, celle-ci resta aux côtés du Roi-Soleil pendant plus de trente ans. Le nombre des favorites de Louis XIV et la durée de ses amours donnent alors une visibilité nouvelle à la favorite. Cette visibilité se lit notamment dans les lettres patentes par lesquels le Roi-Soleil légitime ses

bâtards. La formulation des lettres patentes de mars 1667,[64] par lesquelles il légitime sa fille naturelle Mademoiselle de Blois, et accorde un duché-pairie à sa favorite Mademoiselle de La Vallière, paraît plutôt explicite :

> Nous avons cru ne pouvoir mieux exprimer dans le public l'estime toute particulière que nous faisons de la personne de notre chère et bien-aimée et très féale Louise de La Vallière qu'en lui confiant les plus hauts titres d'honneur, qu'une affection très singulière, excitée dans notre cœur par une infinité de rares perfections, nous a inspiré depuis quelques années en sa faveur. Et quoique sa modestie se soit souvent opposée au désir que nous avions de l'élever plus tôt dans un rang proportionné à notre estime et à ses bonnes qualités, néanmoins l'affection que nous avons pour elle et la justice ne nous permettent plus de différer les témoignages de notre reconnaissance pour un mérite qui nous est si connu, ni de refuser plus longtemps à la nature les effets de notre tendresse pour Marie-Anne, notre fille naturelle, en la personne de sa mère.
>
> Ainsi est créé le duché-pairie de Vaujours, pour en jouir par la dite Louis-Françoise de La Vallière et avant ou après son décès, par Marie-Anne notre fille, ses hoirs et descendants tant mâles que femelles en légitime mariage. Cependant comme la couronne est la source de toutes les grâces, et qu'elles y doivent naturellement retourner, au cas de décès de Marie-Anne sans héritier, le duché reviendra ainsi que toutes les parties qui le composent à la couronne.[65]

Véritable déclaration d'amour, ou cadeau d'adieu, ce document appartient pourtant au domaine public. Si le statut de femme mariée de Madame de Montespan oblige ensuite le roi à plus de retenue, Louis XIV, d'abord discret, expose ici sa vie privée au grand jour.

Jusque là, Louis XIV ne fait que reproduire, avec plus d'éclat sans doute, l'exemple de ses prédécesseurs, et surtout celui d'Henri IV. Cependant, Louis XIV porte l'audace beaucoup plus loin, en appelant les fils de Madame de Montespan à succéder au trône en cas d'extinction de la branche légitime, dans un édit de 1714. Non content de légitimer ses bâtards, Louis XIV prétend leur ouvrir la voie du trône et puis, en 1715, leur donner le rang de princes de sang. On mesure tout le poids d'une telle décision dès le lendemain de

[64] Lettres vérifiées en Parlement le 14 mai 1667. *Lettres d'érection du duché-pairie de La Vallière* ([s. l.] : [s. n.], [1667]).
[65] Voir Annexe 1.

la mort de Louis XIV. Les princes de sang s'efforcent alors de faire révoquer les édits de 1714 et 1715, contre lesquels ils n'avaient osé protester du vivant du Roi-Soleil. Contrairement à Louis XIV pour qui « la résolution qu'il avait prise n'était pas tant l'effet de son affection pour des Princes si dignes de sa tendresse, que de son amour pour ses peuples, et d'une juste prévoyance de l'avenir »,[66] les princes de sang, eux, jugent le procédé du monarque illégal :

> Il y a donc une Loi, un Contrat primitif et originaire, qui en liant le Roi avec la Nation, ôte au Roi la disposition de la Couronne, pour la laisser à la Nation lors de l'Extinction de la Maison Royale qu'elle avait choisie pour régner sur elle.
>
> Quel droit particulier a donc eu le feu Roi pour disposer de la couronne ? Son amour pour ses enfants naturels ayant séduit son cœur, n'a pas été un juste titre pour leur transmettre un bien dont il n'était pas le propriétaire : les Rois ses prédécesseurs avaient eu des enfants naturels, sans néanmoins avoir jamais tenté de les appeler à la couronne à défaut des Princes de la Maison Royale.[67]

Le temps n'est plus à la flatterie courtisane, et les princes de sang, exprimant leur indignation, n'hésitent pas à déclarer que « le droit de succession à la Couronne donné par le feu Roi aux Princes légitimés, est si contraire aux lois de l'Etat et aux intérêts de la Nation, que l'action pour le faire révoquer, peut être regardée comme une action de droit public, qui est dans la personne de chacun des Français. »[68]

Sous Louis XIV, la favorite suscite ainsi une forme de malaise, politique mais également moral et religieux. La mise en scène du régime louis-quatorzien, pourtant si savamment orchestrée, rend les discordances d'autant plus patentes. Parmi les signes de

[66] *Édit du Roi, qui appelle à la succession de la couronne M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse et leurs descendants mâles, à défaut de tous les Princes du sang royal* (Paris : veuve F. Muguet et H. Muguet, 1714), p. 28 (« Extrait des registres de Parlement »).

[67] *Requête et Mémoire des Princes du Sang contre les Princes légitimés de France, Pour annuler les Edits de Louis XIV faits en leur faveur l'an 1714 et 1715* ([s. l.] : [s. n.], 1717), [s. p.] (« Seconde Proposition : Que le feu Roi n'a pu disposer de la Couronne, ni donner le titre de prince de sang »).

[68] *Requête et Mémoire des Princes du Sang contre les Princes légitimés de France, Pour annuler les Edits de Louis XIV faits en leur faveur l'an 1714 et 1715*, [s. p.] (« Première Proposition : Que les Princes de Sang ont intérêt de demander la Révocation de l'Édit de 1714 et de la Déclaration de 1715 »).

malaises, notons, très tôt, les sermons plus ou moins diplomatiques de Bossuet qui tente, en vain, de remettre le monarque sur le droit chemin : « Ô rois, écoutez Jésus, et apprenez de ce Roi de gloire, que vous ne devez avoir de cœur que pour aimer et faire aimer Dieu ».[69] Aux yeux de Bossuet, la favorite, et en l'occurrence Mademoiselle de La Vallière, est une « idole » qui détourne le roi de la vraie religion, et de l'amour de Dieu.[70] D'autres épisodes signalent ce malaise, comme les excuses publiques de Mademoiselle de La Vallière à la reine en 1674 à la veille de son entrée au couvent, ou les retraites forcées de Madame de Montespan lors du Jubilé de 1676 et des Pâques de 1679. Ainsi, les jaloux et les opposants au régime ne sont pas les seuls à être mal à l'aise face au favoritisme, et le monarque et ses favorites eux-mêmes ne sont pas sans éprouver une certaine mauvaise conscience.

LA FAVORITE À LA MARGE DU DISCOURS CRITIQUE

La profusion d'ouvrages biographiques récents portant sur une ou plusieurs favorites, notamment sous la plume de Benedetta Craveri,[71] de Simone Bertière,[72] de Guy Chaussinand-Nogaret,[73] contraste avec la pauvreté de la critique historique et littéraire sur la question du favoritisme au féminin. Contrairement à Agnès Sorel et Diane de Poitiers

[69] *Œuvres oratoires de Bossuet*, éd. par Joseph Lebarq, éd. revue et augmentée par Charles Urbain et Eugène Levesque, 7 vol. (Paris : Desclée de Brouwer and cie, 1914-1926), IV (1921), p. 286 (Carême du Louvre, pour la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, 25 mars 1662).
[70] *Ibid*., V (1922), p. 71, n. 5 (Carême de Saint Germain, Sermon sur l'enfant prodigue, ou sur l'amour des plaisirs, 31 mars 1666 ; Lachat datait ce sermon de 1662).
[71] Benedetta Craveri, *Reines et favorites, le pouvoir des femmes* (Paris : Gallimard, 2009).
[72] Simone Bertière, *Les Reines de France au temps des Bourbons*, 4 vol. (Paris : Fallois, 1996-2000), I (1996) *Les Femmes du Roi-Soleil*.
[73] Guy Chaussinand-Nogaret, *Les Femmes des rois : D'Agnès Sorel à Marie-Antoinette* (Paris : Tallandier, 2012).

dont les représentations ont fait l'objet d'études à part,[74] la question de la mise en scène des favorites de Louis XIV ne se pose que rarement,[75] et apparaît surtout au détour d'ouvrages consacrés au Roi-Soleil, notamment dans les études fondatrices de Peter Burke,[76] de Nicole Ferrier Caverivière,[77] et plus occasionnellement de Jean-Pierre Néraudau.[78] De façon générale, peut-être rebutés par le succès de la favorite auprès du grand public, les chercheurs lui ont préféré son équivalent masculin, notamment par le biais d'études comme *The World of the favourite,* édité par J. H. Elliott and Laurence Brockliss,[79] ouvrage collectif qui s'attache à décliner les manifestations, notamment artistiques, du favoritisme en Europe aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles ; *Literature and Favoritism in Early Modern England,* de Perry Curtis, qui offre une lecture politique éclairante du favoritisme masculin tel qu'il est représenté dans la littérature anglaise de la fin du XVI^{e} et du début du XVII^{e} siècle ;[80] *Queer (Re)Readings in the French Renaissance : Homosexuality, Gender, Culture* de Gary Ferguson, qui consacre un chapitre à la représentation du mignon, et ouvre la voie à une autre lecture du favoritisme, en

[74] Pierre Champion, *La Dame de beauté. Agnès Sorel* (Paris : Honoré Champion, 1930) ; François Bardon, *Diane de Poitiers et le mythe de Diane* (Paris: Presses universitaires de France, 1963). Sigrid Ruby, dans son étude de l'image de la favorite à la Renaissance, *Mit Macht verbunden. Bilder der Favoritin im Frankreich der Renaissance* (Freiburg : Fördergemeinschaft wissenschaftlicher Publikationen von Frauen, 2010), se concentre sur les deux favorites que sont Diane de Poitiers et Anne de Pisseleu. Voir aussi, Sigrid Ruby, « Diane de Poitiers : veuve et favorite », trad. par Christian Schaumburg, in *Patronnes et mécènes en France à la Renaissance,* éd. par Kathleen Wilson-Chevalier (Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007).

[75] Madame de Maintenon a attiré plus d'attention que les autres favorites de Louis XIV ; voir *Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon : actes des Journées de Niort, 23-25 mai 1996,* éd. par Alain Niderst (Paris : Honoré Champion, 1999).

[76] Peter Burke, *The Fabrication of Louis XIV* (New Haven; London: Yale University Press, 1992).

[77] Nicole Ferrier-Caverivière, *L'image de Louis XIV dans la littérature française, de 1660 à 1715* (Paris : Presses universitaires de France, 1981) et « Le Roman historico-satirique : l'exemple de Louis XIV » in *Le Roman historique (XVII^{e}-XVIII^{e} Siècles),* éd. par Pierre Ronzeaud (Paris ; Seattle : PFSCL, 1983).

[78] Jean-Pierre Néraudau, *L'Olympe du Roi-Soleil : mythologie et idéologie royale au Grand Siècle* (Paris : Belles Lettres, 1986).

[79] John H. Elliott and Laurence W. B. Brockliss, éd., *The World of the Favourite* (New Haven and London: Yale University Press, 1999).

[80] Perry Curtis, *Literature and Favoritism in Early Modern England* (Cambridge: Cambridge University Press, 2006).

interrogeant la représentation de la sexualité dans la littérature de la Renaissance, et en particulier la représentation d'une sexualité jugée « déviante » – « queer ».[81]

Pour le reste, la favorite elle-même reste à la marge des études littéraires. Plusieurs critiques comme Micheline Cuénin,[82] Gérard Letexier,[83] René Démoris,[84] et Juliette Cherbuliez,[85] relèvent, dans *Les Exilés de la cour d'Auguste* de Madame de Villedieu, la ressemblance des personnages, notamment d'Auguste et de sa favorite Varentille, avec les protagonistes de la cour de Louis XIV, sans pour autant faire du favoritisme une question centrale. L'attention portée à la représentation de Diane de Poitiers dans *La Princesse de Clèves*, notamment par Margaret MacRae,[86] Janet Letts,[87] et Michael G. Paulson,[88] ne s'inscrit pas davantage dans le cadre d'une réflexion plus large sur la figure de la favorite. De même Roxane, dans *Bajazet* de Racine, ne fait l'objet que d'études assez circonscrites, chez Barthes,[89] Catherine Spencer,[90] Alain Grosrichard,[91] Jean Dubu,[92] Judd David

[81] Gary Ferguson, *Queer (Re)Readings in the French Renaissance: Homosexuality, Gender, Culture* (Aldershot : Ashgate, 2008).
[82] Micheline Cuénin, *Roman et Société sous Louis XIV : Madame de Villedieu* (Marie Catherine Desjardin, 1640-1683) (Lille ; Paris : 1979).
[83] Gérard Letexier, *Madame de Villedieu (1640-1683) : une chroniqueuse aux origines de « La Princesse de Clèves »* (Paris : Lettres modernes Minard, 2002).
[84] René Démoris, « Madame de Villedieu : Histoire de Femme », in *Actes de Wake Forest,* éd. par Milorad R. Margitic et Byron R. Wells (Paris : PFSCL, 1987), pp. 284-319.
[85] Juliette Cherbulliez, « De la cour d'Auguste à la cour de Louis XIV : réécriture de l'exil ovidien chez Madame de Villedieu », in *Madame de Villedieu romancière : nouvelles perspectives de recherche*, éd. par Edwige Keller-Rhabé (Lyon : Presse universitaire de Lyon, 2004), pp. 219-238.
[86] Margaret MacRae, « Diane de Poitiers and Mme de Clèves: A Study of Women's Roles, the Victim and the Conqueror », *PFSCL* 12.23 (1985), 559-573.
[87] Janet Letts, *Legendary Lives in "La Princesse de Clèves"* (Charlottesville: Rookwood Press, 1998).
[88] Michael G. Paulson, *Facets of a Princess: Multiple Readings of Madame de La Fayette's "La Princesse De Clèves"* (New York: P. Lang, 1998) ; *A Critical Analysis of "La Princesse De Clèves" as a royal exemplary Novel : Kings, Queens and Splendor* (Lewiston; New York: Edwin Mellen, 1991), et « Gender, politics and Power in Madame de La Fayette's La Princesse de Clèves », PFSCL, 15.28 (1988), 57-66.
[89] Roland Barthes, *Sur Racine* (Paris : Editions du Seuil, 1979).
[90] Catherine Spencer, *La Tragédie du prince : Étude sur le personnage médiateur dans les tragédies de Racine* (Paris ; Seattle ; Tuebingen : PFSCL, 1987).
[91] Alain Grosrichard, *La Structure du Sérail* (Paris : Éditions du Seuil, 1979).
[92] Jean Dubu, « Bajazet : « serrail » et transgression », in *Racine : la Romaine, la Turque et la Juive*, éd. par Pierre Ronzeaud (Aix en Provence : Université de Provence, 1986), pp. 99-113.

Hubert,[93] ou Pierre Brisson.[94] Quant au recueil de l'*Histoire des favorites*, malgré une édition critique publiée par Els Höhner en 2005, il n'a pas été envisagé dans le contexte du phénomène que nous nous proposons de décrire ici.

Cette étude considère, tour à tour, la représentation de favorites contemporaines, c'est-à-dire celles de Louis XIV lui-même, et la représentation des favorites du passé, françaises ou étrangères. Le terme de favorite, malgré les oscillations du lexique, a été compris ici dans le sens de *favorite royale* : favorite de roi et de reine donc.[95] Ont été exclues les favorites de princes et de petits seigneurs. Ce choix a été dicté, d'abord, par la nécessité, car il eût été impossible d'étudier une telle quantité de textes. Cette décision est aussi motivée par la nature même de cette étude, qui se concentre sur la question du pouvoir, politique et social : dans un contexte de pouvoir moindre, cette recherche aurait perdu de son intérêt.

Le premier chapitre se construit comme une enquête lexicale et théorique, dont le but est de reconstituer la construction de la favorite en relation avec celles du mignon et du favori, mais aussi en rapport avec les figures de la reine et de la régente. Il s'agit de poser quelques repères préliminaires et de camper la favorite dans le paysage mental et lexical des Français de l'époque, à partir de trois genres de textes : dictionnaires, manuels de cour et traités politiques. Dans le premier cas, nous nous appuyons principalement sur le *Dictionnaire universel* (1690) de Furetière, le *Dictionnaire français* (1680) de Richelet, le

[93] Judd David Hubert, *Essai d'exégèse racinienne : les secrets témoins* (Paris : Alfred-Gérard Nizet, 1956).
[94] Pierre Brisson, *Les deux visages de Racine* (Paris : Gallimard, 1949).
[95] Les favorites de papes, qui figurent à deux reprises dans l'*Histoire des favorites* d'Anne de La Roche-Guilhen, ont été inclues, en tant que favorites de chefs d'État puissants.

Dictionnaire de l'Académie française (1694) et *A dictionary of the French and English tongues* (1611) de Cotgrave. Pour ce qui est des traités et des manuels, nous nous permettons parfois de remonter au delà du règne de Louis XIV, et nous nous reposons surtout sur le *Traité de la cour ou Instruction des courtisans* (1616) d'Eustache du Refuge, *L'Honnête homme ou l'Art de plaire à la cour* de Nicolas Faret (1630), *La Fortune des gens de qualité et des gentilshommes particuliers* (1631) de Jacques de Callières, *Aristippe, ou de la cour* (1631) et *Le Prince* (1658) de Guez de Balzac, *De l'Art de Régner* (1665) de Le *Moyne*, et enfin « Observations politiques sur la fortune, Fragment », inclus dans *Nouvelles œuvres posthumes de M. D. S. R.* [M. de Saint-Réal] (1699).

Dans le second chapitre, nous nous tournons vers la fiction des années 1660 et 1670 et vers les favorites du passé qui y sont représentées. Quatre textes principaux composent notre corpus, volontairement resserré : le *Journal Amoureux* (1669-1670), en partie rédigé par Madame de Villedieu, *Les Exilés de la cour d'Auguste* (1672-1673) du même auteur, *Bajazet* (1672) de Jean Racine et *La Princesse de Clèves* (1678) de Madame de Lafayette. Le succès que connurent ces œuvres, la valeur emblématique de leurs intrigues, ainsi que la variété des mises en scène impliquées, ont motivé notre sélection. L'objet de ce chapitre est de traquer les signes et les conditions de la cristallisation, ainsi que de dégager les motifs qui se mettent en place et les leçons possibles de ces représentations. Deux figures vedettes font l'objet d'une attention particulière : Diane et Roxane, favorite occidentale et favorite orientale, dont il s'agit de déchiffrer la portée littéraire et politique.

Le troisième chapitre s'attache aux mises en scène de la favorite de Louis XIV à partir des années 1680 jusqu'à la mort du roi. Nous tentons d'y explorer l'art officiel, l'art privé et l'art contestataire dans une perspective cette fois délibérément large : poèmes,

ballets, correspondances, mémoires, pamphlets et satires sont tour à tour évoqués. Dans ce chapitre, nous nous penchons sur le mythe de Louis XIV et sur la place qu'il réserve à l'amour, pour tenter ensuite de situer la favorite au sein de ce mythe. Nous sommes ainsi amenés à examiner les notions de mythe et de contre-mythe, en nous armant de définitions traditionnelles qui ont été développées, dans le même contexte, par Jean-Pierre Néraudau, Peter Burke et Nicole Ferrier Caverivière, mais aussi en nous appuyant sur le travail de Ruth Amossy dans *Les Idées reçues : sémiologie du stéréotype*.[96] Notre objet est de nous interroger, dans le cadre de ce mythe, sur les métamorphoses des favorites durant cette période, en tenant compte des événements historiques qui contribuent à les façonner. Nous nous appuyons notamment sur *La France Galante* (1680-1688) ; *Scarron apparu à Madame de Maintenon* (1695) ; *L'Esprit familier de Trianon, ou l'apparition de Mademoiselle de Fontanges* (1695) ; *Nouvelles Amours de Louis le Grand : Comédie* (1696) ; mais aussi sur *Mémoires inédits* (publiés pour la première fois en 1838) de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne ; *Mémoires* (1727) de François-Timoléon, abbé de Choisy ; *Mémoires et réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV* (1716) du Marquis de la Fare ; *Relation de la cour de France en 1690* (publié pour la première fois en France, incomplet, en 1785) d'Ezéchiel Spanhein ; *Mémoires sur la cour de Louis XIV* (publié en France pour la première fois en 1908) de Jean-Baptiste Primi Félicien Visconti Fassola de Rasa, comte de Mayol, dit Primi Visconti.

Dans le quatrième chapitre, nous nous arrêtons enfin sur une seule œuvre, dont la publication, indice d'un phénomène en cours, a été le déclencheur de cette enquête : l'*Histoire des favorites* d'Anne de La Roche-Guilhen (1697). À la fois symptôme et produit du processus, cette œuvre occupe une place particulière dans la gestation de la

[96] Ruth Amossy, *Les Idées reçues : sémiologie du stéréotype* (Paris : Nathan, 1991).

favorite. Il s'agit ici de définir le rôle du recueil dans le processus de cristallisation et de mettre en lumière les traits caractéristiques et les schémas structurels fixés par la répétition, principe de composition du recueil. Dans ce chapitre, nous nous efforçons également de rendre compte des tensions de l'ouvrage, et des ambiguïtés qui s'opposent à une cristallisation définitive.

Le cinquième chapitre ébauche les grandes lignes de l'évolution de la favorite sous Louis XV et Louis XVI, évolution qui, elle aussi, contribue à la survie de la favorite au XXI^{e} siècle. Dans ce chapitre, la perspective s'élargit ainsi une dernière fois. Nous considérons des romans et des contes tels que les *Lettres Persanes* (1721) de Montesquieu, *Les Amours de Zéokinizul*, *roi des Kofirans, ouvrage traduit de l'arabe du voyageur Krinelbol* (1746) de Crébillon fils, *Les bijoux indiscrets* (1748) de Diderot ; des mémoires écrits sinon publiés pendant la période, à l'instar du *Journal inédit* (1906-1921) du duc de Croÿ ; des recueils comme *Les Vies des Femmes illustres de France* (1762-1768) d'Aublet de Maubuy et comme *La Galerie Des Dames Françaises* (1790) ; des satires pornographiques à l'image de *La Journée Amoureuse, ou les derniers plaisirs de M… Ant.,* (1792) et de *Portefeuille d'un talon rouge, contenant des anecdotes galantes et secrètes de la Cour de France* (178*). Il s'agit d'interroger les héritages du règne du Roi Soleil, mais aussi la façon dont ces héritages sont réinvestis et transformés, assurant ainsi la survie de la favorite dans l'imagination collective.

CHAPITRE I
GENÈSE D'UN MOT ET D'UNE CATÉGORIE DE PENSÉE

Avant d'aborder les textes qui ont contribué à fixer les traits de la favorite, explorons un instant l'univers mental sur lequel ils reposent. Par *univers mental*, entendons les systèmes de sens et de valeurs qui gravitent autour de la favorite. Pour le moment, il ne s'agit pas de démontrer que *La Princesse de Clèves,* ou *L'Histoire des Favorites,* traduisent et déforment les mentalités ambiantes, ni même d'expliquer la façon dont ces ouvrages façonnent à leur tour l'imaginaire du temps, mais bien plutôt de mettre en place quelques repères, et pour ainsi dire, de camper un décor.

Pour ce faire, dictionnaires et traités politiques semblent offrir un terrain d'exploration privilégié. Les dictionnaires permettent, sinon de juger précisément des acceptions d'un mot, du moins d'évaluer la fréquence de certains usages. Loin de fournir des indications impartiales, ils portent aussi leur lot de présupposés, et offrent ainsi, comme malgré eux, de précieuses informations. Enfin, pour celui qui recherche un renseignement explicite (à défaut d'être impartial) sur le rôle politique de la favorite, les traités et manuels de cour semblent constituer une étape incontournable. Alors même que ces sources ne livreraient pas les indices escomptés, leurs silences n'en seraient pas moins instructifs.

I. LES AMBIGUÏTÉS DU LEXIQUE

LA FAVORITE DANS LES DICTIONNAIRES

Si le *Petit Robert* définit aujourd'hui le substantif *favorite* sans ambages comme « maîtresse préférée du roi », il convient de s'interroger sur l'acception du terme à la fin du XVII[e] siècle : par *favorite,* les contemporains d'Anne de La Roche-Guilhen entendent-ils la même chose que nous ? On pourrait le croire, à lire *Le Grand Larousse de la langue française* : « Favorite, n. f. (sens 1, 1690, Furetière ; sens 2, v. 1700, Quicherat) 1. Maîtresse d'un roi : Bien des arbres du parc étaient contemporains de la favorite (Daudet) 2. Ajustement de la coiffure des femmes [...] ».[97] Le sens premier du mot, « maîtresse du roi », aurait donc été enregistré dès 1690, par Furetière. Dans le *Dictionnaire historique de la langue française* nous lisons, à l'entrée *favori, favorite*, un commentaire qui va dans le même sens : « L'adjectif conserve la valeur de l'italien, d'où le sens du nom féminin « maîtresse préférée d'un roi, etc. » (1690) ».[98] Deux dictionnaires concurrents semblent donc s'accorder sur ce point : dès la fin du XVII[e] siècle,[99] le substantif *favorite* a le sens qu'il a généralement aujourd'hui ; il signifie « maîtresse d'un roi » – voire, nous dit le Robert, « maîtresse *préférée* d'un roi ».

Mais lorsque nous nous tournons vers le *Furetière* où, selon les dictionnaires actuels, serait apparue l'acception « maîtresse du roi », nous nous heurtons à une première

[97] *Le Grand Larousse de la langue française,* sous la direction de Louis Guilbert, René Lagane, Georges Niobeyn, 7 vol. (Paris : Larousse, 1971-1978), III (1978), 1899.
[98] *Dictionnaire historique de la langue française,* sous la direction d'Alain Rey, 3 vol. (Paris : Le Robert, 2006), II, 1406.
[99] Si le *Dictionnaire historique de la langue française* ne nomme pas explicitement le dictionnaire de Furetière, c'est probablement à lui qu'il fait référence, puisque la première édition du *Dictionnaire français* de Richelet est antérieure à 1690, et la seconde postérieure. Quant à la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, elle date de 1694.

déconvenue. Furetière ne parle de maîtresse royale ni dans l'édition de 1690, ni dans celle de 1701, ni même dans celle de 1727. L'édition de 1690 dit en effet :

> FAVORI, ITE. Adj. Qui a les bonnes grâces d'un Prince, d'une personne puissante, d'une maîtresse, et généralement d'un supérieur à qui plusieurs s'efforcent de plaire, et qui ne plaisent pas également. Les Grands Seigneurs ont toujours de la jalousie contre les *favoris.* La Reine est allée à la maison des *favorites*. L'hyperbole et l'antithèse ont été les figures *favorites* de Balzac. Cette dame a toujours quelque *favori*. On appelle aussi un Poète un favori d'Apollon, ou *favori des Muses.* On dit aussi, c'est son livre *favori*, celui dont la lecture lui plaît le plus ; et généralement de toutes les choses pour lesquelles on a de la prédilection.[100]

Raccourci un peu rapide opéré par nos dictionnaires actuels, ou simple erreur copiée et reproduite indéfiniment ?

Les définitions de Furetière, et en particulier les changements opérés d'une édition à l'autre, n'en sont pas moins édifiants. Ils traduisent un intérêt accru pour ces deux mots, pour leur statut grammatical et pour leur signification ; ils signalent une préoccupation, sinon une inquiétude. Le tandem « favori - favorite » est l'objet de remaniements constants : d'abord donné comme adjectif et subrepticement utilisé comme substantif (1690), puis donné comme adjectif et substantif dans la même entrée (1701), il est enfin défini successivement comme adjectif et substantif dans deux entrées différentes (1727). Le tissu d'exemples, quant à lui, constitue un véritable *work in progress*. Le nombre d'exemples qui illustrent l'usage substantivé du mot ne cesse de croître, passant de quatre à huit, puis de huit à dix. Ces exemples, évoquant tour à tour la jalousie que s'attire le favori, la solitude ou la précarité de sa condition, tirés d'auteurs contemporains pour la plupart, prouvent que le favori est alors, plus que jamais, un personnage d'actualité.

[100] Antoine Furetière, *Dictionnaire universel,* 3 vol. (La Haye et Rotterdam : Arnout et Reinier Leers, 1690), II [s. p.].

La prolixité de Furetière sur le favori offre cependant un contraste déconcertant avec le silence qui entoure la favorite. Alors que Cotgrave traduisait dès 1611 le mot *favorite* en termes assez explicites, « A Prince's Mistress ; a Sweet-heart, or she-favourite »,[101] aucun dictionnaire français de l'époque n'offre d'explication aussi univoque. A propos du favori, Furetière cite Fénelon, La Bruyère, Esprit ou Saint Réal ; mais sur les maîtresses des rois – pas un mot, ou plutôt, pas un exemple. Le seul exemple présent dans la première édition, « La Reine est allée à la maison des favorites », disparaît dans les éditions suivantes pour laisser place à une multitude de mises en scène du favori : favori envié, favori disgracié, sage favori, favori isolé – et au mieux, favori d'une dame.[102] En dépit d'une multitude d'adjectifs accordés au féminin,[103] la favorite manque d'illustrations dans le *Dictionnaire Universel.*

La favorite, il est vrai, apparaît néanmoins sous d'autres formes. À défaut de fournir une définition satisfaisante de la favorite, plusieurs dictionnaires de la fin du XVII^{e} siècle consacrent ainsi des entrées entières aux favorites connues de l'histoire – sans parler pour autant des favorites de Louis XIV. Un dictionnaire tel que celui de Richelet, pourtant consacré aux acceptions de la langue et non à l'histoire générale, évoque Agnès Sorel dès sa première édition, au préjudice de toutes les autres Agnès du passé : « Agnès ; s. f. Nom de femme. [La belle Agnès était la maîtresse de Charles VII] ».[104] Les dictionnaires historiques, comme ceux de Bayle ou de Moréri,[105] offrent des exemples d'autant plus probants de cette présence de la favorite. Dans la première édition de son dictionnaire,

[101] Randle Cotgrave, *A dictionary of the French and English tongues* (Londres: Adam Islip, 1611).
[102] Christine de Suède, dans l'édition de 1727.
[103] Surtout à partir de l'édition de 1701.
[104] Pierre Richelet, *Dictionnaire français* (Genève : Jean-Herman Widerhold, 1680), p. 8.
[105] Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, 2 vol., 4 parties (Rotterdam : Reinier Leers, 1697) ; Louis Moréri, *Le grand dictionnaire historique, ou le Mélange curieux de l'histoire sainte et profane* (Lyon : Jean Girin et Barthélémy Rivière, 1674).

Moréri consacre, dans l'entrée « Agnès », plusieurs lignes à Agnès Sorel, « cette fameuse Agnès, maîtresse de Charles VII, qu'on nommait ordinairement la belle Agnès » (p. 51) ; dans l'entrée « Diane », il réserve plusieurs lignes à Diane de Poitiers, « renommée » sous le règne de Henri II (p. 410) ; Livie et Frédégonde, par ailleurs, y ont déjà leurs propres entrées (pp. 531-532 et p. 804). Bayle, quant à lui, attribue deux longs articles à Madame d'Étampes et à sa rivale Diane de Poitiers, dès la première édition de son *Dictionnaire historique* en 1697.[106]

Ainsi les dictionnaires, s'ils échouent à conceptualiser la favorite, véhiculent pourtant des récits qui la concernent directement. Notons cependant que ces récits ne s'étoffent qu'au fur et à mesure des rééditions, et ne contrebalancent donc que partiellement le manque d'exemples illustrant la favorite. Le nombre d'articles consacrés aux favorites du passé ne cesse de croître et les articles eux-mêmes s'allongent, signalant encore une fois un phénomène en cours, mais toujours en devenir. D'autre part, le mot même de favorite n'est que rarement utilisé dans les entrées consacrées aux maîtresses royales, même si Pierre Bayle, par exemple, utilise bien l'expression « favorite de roi » dans son article sur Diane de Poitiers (p. 866).

FAVEUR, FAVORI ET FAVORITE : LA FAMILLE RAPPROCHÉE

Le sens du mot *favorite*, à la fin du XVII^{e} siècle, ne va donc pas de soi. D'ailleurs Anne de La Roche-Guilhen elle-même, dans *L'Histoire des favorites* (édition de 1703), éprouve le besoin de justifier la corrélation de son titre et de ses histoires. Se défendant contre ceux qui prétendent que « favorite ne veut dire autre chose que maîtresse », elle

[106] I, 1095-1101 (« Etampes ») ; II, 860-867 (« Poitiers »).

tente d'imposer sa propre définition selon laquelle la favorite est tout simplement une femme aimée.[107]

Prenons dès lors un peu de recul, et tentons de dresser une manière d'arbre généalogique du substantif *favorite.*[108] Le mot est issu de l'italien *favorita,* lui-même formé sur le participe passé du verbe *favorire* (favoriser). *Essere favorita,* c'est littéralement, *être favorisée*, c'est-à-dire – c'est une lapalissade – être l'objet de la *faveur* de quelqu'un. Le substantif *favorite* appartient à un vaste réseau de significations qui repose sur ce maître mot : *faveur*.[109] Dans l'espace, relativement plus restreint, des mots qui se construisent sur le radical du latin *faveo*, *faveur* oriente largement la signification de ses dérivés principaux, *favori* et *favorite*. *Faveur, favori* et *favorite* forment alors une trilogie dont les sens se déclinent en parallèle. Il convient donc d'examiner la toile de significations qu'ils tissent ensemble, en nous appuyant si nécessaire sur les textes.

Dans son acception première, *faveur* désigne une disposition, un jugement – quelquefois même un sentiment. Le mot se prend alors en bonne part : ainsi accueillir une proposition avec *faveur*, c'est l'approuver ; avoir la *faveur* de quelqu'un c'est en être aimé. Celui qui *accorde sa faveur* exprime une dilection, c'est à dire une forme d'amour ; la faveur suppose même une *pré*dilection*,* soit un amour qui s'opère au détriment de tout autre objet et qui traduit donc une préférence ; elle s'accompagne enfin d'une *élection* c'est-à-dire d'un libre choix dicté par le penchant. On trouve ainsi *faveur* chez Montaigne au sens

[107] Préface de l'*Histoire des favorites* (Amsterdam : Marret, 1703) [s. p.] ; le sens du mot « maîtresse » ne va pas de soi non plus ; mais s'il n'a pas nécessairement le sens actuel, il semble ici s'accompagner des implications charnelles qu'il a aujourd'hui.
[108] Voir Figure 1.
[109] Voir Figure 2.

d'attachement particulier et de préférence ;[110] au siècle suivant il est employé chez Descartes pour qualifier une forme d'estime.[111] Cette estime telle que la définit Descartes tient de l'amour de bienveillance, et non de l'amour de concupiscence : il consiste à vouloir du bien à celui que l'on aime, et non à le désirer.[112]

De cette acception dérive tout naturellement *favori* au sens général de *bien-aimé*. Dire d'un enfant qu'il est *le favori de sa mère* revient à dire qu'il en est chéri ; il est même son préféré, celui qu'elle aime *le plus*. De cette acception dérive aussi l'emploi de *favori* et *favorite* au sens d'ami et d'amie, qui porte Jean Nicot à traduire, en 1614, *mon favorit,*[113] par *amicus* et *ma favorite*, par *amica.* On trouve en effet très souvent l'expression *favorite de la reine* pour désigner la confidente, l'amie proche de la souveraine. La princesse de Clèves devient la favorite de la reine dauphine ; c'est-à-dire qu'elle plaît à Marie Stuart qui lui donne alors une place de choix dans son entourage.[114]

Le mot *faveur* s'emploie aussi pour parler des marques de cette préférence, et en particulier des avantages plus ou moins matériels qui en découlent. *Combler quelqu'un de faveurs* signifie « le combler de bienfaits » – bijoux, terres, titres, bénéfices. La faveur désigne un présent accordé par simple bienveillance. *Faveur* se distingue de « récompense » puisque la faveur ne vient pas couronner un service rendu. Elle est concédée sur un mode purement arbitraire et gratuit. *Faveur* a aussi un sens plus général qui relève néanmoins de la même acception : il signifie « secours », « soutien » ou

[110] Michel de Montaigne, *Les Essais,* éd. par Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin (Paris : Gallimard, 2007), p. 335 (Livre I, Chapitre 55).
[111] René Descartes, *Les Passions de l'âme*, in *Œuvres*, éd. par Charles Adam et Paul Tannery (Paris : Vrin, 1996), p. 473 (Troisième Partie, Art. 192).
[112] *Ibid.,* p. 388 (Deuxième Partie, Art. 81).
[113] C'est ainsi que s'épelle d'abord favori, puisqu'il est issu de l'italien *favorito*.
[114] *La Princesse de Clèves*, éd. par Jean Mesnard (Paris : Garnier Flammarion, 2009), p. 86 (Première Partie).

« protection ». Dans *Le Quart Livre,* Rabelais utilise ainsi le mot au sens de *tutelle* – « sous la faveur d'un homme de bien »[115] ; Montaigne, lui, l'emploie quelquefois au sens d'*appui* – « la faveur du peuple et de César ».[116]

Qu'elle désigne une simple bienveillance parfois teintée de condescendance, un soutien ou un avantage offerts sans contrepartie, la faveur suppose une relation d'inégalité entre celui qui la dispense et celui qui la reçoit. Tout le monde n'est pas en mesure de distribuer des faveurs : *accorder des faveurs* suppose un certain statut social, et un certain pouvoir. Inversement, *demander une faveur,* même à un égal, c'est se mettre en situation d'infériorité ; une fois la requête agréée, le demandeur devient l'obligé de celui qui l'a concédée. Si la faveur définit une relation inégalitaire, c'est aussi qu'elle traduit un choix à sens unique. Dans une relation de faveur, c'est en effet au supérieur seul qu'appartient le privilège de la préférence.

Justement parce qu'il suppose une inégalité, le mot s'accompagne d'un sens religieux qu'il conservera tout au long des XVI^{e} et XVII^{e} siècles. *Faveur* a d'abord un sens assez païen : elle est prodiguée par les dieux, les muses, la fortune ou la nature. Le terme se charge ensuite d'une valeur chrétienne et c'est alors Dieu qui prodigue la faveur. On trouve ainsi chez Montaigne la locution « faveur divine » pour désigner la *miséricorde* de Dieu,[117] ou, bien plus tard chez Corneille, pour évoquer la bonté de Dieu.[118] Dans *Considérations sur les dimanches et les fêtes des mystères,* le martyre requiert « une grâce spéciale et

[115] François Rabelais, *Quart Livre*, éd. par Françoise Joukovsky (Paris : Flammarion, 1993), p. 100.
[116] *Les Essais*, p. 293 (Livre I, Chapitre 44).
[117] *Les Essais*, p. 227 (Livre I, chapitre 33) ; p. 242 (livre I, chapitre 38).
[118] Pierre Corneille, *L'Imitation de Jésus Christ* (1659), in *Œuvres Complètes,* éd. par Georges Couton, 3 vol. (Paris : Gallimard, 1980-1987), II (1984), 1088 (Livre III, chapitre LII).

nouvelle qui est un don et une faveur de Dieu extraordinaire ».[119] De fait, ces trois notions – la faveur, la grâce et le don – sont intimement liées.[120] Ici la faveur est une bénédiction qui suppose un traitement d'exception, portée à son comble dans le cas du martyre ; celui qui en fait l'objet est donc celui qui *a la grâce,* et qui de ce fait, est promis à une vie éternelle.

Ainsi le mot *favorite,* loin d'avoir toujours une connotation sexuelle, s'accompagne très souvent d'un sens sacré. Par exemple, Marie Madeleine est appelée, dans *La Vie de sainte Marie Madeleine de Pazzi* (1670), « la bien Aimée et la favorite du Ciel »[121] et il est dit de Marie, dans les *Sermons prêchés devant son altesse royale Madame la duchesse d'York* (1689) : « il est certain qu'elle est dans le Paradis, ce qu'elle a été sur la terre, la choisie, la bien-aimée ; il est certain qu'entre les bienheureux même, elle est la favorite et la bienheureuse ».[122] Dans ce cas la favorite est celle qui a été distinguée par Dieu ; elle est *l'élue* qui a été choisie pour accomplir sa volonté.

L'autre sens du mot *faveur* relève du domaine juridique, et c'est alors le juge ou plutôt, à travers ce dernier, la loi, qui accorde la faveur. La faveur désigne tantôt un assouplissement transparent de la loi, tantôt une véritable entorse au règlement. De cette

[119] Antoine Singlin, *Considérations sur les dimanches et les fêtes des mystères et sur les fêtes de la Vierge et des Saints*, 2nde éd., 2 vol. (Paris : Veuve Charles Savreux, 1671), II, « Considérations sur les fêtes de la Vierge et des Saints », p. 53.

[120] Dans le *Dictionnaire Universel* de Furetière, *grâce* permet de définir *faveur,* et réciproquement, dès 1690, II, [s. p.]. Dans l'édition de 1727, éditée par Basnage et Brutel de la Rivière, *don* « signifie, grâce ; faveur », I, [s. p.]. Ces trois termes ne sont pas pour autant synonymes. Sur la notion de *grâce*, voir notamment Blaise Pascal, *Écrits sur la grâce* [rédigé entre 1656 et 1658], in *Œuvres Complètes,* éd. par Michel Le Guern, 2 vol. (Paris : Gallimard, 1998-2000), II (2000), pp. 209-316. Sur le rapport de la grâce divine au je-ne-sais-quoi, voir Richard Scholar, *Le Je-ne-sais-quoi : Enquête sur une énigme*, pp. 43-48. Sur la notion de don, voir Marcel Mauss, *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* (Paris : Quadrige/PUF, 2007).

[121] Vincent Puccini, *La Vie de sainte Marie Magdalene de Pazzi,* trad. par Louis Brochand (Paris : Sébastien Cramoisy, 1670), p. 132.

[122] Claude La Colombière, *Sermons prêchés devant son altesse royale Madame la duchesse d'York,* 3ème éd., 4 vol. (Lyon : Anisson, Posuel, Rigaud, 1689), II, 273.

dernière acception dérive *faveur* au sens d'avantage injustifié et abusif : un *juge de faveur* est ainsi un juge qui a été acheté, et ce que l'on obtient *par faveur* n'a pas la même valeur que ce qui a été accordé *par justice.*

La portée du mot est aussi politique – ainsi, *favoriser quelqu'un* signifie lui apporter son soutien politique, et *être de la faveur de quelqu'un*, appartenir au même parti. Mais si la faveur se charge de connotations politiques, c'est surtout parce que le second dispensateur de *faveurs,* après Dieu, n'est autre que le prince. Les faveurs qu'il prodigue alors ne sont pas seulement d'ordre économique, et elles prennent la forme de charges et de fonctions qui affectent directement l'État. C'est en ce sens que le favori devient une figure politique, susceptible de jouer un rôle de ministre ou de conseiller. Parce que le pouvoir des femmes ne saurait être qu'officieux, le féminin *favorite* est rarement employé dans ce sens de *conseillère*. Cette acception, bien qu'inhabituelle, est néanmoins attestée : dans *Faramond ou l'histoire de France,* le roi Théodose choisit sa sœur Pulchérie pour *favorite.*[123] Le mot n'a alors aucune connotation incestueuse ; Pulchérie, choisie pour sa vertu et son jugement, est l'auxiliaire du monarque.

Enfin, *faveur* a une valeur amoureuse ; il désigne les preuves d'amour qu'une femme accorde à son amant, et puis les signes visibles – comme les rubans – de cette prédilection. *Le favori d'une dame* est son galant agréé, voire son amant. Dans ce contexte, *favorite* a aussi le sens de femme aimée d'un homme, quel que soit son statut social,[124] mais il a surtout le sens de femme aimée d'un roi, voire de maîtresse royale. Dans *Artamène ou le Grand Cyrus* (1649-1653) de Mademoiselle de Scudéry, Elise espère

[123] Gaultier de Coste Calprenède, *Faramond ou l'histoire de France* [1661-1670], rééd., 12 vol. (Paris ; Amsterdam : Antoine de Sommaville et alii, 1664-1670), III (Paris : Antoine Sommaville, 1664), 297.
[124] Giulio Capocoda, *Les amours de Charles de Gonzague, duc de Mantoue et de Marguerite, comtesse de Rovere*, trad. [s. n.], ([s. l.] : [s. n.], 1666), p. 39.

devenir « favorite du Roi, sans être sa maîtresse »,[125] ce qui prouve bien que La Roche-Guilhen n'est pas seule lorsqu'elle affirme que la favorite est d'abord une femme aimée.[126] Cependant, si Mademoiselle de Scudéry éprouve le besoin de préciser la nature du lien qui unirait alors Elise et le roi – « sans être sa maîtresse » – c'est que le terme est éminemment ambigu. Il laisse beaucoup entendre, sans affirmer rien de précis ; justement parce qu'il est encore relativement neutre, il ouvre la voie à tout un champ de possibles. Ainsi *L'Histoire du temps ou Relation de ce qui s'est passé de mémorable* (1691), Dona Olimpia est qualifiée de « favorite du pape, pour ne dire rien de pis ».[127] Voilà qui est assez symptomatique – Dona Olimpia est bien évidemment la maîtresse du pape, pour ne pas dire sa putain ; mais le mot *favorite* n'en reste pas moins équivoque, précisément parce que l'on pourrait dire bien « pis », c'est-à-dire que l'on pourrait être plus explicite. Dans le *Chevreana*, publié la même année que *L'Histoire des favorites,* Galatée est « la maîtresse et la favorite du Tyran », et leur relation n'a rien de platonique – mais là encore, l'auteur se sent obligé de préciser ce qu'il entend par *favorite* en le renforçant par un terme un peu plus clair – *maîtresse*.[128]

Mais au fond, qu'il y ait consommation ou non, peu importe. Le fait est que, malgré la coexistence de plusieurs acceptions, le mot tend vers un sens de plus en plus précis qui est d'ordre curial. Le substantif *favorite* se spécialise pour parler de *favorites de rois et de favorites de reines.* Dans le premier cas, favorite désigne, non pas l'amie du roi, mais son

[125] Madeleine de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus* (Paris : Augustin Courbé, 1656), p. 163 (Septième Partie, Livre Premier).
[126] Le mot a aussi de connotations orientalisantes sur lesquelles nous reviendrons plus tard.
[127] James Welwood, *L'Histoire du temps, ou Relation de ce qui s'est passé de mémorable en Europe, et principalement en Angleterre, depuis les règnes de Charles II et de Jaques II*, 5 vol. (Amsterdam : Abraham Wolfgang, 1691-1693), I (1691), 288.
[128] Ce mot, maîtresse, est d'ailleurs à peine plus clair puisque, on le sait, il a au XVII^{e} siècle tantôt le sens de fiancée, tantôt celui de femme aimée platoniquement, tantôt celui de partenaire sexuelle ; quand il n'est pas un simple féminin de maître au sens de « patron ».

aimée, dans un sens platonique ou non.[129] Dans le second cas au contraire, *favorite* signifie « confidente de la reine »,[130] et presque jamais « amante ». Le propre de la favorite est alors de se trouver à la charnière de deux acceptions, politique et amicale voire amoureuse. Cependant, si le mot se spécialise, il n'en reste pas moins problématique. Son acception prédominante fait surface – mais la cristallisation définitive n'a pas encore eu lieu.

L'HÉRITAGE DU MIGNON

Par son rapport à l'amour et à la politique, un autre mot touche de près à la favorite : *mignon.* L'étymologie est incertaine, mais qu'il vienne de l'irlandais *min* (petit, délicat), du bas-breton *mignonn* (ami), du germanique *Minne* (amour) ou encore de l'espagnol *mi niño* (mon enfant), ce dernier emporte toujours une idée de prédilection – il est, comme le dit Mesnage, le *dilectus* des romains. C'est en effet qu'à beaucoup d'égards – sens général de prédilection, situation initiale d'inégalité, et application curiale – *mignon* est synonyme de *favori.*[131] Il signifie, en bonne part, « le préféré *»,* et plus particulièrement « l'ami fidèle du roi »;[132] mais il signifie aussi, en moins bonne part, compagnon de plaisir, et très tôt, maquereau ;[133] il signifie également séducteur invétéré et amant d'une femme,[134]

[129] Jean de La Bruyère admet bien la possibilité d'une sorte d'amitié entre un homme et une femme (« Du Cœur », 2 (I), *Les Caractères,* in *Œuvres complètes,* éd. par Julien Benda (Paris : Gallimard, 1951), p. 152) mais le lien qui les unit alors est exceptionnel, et il ne rentre pas tout à fait dans le cadre de l'amitié au sens strict.

[130] Ce deuxième sens est cependant moins crucial, d'abord parce que l'amitié entre femmes laisse souvent sceptique (voir La Bruyère, « Des femmes », 55, (IV), *Les Caractères,* in *Œuvres complètes,* éd. par Julien Benda, p. 143). Enfin et surtout, les reines de France n'ayant pas directement accès au pouvoir, leurs favorites sont presque fatalement condamnées à jouer un rôle de second plan.

[131] On trouve fréquemment les doublets *mignon et favori du roi*, ou *mignonne et favorite de la reine*, et les deux mots sont alors interchangeables. Pour Furetière (1690) mignon « signifie aussi, Favori, soit en matière d'amitié, soit en matière d'amour » (*Dictionnaire Universel,* II, [s. p.]).

[132] Dans les Sonnets 63 et 105 des *Regrets* (1558) de Joachim du Bellay, les expressions mignon de son maître et mignon du roi signifient encore *serviteur fidèle et sincère*, et *ami proche* : *Œuvres poétiques,* éd. par Daniel Aris et Françoise Joukovsky, d'après l'édition parisienne de Frédéric Morel, 1558, 2 vol. (Paris : Classiques Garnier, 1993), II, 70 et 91.

[133] Il a ce sens dès le XII^{e} siècle dans *Le Roman de Tristan* de Béroul (voir *Tristan et Iseut : poèmes français, la saga norroise* éd. par Daniel Lacroix et Philippe Walter (Paris : Librairie générale française, 1989), pp. 188-189).

parfois plus âgée,[135] et puis, à l'image de Ganymède, amant d'un homme.[136] L'expression *mignon de couchette* fait de plus en plus souvent office d'insulte et signifie godelureau, efféminé ou bon à rien.[137]

Ainsi, *mignon* se charge d'un réseau de sens complexe.[138] Mais ce qui nous importe surtout, c'est l'acception péjorative, qui après le règne de Henri III, finit par prédominer. En effet, à la fin du XVI^e^ siècle, le mignon devient une figure identifiable, d'abord parce que le terme fonctionne, plus que jamais, « comme une dignité de cour officielle », mais surtout parce qu'il devient un personnage, et même « un type littéraire » voire un stéréotype.[139] Le XVII^e^ siècle hérite de cet imaginaire, et du mépris qui entache la figure du mignon, même quand il ne désigne pas spécifiquement les proches d'Henri III – la définition d'Antoine Oudin, « jeune sot qui fait le beau »,[140] dit bien le dédain que suscite presque inévitablement le mot *mignon* dans le cadre de la cour.

Aussi le substantif *mignon,* lourd de cette imagerie, disparaît progressivement au profit de *favori*. Dès le règne de Louis XIII, Agrippa d'Aubigné utilise *mignon* comme un mot vieilli.[141] Au XVII^e^ siècle, le favori a remplacé le mignon.[142] Lauzun est un favori, et

[134] Le mot garde cette signification au XVI^e^, chez Belleforest ou Montaigne par exemple, et au XVII^e^ notamment dans *Le Banquet des muses* (Rouen : David Ferrand, 1623), où le Sieur Auvray vitupère contre un mignon, qu'il appelle notamment « un enfonceur de pucelage », p. 176.
[135] Comme Protade, jeune amant de la grand-mère de Thierri, Brunehaut : voir Bernard de Girard du Haillan, *L'Histoire de France* (Paris : Pierre L'Huillier, 1576), p. 78
[136] Jacques Tahureau, *Les Dialogues, non moins profitables que facétieux* [1583], éd. par Max Gauna (Genève : Droz, 1981), p. 162.
[137] Notamment au XVI^e^ siècle chez du Fail, Ronsard ou Brantôme ; au XVII^e^ chez Molière.
[138] Voir Figure 3.
[139] Nicolas Le Roux, *La Faveur du roi* (Seyssel : Champ Vallon ; Paris : Presses universitaires de France, 2001), pp. 264-265.
[140] *Curiosités françaises, ou suppléments aux dictionnaires* (Rouen : Antoine de Sommaville, 1656), p. 347.
[141] *Histoire Universelle*, éd. par André Thierry, 11 vol. (Genève : Droz, 1981-2000), VI (1992), p. 70.
[142] Dominique Bouhours, *Remarques nouvelles sur la langue française* (Paris : Sébastien Mabre-Cramoisy, 1675) p. 306 ; *Dictionnaire Universel,* 2^nde^ éd. revue par Basnage de Bauval, 3 vol. (La Haye ; Rotterdam : Arnout et Reiner Leers, 1701), II, entrée mignon [s. p.].

non un mignon ;[143] le chevalier de Lorraine lui-même est plus souvent appelé favori que mignon.[144] Si l'on trouve encore chez Molière l'insulte *mignon de couchette*,[145] et si l'affectueux *mon mignon* reste récurrent chez Madame de Maintenon,[146] *le mignon* de rois se présente, dès le début du XVII[e] siècle donc, comme une figure du passé.

Le favori apparaît alors comme la version édulcorée du mignon, et l'amitié qui l'unit au prince semble tenir d'une *philia* virile qui n'a *a priori* rien d'homosexuel. De même, si le favori (ou la favorite) peut constituer un danger pour le royaume, le mot ne s'utilise jamais, contrairement à *mignon,* comme insulte. Mais le favori n'en hérite pas moins d'un imaginaire plus ou moins visible, plus ou moins réprimé, plus ou moins scandaleux aussi, mais cependant présent. Quand se dessine le sens dominant de *favorite, maîtresse du roi,* c'est même peut-être davantage sur la favorite que plane le spectre du mignon. En ce sens, *L'Histoire des favorites,* écrit par une protestante en exil, fait écho aux pamphlets qui, pendant La Ligue, visaient les mignons d'Henri III.

[143] *La Vie de La Duchesse de La Vallière* (Cologne : Jean de la Vérité,1695), p. 268.
[144] Gatien de Courtilz de Sandras, *Mémoires de Monsieur D'Artagnan capitaine lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du Roi*, 3 vol. (Cologne : Pierre Marteau, 1700-1701), I (1700) 232 ; *Mémoires de Mr. L.C.D.R. : contenant ce qui s'est passé de plus particulier sous le Ministère du Cardinal Richelieu et du Cardinal Mazarin* [1686] (La Haye : Henry Van Bulderen, 1688), p. 256.
[145] *Sganarelle, ou Le cocu imaginaire*, in Œuvres Complètes, éd. par Georges Couton, I, 6. 310.
[146] Voir *Lettres de Madame de Maintenon*, éd. par Hans Bots et Eugénie Bots-Estourgie, 7 vol. (Paris : Honoré Champion, 2009-2012), I (2009), notamment p. 373 (« 233. À M. le marquis de Montchevreuil »). Le jeune duc du Maine, dans ses lettres à Madame de Montespan, s'appelle un *mignon,* et signe par « Le Mignon » : *Lettres de Madame de Maintenon,* I, 269-280 (« 159. Lettres rédigées en tenant la plume du duc du Maine » ; lettres tirées de *Œuvres diverses d'un enfant de sept ans* (1678)).

Figure 1. Arbre généalogique de la favorite.

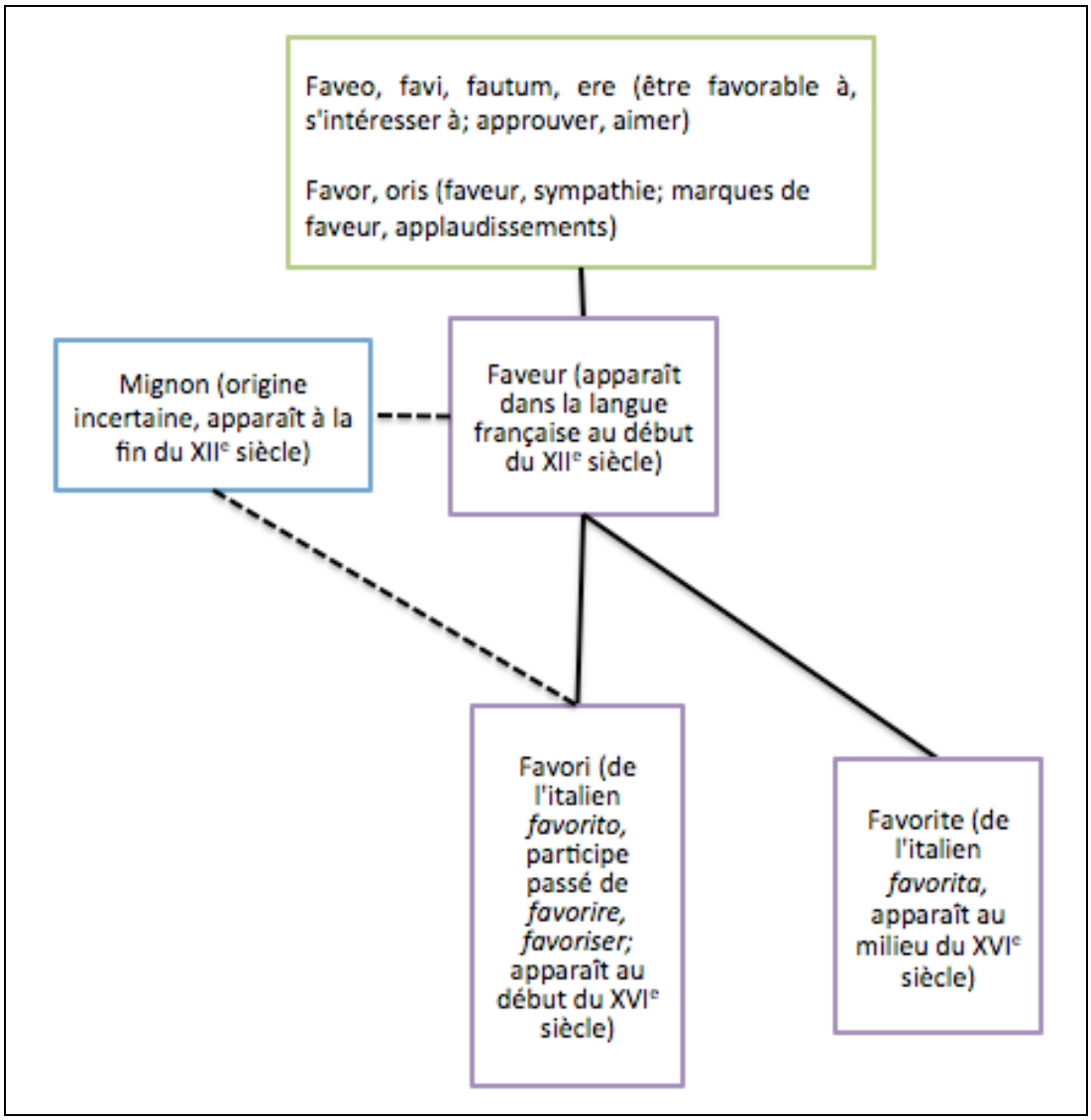


Figure 2. Champ lexical de la faveur.

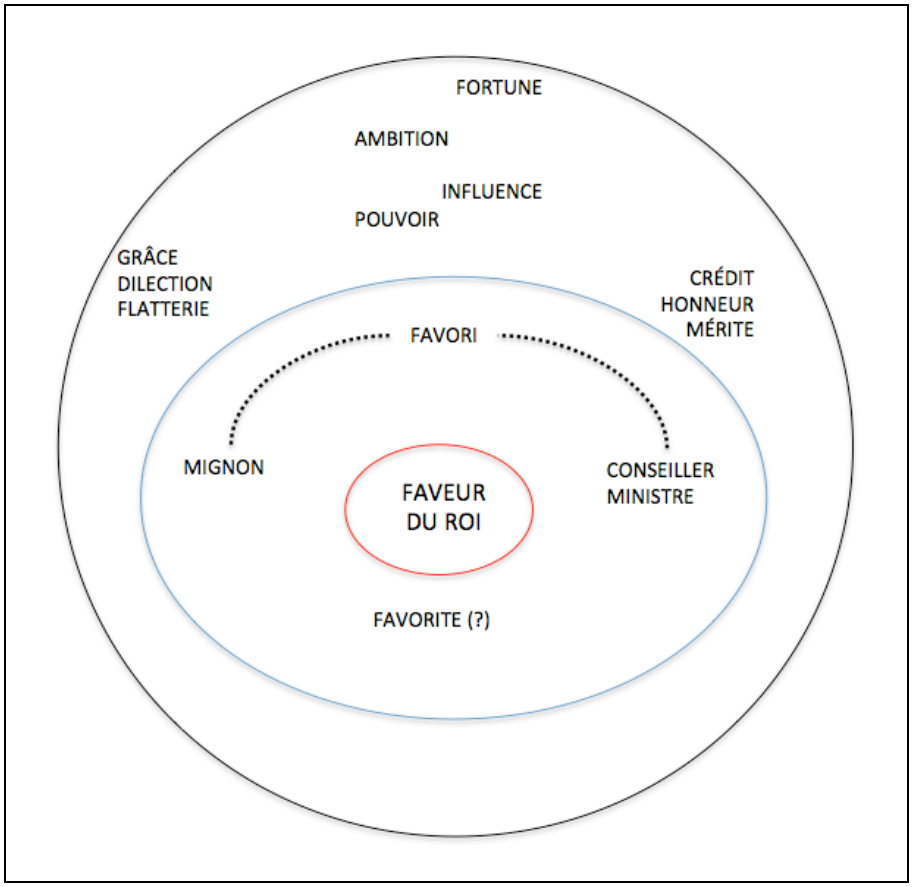
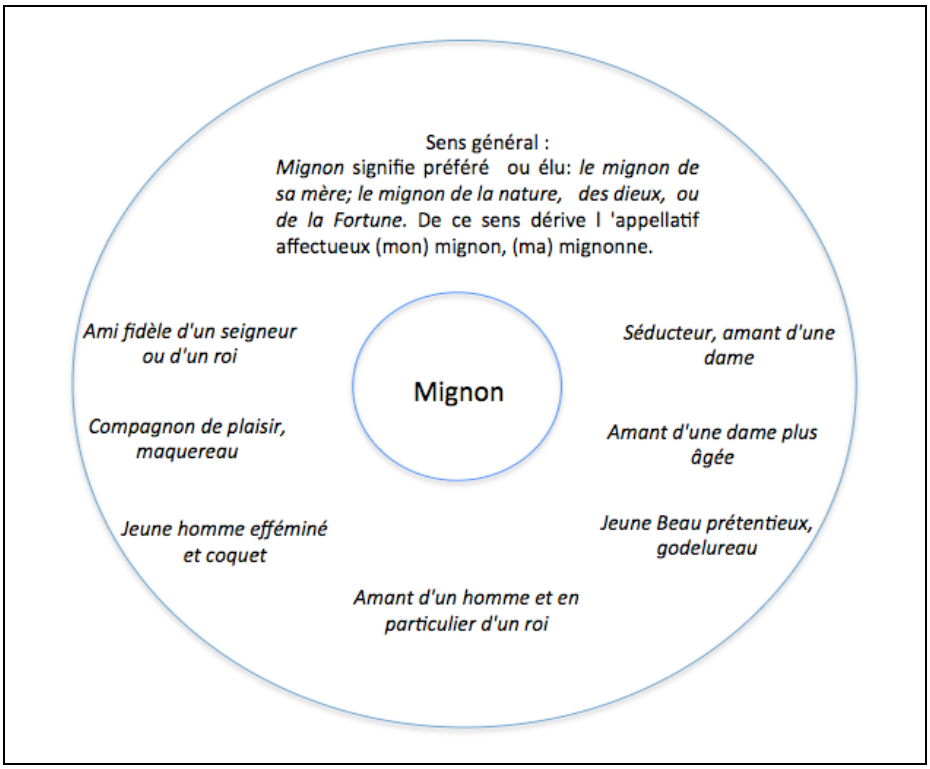


Figure 3. Acceptions du substantif « mignon » au début du XVII[e] siècle.



II. LES INCERTITUDES DES TRAITÉS THÉORIQUES

Nous nous sommes jusqu'ici concentrés sur les acceptions de *favorite* et des mots qui lui sont apparentés *;* il s'agit maintenant de dessiner les contours du discours idéologique qui l'accompagne dans les traités de philosophie politique et dans les manuels de cour.[147]

LA FAVEUR : REPRÉSENTATION ET ENJEUX

Reprenons la notion de faveur, si cruciale pour comprendre la favorite : en effet, à l'image de ce courtisan de La Bruyère, que le désir de faveur finit par rendre fou,[148] les penseurs du temps semblent avoir été obnubilés par cette question. C'est que le courtisan n'est et ne peut rien sans la faveur, surtout lorsqu'il est désargenté. En ce sens, loin d'être une dépossession et une marque de faiblesse de la part du souverain, elle témoigne de son omnipotence. Par le jeu de la faveur, le prince fait et défait les destins selon son bon plaisir. Il détermine même, du moins en apparence, jusqu'à la valeur intrinsèque des individus, puisque « La faveur met l'homme au dessus de ses égaux ; et sa chute, au dessous ».[149]

La faveur repose donc sur un choix arbitraire, ce qui contribue à en faire un attribut fascinant et mystérieux, mais aussi un attribut controversé. Elle devient même une entité à part entière, et semble presque s'émanciper du prince qui la dispense. La faveur, comme la

[147] Voir Annexe 2.
[148] « L'on voit des gens enivrés, ensorcelés de la faveur ; ils y pensent le jour, ils y rêvent la nuit ; [...] ils ont les yeux égarés et l'esprit aliéné : c'est à leurs parents à en prendre soin et à les renfermer, de peur que leur folie ne devienne fureur, et que le monde n'en souffre. » Jean de La Bruyère, *Les Caractères,* in *Œuvres complètes,* éd. par Julien Benda, p. 254 (« De la Cour », 61 (VII)).
[149] *Ibid*., p. 266 (« De la Cour », 97 (V)).

fortune, dont elle est le rejeton,[150] est alors une divinité capricieuse et cruelle, une divinité qui, dirait Gracian, a *mauvais goût*.[151] Ses choix ne sont pas fondés sur la raison mais sur l'inclination ; ils s'opèrent donc souvent en dépit du bon sens. Et loin d'exprimer toujours la volonté de Dieu, la faveur politique s'en écarte au point de lui devenir antithétique.

Du fait de son lien à la fortune, la faveur est associée aux images désormais topiques du flux et du reflux, de la roue, et bien sûr de l'ascension et de la chute. Car, en plus d'être arbitraire, et parfois injuste, la faveur, comme la fortune, est changeante, éphémère. Elle offre, mais elle reprend aussi ; et la condition des favorisés est fondamentalement précaire. Enfin la faveur, à l'image de la fortune, repose sur un monde d'illusions : la fortune, aveugle, aveugle à son tour, et plus l'on monte, plus l'on risque d'être ébloui, ou pris de vertige, et de tomber.[152]

La fortune et ce qui l'accompagne – l'argent, l'honneur, les charges, les récompenses, le bonheur même – sont donc de simples vanités que l'honnête homme a raison de dédaigner. Si certains s'interrogent sur les moyens d'acquérir la faveur, d'autres penseurs affectent de la mépriser et rejettent la vie de cour dans son ensemble.[153] Ainsi dans le *Misaule ou haineux de court* (1558) le Particulier conseille au Courtisan de « prendre autre manière de vivre, laissant cette mer d'inquiétude et tourmente. »[154]

[150] Dans le *Dictionnaire Universel*, éd. par Basnage de Beauval, 4 vol. (La Haye : Pierre Husson et alii, 1725), la faveur est une « Divinité fabuleuse », II, [s. p.].
[151] *L'Homme détrompé ou le Criticon* [trad. par Guillaume de Maunory], 3 vol. (La Haye : Jacob Ellickhuysen, 1708), II, 173-174.
[152] Nicolas Faret, *L'Honnête homme ou l'Art de plaire à la cour* (Paris : Toussaint du Bray, 1630), p. 3 ; Jacques de Callières, *La Fortune des gens de qualité et des gentilshommes particuliers* [1658] (Paris : Étienne Loyson, 1663), p. 41 (Chapitre VI). Au cours de cette analyse nous utiliserons cette édition de 1663, qui a l'avantage d'un découpage en chapitres et qui a fait l'objet d'une récente réimpression (Whitefish : Kessinger Publishing, 2009).
[153] Voir Peter Burke, *The Fortunes of the Courtier* (Cambridge : Polity Press, 1995) ; Pauline Smith, *The Anti-Courtier Trend in Sixteenth Century French Literature* (Genève : Droz, 1966).
[154] Gabriel Chappuys, *Misaule ou haineux de court* (Paris : Guillaume Linocier, 1558), p. 82.

Eustache du Refuge, tout en se proposant d'aider les courtisans à gagner et garder la faveur, reconnaît que « celui qui veut mener une vie de tout innocente [...] il fera mieux de ne se point jeter à la cour qui est (s'il nous faut parler ainsi) une grande putain, qui corrompt aucunes fois les plus entiers et les plus chastes. »[155] Le sage ne recherche pas la faveur ; il fuit les turpitudes de la vie de cour.

Cependant, parce que fortune et faveur ne sont que des images pour exprimer le pouvoir royal, elles ne s'opposent au mérite que tant que le prince décide de favoriser les méchants. En 1665, Saint Réal met ainsi en scène, sous forme de dialogue, la réconciliation de la Fortune avec son mari le Mérite, sous les bons auspices de Louis XIV, qui justement n'a d'autre favori que le Mérite lui-même.[156] D'autre part, la fortune est aussi un mot qui recouvre l'ignorance des hommes, et sert d'excuse à leur imprudence.[157] Il en va à la cour « comme du jeu de première et autres jeux, dans lesquels le hasard est mêlé à la conduite » : [158] le courtisan, sans être complètement maître de son destin, n'est pas non plus un simple jouet de la fortune. En ce sens la recherche de la faveur, en soi, n'est ni immorale ni vaine.

La recherche de la faveur est même éminemment morale, lorsqu'elle est motivée par le devoir. Soucieux du bien général, l'homme de qualité doit rechercher les charges publiques, et même « désirer approcher près d'un Tyran, ou d'un Prince voluptueux. »[159] Faret semble considérer la vie de cour comme un impératif catégorique de l'homme de

[155] *Traité de la cour ou Instruction des courtisans* [1616] (Rouen : Jacques Cailloüé, 1631), pp. 192-193 (Seconde Partie, Chapitre V). Nous utilisons cette édition posthume dont le texte est proche de celui de l'édition originale, avec l'avantage d'un découpage en chapitres.
[156] *La Réconciliation de la Fortune et du Mérite* (Paris : Barbin, 1665).
[157] Sur les représentations de la fortune et sa démystification, voir *La Fortune : Thèmes, Représentations, Discours*, éd. par Yasmina Foehr-Janssens et Emmanuelle Metry (Genève : Librairie Droz, 2003).
[158] Du Refuge, *Traité de la cour*, p. 3 (Première Partie, Chapitre I).
[159] *Ibid.*, p. 195 (Seconde Partie, Chapitre V).

qualité.[160] La condition du courtisan n'a rien d'enviable, et Faret lui-même en reconnaît les dangers, la mesquinerie, et la corruption.[161] Mais le Sage n'en doit pas moins participer à la vie de la cité, ce qui implique de rechercher la faveur du monarque. Servir le prince, de quelque manière que ce soit, c'est d'abord servir l'État, et le courtisan de Faret doit rester fidèle à ce principe.

Mais comment obtenir la faveur ? Callières évoque deux moyens. Le premier consiste à se distinguer à la guerre. Cette façon de procéder, bien que louable, n'est que peu efficace. Elle est aussi fort dangereuse, et le courtisan risque de perdre un bras ou une jambe, sans avoir pour autant attiré l'attention du monarque. Le second moyen, bien plus profitable, consiste à se mêler aux divertissements du roi : « le secret est de se rendre agréable, d'avoir de la complaisance et de l'assiduité, d'être adroit aux exercices qui font sa passion avec [...] discrétion ».[162] Cette stratégie est la plus infaillible car, affirme Callières, les princes prodiguent leurs faveurs à ceux qui leur plaisent, davantage qu'à ceux qui leur sont utiles. Distraire le prince est un devoir : « C'est à nous à les divertir, et à nous conformer à leurs humeurs ; et quand ils nous honorent de leurs bonnes grâce, il est juste que nous n'omettions rien pour les mériter. »[163] La faveur se gagne ; elle se *mérite.* D'après Callières la fortune ne saurait distinguer un fat : la faveur, même lorsqu'elle repose sur les plaisirs du prince, n'exclut donc pas pour autant le mérite – un mérite qui, à défaut d'être militaire, est alors personnel.

Si les moyens d'accéder à la faveur ne font pas l'unanimité, les théoriciens s'accordent cependant sur un point : l'instabilité de la faveur. Les goûts du prince sont

[160] *L'Honnête homme*, pp. 86-87.
[161] *Ibid.,* pp. 70-75.
[162] *La Fortune des gens de qualité*, p. 28 (Première Partie, Chapitre IV).
[163] *Ibid.,* p. 91 (Première Partie, Chapitre XIII).

changeants, et comme le dit Callières, « La plus grande fortune du monde dépend d'un son et d'une vapeur ».[164] De nombreux traités prennent acte de cette réalité et tentent d'aider le favori à se maintenir *en faveur*, tâche ardue qui suppose bien des talents. Le favori, pour survivre, doit être à la fois pénétrant, prudent, prévoyant, rusé, calculateur. Deviner les faiblesses des courtisans qui l'entourent, savoir flatter habilement,[165] être capable de manœuvrer dans l'art subtil du conseil,[166] écouter toujours et en dire le moins possible,[167] se prévaloir de ses ennemis,[168] se ménager des amitiés[169] – tels sont, entre autres, les prérequis pour rester favori. Celui-ci est obligé de commettre de petites erreurs à dessein, de perdre au jeu si nécessaire.[170] En un mot, le mérite, loin d'être obligatoire, doit bien souvent se cacher.[171] Surtout, chez du Refuge comme chez Callières quelques décennies plus tard, le favori doit savoir se rendre indispensable tout en ménageant l'orgueil du roi ; le servir, sans en faire son obligé ; lui plaire sans le rendre jaloux. Le favori, idéalement, est donc un véritable expert en manipulation ; en réalité, il navigue en eaux troubles, et l'écueil le guette à chaque instant.

Mais si le favori est prévoyant, c'est aussi en tant qu'il prévoit son échec. Justement parce que toutes ces précautions ne suffisent généralement pas à prévenir une chute presqu'inévitable, ces manuels s'attachent notamment à préparer le favori à la disgrâce. Il s'agit ainsi de savoir se retirer quand il est encore temps puisque selon du Refuge, « Il est

[164] *La Fortune des gens de qualité*, p. 44 (Première Partie, Chapitre VI).
[165] *Traité de la cour*, pp. 201-203 (Deuxième Partie, Chapitre VII).
[166] *Ibid.,* pp. 210-215 (Deuxième Partie, Chapitre IX).
[167] Sur les dangers de la confidence : Callières, *La Fortune des gens de qualité*, p. 50 (Première Partie, Chapitre VIII).
[168] *Ibid*., p. 56 (Première Partie, Chapitre IX) ; p. 61 (Première Partie, Chapitre X).
[169] *Ibid*., p. 71 (Première Partie, Chapitre XI).
[170] En particulier chez Gracian dans *L'homme de cour* traduit par Amelot de La Houssaye (Paris : veuve Martin et Jean Boudot, 1684) « faire de petites fautes à dessein », p. 103, « Ne laisser jamais voir toute sa capacité », p. 117 ; Voir César de Saint-Réal, *Nouvelles Œuvres posthumes de M. D. S. R* (Paris : Veuve Claude Barbin, 1699), pp. 218-1219 (« Observations politiques sur la fortune, Fragment »).
[171] *Ibid*., pp. 217-218.

beaucoup plus honorable de descendre doucement et sortir par les degrés et par la porte, que d'attendre qu'on nous fasse sauter par la fenêtre. »[172] Le favori disgracié, ou le courtisan malchanceux, ne doivent pas se désespérer de leur échec et, comme dit Callières, « un gentilhomme qui a de l'esprit et du bien suivant sa condition, peut vivre heureux, quoi qu'il lui arrive ».[173] La faveur n'a qu'un temps, et les rois, en amitié comme en amour, sont inconstants – ce sont là des vérités de notoriété publique que les théoriciens ont dûment enregistrées.

PRÉSENCE ET ABSENCE DE LA FAVORITE

La faveur hante donc les traités et les manuels ; mais qu'en est-il de la favorite ? Si Furetière restait silencieux sur le compte de la favorite, son mutisme s'explique en partie par l'absence de textes théoriques sur la question. La querelle des femmes, d'abord virulente au Moyen-Age,[174] puis à la Renaissance,[175] et qui se prolonge au XVII^{e} siècle,[176] porte sur les vices et les vertus de la femme en général plutôt que sur les attributs de la femme de cour. Les auteurs qui, au XVII^{e}, se préoccupent, à l'image de Fénelon,[177] de l'éducation des femmes, réfléchissent sur leurs devoirs conjugaux et familiaux, et non sur leur vie à la cour. Poullain de la Barre, qui reconnaît pourtant la capacité des femmes à étudier la politique et le droit,[178] s'intéresse à leurs capacités intellectuelles, sans

[172] *Traité de la cour*, p. 357 (Seconde Partie, Chapitre XVIII).
[173] *La Fortune des gens de qualité*, p. 117 (Première Partie, Chapitre VII).
[174] Helen Swift, *Gender, Writing, and Performance: Men Defending Women in Late Medieval France, 1440–1538* (Oxford: Clarendon Press; New York: Oxford University Press, 2008).
[175] Sarah Matthews Grieco, *Ange ou diablesse : la représentation de la femme au XVI^{e} siècle* (Paris: Flammarion, 1991).
[176] Ian Maclean, *Woman Triumphant: Feminism in French Literature, 1610-1652* ; Gustave Reynier, *La femme au XVII^{e} siècle : ses ennemis et ses défenseurs* (Paris : Plon, 1933).
[177] François de la Mothe-Fénelon, *Œuvres,* éd. par Jacques Le Brun, 2 vol., *De l'Éducation des filles* [1687], d'après le texte de 1696 (Paris : Gallimard, 1983-1997), I (1983), 90-171.
[178] Fénelon, quant à lui, jugeant que les femmes ne doivent pas « gouverner l'État », estime que la connaissance de la politique et de la jurisprudence serait superflue, p. 92 (Chapitre I).

s'inquiéter des moyens dont elles disposent pour entrer en faveur.[179] Quant à *L'honnête femme* de Du Bosc (1632), il s'agit d'un manuel de savoir-vivre qui n'est pas spécifique à la vie de cour. À part quelques traités qui s'avisent de conseiller les femmes qui se soucient de leur réputation,[180] la femme de cour, contrairement au courtisan, ne dispose d'aucun manuel qui l'aide à régler sa conduite.

Par ailleurs, en France et en Angleterre les débats qui portent sur la capacité, ou l'incapacité des femmes à gouverner ou à régenter, et plus généralement sur l'opportunité ou l'inopportunité de la loi salique, parlent de reines, et non de favorites. En outre, les auteurs des rares manuels qui s'attachent à guider les pas des princesses et des jeunes reines insistent davantage sur l'importance de leur piété, que sur leur vie mondaine,[181] et il n'est guère fait mention de la figure de la favorite.[182] Enfin, les textes qui, dans la lignée de Boccace et de son *De Claribus Mulieribus,* évoquent le destin des femmes fortes de l'histoire relèguent les favorites au second plan.[183] Si Brantôme s'intéresse bien à quelques favorites dans *Les Dames Galantes,* il ne s'interroge pas vraiment sur leur rôle spécifique auprès du monarque.

[179] Voir *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés* (Paris : Jean Dupuis : 1673) ; *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs, Entretiens* (Paris : Antoine Dezallier : 1679).

[180] Voir Abbé d'Aubignac, *Conseils d'Ariste à Célimène sur les moyens de conserver sa Réputation* (Paris : Nicolas Pépingué, 1666).

[181] Joachim de La Chétardie, *Instruction pour une jeune princesse, ou l'idée d'une honnête femme* (dédié à Mademoiselle de Nantes) (Paris : Théodore Girard, 1684).

[182] Voir Anne de France, *Les Enseignements à sa fille* [s. d.], éd. par Tatiana Clavier et Éliane Viennot (Saint-Étienne : Université de Saint-Étienne, 2006) : seules les « suivantes » sont évoquées – non les favorites. Il est d'ailleurs conseillé de ne pas susciter de jalousies et donc de n'en privilégier aucune.

[183] Voir Introduction. Dans la *Galerie des femmes fortes de Le Moyne*, la plupart des protagonistes sont des reines. Quand une favorite apparaît, elle reste un personnage secondaire : par exemple Marie de Padille figure bien dans le recueil mais dans une histoire consacrée à sa rivale, la reine Blanche. Jacques Du Bosc, dans *La femme héroïque* (1642), comme les Scudéry dans *Les femmes illustres* (1642), évoque un personnage d'Anne de La Roche-Guilhen, Livie, mais elle y est considérée comme la femme d'Auguste et non comme sa favorite.

Certains théoriciens, à l'image de Faret, reconnaissent bien l'importance de la femme à la cour.[184] Cependant chez Faret, comme chez Castiglione un siècle plus tôt, celle-ci joue d'abord un rôle décoratif, et sert, au mieux, de catalyseur aux prouesses intellectuelles et militaires des hommes. Surtout, dès que la femme devient un principe actif de la cour, elle est soudainement perçue comme un péril : pour Guez de Balzac, la monarchie atteint le comble du dérèglement lorsque le favori qui influence le roi est lui-même sous l'emprise d'une femme : « Mais ce serait une bien plus belle et plus excellente chose, si cet Homme qui règne dans l'esprit du Prince, et qui commande souverainement à ses Sujets, obéissait lui-même à une Maîtresse. Que serait-ce, si l'Amour gouvernait la Politique, et si la Fortune de tout un Royaume était le jouet d'une femme débauchée ? ».[185] Mouvement binaire, balancements, question oratoire – tout, dans ce passage, exprime l'indignation de l'auteur à cette seule idée. Le pouvoir d'une femme sur l'État est présenté comme le pire des abus, et la sévérité de Balzac à l'égard de la maîtresse du favori laisse entrevoir celle qu'il réserve à la favorite du prince qui, elle, a un accès direct aux commandes de l'État.

Guez de Balzac, de même que Le Moyne, insistent alors sur les dangers de l'amour pour le prince et sur l'importance de rester chaste.[186] Si cette chasteté n'est pas le propre du prince (Guevara insistait déjà sur la nécessaire continence du favori lui-même) et si elle traduit une méfiance répandue à l'égard des femmes, elle n'en revêt pas moins une importance particulière quand il s'agit du monarque lui-même. Car comme le dit Balzac :

> Rien ne se refuse dans les embrassements d'une femme artificieuse, et qui se sait servir de ses charmes : rien n'est impossible à ses baisers. Les moindres de ses

[184] *L'Honnête homme*, pp. 239-248.
[185] *Aristippe, ou de la cour* (Paris : Augustin Courbé, 1658), p. 204 (Discours Septième).
[186] Guez de Balzac, *Le Prince* (Paris : Toussaint Du Bray, Pierre Rocolet et Claude Sonnius, 1631), pp. 121-134 ; Pierre Le Moyne, *De l'Art de Régner* (Paris : Sébastien Cramoisy, 1665), pp. 161-167 (Deuxième Partie, Discours III, Art. VI et VII).

> affèteries emportent les grâces des criminels, et la condamnation des innocents, et ce qui n'a pas pu passer au conseil, ne reçoit point de difficulté dans le lit.[187]

Encore une fois, Balzac déploie toute son éloquence pour convaincre son lecteur des effets pernicieux de l'amour en politique. L'inversion évidente de l'ordre naturel « les grâces des criminels, et la condamnation des innocents » traduisent la perversion que représente l'influence d'une femme. Quant à Le Moyne, il refuse au prince le droit de se livrer à des amours « vulgaires » mais il lui accorde celui de se livrer à un « amour héroïque » qui respecte la religion, la spiritualité, la bienséance.[188] Autant dire qu'il bannit la favorite du cœur du roi, ou presque.

Certains textes, comme *Le Traité de la Cour, ou instruction des courtisans,* évoquent pourtant, bien que rapidement, la condition de la favorite.[189] Celle-ci, suggère du Refuge, est soumise, plus que tout autre, aux aléas de la faveur. Justement parce que son crédit repose sur l'amour, il est encore plus instable que celui qui naît de l'amitié. Plus la passion du prince est violente, dit du Refuge, plus elle est de courte durée. Si les imprudences de la favorite sont quelquefois la cause de sa disgrâce, ce sont plus souvent encore « la satiété, ou un plus agréable objet »[190] qui distraient le prince de son premier amour. Pour garder la faveur du prince, il faut alors, encore une fois, développer des stratégies, et maîtriser l'art de la manipulation. Du Refuge évoque trois méthodes : soustraire le Prince, autant que possible, à toute autre compagnie que la sienne ; feindre de résister à ses avances ; le maltraiter. Les stratagèmes de la favorite sont beaucoup plus limités que ceux du courtisan ordinaire ; ils tiennent davantage de la séduction que de la

[187] *Le Prince*, p. 134.
[188] *De l'Art de Régner*, pp. 164-167 (Seconde Partie, Article VII).
[189] *Traité de la cour*, pp. 345-354 (chapitres XXXVIII et XXXIX).
[190] *Ibid.,* p. 345.

tactique politique. L'inverse est aussi vrai, comme nous le verrons par la suite, puisque la stratégie amoureuse qui est ici évoquée peut paraître étrangement politique et calculée.[191]

Du Refuge cependant, tout en s'interrogeant sur la durée de la faveur des femmes auprès du prince et sur les moyens de la conserver, ne conçoit pas vraiment la favorite comme une entité à part entière. Après avoir insisté sur la précarité de sa faveur, il conclut en effet :

> Néanmoins une infinité de personnes y ont fait fondement, jusques à prostituer leurs femmes mêmes : comme Othon, auquel toutefois il n'en prit pas bien, avec Néron : car cela fut cause qu'il fut éloigné par lui, afin de se délivrer de sa jalousie (p. 351).

Ainsi, la favorite, malgré le pouvoir qu'elle peut obtenir auprès du roi, demeure un simple instrument aux mains de son mari. Celui-ci, bien qu'à tort, espère devenir favori en faisant de sa femme une favorite, et son épouse devient une simple monnaie d'échange. Par ailleurs, l'auteur, loin de s'apitoyer sur le sort de la favorite, condamne ce qu'il appelle « la mauvaise conduite » de « telles femmes ». Mais surtout, les conseils de du Refuge sont d'abord adressés au courtisan, et non à la femme de cour : il est dangereux de s'élever par les femmes et les avantages que l'on obtient en prostituant son épouse aux désirs du roi sont précaires – tel est le précepte de l'auteur.

Chez du Refuge donc, le point de vue des hommes reste prédominant. De même, Callières, quand il en vient aux amours du monarque, ne se soucie nullement des dangers de la faveur pour les femmes. Son unique préoccupation concerne la situation du courtisan et la façon dont il peut échapper à la disgrâce quand il est mêlé de trop près aux intrigues du roi. En effet, « Un autre pas bien glissant, est de se mêler des amourettes de son Maître

[191] Voir Chapitres II et IV.

[...] il y a une certaine médiocrité à tenir, qui a besoin d'une prudence et d'une circonspection raffinée au dernier point. »[192] Il lui faut obtenir la bonne grâce de la favorite, sans s'attirer la jalousie du roi ; flatter le roi en louant les qualités de sa maîtresse, sans toutefois se rendre suspect à ses yeux. L'inimitié de la favorite apparaît alors comme un danger considérable et souvent fatal ; inversement son amitié peut, à condition d'être prudent, lui attirer de grands avantages. Une telle situation requiert des trésors de diplomatie de la part du courtisan, mais elle prouve également à quel point les théoriciens se méfient du pouvoir potentiel des maîtresses royales. Même s'ils refusent de la mettre au cœur de leurs réflexions, ces derniers ne peuvent pas pour autant la passer tout à fait sous silence.

Pour ce qui est des relations amoureuses qui uniraient la reine et une de ces sujettes, la question n'est que peu traitée, même si elle est abordée au hasard de certains textes. Elle apparaît ainsi, bien que fort évasivement, chez Saint-Réal.[193] Antonine, femme de Bélisaire, est présentée comme « l'idole de l'Impératrice, ou par rapport aux services qu'elle lui rendait dans une partie carrée de galanterie qu'elles avaient ensemble, ou par rapport à la passion désordonnée qu'avait cette Princesse pour les personnes de son sexe, ou peut-être pour ces deux raisons ensemble. »[194] Cependant, dans ce passage même, la passion lesbienne de l'impératrice Théodora, traitée de « désordonnée », n'intéresse guère Saint Réal. L'auteur cherche juste à prouver que des facteurs en apparence négligeables peuvent avoir des conséquences majeures ; il prend alors pour exemple la disgrâce de Bélisaire, qui lui vient de l'impératrice et n'est motivée par aucune considération directement politique.

[192] Callières, *La Fortune des gens de qualité*, p. 37 (Première Partie, Chapitre V).
[193] *Nouvelles Œuvres posthumes de M. D. S. R.*, pp. 232-236 (« Observations politiques sur la fortune, Fragment »).
[194] *Ibid.*, p. 233.

On ne peut alors que s'interroger sur ce silence. Sans doute, la favorite de roi, parce qu'elle est femme, n'est-elle pas tout à fait à sa place dans un genre aussi « sérieux » que le traité ou le manuel. Par ailleurs, si nul n'ose prétendre enseigner à devenir *mignon de roi*, on ne s'étonne guère de ce que personne ne s'aventure à conseiller les favorites de rois. Quant aux favorites de reines, elles ne sauraient faire l'objet de discours politiques, puisqu'en France elles n'ont *a priori* aucun pouvoir. Cette absence n'en reste pas moins surprenante. A défaut de promouvoir l'art d'être favorite, les théoriciens auraient pu s'attarder plus longuement et plus directement qu'ils ne l'ont fait sur les dangers que représente la favorite. Le souvenir d'une Diane de Poitiers toute puissante (du moins en apparence) aurait dû suffire, semble-t-il, à motiver leurs mises en garde. De même, l'emprise d'une Léonora Galigaï sur Marie de Médicis, du vivant même d'Henri IV, ne constitue-t-elle pas une raison suffisante de l'intérêt des théoriciens pour les favorites de reines ? Mais la théorie a retenu le mari de la favorite, Concino Concini, plus encore que son épouse. Les penseurs ne semblent guère s'être souciés de conseiller les reines sur la gestion de leur entourage, sur l'opportunité ou les dangers de la confidence par exemple.

La figure de la favorite souffre avant tout de ce que les théoriciens refusent de la prendre au sérieux. Mais cette absence semble aussi relever d'un refoulement plus ou moins conscient de la question du favoritisme accordé au féminin. Certes, le mot *favorite* est encore relativement récent à la fin du XVII^{e}, ce qui explique en partie les tâtonnements grammaticaux et sémantiques. Cependant les textes suggèrent aussi que le mot s'attache à une réalité actuelle et controversée. Loin d'être une inoffensive maîtresse, elle est celle qui, en échange de *ses faveurs,* reçoit *la faveur* du roi – c'est à dire qu'elle troque un bien d'ordre sublunaire et profane (ses faveurs) contre une distinction dont la valeur est presque

sacrée (la faveur). Le pouvoir de la favorite opère une perversion et il est d'autant plus inquiétant qu'il ne s'insère pas dans le cadre d'une fonction officielle.

FEMMES ET POUVOIR : LOI SALIQUE, REINES ET RÉGENTES

En l'absence de traités politiques exclusivement consacrés à la favorite, les textes qui s'attachent au pouvoir des reines et à la question de la loi salique permettent d'interroger le problème du pouvoir des femmes. En particulier, avant la majorité de Louis XIV, la régence d'Anne d'Autriche relance le débat : débat sur la capacité des femmes à gouverner, mais aussi débat sur le bienfondé de la loi qui, en temps normal, les exclut du gouvernement.[195] La figure de la régente se constitue généralement sous le feu de critiques xénophobes en plus d'être misogynes ; le grand tort de la favorite est autre : il est social, puisque la favorite, même noble et titrée, reste une parvenue. Régentes et favorites partagent pourtant un crime principal : leur pouvoir politique, présumé ou réel, et c'est ce crime commun qui justifie ici une rapide exploration des discours qui entourent la question du pouvoir des reines.

Pierre Ronzeaud, dans son article « La Femme au pouvoir ou le Monde à l'envers »,[196] relève l'unanimité qui semble entourer la loi salique au XVII[e] siècle :[197] l'exclusion des femmes du pouvoir paraît aller de soi (p. 12). Si les femmes ont leurs

[195] La Fronde est particulièrement fertile sur le sujet : voir Sandricourt, *Le Censeur du Temps et du Monde* (Paris : [s. n.], 1652) et *La Réponse de Sandricourt [...] à savoir que les Régences des Royaumes ne doivent jamais être déférées aux Reines Mères, ni aux Princes du Sang* (Paris : [s. n.], 1652) ; Henri Audiguier du Mazet, *Le Censeur Censuré*, dédié au Sieur de Sandricourt ([s. l.] : [s. n.], 1652) ; *Le pour et contre de la majorité des Rois et de loi Salique* ([s. l.] : [s. n.], [1652]) ; Robert Luyt, *Le sceptre de France en quenouille par les régences des reines en France* ([s. l.] : [s. n.], 1652) ; *Miroir de la Reine lui représentant tous les désordres de la régence, et lui donnant d'infaillibles moyens pour les réparer* (Paris : Jacob Chevalier, 1652).
[196] « La Femme au pouvoir ou le Monde à l'envers », *XVII[e] Siècle,* 108 (1975), 9-33.
[197] Pierre Ronzeaud évoque notamment la définition de Richelet dans son *Dictionnaire*, et en effet les définitions de Richelet, de Furetière ou de Moréri ne sont guère critiques à l'égard de la loi salique, qui y est acceptée comme une réalité de fait.

défenseurs, et si ces derniers s'efforcent de prouver la capacité des femmes à gouverner, la loi salique n'est pas sérieusement remise en question. Les démonstrations qui étayent les justifications de la loi salique reposent sur des arguments éculés, arguments « soit de fait, soit de raison », nous dit Pierre Ronzeaud : faiblesse physique des femmes, faiblesse psychique, dépendance et obéissance à autrui, conception patriarcal du pouvoir fondée sur une association entre État et famille,[198] et donc sur la nécessité d'une soumission commune à l'autorité masculine. Cette accumulation d'arguments, renouvelée au XVII^e^ siècle, entérine la mise à l'écart des femmes, mais trahit aussi « la crainte fondamentale d'une subversion de l'ordre masculin » (p. 9), et une « certaine mauvaise conscience », dont la plupart des théoriciens ne sont pas conscients, face à cette exclusion (p. 16). C'est bien que le pouvoir des femmes, cette fois à travers reines et régentes, est une source de malaise ; le besoin de justifier la loi salique, encore et toujours, cache une faille dans cette assurance affichée des théoriciens.

Les Mazarinades qui visent explicitement Anne d'Autriche reposent sur ce présupposé : la femme est incapable de gouverner. Sandricourt, dans *Le Censeur du Temps et du Monde*, l'affirme sans états d'âme – « Les Reines moins que les Princes ne doivent jamais être admises à la Régence, à la Principauté, au gouvernement de la République » (p. 23). L'exercice de la régence par les femmes, pourtant, est intimement lié à la mise en œuvre de la loi salique. La reine étant exclue de la succession au trône du fait même de son sexe, elle peut, sans se rendre suspecte, garantir la monarchie des convoitises intérieures et extérieures. Cette considération pratique ne semble pas trouver grâce aux yeux de Sandricourt ; il réfute d'avance tout contre-exemple : « Qu'on ne m'allègue pas les Monarchies, qui tombent en quenouille, ni celles qui ont été sagement gouvernées par des

[198] Voir Aurélie du Crest, *Modèle familial et pouvoir monarchique (XVI^e^-XVIII^e^ siècles)* (Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2002).

princesses » (p. 23). Les femmes n'ont pas la « grande force d'esprit requise à la conduite des États » ; leur manque de savoir et d'expérience s'opposent à la « constance et l'égalité de la raison » qui sont pourtant nécessaires à la bonne gestion d'un pays : « elles épousent plutôt l'opiniâtreté que la constance : elles se plaisent le plus où elles ont plus de tort » (p. 24).

Si Sandricourt se montre particulièrement direct dans son jugement sur le pouvoir des femmes, certains auteurs semblent hésiter entre une forme de politesse courtoise à l'égard des femmes, et une sincérité plus agressive, qui discrédite les femmes, mais qui a pour effet de fédérer la gente masculine. Aux yeux de Senault, dans *Le monarque, ou les devoirs du souverain* (1661),[199] les femmes peuvent légitimement se plaindre des lois :

> Car les lois ne se contentent pas de les assujettir aux hommes, de leur ôter la disposition de leur personne et de leur bien, de les bannir de tous les Conseils, de les priver de tous les honneurs et de toutes les charges publiques ; mais elles leur ôtent encore ce que la Nature semble leur avoir donné ; et mettant de la différence entre les fils et les filles d'un même père, elles reçoivent les premiers à la succession des États, et elles en excluent les secondes (p. 39).

Il serait difficile de dépeindre avec plus de clarté l'injustice de la condition féminine. Comme pour insister sur la valeur oppressive de ces lois, Senault admet même l'influence positive de certaines femmes sur le gouvernement : « Le grand Auguste s'est bien trouvé des conseils de Livia ; il la consultait dans ses plus importantes affaires » ; d'ailleurs, « Chacun sait que ce fut elle qui lui donna ce généreux conseil de pardonner à Cinna » (p. 42). C'est là que s'opère un revirement inattendu. Senault reconnaît que « les femmes peuvent seconder un souverain qui commande », mais qu'« elles n'ont pas assez de lumière ni d'expérience pour gouverner par elles-mêmes » (pp. 42-43), avant de conclure « qu'un Etat n'est jamais plus malheureux que quand il est conduit par une

[199] *Le monarque, ou les devoirs du souverain* (Paris : Pierre Le Petit, 1661), pp. 39-45 (« VII. Si les femmes doivent aussi bien être admises à la même Souveraineté que les hommes »).

femme, par une enfant, ou par un esclave » (p. 43), et que les femmes « tenant quelque chose de ce serpent qui séduisit leur première mère », « sont fatales à leur Empire, et funestes à leurs sujets » (p. 44). L'incohérence d'un tel discours, dont la bienveillance initiale laissait présager une issue plus favorable pour les femmes, semble bien trahir une forme de malaise que Senault, d'ailleurs, n'est pas le seul à éprouver. [200]

Ainsi au XVII[e] comme au XVI[e] siècle, l'opinion de Bossuet, selon laquelle, « C'est un nouvel avantage d'exclure les femmes de la succession », semble très répandue.[201] Les discours qui s'articulent autour de cette question ne font pas seulement appel à des arguments prétendument rationnels : l'affectif des lecteurs, évidemment, est aussi sollicité. En 1609, à la veille de la mort d'Henri IV, Jacques de La Fons, dans *Le Dauphin*, dédiait un chant « Pour la loi salique ». [202] La prise de position de l'auteur se veut raisonnable, puisqu'elle est fondée sur la faiblesse de la femme et sur la menace que représenterait un mariage étranger : « Toute femme est fragile, inconstante et légère, | Qui ne peut rien de soi ; la grandeur étrangère | D'un malheureux hymen prenant l'occasion | Ôterait aux Français l'État de Francion » (p. 32). Malgré tout, sa force de persuasion vient d'ailleurs. La Fons tire vanité de cette loi qui, en France, interdit la voie du trône aux femmes : « Le Français généreux pour montrer que son âme | Abhorre extrêmement l'empire d'une femme | Lui refuse l'Ampoule, et ne laisse toucher | Qu'au sacre du roi seul un chrême si cher » (p. 31) ; « Le Français a le cœur haut, brave, glorieux. | Magnanime et superbe, il couve dedans l'âme | Un courage trop beau pour servir une femme » (p. 31). En

[200] Il est intéressant de noter que d'ardents défenseurs des femmes se cabrent sur la question du pouvoir politique. Vingt ans avant Senault, François de Grenaille, auteur « féministe » de traités moraux comme *L'Honnête Fille* (1639), *La Bibliothèque des dames* (1640), *Les Plaisirs des dames* (1641), s'insurge contre le pouvoir des femmes dans un ouvrage d'une autre nature, *Amours historiques des Princes* (1642), que nous avons évoqué en introduction, et où il explique que « la France n'a jamais été malheureuse que lorsque les femmes y ont eu plus d'autorité que les hommes » (p. 777).

[201] *Politique tirée des propres parole de l'Écriture Sainte* (1709), éd. par Jacques Le Brun (Genève : Droz, 1967), pp. 58-59 (Livre Second, XI[e] proposition).

[202] *Le Dauphin* (Paris : Claude Morel, 1609), pp. 29-32.

1661, Senault, malgré sa circonspection, fait, dans *Le monarque, ou les devoirs du souverain,* écho à La Fons : « il faut avouer que la France ne peut souffrir le gouvernement absolu des femmes, que ses peuples sont si généreux qu'ils ne sauraient obéir qu'à des souverains » (p. 43). Dans ces textes écrits par des hommes pour des hommes, le mépris des femmes se constitue, encore et toujours, comme un élément fédérateur, qui permet d'exprimer une virilité partagée, mais aussi un sentiment commun, et déjà ancien, de fierté nationale. Inversement, chez Sandricourt, la régence d'Anne d'Autriche livre les Français aux caprices étrangers – « La Cabale Espagnole joue son jeu, et nous donne le fouet à tours de bras. Ah les braves Français ! » (p. 25) – et la régence d'une femme est perçue comme une double humiliation, masculine et nationale.

Ce n'est pas, nous l'avons dit, qu'il n'y ait aucune discordance dans ce concert de voix qui s'oppose au pouvoir des femmes. L'opinion du père Le Moyne, selon laquelle « Les États ne se gouvernent pas avec la barbe, ni par l'austérité du visage : ils se gouvernent par la force de l'esprit et avec la vigueur et l'adresse de la raison ; et l'esprit peut bien être aussi fort, et la raison aussi vigoureuse, et aussi adroite dans la tête d'une femme que dans celle d'un homme »,[203] n'en reste pas moins minoritaire. Malgré l'existence d'un courant « féministe » qui permet aux contemporains de Marie de Médicis et puis d'Anne d'Autriche « une réévaluation en faveur des femmes »,[204] les défenseurs des femmes peinent à être tout à fait convaincants, surtout dans le domaine politique : « Ni le discours mythique ni le discours purement logique n'ont de prise, au XVII^{e} siècle, sur

[203] *La Galerie des femmes fortes* (Paris : Antoine de Sommaville, 1647), p. 10 (« Les Femmes Juives – Débore », « Question Morale : Si les femmes sont capables de gouverner »).

[204] Ian Maclean, *Woman Triumphant,* Préface, p. VIII ; Ian Maclean voit trois phases dans cette vague de féminisme au XVII^{e} siècle : une nouvelle querelle des femmes dans les années 1610, autour de l'*Alphabet des imperfections et malice des femmes*, puis l'émergence d'un nouveau mode d'écriture féministe dans les années 1630 et enfin un déplacement de ces discours dans la littérature d'imagination (« imaginative literature »).

l'ordre politique ».[205] Dans ces conditions, « seuls les cris et non les arguments peuvent déchirer le silence », les cris des femmes elles-mêmes, comme ceux de Gabrielle Suchon, dont le discours, bien qu'emprisonné dans la rhétorique de la querelle des femmes, laisse échapper une souffrance authentique face à l'injustice vécue.[206] Les cris mêmes ne suffisent pas, puisque les femmes continuent d'être exclues de la succession au trône, et plus généralement de la sphère publique.

Les femmes sont pourtant essentielles à la conservation de la dynastie ; on ne peut les exclure complètement de la sphère du pouvoir. Qu'en est-il alors de l'épouse du roi ? Dans *De la souveraineté du Roi* publié sous Louis XIII, en 1632,[207] Cardin Le Bret explique qu' « Il serait fort dangereux que les femmes de cette qualité eussent une puissance égale à leurs maris ; d'autant que leur naturel ambitieux ne les laisse jamais en repos qu'elles n'aient usurpé les avantages du commandement souverain, et réduit enfin leurs maris sous leur empire » (p. 43). Pour l'auteur, il existe bien des exemples de ces femmes « qui pour avoir abusé de la facilité de leurs maris, ont attiré mille calamités dans les États où elles s'étaient attribuées trop de puissance » (p. 44). Cette opinion repose sur les présupposés misogynes habituels : Cardin Le Bret parle de « la faiblesse de leur esprit », de leur propension « à l'insolence et à la vanité » : « elles estiment qu'on leur fait injure, si elles ne commandent pas absolument » (p. 44). Ainsi fille d'un roi, femme d'un roi bien vivant, ou mère d'un roi mineur, la reine doit être exclue du gouvernement, sous peine de graves calamités. Reine ou favorite, toute femme qui s'approche du pouvoir semble devoir faire peur.

[205] « La Femme au pouvoir ou le Monde à l'envers », *XVII^e Siècle,* p. 27.
[206] *Ibid*., p. 33.
[207] *De la souveraineté du Roi* (Paris : Toussaint du Bray, 1632), pp. 42-48 (« Des femmes des rois, et de quels droits elles jouissent, même pendant leur viduité »).

LE FAVORI OU LE FAUX DOUBLE DE LA FAVORITE

Si les théoriciens restent silencieux sur la favorite, c'est aussi que, comme le suggérait déjà Castiglione,[208] la femme de cour partage un certain nombre d'attributs avec l'homme de cour. Tâchons alors de voir ce que la représentation du favori peut nous apprendre sur celle de la favorite.

À l'image de celle que le roi dispense à la favorite, la faveur que la reine accorde à l'un de ses sujets, surtout en Ecosse et en Angleterre où elle peut gouverner, est particulièrement instable. On ne monte alors près du trône que pour mieux en déchoir : l'amour, dit Saint-Réal, est « la voie la plus dangereuse pour la Fortune, la plus incertaine, et celle qu'on doit le moins rechercher. »[209] Si les femmes, elles, n'ont que ce moyen pour s'élever, le courtisan a tout intérêt à gagner l'amitié de son prince – même, semble-t-il, quand ce dernier, à l'image de Justinien, est soumis aux désirs de son épouse.

Le crédit du favori repose donc, autant que possible, sur la notion d'amitié.[210] Bien que conscients des dangers de l'amitié et de ses dérives possibles, les théoriciens du « Grand Siècle » ne peuvent s'empêcher d'insister sur ses effets bénéfiques. A en croire Le Moyne dans la seconde partie de *De l'Art de Régner*, l'amitié serait « le plus savoureux assaisonnement et la plus agréable fleur de la vie » (article IX, pp. 172-173), et « il ne s'est point trouvé de Prince, qui n'ait pris part à un bien de si grande utilité. Et les plus sévères à leurs passions, les moins indulgents à leurs plaisirs, ceux qui n'ont point fait l'amour, et qui

[208] Traduit en français dès 1537 ; Intervention de Gasparo Pallavicino (Livre III, Chapitre IV).
[209] *Nouvelles Œuvres posthumes de M. D. S. R.*, p. 229 (« Observations politiques sur la fortune, Fragment »).
[210] Pour une histoire de l'amitié à la Renaissance et de l'influence d'Aristote, des guerres de religion, et puis de Montaigne sur cette notion, voir Michel Rey, « Communauté et individu : l'amitié comme lien social à la Renaissance », *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* 38, n°4 (Oct.-Déc. 1991), et Nicolas Le Roux, *La faveur du roi,* pp. 20-48 et pp. 621-670.

n'ont point eu de Maîtresses ; ont fait cas de l'Amitié, et ont voulu avoir des Amis » (p. 174). Si l'amour vulgaire est banni, l'amitié est autorisée, voire recommandée. Elle est en effet un agrément et une consolation, mais aussi – et surtout – un instrument utile. Comme l'explique Le Moyne, les amis sont « d'autres bras et d'autres mains, d'autres yeux et d'autres oreilles » (p. 173).

Cependant si l'amitié qui unit le prince à son favori est aussi dangereuse qu'agréable et utile, c'est aussi en tant qu'elle est pour ainsi dire hybride, et fondamentalement ambiguë. La faveur du roi ne parvient pas à rentrer complètement dans le cadre de la *philia,* ne serait-ce que parce que la spontanéité et l'égalité, si nécessaires à toute amitié, font défaut quand il s'agit du prince et de son favori. Au sens strict, le roi, du fait même de son élévation, est condamné à la solitude ; au dessus de tous, excepté de Dieu, le roi ne peut avoir de véritables amis.[211] En ce sens, l'amitié, qui unit deux hommes égaux dont les volontés finissent par se confondre, est opposée à la faveur qui, liant un maître et un serviteur, repose inévitablement sur l'intérêt.

Mais le prince, alors même que son rang le lui interdit, ne peut résister à l'attrait de l'amitié. A en croire Saint-Évremond, « il y a des occasions, où l'embarras des affaires, où le dégoût de la magnificence, oblige les princes à chercher, dans la pureté de la nature, les plaisirs qu'ils ne trouvent pas, dans leur grandeur [...] Les flatteries des adulateurs leur font souhaiter la sincérité d'un ami ; et c'est là que se font ces confidents, qu'on appelle *Favoris.* »[212] Le favori est alors le soutien du prince, sa joie, et sa consolation ; son amitié représente un retour à la pureté de la nature ; elle exprime l'humanité même du roi. Mais le

[211] *Nouvelles Œuvres posthumes de M. D. S. R.*, pp. 220-221 (« Observations politiques sur la fortune, Fragment »).
[212] *Œuvres en prose*, éd. par René Ternois, 4 vol. (Paris: Marcel Didier, 1962-1969), III (1966) « Sur l'amitié » (d'après l'édition de Londres, Desmaizeaux, 1705), pp. 308-309.

souverain, malgré tout, n'est pas un homme comme les autres, et la position du favori reste précaire justement parce que, en théorie, il ne devrait pas exister. Cette amitié même n'est qu'une illusion, et « Ce confident [le favori] pense trouver son ami où il rencontre son maître ; et, par un retour imprévu, sa familiarité est punie, comme la liberté indiscrète d'un serviteur qui s'est oublié. »[213] Le favori sincère, aveuglé par son affection, oublie à qui il a affaire, et tombe d'autant plus facilement. Le favori lucide et calculateur, à l'inverse, a plus de chances de rester en vie.

Il s'agit alors, pour le prince, de trouver un équilibre entre une amitié véritable et le maintien de la hiérarchie. Cet équilibre tient de la distinction entre la sphère privée et la sphère publique. Ainsi Le Moyne, toujours dans la seconde partie de *De l'Art de Régner,* distingue deux sortes de favoris : « Il y a des Favoris agréables et de plaisir, qui sont Favoris selon la propre signification du terme : et des Favoris utiles et de service, qui ne sont Favoris qu'improprement et par métaphore » (Art. X, p. 176). Le favori agréable entretient un lien affectif avec son souverain : c'est un ami, un compagnon, ou du moins un sujet que l'on aime : « Les Favoris agréables ont [...] l'agrément qui est l'attrait de la faveur. Ils plaisent au Prince et sous ce titre [...] ils sont reçus à son amitié, et ont part à ses secrets et à ses plaisirs » (p. 176). Sa qualité première est de plaire, même si Le Moyne ajoute à ce talent, une naissance illustre, de la vertu et des grâces de l'esprit et du corps. Le favori utile quant à lui est « d'un autre rang » ; il n'est qu'un serviteur, auquel le nom d'homme d'affaires convient mieux, selon lui, que celui de favori (p. 176). Sa position lui vient de son mérite, et non d'un choix arbitraire du monarque (pp. 176-177) ; sa valeur découle de sa capacité et de son efficacité (pp. 178-179). Le Moyne compare le favori utile à un instrument dans les mains d'un artisan : il n'est pas nécessairement de basse extraction,

[213] *Œuvres en prose*, éd. par René Ternois, p. 309.

mais alors même qu'il est noble, c'est à ses capacités qu'il doit sa place, et non à sa naissance.

Le Moyne, dans la quatrième partie de *De L'Art de Régner,* évoque aussi un type très spécial de favori utile. Il ne s'agit plus alors d'un simple homme d'affaires, mais d'un Ministre, ou d'un Conseiller. Parce que, aux yeux de Le Moyne, le recours au conseil, loin d'être une preuve de faiblesse, garantit le bon fonctionnement du régime, le choix du conseiller revêt une importance particulière. Le roi ne doit surtout pas « prendre un Conseiller ou un Ministre de la main d'un Favori intéressé, ou d'une Maîtresse gagnée » (Art. IX, p. 547). Il lui faut se fier à la Renommée, et le choisir de bonne réputation. Le conseiller de Le Moyne est un homme d'âge mûr et qui par conséquent a « une longue expérience, un grand usage, une haute autorité » (p. 548). Il allie le flegme et l'intelligence à la sagesse (pp. 548-549). Contrairement aux simples favoris utiles, ce conseiller doit être de bonne naissance ; il est, autant que possible, un compatriote, et non un étranger. Il est aussi vertueux, habile et savant. Sa tâche est difficile mais il doit se tourner vers Dieu, et n'écouter que son devoir, sans souci de son propre intérêt. La liste de qualités requises est presque aussi longue que pour le favori tel que l'entendent Callières et du Refuge – la distinction pourtant si tranchée de Le Moyne entre favori agréable et favori utile se fait alors plus ténue.

Les dangers du favoritisme naissent alors d'une incapacité à cloisonner le loisir et la politique, et à distinguer l'ami du roi de son conseiller politique. Le méchant favori est celui qui, non content de partager les plaisirs du prince, tente de partager voire d'usurper son pouvoir sur l'Etat. La régence de Marie de Médicis, le règne de Louis XIII, et puis les années de la Fronde, si riches en Mazarinades, ont nourri toute une littérature qui s'insurge

contre le pouvoir abusif de certains favoris. Le favori inspire en effet des multitudes de craintes et de ressentiments, et pose un certain nombre de problèmes que Guez de Balzac s'efforce de résoudre dans *Aristippe, ou de la cour*. Ce dernier, tout en vitupérant contre le prince qui se laisse gouverner (pp. 202-203), et contre le favori trop entreprenant (pp. 209-210), considère l'existence du favori comme inévitable et ne peut se résoudre à interdire l'amitié au prince. Pour se prémunir des ambitions de ce favori, il lui faut cependant – et c'est là la suggestion de Balzac – le maintenir à distance. Cette amitié ne doit pas trop être intime, et à l'en croire, « il y a assez de distance, entre le Souverain et les Personnes privées, pour les élever bien haut, et les laisser toujours au dessous de lui. *Il est bon que le plus proche du Prince, en soit extrêmement éloigné : il est à propos qu'il y ait quantité de choses, que le plus aimé ne puisse pas* » (p. 209).

L'autre solution, chère à Le Moyne dans la seconde partie de *De l'Art de Régner*, consiste à bien choisir ses amis. C'est alors la raison qui doit guider son élection, plus encore que l'inclination. Si le prince est libre de sélectionner qui lui plaît, il ne doit s'attacher « à personne qui n'en soit digne ; et qui n'ait au moins assez de mérite, pour justifier son choix, et pour faire honneur à son amitié » (Art. IX, p. 175). Ce choix a une importance cruciale, puisqu'il peut avoir des conséquences politiques, mais aussi parce que la réputation – l'image – du roi en dépend, comme le suggère le titre de l'article XI : « Que la Vertu est essentielle au mérite d'un favori : que le prince soigneux de sa réputation, de sa conscience et de son repos se doit garder d'un favori vicieux. » (p. 180). Le point de vue de Le Moyne n'a rien de contradictoire avec celui de Guez de Balzac puisque, pour l'un comme pour l'autre, il s'agit avant tout d'être mesuré, et de ne pas couvrir le favori de grâces extravagantes. Dans ces conditions seulement, le favori vertueux semble pouvoir conseiller son prince sans trop de risques, et joindre ainsi l'utile à l'agréable.

Cette exploration nous livre donc, en filigrane, quelques enseignements sur le compte de la favorite. Tout d'abord, l'amour, comme l'amitié, semble devoir constituer une tentation pour un roi que son rang condamne à la solitude. Le désir d'amour, comme celui d'amitié, répond à une aspiration, presque irrépressible, qui appelle le monarque vers la « pureté de la nature ». En outre, la passion d'un roi pour une de ses sujettes paraît encore plus inconcevable que l'amitié d'un roi pour un de ses sujets, puisque l'amour courtois suppose, non pas l'égalité de deux amants, mais la soumission d'un homme à une femme. Enfin, si le favori intéressé réussit mieux auprès du roi que le favori sincère, on peut supposer que la favorite au cœur froid, calculatrice et ambitieuse, a plus de chance de rester en place qu'une concurrente amoureuse et naïve.

Jusqu'ici, l'analogie entre amitié du roi pour un sujet, et amour du roi pour une sujette, paraît plutôt éclairante. Le parallèle entre le favori et la favorite, quoi qu'on ait pu en espérer, n'est pourtant pas toujours convaincant. L'absence de comparaison explicite entre le favori et la favorite rend la tâche d'autant plus compliquée : la favorite peut-elle aider le roi, être pour lui « d'autres yeux et d'autres oreilles », comme le favori ? *A priori*, elle le pourrait. La misogynie de la plupart de ces textes permet pourtant d'en douter. La distinction entre favorite de plaisir et favorite utile, enfin, n'a pas lieu d'être ; la favorite, en un sens, n'a pas les mêmes chances de rédemption que le favori. Demander à un roi de choisir sa maîtresse avec sa raison, plutôt qu'avec son cœur, enfin, serait presque un contresens – seule la mise à distance préconisée par Guez de Balzac semble dès lors répondre convenablement au danger que représente la favorite.

LE DISCOURS DU ROI

Sur le chapitre de la favorite, le roi est, semble-t-il, l'unique qui puisse s'exprimer librement. Ainsi, dans ses *Mémoires pour l'instruction du Dauphin*,[214] Louis XIV ose-t-il ce que les courtisans hésitent à se permettre.[215] Ses remarques, dans l'appendice de 1667, prennent acte de ce que le prince devrait toujours être un « parfait modèle de vertu » ; en tant que tel, il devrait se prémunir des faiblesses qui font le lot commun, « d'autant plus qu'il est assuré qu'elles ne sauraient demeurer cachées » (p. 310). Préférant rester réaliste, le roi recommande cependant à son successeur plusieurs précautions au cas où il tomberait dans « quelqu'un de ces égarements » :

> La première, que le temps que nous donnons à notre amour ne soit jamais pris au préjudice de nos affaires, parce que notre premier objet doit toujours être la conservation de notre gloire et de notre autorité, lesquelles ne se peuvent absolument maintenir que par un travail assidu. Car quelque transportés que nous puissions être, nous devons, par le propre intérêt de notre passion, considérer qu'en diminuant de crédit dans le public, nous diminuerions aussi l'estime auprès de la personne même pour qui nous nous serions relâchés (p. 310).

Cette règle de conduite est simple, puisqu'il s'agit de toujours donner la priorité aux affaires, au détriment des plaisirs. La favorite n'est pas nécessairement un fardeau ; elle peut même servir de catalyseur, puisqu'en se rendant digne de sa fonction, le roi se rend digne de l'amour de sa maîtresse.

[214] Louis XIV, *Mémoires*, éd. par Joël Cornette (Paris : Éditions Tallandier, 2007), pp. 309-312 (Année 1667, Appendice).

[215] Louis XIV, à défaut d'être le seul auteur de ses mémoires, en est l'instigateur. Sur la rédaction et la signification de ce texte, voir la préface de Joël Cornette, pp. 11-46 (pp. 23-27), mais aussi : Edmond Esmonin, « Les mémoires de Louis XIV », *Revue d'histoire moderne*, 2, n°12 (novembre-décembre 1927), 449-454 ; Stanis Perez, « Les brouillons de l'absolutisme : les « mémoires » de Louis XIV en question », *Dix-septième siècle,* 222 (2004/1), 25-50 ; Ran Halévi, « Savoir politique et « mystères de l'État » : Le sens caché des Mémoires de Louis XIV », *Histoire, économie et société*, 19, n°4 (2000), 451-468.

Ainsi l'amour d'une maîtresse ne s'oppose pas nécessairement à l'amour du royaume, à condition que le roi se consacre avant tout à son pays. La deuxième règle à suivre va dans le même sens, puisqu'il faut, en plus de hiérarchiser ses priorités, séparer le privé du public :

> Mais la seconde considération, qui est la plus délicate et la plus difficile à pratiquer, c'est qu'en abandonnant notre cœur, nous demeurions maîtres de notre esprit ; que nous séparions les tendresses d'amant d'avec les résolutions du souverain ; et que la beauté qui fait nos plaisirs n'ait jamais la liberté de nous parler de nos affaires, ni des gens qui nous servent (pp. 310-311).

Ces remarques concernant la favorite reprennent celles des théoriciens sur le favori ; elles s'inscrivent dans la continuité de leur réflexion sur l'utile et l'agréable. Plutôt que de rêver un roi exemplaire, Louis XIV préfère une distinction commode entre roi chef d'État et roi amant, distinction qui, à l'en croire, garantit l'intégrité du gouvernement – et lui permet, peut-être, de justifier, par la même occasion, sa propre conduite. Quoi qu'il en soit, la favorite doit se soumettre aux conditions de son amant, et le roi doit rester maître de la situation. Il s'agit de ne pas donner aux femmes aimées « la liberté de parler d'aucune chose que celles qui sont purement de plaisir », mais aussi de se « préparer avec étude à ne les croire en rien de ce qui peut concerner nos affaires ou les personnes de ceux qui nous servent » (p. 312). Fermeté et méfiance semblent s'imposer face à une favorite manifestement redoutable, à mi-chemin entre le serpent et la sirène.

Les mises en garde du monarque se font plus pressantes, à grand renfort de métaphores guerrières. Un homme amoureux est un homme conquis ; Louis XIV pousse la métaphore un peu loin, prêtant à la « femme adroite » un machiavélisme méthodique et diabolique, qui consiste à isoler le monarque pour s'assurer un contrôle sans partage :

> On attaque le cœur d'un prince comme une place. Le premier soin est de s'emparer de tous les postes par où on peut en approcher. Une femme adroite s'attache d'abord à éloigner tout ce qui n'est pas dans ses intérêts ; elle donne du soupçon

> des uns et du dégoût des autres, afin qu'elle seule et ses amis soient favorablement écoutés, et si nous ne sommes en garde contre cet usage, il faut, pour la contenter elle seule, mécontenter tout le reste du monde (p. 311).

Le Roi-Soleil, usant d'un présent de vérité générale, décrit un phénomène qu'il semble bien connaître. Le danger est de taille, car « Dès lors que vous donnez la liberté à une femme de vous parler des choses importantes, il est impossible qu'elles ne nous fassent faillir » (p. 311). Le présupposé, ici, est évidemment misogyne, et Louis XIV, en ce sens, ne diffère pas de la plupart de ses contemporains. À l'en croire, il est d'autant plus périlleux d'écouter les conseils d'une femme, qu'elle a le jugement mauvais : « la faiblesse qu'elles ont naturellement, leur faisant souvent préférer des intérêts de bagatelles aux plus solides considérations, leur fait presque toujours prendre le mauvais parti » (p. 311). Le danger est donc double. Les femmes sont habiles à persuader, car « elles sont éloquentes dans leurs expressions, pressantes dans leurs prières, opiniâtres dans leurs sentiments » (p. 311), mais elles sont aussi fantasques et malavisées, parce que « tout cela n'est souvent fondé que sur une aversion qu'elles auront pour quelqu'un, sur le dessein d'en avancer un autre, ou sur une promesse qu'elles auront faite légèrement » (p. 311). Amoureux, le roi risque de se laisser aliéner, et cette aliénation est doublement néfaste.

Le prince ne doit pas plus écouter sa favorite que se confier à elle. Ce conseil repose sur un autre préjugé ancien : les femmes, soit bêtise, soit calcul, sont indiscrètes : « Le secret ne peut être chez elles dans aucune sûreté » (p. 311). Le problème naît de ce qu'elles opèrent rarement seules : « Elles ont toujours quelque conseil particulier pour leur élévation ou pour leur conservation, et elles ne manquent pas d'y étaler tout ce qu'elles savent, autant de fois qu'elles en croient tirer quelque raisonnement pour leurs intérêts » (p. 311). Elles sont guidées par ces conseils particuliers, qui les aident à déterminer « quel parti elles doivent prendre, de quels artifices elles se doivent servir pour faire réussir ce

qu'elles ont entrepris, comment elles se déferont de ceux qui leur nuisent, comment elles établiront leurs amis, par quelles adresses elles nous pourront engager davantage et nous retenir plus longtemps » (p. 312). Ainsi le roi ne s'expose pas aux convoitises d'une seule femme intéressée, mais à celles de toute une coterie qui finit par former un parti.

Malgré leur légèreté et leurs limites intellectuelles, « tôt ou tard », les femmes font réussir toutes ces choses » (p. 312). Le paradoxe réside dans un mépris manifeste pour les facultés des femmes, allié à une crainte tout aussi manifeste pour leur pouvoir. Car à cause d'elles, « nous perdons ou dégoûtons nos meilleurs serviteurs », « nous ruinons notre réputation ». La maxime de Guez de Balzac concernant le favori s'applique ici : face à ces dangers, « *il est à propos qu'il y ait quantité de choses, que le plus aimé ne puisse pas.* »[216] La difficulté est de taille pour un prince amoureux, mais il n'a guère de choix : la circonspection préconisée est « d'une nécessité absolue » (p. 312). Louis XIV pèse ses mots ; l'enjeu, dans sa bouche, est crucial, puisque c'est faute de n'avoir pas observé ces précautions « que nous voyons dans l'histoire tant de funestes exemples de maisons éteintes, de trônes renversés, de provinces ruinées, d'empires détruits » (p. 312). Ainsi le Roi-Soleil est-il plus direct, plus explicite, plus menaçant aussi, que ses sujets sur la question des femmes. Sans avoir le cœur d'en interdire formellement le commerce à son successeur, il soumet la présence de la favorite à bien des conditions.

Absente ou presque des dictionnaires, absente ou presque de la théorie politique, la favorite est parfois difficile à localiser dans l'univers verbal et notionnel des contemporains

[216] *Aristippe ou de la cour*, p. 209.

de La Roche-Guilhen. En dépit d'un certain nombre de points communs avec le favori – instabilité suprême de la faveur, difficile délimitation entre le privé et le public, les loisirs et la politique – l'analogie entre le féminin et le masculin ne fonctionne pas complètement. Les discours qui entourent les questions de la loi salique et de la régence traduisent une méfiance assez générale pour le pouvoir des femmes, sans nous éclairer pour autant sur les spécificités de la favorite. De même, si les débats que suscite l'existence du favori laissent présager la condamnation qui accompagne presque nécessairement la favorite, la signification morale de cette dernière reste à définir.[217]

Si elle a sa place dans la pratique, la favorite peine donc à s'intégrer dans le lexique et dans la théorie. Si la favorite manque à l'appel des traités, elle apparaît pourtant comme une force en puissance, prête à éclore. La favorite représente une réalité problématique, un mot en devenir, une question politique qui émerge : les ingrédients de la cristallisation sont réunis ; seul manque dès lors le catalyseur. Ce rôle, La Roche-Guilhen, entre autres, semble l'avoir joué.

La leçon de cette exploration lexicale et notionnelle pourrait donc se résumer à ce constat : l'échec de la théorie. En effet, dictionnaires, traités, manuels peinent à conceptualiser la faveur déclinée au féminin, malgré son importance croissante dans le fonctionnement du régime. Quant aux recueils qui, comme *La Galerie des femmes fortes,* utilisent la narration dans le but de répondre à une série de « Questions Morales » qui occupent une place à part dans le livre – recueils que nous appelons aussi, dans ce contexte, des ouvrages théoriques –, ils ne se préoccupent pas directement de la favorite. Tous ces textes « théoriques », sans exceptions, relèguent la favorite aux marges de leur discours. Devant les impuissances du *logos,* reste alors le *muthos*. Les dictionnaires mêmes témoignent de ce phénomène puisque, s'ils peinent à conceptualiser la favorite, ils

[217] Voir Figure 2.

fournissent cependant un nombre croissant de récits sur les favorites du passé. Le *muthos,* sous toutes ses formes, apparaît bien comme le lieu d'une cristallisation qui s'imposait, l'enquête ici menée l'a montré, comme alors « nécessaire ».

CHAPITRE II
LE PROCESSUS DE CRISTALLISATION EN MARCHE (1660-1680)

Si les historiographes de Louis XIV s'emploient à retracer les exploits militaires du Roi-Soleil sans se préoccuper de sa vie privée,[218] de manière générale, les historiens, ou les écrivains de l'histoire, comme préfère les appeler Orest Ranum,[219] font plus de cas de la favorite que les théoriciens politiques. Qu'elle se présente sous les traits de Frédégonde,[220] d'Agnès Sorel, de Gabrielle d'Estrées, d'Anne de Pisseleu ou de Diane de Poitiers, les historiens reconnaissent l'importance de la favorite. Toutes ces favorites apparaissent, par exemple, chez Mézeray, à la fois dans son *Histoire de France depuis Faramond* (1643-1651), et dans son *Abrégé chronologique, ou extrait de l'histoire de France* (1668).

La seconde moitié de XVII[e] siècle prolonge, sans l'avoir inventée, cette tradition historique qui prend en compte la favorite,[221] et dont héritent les dictionnaires quand, à l'instar du *Dictionnaire historique et critique,* ils consacrent plusieurs articles aux favorites

[218] Louis XIV se méfiait des historiographes et s'estimait seul capable d'écrire une histoire véritable de son règne, ce qu'il fit en écrivant les *Mémoires* que nous évoquions plus tôt (Chapitre I). Voir Chantal Grell, « Les Historiographes en France, XV[e]-XVIII[e] siècles », in *Les Historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, éd. par Chantal Grell (Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006), pp. 127-156 (p. 147).

[219] Orest Ranum, « Historiographes, historiographie et monarchie en France au XVII[e] siècle », in *Histoires de France, historiens de la France,* éd. par Yves-Marie Bercé et Philippe Contamine (Paris : Honoré Champion, 1994), pp. 149-163 (pp. 150-151).

[220] Frédégonde, comme Livie, appartient à une catégorie hybride : la plupart des historiens et des romanciers la considèrent comme une reine, mais sans doute du fait de son illégitimité, elle figure dans l'*Histoire des favorites* d'Anne de La Roche-Guilhen.

[221] Voir Mézeray ; Antoine de Varillas, *Histoire de François I[er]* (La Haye : Arnout Leers, 1684), *Histoire d'Henri Second* (Paris : Claude Barbin, 1692) ; Gabriel Daniel, *Histoire de France* (Paris : Jean-Baptiste Delespine, 1713).

du passé. Les « grandes » histoires de France, ou « histoires générales »[222]contribuent à la mise en place d'une « première forme de mémoire collective » qui concerne un public varié.[223] S'interdisant de pénétrer les secrets d'État, les historiens relatent un « ensemble d'anecdotes, d'événements, de portraits et de légendes »,[224] et jouent, de ce fait même, un rôle important dans la circulation de récits sur les favorites.

À la fin du XVII[e] siècle, la fiction prend le relais de cette tradition historique – tradition encore bien vivante,[225] mais dont le rythme de production se ralentit.[226] À certains égards, les « romanciers-historiens » prennent la relève des « écrivains de l'histoire » et des « historiens-romanciers ».[227] La favorite conquiert le théâtre,[228] mais aussi d'autres genres en vogue, comme le roman et la nouvelle historique.[229] Plusieurs ouvrages de fiction importants, publiés entre 1660 et 1680, mettent ainsi en scène la favorite. Si le mot lui-même n'apparaît que rarement dans ces textes pour définir celles que nous qualifions désormais de *favorites*,[230] ces dernières semblent néanmoins acquérir des caractéristiques identifiables ; un certain nombre d'enjeux se mettent en place. En ce sens, et c'est là notre

[222] Chantal Grell, « L'histoire de France et le mythe de la monarchie au XVII[e] siècle », in *Histoires de France, historiens de la France,* pp. 165-188.
[223] *Ibid*., p. 166.
[224] *Ibid*., p. 167.
[225] L'*Abrégé* de Mézeray, d'après le décompte de Christian Zonza, connut quatorze rééditions au XVII[e] siècle et neuf rééditions au siècle suivant. Voir « L'Histoire de France de Mézeray : des plaisirs du texte aux nécessités de l'histoire », *Dix-septième siècle,* 246 (2010/1), 97-118 (p. 97).
[226] Voir Chantal Grell, « Les Historiographes en France, XV[e]-XVIII[e] siècles », in *Les Historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, pp. 148-149.
[227] Voir Edwige Keller-Rhabé, « Représenter la parole historique au XVII[e] siècle : stratégies de deux romanciers-historiens, Mme de Villedieu et Saint-Réal », *Dix-septième siècle,* 246 (2010/1), 119-142. Chantal Grell appelle Antoine de Varillas un « historien-romancier » du fait des libertés qu'il se permet (« L'histoire de France et le mythe de la monarchie au XVII[e] siècle », in *Histoires de France, historiens de la France,* p. 165).
[228] Certaines favorites sont déjà des personnages de théâtre et même de roman, notamment chez les Scudéry, avant les années 1660 ; cependant, comme nous le verrons, le phénomène s'accélère avec l'avènement effectif du Roi-Soleil.
[229] Voir notamment Nathalie Grande, *Le roman au XVII[e] siècle : l'exploration du genre* (Rosny : Bréal, 2002).
[230] Le mot apparaît dans *Bajazet* pour définir Roxane ; il apparaît fréquemment dans les récits orientalisants de Chassepol, de Guillet de Saint-George, ou même de Brémond. Mais chez Madame de Lafayette et Madame de Villedieu, il n'apparaît que rarement, et il qualifie généralement la favorite de la reine, ou de la reine dauphine.

hypothèse, les années 1660-1670 amorcent le processus de cristallisation de la figure de la favorite.

Parmi ces ouvrages, les plus significatifs sont sans doute le *Journal Amoureux* (1669-1670),[231] en partie rédigé par Madame de Villedieu, *Les Exilés de la cour d'Auguste* (1672-1673) du même auteur, très bien accueilli par la critique de l'époque,[232] *Bajazet* (1672) de Jean Racine et *La Princesse de Clèves* (1678) de Madame de Lafayette.[233] Par la variété des décors, des tons et des genres, ces quatre œuvres offrent un échantillon assez complet du *muthos* de l'époque. Du *Journal Amoureux,* de *Bajazet* et de *La Princesse de Clèves* se dégagent deux figures marquantes : à la cour de France, Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois et favorite d'Henri II ; dans le sérail du sultan turc, Roxane, favorite d'Amurat et amoureuse éconduite de Bajazet.[234] Il s'agira dans un premier temps de démêler les signes de la cristallisation naissante, notamment en examinant le cas de ces deux favorites. Ce chapitre se propose d'établir les traits saillants de ces représentations, pour ensuite interroger la mise en place d'un discours prescriptif capable de compenser les silences de la théorie. Il se concentre, enfin, sur les enjeux qui font alors surface, et sur les tensions qui en ressortent.

[231] Sur la rédaction du *Journal Amoureux* voir Micheline Cuénin, *Roman et société sous Louis XIV*, p. 130. Voir aussi Yves Giraud, « Agencements narratifs et Variations thématiques dans *Le Journal Amoureux* », in *Madame de Villedieu, ou les audaces du roman*, éd. par Nathalie Grande et Edwige Keller-Rahbé, (Paris : Honoré Champion, 2007), pp. 45-56 (pp. 54-55).

[232] Voir la lettre de Mademoiselle de Scudéry, du 14 avril 1672, adressée à Bussy Rabutin, dans *Bussy Rabutin et les femmes, Lettres d'Exil* (Chalon-sur-Saône : Université pour tous de Bourgogne, 2005), p. 58. Voir aussi *Le Mercure Galant* [1672-1674] (Genève : Slatkine Reprints, 1982), pp. 306-307 (pagination d'origine), p. 89 (pagination Slatkine).

[233] *Bajazet*, in *Œuvres complètes*, 2 vol., *Théâtre-Poésie,* éd. par Georges Forestier (Paris : Gallimard, 1999), I ; *La Princesse de Clèves,* éd. par Jean Mesnard (Paris : Flammarion, 2009) ; *Le Journal Amoureux*, in *Œuvres complètes* [1720-1721], 12 t. en 3 vol. (Genève : Slatkine Reprints ; Paris : diff. Champion, 1971), III (t. X) ; *Les Exilés de la cour d'Auguste,* in *Œuvres complètes* [1720-1721], 12 t. en 3 vol. (Genève : Slatkine Reprints ; Paris : diff. Champion, 1971), II (t. VIII).

[234] Sur la fascination qu'exerce le sérail sur les auteurs du XVII^{e} siècle voir Marie-Christine Pioffet, *Espaces lointains, espaces rêvés dans la Fiction romanesque du Grand Siècle* (Paris : PUPS, 2007), pp. 111-124.

I. LES INDICES DE LA CRISTALLISATION

La favorite est présente dans bon nombre de textes de fiction des années 1660 et 1670. Nous avons déjà cité quatre œuvres majeures : citons encore *Mathilde d'Aguilar* de Madeleine de Scudéry, sorti en 1667,[235] *Les Annales Galantes* et *Les Désordres de l'amour* de Madame de Villedieu respectivement publiés en 1670 et 1675, *Les Mémoires du Sérail* d'Eustache Deschamps paru en 1670 (souvent attribué, très probablement à tort, à Madame de Villedieu), l'*Histoire des grands vizirs Mahomet Coprogli Pacha et Achmet Coprogli Pacha* de François de Chassepol édité en 1676, *Hattigé, ou les amours du roi de Tamaran,*[236] de Brémond également sorti en 1676.[237] Même lorsque le lecteur – ou le spectateur – n'a pas affaire à une favorite *stricto sensu*, bien des analogies restent sensibles. Ainsi la relation de Jupiter à Alcmène dans l'*Amphitryon* de Molière, publié en 1668, a-t-elle souvent été comparée, à tort ou à raison, à celle qui unissait Louis XIV et Madame de Montespan,[238] voire Louis XIV et Mademoiselle de La Vallière.[239] Et de fait, comme le remarque Ralph Albanese, « un certain nombre de points de contact [...] s'imposent irrésistiblement entre le souverain et le dieu, quelle qu'opinion qu'on ait de

[235] Ce roman met en scène, en arrière plan, Marie de Padille, personnage sur lequel nous reviendrons dans le Chapitre IV.

[236] Cette histoire apparaît aussi sous un titre légèrement différent : *Hattigé, ou la belle Turque*. Sur les controverses qui concernent le véritable nom de l'auteur, voir notamment Edwin Paul Grobe, « Gabriel and Sébastien Brémond », *Romance Notes*, IV, n°2 (1963), pp. 132-135. Cet ouvrage serait un roman à clé visant Charles II : Tamaran serait Charles II, Hattigé la duchesse de Cleveland, Osmon le Duc de Buckingham.

[237] Voir *Mathilde d'Aguilar,* éd. par Nathalie Grande (Paris : Honoré Champion, 2002) ; *Les Annales Galantes,* éd. par Gérard Letexier, 2 vol. (Paris : Société des textes français modernes, 2004-2007) ; *Les Désordres de l'amour*, éd. par Micheline Cuénin, 2nde éd. augmentée (Genève Droz, 1995) ; *Mémoires du sérail sous Amurat second, traduction arabe par feu M. Des-Champs*, in *Les Œuvres Complètes* [1720-1721], 12 t. en 3 vol., reprod. en fac-simil. (Genève : Slatkine Reprints ; Paris : diff. Champion, 1971), II (t. VI) ; *Histoire des grands vizirs,* 3 vol. (Paris : Étienne Michallet, 1676), I ; *Hattigé, ou les amours du roi de Tamaran*, [1676], préfacé par René Godenne, reprod. en fac-simil. (Genève : Slatkine Reprints, 1980).

[238] Ruth Shepard Phelps, « Amphitryon and Montespan », *Modern Philology*, 24, n°4 (Mai 1927), 443-461.

[239] Jacques Truchet, « À propos de l'Amphitryon de Molière : Alcmène et La Vallière », in *Mélanges d'histoire littéraire (XVIe-XVIIe siècle) : offerts à Raymond Lebègue* (Paris : Alfred-Gérard Nizet : 1969), pp. 241-248.

l'« intentionnalité » de Molière ».[240] D'autres personnages, sans être a priori des favorites, partagent aussi plusieurs caractéristiques avec celles-ci :[241] c'est le cas de Bérénice, souvent rapprochée de Marie Mancini ;[242] c'est aussi le cas de Junie, d'Andromaque,[243] et puis d'Esther.[244]

Autre indice frappant : la récurrence de certaines favorites, et en particulier de deux vedettes – Diane, favorite « occidentale », et Roxane, favorite « orientale ». Revenant de texte en texte sous diverses formes, ces deux figures semblent avoir inspiré durablement les auteurs du XVII^{e} siècle français. Diane de Poitiers, présente dans bon nombre d'Éloges, de Mémoires et d'Histoires des XVI^{e} et XVII^{e} siècles,[245] présente également dans un recueil aussi foisonnant que les *Dames Galantes* de Brantôme, devient une figure romanesque privilégiée à partir de la fin des années 1660. Protéiforme, elle apparaît jeune fille et jeune femme chez Madame de Villedieu, et puis vieille dame chez Madame de Lafayette. Dans *La Princesse de Clèves*, Madame de Chartres évoque encore d'autres incarnations de Diane : Diane jeune fille, beauté « admirable », sacrifiée pour son père, mais aussi Diane, mariée, délaissée par François I^{er} pour la future duchesse d'Etampes,

[240] « Une socio-critique du mythe royal sous Louis XIV : Tartuffe et Amphitryon », in *Mythology in French Literature*, *French Literature Series*, III (1976), 17-27 (p. 24).

[241] C'est parfois vrai de personnages inattendus. Ainsi la princesse de Clèves elle-même a été comparée à Madame de Montespan : Benjamin Mather Woodbridge, « Mme de Montespan and *La Princesse de Clèves* », *Modern Language Notes*, 33, n°2 (Février 1918), 79-85.

[242] Voir la présentation de *Bérénice* par Marc Escola (Paris : Flammarion, 1997), p. 23 ; voir aussi Charles Mauron, *L'Inconscient dans l'œuvre de Racine* [1957], reprod. en fac. simil. (Genève : Champion-Slatkine, 1986), pp. 83-94. Voir également Simone Ackerman*, Le Mythe de Bérénice* (Paris : Alfred-Gérard Nizet, 1978) pour qui Corneille, sinon Racine, a pu s'inspirer de l'intrigue royale, p. 106. Pour Francis Mathieu, la transposition entre Rome et Versailles se situe « à un niveau allégorique » : « Panégyrique, sacré et exemplarité dans *Bérénice* de Racine », *The French Review*, 82, n°4 (Mars 2009), 788-799 (p. 789).

[243] Ne serait-ce que parce qu'elles sont aimées de monarques, Junie et Andromaque partagent plusieurs caractéristiques avec la favorite.

[244] Nous reviendrons sur cette dernière dans le Chapitre III.

[245] Voir par exemple Henri de la Popelinière, *Histoire de France,* 2 vol. (La Rochelle : Abraham H., 1581) ; Jean de Saulx, *Mémoires de Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes* ([s. l.] : [s. n.], [s. d.]) ; Jean Le Royer de Prade, *Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV, avec les éloges des rois en vers* (Paris : [s. n.], 1651).

Mademoiselle de Pisseleu, qui lui est pourtant inférieure en tout (p. 102, Première Partie). Roxane, pour sa part, apparaît comme un personnage récurrent bien que moins ancien, investi d'attributs différents selon les auteurs.[246] Dans les *Nouvelles Françaises, ou les Divertissements de la Princesse Aurélie* (1656-1657) de Segrais, Roxane, déjà mûre, mère et non maîtresse du sultan régnant Amurat, se voit vieillir avec inquiétude ;[247] dans *Bajazet,* Roxane, manifestement bien jeune, n'a ni la sagesse ni l'expérience qu'elle a chez Segrais ; dans l'*Histoire des grands vizirs* enfin, Amurat, d'ailleurs infidèle à sa maîtresse, exécute une Roxane qui est alors dans la fleur de l'âge. Autant d'incarnations, autant de réécritures qui signalent un phénomène en cours.

Mais la favorite ne se contente pas d'être présente, et récurrente : chez Villedieu, Racine et Lafayette, la favorite, sans être nécessairement la protagoniste, joue un rôle décisif dans l'économie du récit – c'est aussi en cela que la cristallisation se dessine. Dans la première partie du *Journal Amoureux,* Diane sert de catalyseur à l'action, et ses caprices orientent le cours de l'histoire. Sa présence fait écho à celle de la duchesse d'Etampes et les deux femmes jalonnent le journal. Dans *Les Exilés de la cour d'Auguste*, Terentia constitue un point focal, malgré la polyphonie extrême de cette œuvre ; les autres favorites, à défaut d'être au centre de l'histoire, reviennent maintes fois dans le récit : Scribonia, Varentille et Livie sont sans cesse évoquées. Par ailleurs, le personnage de Roxane, s'il ne donne pas son nom à la pièce de Racine, n'en est pas moins au cœur de l'action ; ses décisions, comme ses hésitations, jouent un rôle déterminant dans le dénouement. Enfin, dans *La Princesse de Clèves*, Diane fait pendant à Madame d'Estampes et à Anne de Boulen, mais

[246] Voir Micheline Cuénin, « Racine et Segrais : traitement romanesque et traitement dramatique sur le sujet de Bajazet », in *Racine : la Romaine, la Turque et la Juive*, éd. par Pierre Ronzeaud, pp. 81-98.
[247] « Floridon, Nouvelle sixième », in *Nouvelles Françaises, ou les Divertissements de la Princesse Aurélie*, éd. par Roger Guichemerre d'après l'édition de 1676, 2. vol. (Paris : Société des Textes Français Modernes, 1990-1992), II (1992).

aussi à l'héroïne elle-même, à laquelle elle sert de contre-modèle.[248] Sans être toujours au centre de l'action, la favorite joue par conséquent un rôle structurant essentiel dans la fiction.

Autre phénomène qui favorise le processus de cristallisation : le succès. *Le Journal Amoureux* et *Les Exilés de la cour d'Auguste* ont tous deux été de gros succès de librairie.[249] Rudolf Harneit compte ainsi neuf éditions différentes du *Journal Amoureux,* et jusqu'à treize pour *Les Exilés de la cour d'Auguste.*[250] Quant à *Bajazet,* ce fut, malgré les réserves de Madame de Sévigné et les sarcasmes des amis de Corneille, un véritable triomphe.[251] La pièce « passe pour un ouvrage admirable »[252] et « enlève la paille ».[253] Enfin, on sait le succès que connut *La Princesse de Clèves,*[254] et les débats critiques qui suivirent la parution du roman.[255] Dès l'année de sa publication en 1678, il est traduit en anglais ; il est ensuite réimprimé en 1688 à Amsterdam, à Paris en 1689, à Lyon en 1690 ; sous le titre d'*Amourettes duc de Nemours et de la Princesse de Clèves* en 1685 et en 1698

[248] Sur l'exemplarité de Diane, et sur les leçons dont elle se charge, voir Michael Paulson, *A Critical Analysis of "La Princesse de Clèves" as a royal exemplary Novel : Kings, Queens and Splendor* (Lewiston; New York: Edwin Mellen, 1991), pp. 1-5.

[249] Sur les rapports de Madame de Villedieu avec son éditeur voir l'article d'Edwige Keller-Rahbé, « Mme de Villedieu, la « poule aux œufs d'or » de Claude Barbin ? », in *Les Arrière-boutiques de la littérature : auteurs et imprimeurs-libraires aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles,* éd. par Edwige Keller-Rahbé (Toulouse : PU du Mirail, 2010), pp. 87-111.

[250] Voir Rudolf Harneit, « Diffusion européenne des œuvres de Madame de Villedieu au siècle de Louis XIV », in *Madame de Villedieu, romancière, Nouvelles perspectives de recherche*, pp. 29-70.

[251] Madame de Sévigné, *Correspondance*, éd. par Roger Duchêne, 3 vol. (Paris : Gallimard, 1972-1978), I (1972), 413-416 (13 janvier 1672), 416-418 (15 janvier 1672), 458-461 (16 mars 1672) ; *Le Mercure Galant*, pp. 65-66 (pagination d'origine), pp. 28-29 (pagination Slatkine). À ce sujet voir Felix Deltour, *Les Ennemis de Racine au XVII^e^ siècle* (Paris : Hachette 1879).

[252] *Le Mercure Galant*, p. 65 (pagination d'origine), p. 28 (pagination Slatkine).

[253] Madame de Sévigné, *Correspondance,* éd. par Roger Duchêne, I, 413 (13 janvier 1672).

[254] Si l'on en croit la lettre – d'ailleurs controversée – de Madame de Sévigné datant du 16 mars 1672 (*Correspondance,* éd. par Roger Duchêne, I, 459), le roman est en circulation dès 1672.

[255] Voir l'« Enquête sur l'Aveu » lancée par l'Extraordinaire du *Mercure Galant* en avril 1678, et notamment la lettre attribuée à Fontenelle dans le numéro de mai 1678 ; Fontenelle, *Œuvres Complètes* de Fontenelle, éd. par Alain Niderst, 9 vol. (Paris : Fayard, 1989-2001), I (1989), 13-17. Voir aussi Jean-Baptiste-Henri de Valincour, *Lettres à Madame la Marquise *** sur le sujet de « La Princesse de Clèves »* [1678], éd. par Christine Montalbetti (Paris : GF Flammarion, 2001) ; voir également Jean-Antoine de Charnes, *Conversations sur la critique de « La Princesse de Clèves »* [1679] éd. par François Weil *et alii*, reprod. en fac-sim. (Tours : Université de Tours, 1973).

en Hollande. Les favorites, en plus d'être très présentes dans la littérature de la fin du XVII^{e} siècle, occupent ainsi une place centrale dans un certain nombre d'œuvres à succès : dans de telles conditions, ces figures de favorites n'ont pas pu, semble-t-il, échapper aux lecteurs contemporains.[256]

Pourtant, la critique de l'époque ne commente que peu la représentation de Diane ou de Roxane. À l'image de la théorie politique, la critique littéraire se montre circonspecte quand il s'agit de favorites.[257] Rien d'étonnant à cela, puisque la favorite est alors plus que jamais une figure d'actualité, et un sujet particulièrement sensible.[258] La catégorie « favorite », par ailleurs, est sans doute encore trop floue dans les années 1660-1670 pour faire débat ; il est aussi possible que la favorite ait été trop familière, et sa présence dans la fiction trop évidente pour que les lecteurs de l'époque ne s'y attardent.[259] La critique, pour toutes ces raisons, semble avoir préféré les débats sur le genre ou la vraisemblance de ces œuvres au problème de la représentation de la favorite. En l'absence de témoignages explicites sur le sujet, le chercheur se doit de rester prudent : les multiples apparitions de la favorite dans la fiction suggèrent que la cristallisation a été possible, et qu'elle a eu lieu.

[256] Dans ses *Lettres à Madame la Marquise *** sur le sujet de « La Princesse de Clèves »,* éd. par Christine Montalbetti, Valincour, à défaut d'autres commentaires, se plaint de la longueur du passage qui concerne Diane, p. 79.
[257] Voir Chapitre I.
[258] Voir Chapitre III.
[259] Valincour, dissertant sur les rapports du roman et de l'Histoire, présente l'intrigue de Diane de Poitiers avec le roi comme un épisode bien connu de vie politique française : *Lettre à Madame la Marquise *** sur le sujet de « La Princesse de Clèves »*, éd. par Christine Montalbetti, p. 66.

II. À L'ORIGINE DU PROCESSUS : « CETTE IMPUDIQUE DIANE »[260]

La présence de plusieurs favorites dans la littérature de l'époque et le succès des ouvrages qui les mettent en scène supposent un intérêt marqué des contemporains pour les alcôves royales. Les représentations de monarques dans leur « particulier »[261] semblent avoir séduit les auteurs autant que les lecteurs ; les favorites, quant à elles, paraissent même avoir fait l'objet d'une fascination particulière, si l'on en croit la récurrence de figures telles que Diane ou Roxane. Le moteur du processus, et c'est là notre deuxième hypothèse, réside précisément dans cette fascination : fascination créatrice et non paralysante, qui pousse les auteurs à l'écriture, s'insinue dans leurs ouvrages, et finit par s'emparer des lecteurs eux-mêmes. La fascination interviendrait ainsi à trois niveaux : au niveau de l'auteur, puis au niveau du texte et des personnages qui gravitent autour de la favorite et, pour terminer, au niveau du lecteur.

La représentation de Diane de Poitiers dans *La Princesse de Clèves,* particulièrement envoûtante, nous servira ici de révélateur. De fait, Madame de Lafayette, en écrivant son roman, s'appuie sur un mythe qui la précède : mythe de Diane déesse chasseresse d'abord, mythe forgé par Diane de Poitiers elle-même ensuite, mythe construit par les historiens enfin. La personnalité de la véritable duchesse de Valentinois stimule naturellement les imaginations ; François Bardon la juge « mystérieuse », « inaccessible ».[262] Son nom lui-même ne pouvait qu'inspirer les poètes, et la favorite d'Henri II s'entoure des plus brillants artistes de son époque, de Ronsard à Du Bellay, en

[260] Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique, ou extrait de l'histoire de France,* 3 vol. (Paris : Louis Billaine, 1668), II, 935 (« Henri II. Roi LVIII. », « 1547 »).
[261] Pour reprendre l'expression de Racine dans la Préface de *Britannicus*, *Œuvres complètes*, éd. par Georges Forestier, I, *Théâtre-Poésie,* pp. 372-376 (p. 372).
[262] *Diane de Poitiers et le mythe de Diane*, pp. 39-103 (p. 39).

passant par Magny. Elle s'entoure aussi de symboles, d'emblèmes – volontairement, elle tente de pénétrer la sphère du mythe. Un autre facteur entre en jeu dans la construction de cette légende : le manque de données historiques fiables.[263] Les événements majeurs de sa vie, les symboles mêmes qu'elle se choisit portent une ambiguïté irréductible. On ne connaît avec certitude ni l'ampleur de son pouvoir, ni la nature exacte de son rôle auprès d'Henri II – ou auprès de François I^{er}. Quant aux croissants de lune qui la symbolisent, ils ressemblent fort à l'initiale de la reine Catherine... Autant de facteurs qui facilitent l'entrée de la favorite en littérature, et qui contribuent à l'image idéalisée, ou diabolique, qui s'impose peu à peu.

L'auteure de *La Princesse de Clèves* s'est donc laissée séduire par une légende préexistante, mais elle a aussi été influencée par les livres d'histoire qui, très tôt, véhiculent plusieurs versions de ce mythe. Les historiens des XVI^{e} et XVII^{e} siècles, se contredisant ou se copiant les uns les autres, expriment tous une forme de fascination – mêlée de dégoût – à l'égard de Diane. Le premier principe de cette fascination repose sur la passion constante du monarque pour une femme laide et âgée. Aux yeux de Jacques-Auguste de Thou dans son *Histoire Universelle*, le pouvoir de séduction de la vieillissante duchesse de Valentinois demeure un mystère :[264] seule reste alors l'explication surnaturelle, et Diane, magicienne, aurait eu recours à des enchantements qui lui valent l'amour éternel du roi.[265] Eudes de Mézeray, dans son *Histoire de France,* véhicule une version plus subtile, mais non moins fascinante ; à l'en croire, le temps qui ravage en effet le corps de la favorite

[263] Voir Patricia Z. Thompson, « Diane de Poitiers – a reassessment », *Stanford French Review,* 13, n°1 (printemps 1989), 49-63.
[264] Jacques-Auguste de Thou, *Histoire Universelle depuis 1543 jusqu'en 1607,* trad. à partir de l'édition latine originale complète [1609-1614], 16 vol. (Londres : [s. n.], 1734), I, 186 (« Henri II, 1547 »).
[265] *Ibid*.

profite à son esprit.[266] Diane symbolise ainsi la revanche de l'esprit sur le corps, et cela sans magie, car aux yeux de Mézeray, « ce n'est pas chose nouvelle ni merveilleuse de voir un esprit ainsi charmé, sans sortilège » (II, 602). Les explications scientifiques et psychologiques ne lui manquent pas. Il en évoque même cinq : certains êtres s'attirent comme des aimants ; Henri comme tous ceux chez qui la pituite domine, ne parvient pas à se détacher de son amour ; Diane est d'ailleurs sa première passion, ce qui ne facilite pas les choses ; Henri II se méfie de sa femme ; Diane, parce qu'elle est plus âgée, connaît des ruses auxquels aucun jeune homme ne peut résister (II, 602-603). Ces raisons ne font pourtant que confirmer le pouvoir de séduction et l'intelligence d'une Diane « rusée » (p. 603) ; elles servent le mythe plutôt qu'elles ne lui nuisent. Le deuxième fondement de cette fascination procède du pouvoir prétendument absolu qui est alors le sien. Chez de Thou par exemple, Diane a le monopole du pouvoir politique, mais aussi celui de l'argent. Tous, jusqu'aux plus hauts dignitaires de l'État, lui font une cour servile (I, 186). Pierre Matthieu, dans son *Histoire de France,* utilise à ce sujet une image significative : les grands de la cour sont autant de poussins qui se pressent sous l'aile de Diane ; croyant un instant pouvoir se passer d'elle, « ils étaient contraints de revenir, et de reconnaître qu'elle les avait couvés et éclos. »[267] Chez Mézeray le pouvoir de la favorite a une telle force que les symboles « de cette impudique Diane »[268] apparaissent partout.[269] La maîtresse d'Henri II règne en effet, car « Diane de Poitiers leur commandait à tous absolument » ;[270] « tous et la reine même, ployait devant [...] Diane de Poitiers » ; « Elle se mêlait de tout, elle pouvait

[266] Eudes de Mézeray, *Histoire de France depuis Faramond,* 3 vol. (Paris : Matthieu Guillemot, 1643-1651), II (1646), 602.
[267] *Histoire de France sous les règnes de François I^er^, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII*, 3 vol. (Paris : Claude Sonnius, 1631), I, 34 (Livre Second).
[268] *Abrégé chronologique*, II, 935 (« Henri II. Roi LVIII. », « 1547 »).
[269] Voir *La Princesse de Clèves* : « Les couleurs et les chiffres de Madame de Valentinois paraissaient partout », p. 75 (Première Partie).
[270] *Histoire de France depuis Faramond*, II, 602.

tout. »[271] Reine à la place de la reine, roi à la place du roi, la favorite gouverne le pays au gré de ses caprices – au grand dam des Français.[272] La favorite est déjà une figure littéraire dans les livres d'histoire : c'est une Médée, une Circé, qui avec ou sans sortilèges, est capable d'hypnotiser les lecteurs.

L'air de mystère qui entoure la duchesse de Valentinois est propice à cet effet. Constamment décrite en creux et vue de loin dans *La Princesse de Clèves*, la favorite d'Henri II, tout en étant omniprésente, est comme fantomatique et insaisissable. Madame de Lafayette se garde de donner trop de détails sur le physique de la favorite ; elle ne lui donne d'ailleurs jamais la parole, la rendant ainsi d'autant plus lointaine et inaccessible. De manière générale, les récits qui circulent au sujet de Diane sont véhiculés par des courtisans qui n'ont aucune raison de lui vouloir du bien : nécessairement biaisés, ces discours laissent le lecteur perplexe et le passé de Diane demeure une énigme. Dans cette cour où les apparences sont souvent trompeuses, l'amour d'Henri II pour Diane, qui s'affiche jusque dans les couleurs qu'il porte lors du tournoi qui lui est fatal, est presque trop visible pour être vrai. Alors que « M. de Nemours était trop amoureux pour avouer son amour » (p. 187, Troisième Partie), et que « Mme de Clèves lui paraissait d'un si grand prix qu'il résolut de manquer plutôt à lui donner des marques de sa passion que de se hasarder à la faire connaître au public » (p. 107, Première Partie), les témoignages de passion du roi sont, à l'inverse, si « éclatants » (p. 75) qu'ils en paraissent suspects. La présence à la cour d'une bâtarde royale qui n'est pas la fille de Diane – « Madame Diane fille du Roi, et d'une Dame de Piémont » (p. 79, Première Partie) – permet même de douter de la fidélité prétendue d'Henri II.

[271] *Abrégé chronologique*, II, 935 (« Henri II. Roi LVIII. », « 1547 »).
[272] Voir Pierre Matthieu, *Histoire de France*, I, 34 (Livre Second, « Histoire de Henri Le Grand, sous le règne de Henri II Roi de France »). L'âge de Diane semble avoir particulièrement choqué nos historiens.

Le lecteur peut se laisser captiver par tant d'ambiguïtés. En une sorte de preuve par l'inverse, Fontenelle, pourtant critique de ce qu'il considère comme les « digressions » de Madame de Lafayette,[273] met ainsi en scène un entretien entre Madame de Valentinois et Anne de Boulen, dans ses *Nouveaux Dialogues des Morts*.[274] Le critique, on le sait, a lu et relu *La Princesse de Clèves*,[275] et cette double mise en scène ne doit rien au hasard. Comme s'il avait voulu rompre le charme, Fontenelle donne la parole aux deux favorites et les laisse enfin raconter leur propre version des faits. Les deux femmes rivalisent de cynisme et démystifient une partie des énigmes qui les touchent. Diane explique ainsi : « On admirait que le Connétable de Montmorency eût été le Ministre et le Favori de trois Rois ; mais j'ai été la Maîtresse de deux, et je prétends que c'est davantage. » (p. 204). Son principal exploit, à ses yeux, est d'avoir su se faire aimer constamment, malgré son infidélité et surtout malgré sa vieillesse. Anne de Boulen, qui se vante d'avoir réussi à se faire épouser, finit par avouer son infériorité. À la fois symptôme et remède, le texte de Fontenelle, malgré son ironie, témoigne de cette fascination qui subjugue et gêne à la fois.[276]

De manière générale, c'est avant tout comme lectrice de Mézeray, dont elle s'inspire,[277] que Madame de Lafayette aborde la favorite. La mise en scène de Diane dans

[273] Les passages qui retracent l'histoire des cours de François I[er] et d'Henri VIII lui semblent d'autant plus inutiles que ces particularités sont connues de tous, y compris de lui-même. Voir Fontenelle, *Œuvres Complètes*, éd. par Alain Niderst, I, 13-17 (p. 17) (« Lettre sur La Princesse de Clèves »).
[274] *Œuvres Complètes*, I, 203-206 (« Dialogue des morts modernes », Dialogue V).
[275] « Je sors présentement, Monsieur, d'une quatrième lecture de la Princesse de Clèves » : *Œuvres Complètes*, I, 13 (« Lettre sur la Princesse de Clèves »).
[276] Fontenelle met aussi en scène une conversation entre Roxelane et Agnès Sorel, comme s'il avait également voulu démystifier ces deux fameuses favorites, « Dialogue des morts modernes », Dialogue V, pp. 119-122.
[277] Pour une comparaison de la représentation de Diane de Poitiers chez Madame de Lafayette avec celles que l'on trouve chez les historiens des XVI[e] et XVII[e] siècles voir, de Janet Letts, *Legendary Lives in "La Princesse de Clèves"*, pp. 147-174.

La Princesse de Clèves trahira ensuite sa fascination de façon plus tangible. Dans son roman, l'auteur transmet notamment son sentiment aux personnages du récit qui évoluent autour de la favorite. Ces derniers semblent croire en la constance du monarque, et le mystère principal qui plane autour de Diane est encore celui de son emprise sur le roi, puisque « quoiqu'elle n'eût plus de jeunesse, ni de beauté, elle le gouvernait avec un empire si absolu que l'on peut dire qu'elle était maîtresse de sa personne et de l'Etat » (p. 79, Première Partie). Ce paradoxe qui perturbe la princesse de Clèves n'est jamais résolu. Contrairement à Brantôme, pour qui Diane de Poitiers était tout simplement « une des plus belles et aimables dames que l'on eut su voir », dont l' « hiver valait plus certes que les printemps, étés et automnes des autres »,[278] Madame de Chartres, tout en incarnant la voix de la *doxa*, ne parvient pas véritablement à élucider le mystère. Les personnages ne savent rien de Diane que par ouï-dire : ils projettent alors sur la favorite toutes sortes de craintes et de fantasmes – de nouveau, Diane finit par appartenir à une forme de légende : presque un mythe.[279]

III. DEUX FIGURES EMBLÉMATIQUES : DIANE ET ROXANE

La fascination que les romanciers et les dramaturges nourrissent pour Diane n'est pas seulement le ressort qui déclenche le phénomène : c'est aussi le fixateur qui, dans les textes, enveloppe et cristallise les traits de la favorite. Cela est vrai de Diane, et, dans une moindre mesure, de Roxane. Sous le regard fasciné des auteurs, les mises en scène de

[278] *Les Dames Galantes,* éd. par Paul Morand d'après l'édition Lalanne (Paris : Gallimard, 1990), p. 635 (« Discours sur les femmes mariées, les veuves et les filles, à savoir desquelles les unes sont plus chaudes à l'amour que les autres »). Voir aussi « Le Discours sur l'amour des dames vieilles », pp. 311-352 (p. 335).
[279] À ce sujet, voir l'article de Margaret J. MacRae, « Diane de Poitiers and Mme de Clèves: A Study of Women's Roles, the Victim and the Conqueror », *PFSCL*, 12, n°23 (1985), 559-573.

Diane et de Roxane se chargent d'une intensité particulière capable de marquer le lectorat.

Toutes deux doivent d'abord leur force à la façon dont elles sont caractérisées. L'une et l'autre sont frappantes par une beauté qui est jugée « admirable ». Dans le *Journal Amoureux,* Diane est dotée d'une beauté extrême qui lui attire les vœux d'Henri II, du Comte Stuart, d'Octave, et dans sa grande jeunesse, de Charles Quint lui-même. « La belle Diane » est ainsi une expression qui revient souvent, et Octave, certes partial, explique qu'elle a, entre autres, « une taille et une démarche qui inspiraient le respect et l'admiration ».[280] La beauté physique de Diane, saisissante, suscite bien plus que du désir. Dans *La Princesse de Clèves,* Madame de Chartres parle aussi de la beauté « admirable » de la jeune Diane. Si la duchesse de Valentinois finit bien par perdre ses charmes et sa jeunesse, sa beauté fanée – comme d'ailleurs la beauté déclinante de la Roxane de Segrais – ajoute un élément de bizarre qui ne contribue pas moins à sa puissance dramatique. De même, les traits physiques de Roxane ne sont pas étrangers à l'impression qu'elle produit sur les lecteurs. Chez Racine, ses charmes ont prévalu sur ceux des plus grandes beautés du monde. Il en va de même de la Roxane de Segrais, dans *Les Nouvelles françaises,* qui malgré sa relative maturité reste « une des plus belles femmes de tout l'empire » (II, 491). Quant à la Roxane de François de Chassepol, le narrateur explique qu'en sus de sa beauté extraordinaire : « il y avait un certain air de majesté répandu sur toute sa personne, qui attirait l'admiration de tout le monde » (p. 11, Première Partie). L'apparence de Roxane se charge donc d'un retentissement particulier, et sa beauté physique semble exprimer une force morale qui subjugue et étonne.

[280] p. 35 (édition de 1720), p. 158 (pagination Slatkine) (Première Partie, Sixième Journée).

L'infatigable énergie de Diane et de Roxane constitue en effet une autre caractéristique importante.[281] À bien des égards, la mise en scène de ces deux personnages s'inscrit dans la tradition de représentation des femmes illustres. À travers Diane et Roxane, la favorite, du fait de son dynamisme, trouve sa place aux côtés des femmes célèbres de Boccace, voire aux côtés des vertueuses femmes fortes de Le Moyne. Dans le *Journal amoureux*, la duchesse, qui a « plus de hardiesse que le duc de Parme »,[282] mais aussi plus d'expérience, prend toujours les devants. Dans *La Princesse de Clèves*, Diane, décide de séduire le futur Henri II, « pour le rendre plus vif et plus agréable » (p. 103, Première Partie). Quant à Roxane, elle impose, chez Segrais comme chez Racine, son amour à Bajazet. Ce dernier semble perdre sa virilité au sein du sérail : « parti d'une sexualité forte, on le sent lentement asexué par la virile Roxane ».[283] La favorite apparaît ainsi comme une figure particulièrement paradoxale : parce que la séduction et la beauté sont ses armes de prédilection, elle semble éminemment féminine ; mais parce qu'elle s'approprie un attribut *a priori* masculin – l'action – elle se virilise autant que les hommes, du fait de leur passivité, se féminisent.

Si Diane et Roxane parviennent ainsi à s'imposer, elles le doivent également à une autre caractéristique : leur théâtralité. Parce que le théâtre donne à voir autant qu'il donne à entendre ou à lire, parce qu'il stylise souvent ses personnages, et joue sur des situations typiques, cet aspect de leur représentation contribue à fixer leurs traits. Ainsi, dans le *Journal amoureux,* Madame de Villedieu, qui par ailleurs se sert de plusieurs procédés

[281] Voir Simone Ackerman, « Roxane et Pulchérie : autorité réelle et pouvoir illusoire », *Cahiers du XVII^e siècle: an interdisciplinary Journal,* 2, n°2 (Automne 1988), 49-64 (p. 59).
[282] p. 32 (édition de 1720), p. 157 (pagination Slatkine) (Première Partie, Sixième Journée).
[283] Roland Barthes, « Bajazet », in *Sur Racine*, p. 96.

théâtraux – lettres, quiproquos, cachettes[284] –, fait de la duchesse de Valentinois une actrice chevronnée. Jeune fille déjà, Diane savait duper le futur Henri II ; jeune femme, elle se tire de plusieurs mauvais pas grâce à des performances de virtuose. Diane de Poitiers est aussi un metteur en scène de talent qui sait mettre à profit le lieu où elle se trouve ;[285] occasionnellement, bien que plus rarement, elle accepte même de se faire spectatrice – ainsi lorsque, désirant observer sa future proie à son insu, elle demande au connétable d'emmener Octave sous ses fenêtres.[286] Si la théâtralité de Diane est moins frappante dans *La Princesse de Clèves*, Roxane, quant à elle, appartient bien au monde du théâtre. C'est particulièrement vrai de la Roxane de Racine qui, en plus d'être par définition un personnage théâtral, tombe amoureuse de Bajazet en le regardant sans être vue. Roxane est aussi et surtout spectatrice de la comédie que lui jouent Bajazet et Atalide : dans cette petite pièce imbriquée dans la grande, d'ailleurs, la bonne actrice n'est pas Roxane, mais Atalide. Chez Chassepol, Roxane est également metteur en scène : pour perdre Bajazet et son frère Orcan, elle contrefait des lettres, accuse les deux jeunes hommes de trahison, produit un faux ordre du sultan, et finit par les faire tuer. Sans être toujours caricaturale pour autant, la favorite s'impose alors au travers de lignes fortes, marquantes par leur simplicité et leur vigueur.

En outre, l'exemplarité de Diane et Roxane ne joue pas un rôle moindre dans la cristallisation. Car le cas de nos deux favorites est loin d'être isolé, et leur portée est d'ordre général. De fait, le retentissement de Diane et de Roxane est amplifié par de multiples échos. Les stratégies de la duchesse de Valentinois dans le *Journal amoureux,* notamment, évoquent celles de Madame d'Etampes dans le même ouvrage, mais aussi celles de

[284] Nobuko Akiyama, « Écouter et voir sans être aperçu : une situation théâtrale dans quelques nouvelles de Mme de Villedieu », in *Madame de Villedieu ou les audaces du roman*, pp. 191-203.
[285] p. 31 (édition de 1720), p. 157 (pagination Slatkine) (Première Partie, Sixième Journée).
[286] pp. 14-20 (édition de 1720), pp. 153-154 (pagination Slatkine) (Première Partie, Troisième Journée).

Madame de Sauve dans *Les Désordres de l'amour,* celles d'Agnès Sorel dans *Les Annales Galantes*, celles d'Agariste dans les *Mémoires du Sérail*, celles d'Hattigé enfin, dans *Hattigé, ou les amours du roi de Tamaran*. Justement soupçonnées, elles recourent toutes aux mêmes artifices : des airs étudiés, des regards langoureux, des larmes, des menaces, des plaintes. Aux yeux des plus misogynes, Diane, vaniteuse, menteuse et dévergondée, se présente comme l'incarnation par excellence de *la femme* et de tous ses travers – chez Villedieu surtout, mais aussi chez Lafayette.[287] Quant à Roxane, tout en rejoignant Diane par certains de ses défauts, elle se distingue d'abord par sa portée tragique. Précisément parce qu'elle est à la fois bourreau et victime, elle sert d'étendard à toute une série de personnages. Sans être aussi complexes que Roxane, Marie de Padille, la comtesse de la Morienne,[288] et la duchesse de Modène appartiennent ainsi au même univers et lui font écho.

Parce que la fiction est plus qu'un simple divertissement et parce qu'elle agit ici en substitut des manuels de cour, la mise en scène de Diane et de Roxane est également le lieu d'un discours prescriptif qui, encore une fois, dépasse leur cas particulier. La première leçon qui émerge de leur représentation vaut pour tous les courtisans, hommes ou femmes, et ne contredit pas fondamentalement les enseignements du *logos.*[289] Cette leçon, c'est celle de Madame de Chartres à sa fille – « Si vous jugez sur les apparences en ce lieu-ci [...] vous serez souvent trompée : ce qui paraît n'est presque jamais la vérité » (p. 120, Première

[287] Voir Madame de Sévigné, commentant le retour en faveur de Madame de Montespan : « quel triomphe à Versailles ! quel orgueil redoublé ! quel solide établissement ! quelle duchesse de Valentinois ! », *Correspondance,* éd. par Roger Duchêne, II, 462 (11 juin 1677). Aux yeux de Madame de Sévigné elle-même, Diane de Poitiers est l'incarnation par excellence de la favorite triomphante et insolente.

[288] Le prétendant de la comtesse, Amédée de Savoie, n'est pas roi, mais la persécution à laquelle il soumet son mari évoque celle dont Monsieur de Montespan fut l'objet. Voir Gérard Letexier, *Madame de Villedieu (1640-1683), une chroniqueuse aux origines de la* Princesse de Clèves, p. 57.

[289] Voir Chapitre I.

Partie).[290] De cela, les exemples sont légion. Madame de Chartres fait ici référence à l'amitié apparente de la reine pour le connétable qui recouvre une haine à toute épreuve. Dans *Bajazet,* l'amour du héros pour la favorite n'est qu'une illusion, qui trompe Acomat et Roxane ; Atalide, censée servir de couverture à l'intrigue de Roxane avec Bajazet, est en fait la seule vraie passion de Bajazet. Sans apporter de réelle solution, ces textes, par leur valeur exemplaire, sont autant de mises en garde.

La deuxième leçon de la fiction profite plus directement à la favorite : *Le Journal Amoureux* pourrait ainsi servir de manuel à une femme de cour ambitieuse, et Madame de Villedieu fournit à la favorite en herbe quelques clés pour réussir. Si Diane manœuvre avec un tel brio, c'est justement parce que, toujours aux aguets, elle sait déchiffrer les signes de la cour. Lorsque la reine tente de la perdre en la poussant dans les bras du comte Stuart, Diane s'en aperçoit tout de suite car « elle était aussi fine que ceux qui entreprenaient de la tromper. Elle pénétra dans l'intention de la reine, comme si elle avait été du conseil secret de sa vengeance ».[291] Finesse et pénétration : voilà déjà deux qualités nécessaires à la favorite qui veut se maintenir. Un certain sens de l'opportunisme aussi, puisque tirant parti de cette situation *a priori* critique, Diane parvient à consolider sa position. Le titre de favorite – comme celui de favori – requiert donc bien des compétences. La favorite doit savoir feindre et mentir, mais il lui faut aussi savoir improviser : Diane, encore toute jeune fille, se sort d'un mauvais pas par ce moyen. À cette occasion, flairant le piège que lui tend le dauphin, « elle se défia de la trahison qu'il lui faisait ; elle avait de la vivacité d'esprit et

[290] Voir Janine Anseaume Kreiter, *Le Problème du paraître dans l'œuvre de Mme de Lafayette* (Paris : Alfred-Gérard Nizet, 1977) ; John Campbell, « The language of Madame de Lafayette: Appearance and Reality », *Newsletter of the Society for Seveteenth Century Studies,* I (1979), 7-12 et *Questions of interpretation in "La Princesse de Clèves"* (Amsterdam; Atlanta, GA: Rodopi, 1996), pp. 197-135 et pp. 136-179.

[291] p. 43 (édition de 1720), p. 160 (pagination Slatkine) (Première Partie, Huitième Journée).

de la hardiesse, elle s'en servit à propos ».[292] Ainsi l'audace, la rapidité et le sens de l'à-propos sont autant de qualités nécessaires qui s'ajoutent aux précédentes. La favorite n'a pas peur de prendre des initiatives, elle a même le goût du risque.

Ce portrait n'est pas sans réserves : la vanité est tout aussi nécessaire à la favorite, et Villedieu voit en Diane « une personne enchantée de sa propre beauté, et qui avait fait connaître en cent occasions qu'elle la préférait à toutes choses ».[293] La duchesse de Valentinois n'en reste pas moins un modèle de réussite. À l'inverse, *Bajazet* met le spectateur en garde contre les erreurs à ne pas commettre en la personne de Roxane. Courageuse dans l'action, Roxane ignore la stratégie.[294] Son erreur n'est pas tant son ambition – se faire épouser – que les chemins qu'elle prend pour arriver à ses fins. Roxane, aveuglée par sa passion, se laisse duper par Acomat, par Atalide, et par Bajazet ; mauvaise psychologue, à la fois naïve et cynique, égoïste aussi, elle est incapable de se projeter ailleurs qu'en elle-même. Manquent à Roxane la pénétration, la prévoyance et la finesse qui faisaient la force de Diane. Le discours prescriptif qui s'associe ainsi à la fiction nous le montre bien : les mises en scènes de favorite présentent de multiples attraits. La favorite fonctionne comme exemple politique et moral, emblématique de l' « utilité » de la fiction, et de sa validité en tant que source génératrice de leçons capables de complémenter traités et manuels. Les amateurs de philosophie politique y trouvent leur compte – autant ou presque que les amateurs d'intrigues galantes.

Ainsi, sous l'influence de nos auteurs, la favorite a pu, en toute vraisemblance, inspirer quantités d'émotions et de réactions qui dépassent, sans l'exclure, le champ de la

[292] p. 496 (édition de 1720), p. 273 (pagination Slatkine) (Cinquième Partie, XVII. Journée).
[293] p. 13 (édition de 1720), p. 153 (pagination Slatkine) (Première Partie, Troisième Journée,).
[294] Voir Pierre Brisson, *Les Deux Visages de Racine*, p. 92.

fascination. Diane et Roxane, du fait de leur caractérisation, mais aussi à cause du rôle qui est le leur dans l'intertexte, et à cause des interprétations auxquelles elles se prêtent, ont pu participer activement à l'implantation de la favorite dans l'esprit du lecteur.

IV. MODÈLES D'UNE CATÉGORIE

Produit et symptôme du phénomène en cours, un grand type de favorite fait alors surface : celui de la favorite ambitieuse et sans scrupules, la favorite *prédatrice*. Dans *Le Journal Amoureux* comme dans *Bajazet* et *La Princesse de Clèves,* Diane et Roxane apparaissent sans conteste comme des manifestations de ce type. Mais une autre sorte de favorite fait pendant à ce premier type : la favorite naïve et généralement désintéressée – la favorite *proie* : c'est le cas de Varentille dans *Les Exilés de la cour d'Auguste*, ou de la comtesse de la Morienne dans *Les Annales Galantes*.[295] La cristallisation se fait autour de ces deux grands types, le premier suscitant généralement la crainte du lecteur, et le second sa pitié ; ces deux types sont à leur tour déclinés dans *Les Exilés de la cour d'Auguste* à travers les quatre favorites du récit. [296]

Cependant la cristallisation se fait d'abord sous le signe de l'unité : la favorite forme désormais une catégorie. La différence apparente entre le sérail et la cour, par exemple, n'est que formelle. Octave, dans *Le Journal Amoureux,* raconte une histoire de sérail si semblable aux événements de la cour que Diane est obligée de « le faire souvenir qu'il

[295] « Amédée Duc de Savoie », in *Les Annales Galantes*, II, 39-73 (Cinquième Partie).

[296] Ces portraits paraissent d'autant plus réalistes qu'Auguste ressemble à Louis XIV, et Varentille à Mademoiselle de La Vallière. Voir Introduction. *Les Exilés de la cour d'Auguste* n'est pas le seul texte de notre corpus à être dans ce cas : Acomat peut ressembler à Fouquet, Roxane à Madame, Atalide à La Vallière. Voir à ce sujet la Préface de Jean-Pierre Collinet, in Racine, *Œuvres complètes,* 2 vol., II, *Théâtre complet*, 12.

parlait à la maîtresse d'un grand roi » pour le modérer un peu.[297] Plus tard, « Le portrait de la sultane Astérie ressemblait si parfaitement à Madame de Valentinois » que Diane est tentée de couper court à un récit que son galant a manifestement inventé pour lui faire sa cour à mots à peine couverts.[298] Bien sûr ces analogies ne doivent rien au hasard ; elles font partie de la stratégie de séduction du duc de Parme. Mais si Octave parvient si facilement à se faire comprendre c'est que le parallèle qu'il met en place fonctionne tout à fait. La cour ressemble fort à un sérail ; le roi a de faux airs de sultan. Que ce soit dans la France de la Renaissance, dans la Rome antique ou dans la Turquie du XVII^{e} siècle, la favorite présente les mêmes caractéristiques. Au sein des récits eux-mêmes, on l'a vu, différentes favorites se font écho. De plus en plus clairement, l'individu s'efface au profit d'une catégorie. Un certain nombre de traits saillants se dégagent : l'amour du prince et le pouvoir de la favorite sont les plus évidents ; mais la maîtresse du roi développe aussi d'autres caractéristiques. Exceptionnalité, exemplarité, de même qu'instabilité, servitude et instrumentalisation sont autant de mots clé qui émergent pour définir la condition de favorite.

L'amour fou du roi pour la favorite et le pouvoir qui en découle constituent donc un premier élément de définition. Comme dans les livres d'histoire, Henri II, dans *Le Journal amoureux,* est « éperdument amoureux de la belle Diane ».[299] Dans *Les Exilés de la cour d'Auguste,* l'« amoureux Auguste »[300] chérit Terentia au point de s'oublier.[301] Amurat, quant à lui, brûle d'amour pour Roxane – il est « ardent ».[302] Dans *La Princesse de Clèves* enfin, le sentiment d'Henri II à l'égard de Diane est de l'ordre de « la passion » ; cette

[297] p. 35 (édition de 1720), p. 158 (pagination Slatkine) (Première Journée, Sixième Journée).
[298] p. 36 (édition de 1720), p. 158 (pagination Slatkine).
[299] p. 8 (édition de 1720), p. 151 (pagination Slatkine) (Première Partie, Seconde Journée).
[300] p. 232 (édition de 1720), p. 461 (pagination Slatkine) (Troisième Partie).
[301] Voir « l'Empereur s'est oublié », p. 13 (édition de 1720), p.406 (pagination Slatkine) (Première Partie).
[302] Voir « Amurat plus ardent, et seul jusqu'à ce jour | A voulu que l'on dût ce titre à son amour », I. 3. 570.

passion, qui dure depuis vingt ans, est « violente » (p. 75, Première Partie). Le pouvoir politique de la favorite, qui effrayait tant Mézeray, Matthieu ou de Thou, se dessine de façon tout aussi récurrente. Dans le *Journal amoureux,* Henri II est complètement soumis aux volontés de sa maîtresse et les prières de cette dernière font plus que « les ordres du Roi son père, les conseils de ses serviteurs les plus zélés, et les brigues secrètes de la reine » réunis.[303] Livie, « sur Rome et César également puissante »,[304] et dont le crédit « ne peut être balancé ni par les remontrances ni par la justice »,[305] n'a pas moins d'emprise sur Auguste ; quant à Amurat, non content de faire Roxane sultane contre l'usage, « il a voulu | Qu'elle eût dans son absence un pouvoir absolu » (I. 1. 564). Dans *La Princesse de Clèves,* on le sait, Diane gouverne elle aussi Henri II et son empire est « absolu » (p. 79, Première Partie).[306] La récurrence de cet adjectif – « absolu » – n'a d'ailleurs rien d'anodin.[307] Les rois mêmes finissent par avoir peur de leur favorite : dans *La Princesse de Clèves* en particulier Henri II semble terrifié à l'idée de s'attirer la colère de Diane (p. 122, Seconde Partie). Amurat même, dans l'*Histoire des grands vizirs* de Chassepol, craint les reproches de Roxane (pp. 4-5, Livre Premier).

Du fait de son pouvoir, la favorite occupe une place à part. Elle est à la fois *exceptionnelle* et *exemplaire*.[308] C'est particulièrement vrai de Roxane qui réussit là où toutes les autres ont échoué en s'attachant le sultan, et qui, contre toutes les conventions,

[303] p. 15 (édition de 1720), p. 153 (pagination Slatkine) (Première Partie, Troisième Journée).
[304] p. 285 (édition de 1720), p. 474 (pagination Slatkine) (Quatrième Partie).
[305] p. 64 (édition de 1720), p. 419 (pagination Slatkine) (Première Partie).
[306] Voir aussi « La Comtesse de Pontieuvre », in *Les Annales Galantes*, p. 111 (Cinquième Partie) ; *Les Désordres de l'amour*, Première partie, p. 10. Hattigé, elle aussi, semble diriger le sérail : « rien ne s'accordait que par elle. C'était le canal par où toutes les grâces du Roi se répandaient. [...] le roi de Tamaran se démit de sa couronne, pour la mettre sur la tête d'Hattigé », p. 16.
[307] Voir Jean Dubu, « Bajazet : « serrail » et transgression », in *Racine : la Romaine, la Turque et la Juive*, éd. par Pierre Ronzeaud, pp. 105-107.
[308] Sur la notion d'exemplarité voir John D. Lyons, *The rhetoric of example in Early modern France and Italy* (Princeton: Princeton University, 1989) et Tim Hampton, *Writing from History: The Rhetoric of Exemplarity in Renaissance Literature* (Ithaca: Cornell University, 1990).

obtient un statut auquel elle n'a pas droit : Roxane « qu'Amurat a choisie | Entre tant de beautés dont l'Europe et l'Asie | Dépeuplent leurs Etats et remplissent sa cour », « Car on dit qu'elle seule a fixé son amour ; | Et même il a voulu que l'heureuse Roxane, | Avant qu'elle eût un fils, prît le nom de sultane » (I. 1. 564). Dans *La Princesse de Clèves,* la duchesse de Valentinois est elle aussi hors normes.[309] Sa vieillesse et sa laideur contrastent avec le cadre idyllique de la cour ; l'amour durable d'Henri II à son égard, malgré les ravages du temps, fait lui aussi exception. Aux yeux de Madame de Chartres, elle constitue l'un de ces exemples « dangereux » contre lesquels elle essaie de mettre sa fille en garde (p. 87, Première Partie).

Justement parce qu'elle ne se conforme pas aux normes, la favorite introduit alors un élément de subversion qui revient au fil des textes. La relation extra-conjugale qui l'unit au roi est bien sûr l'une des formes de cette subversion. Dans *Le Journal Amoureux* et dans *La Princesse de Clèves*, Diane affiche sans vergogne une liaison qui a un caractère véritablement officiel ; pour elle seule, l'adultère, loin d'être une cause d'ostracisme, se présente comme une source de pouvoir.[310] Roxane, quant à elle, introduit une autre forme de subversion. Poussée par Acomat, elle transgresse les règles qui régissent le sérail et qui lui interdisent de parler et de se montrer :[311] il n'y a « pas un mot, pas un geste, qui ne transgresse l'interdit premier, qui ne répète le crime et mérite la mort. »[312] Si la présence de la favorite s'accompagne d'une forme de subversion c'est aussi parce que la favorite compromet l'ordre établi, et défie la hiérarchie. Diane, dans *Le Journal amoureux,*

[309] Voir Janet Letts, *Legendary Lives in "La Princesse de Clèves"*, pp. 147-148.
[310] Voir aussi « La Comtesse de Pontieuvre », in *Les Annales Galantes*, p. 114 : à en croire l'habile Sainte Colombe, aimer un roi n'est pas un crime : « on n'en est que plus estimée des hommes, et je crois même qu'on n'en est guère plus coupable devant Dieu ».
[311] Catherine Spencer, *La Tragédie du prince*, p. 52.
[312] Alain Grosrichard, *La Structure du Sérail*, p. 154.

répondant aux attaques de la reine, anime des cabales qui sèment le trouble à la cour.[313] Roxane, en plus d'être une esclave parvenue qui marchande avec les princes de sang que sont Atalide et Bajazet, menace le trône d'Amurat et la stabilité de l'Etat.[314] Dans *La Princesse de Clèves*, la duchesse de Valentinois nargue sciemment Catherine de Médicis (p. 163, Deuxième Partie), et ne reçoit « que les jours où elle prenait plaisir à avoir une Cour comme celle de la Reine » (p. 88, Deuxième Partie). Diane, véritable usurpatrice, a alors tout d'une souveraine – excepté le titre et la légitimité.

Il ne faudrait cependant pas se laisser tromper par les apparences de la cour ou du sérail. Ne serait-ce que parce que la favorite est toujours menacée de disgrâce, son statut reste précaire, et fragile. On en vient ainsi à un autre élément de définition : l'instabilité. En cela, la fiction rejoint encore la théorie : la faveur ne tient qu'à un fil.[315] Dans le *Journal amoureux,* Diane perd la faveur du roi, du moins pour un temps ; toutes les favorites d'Auguste finissent par être délaissées ; Roxane meurt d'avoir voulu approcher le trône de trop près ; la Diane de Madame de Lafayette, quant à elle, finit par être chassée. Le pouvoir politique de la favorite, malgré tout, dépend du bon vouloir du prince ; son pouvoir de séduction lui-même semble dépendre de l'amour du roi. Madame de Sauve est « à la mode » car elle est la favorite d'Henri III.[316] Parce que le roi veut la posséder, toute la cour fait de même, comme pour payer tribut au goût du souverain.[317]

[313] pp. 78-79 (édition de 1670), p. 169 (pagination Slatkine) (Première Partie, Quinzième Journée).
[314] Le dégoût de Bajazet pour Roxane est en partie social : « J'épouserais, et qui ? (s'il faut que je le die) | Une esclave attachée à ses seuls intérêts », II. 5. 584.
[315] Voir Chapitre I.
[316] *Les Désordres de l'amour*, éd. par Micheline Cuénin, pp. 10-11 (Première Partie).
[317] Roxanne Decker Lalande, « *Les Désordres de l'amour* de Madame de Villedieu ou le pouvoir au féminin », in *Actes de Wake Forest,* éd. Milorad Margitic et Byron Wells, pp. 501-510.

La liberté de la favorite, quant à elle, semble être une illusion complète.[318] D'abord parce que, comme toute femme de cour, et d'autant qu'elle est proche du pouvoir, la favorite est sans cesse épiée et surveillée. Dans *Le Journal amoureux,* la reine observe ainsi tous les faits et gestes de sa rivale. Lorsque Octave réinterprète le mythe d'Actéon devant la reine, Diane laisse percer un amusement un peu trop marqué qui ne passe pas inaperçu.[319] Dans *La Princesse de Clèves,* Diane, elle aussi, est surveillée : son absence à la comédie du Louvre par exemple est dûment notée, et interprétée. Mais si les favorites ne sont pas libres c'est également parce que les rois, comme les sultans, sont de grands jaloux. Terentia, dans *Les Exilés de la cour d'Auguste,* subit les soupçons injustifiés de l'empereur et n'est guère libre de ses faits et gestes. Un autre personnage de Madame de Villedieu est manifestement sous bonne garde : dans *Les Annales Galantes,* « La Comtesse [de Pontieuvre] logeait toujours dans le même lieu où logeait le roi, il n'y avait jamais qu'une antichambre ou une galerie entre leurs appartements ; et pour éviter toutes entreprises, ses gardes gardaient l'un et l'autre » (p. 123, Cinquième Partie). L'exemple le plus extrême est sans doute celui de Roxane, qui malgré son pouvoir apparent, n'est maîtresse ni de ses mouvements, ni de ses paroles. Son statut de sultane ne l'empêche pas de rester, aux yeux de Bajazet, une simple esclave (II. 3. 580). Dans un autre récit oriental, *Les Mémoires du Sérail,* le nom de la sultane favorite parle de lui-même – Servilie.

À en croire certains personnages, amour et gloire ne sont pas nécessairement incompatibles. Dans *Les Exilés de la cour d'Auguste*, Agarithe, reconnaissant la faiblesse d'Auguste devant Livie, affirme que « César n'en a pas moins les qualités essentielles d'un

[318] La liberté prétendue de la favorite orientale se cantonne au sérail : « Le titre de maîtresse et de maîtresse favorite (car nos Rois en ont toujours de toutes les façons) donne, avec le pouvoir qu'elles ont, beaucoup de liberté dans le Sérail », *Hattigé ou les amours du roi de Tamaran*, p. 18.
[319] p. 67 (édition 1720), p. 166 (pagination Slatkine) (Première Partie, Treizième Journée).

grand empereur pour avoir enlevée une épouse à Tibère Néron. »[320] La favorite, sans cesse instrumentalisée, sert même de faire-valoir : en un certain sens elle contribue à la bonne image de la monarchie. Notamment parce que l'amour s'accompagne d'une valeur esthétique, la galanterie contribue au brillant de la cour et donc du royaume.[321] Dans le *Journal amoureux,* l'amour a une place déterminante dans la « fabrication »[322] de l'image du prince.[323] Ce trait n'est pas aussi saillant dans *Les Exilés de la Cour d'Auguste,* ni dans *Bajazet* – même si la structure du sérail sert l'image du régime puisque la multiplicité des femmes, combinée au grand nombre d'esclaves, souligne le caractère unique du despote.[324] Dans *La Princesse de Clèves*, la dimension esthétique et donc politique de l'amour apparaît plus clairement puisque « magnificence », « galanterie », et « éclat » sont associés dans la première phrase du roman pour définir la cour (p. 75, Première Partie). La favorite est un attribut du pouvoir ; plus la favorite est belle et fidèle, plus le monarque est envié et puissant.

À bien des égards, la favorite n'est donc qu'un pion sur le grand échiquier politique. Cela apparaît clairement dans *Bajazet,* où Acomat joue sur les sentiments de Roxane pour mieux se venger d'Amurat (I. 1. 565). Mais surtout, le pouvoir apparent que le sultan confie à sa favorite est en réalité une forme d'escroquerie : « le pouvoir de Roxane n'est absolu qu'en théorie [...] la maîtresse du sérail ne dispose que du droit d'assassinat. »[325] Il y a dans cette manœuvre d'Amurat quelque chose de presque machiavélique. Roxane ressemble à ce ministre que l'on charge des basses besognes, et que le prince sacrifie, au

[320] pp. 386-387 (édition de 1720), p. 500 (pagination Slatkine) (Cinquième Partie).
[321] Sur la portée politique de certaines fêtes galantes (« galantes » dans un sens qui est bien plus complet et complexe que celui dans lequel nous l'employons ici), voir Alain Viala, *La France Galante*, *Essai historique,* pp. 92-96 (« DES FÊTES POLITIQUES »).
[322] Sur cette notion de fabrication voir Peter Burke, *The Fabrication of Louis XIV*.
[323] p. 2 (édition de 1720), p. 150 (pagination Slatkine) (Première Partie, Première Journée).
[324] Alain Grosrichard, *Structure du Sérail*, pp. 158-159.
[325] Catherine Spencer, *La Tragédie du Prince*, p. 388.

besoin, à la colère du peuple.[326] Le pouvoir apparent de la favorite résulte alors d'un calcul politique de la part du prince. Jouant sur le mythe du roi mal entouré et craignant manifestement d'exécuter son frère, Amurat semble espérer de la cruauté de Roxane qu'elle osera le faire à sa place (I. 1. 565). La favorite est parfois même utilisée par d'autres femmes, à l'instar de Madame de Sauve qui, dans *Les Désordres de l'Amour*, est à la solde de la reine-mère (p. 10, Première Partie).

Et quelquefois, pire qu'un simple pion, la favorite est une monnaie d'échange. Si Diane n'est pas mise en cause, Madame d'Etampes, dans le *Journal amoureux,* fait l'objet d'une sorte de transaction entre le roi et le comte de Brion. Pour compenser la perte de sa maîtresse, François I[er] propose au comte de le faire amiral :

> « « Vous avez raison de vous plaindre Comte de Brion, me dit le Roi, [...] souffrez en homme de courage un mal que vous ne pouvez empêcher [...] et pour vous récompenser de cette modération, je vous donne la charge d'Amiral, vacante par la mort du comte de Bonnivet. » Je vous avoue, Seigneur, que ce présent me consola de ma perte, j'eus honte d'avoir été capable d'emportement contre un si bon maître, je lui fis des protestations (qui dans ce moment étaient sincères) que je lui cédais Mademoiselle de Pisseleu sans répugnance. »[327]

Le comte « cède » sa maîtresse, comme il le ferait d'un objet. Bien plus : il est satisfait du procédé du roi, il se dit même « reconnaissant de ses bontés ».[328] A ses yeux, l'amirauté vaut plus qu'une maîtresse, et cette affaire lui a profité plus qu'elle ne lui a nui. Dans *Les Exilés de la cour d'Auguste*, Ovide, à qui Auguste a aussi pris sa maîtresse, peste de ne pas avoir su profiter de l'aventure.[329] Ce qui le peine, ce n'est pas tant d'avoir perdu Varentille

[326] Voir Nicolò Machiavelli, *Le Prince*, in *Œuvres Complètes*, éd. par Edmond Barincou (Paris : Gallimard, 1992) : « Et, comme il connaissait bien que les rigueurs lui avaient engendré quelque inimitié, pour en purger les esprits de ces peuples et les tenir tout à fait en son amitié, il voulut montrer que, s'il y avait eu quelque cruauté, elle n'était pas venue de sa part, mais de la mauvaise nature du ministre. », p. 310 (« Chapitre VII : Des principautés nouvelles qui s'acquièrent par les forces et fortune d'autrui »).
[327] pp. 374-375 (édition de 1720), p. 243 (pagination Slatkine) (Cinquième Partie).
[328] p. 375 (édition de 1720), p. 243 (pagination Slatkine) (Cinquième Partie).
[329] p. 439 (édition de 1720), p. 513 (pagination Slatkine) (Sixième Partie).

que de n'avoir pu tirer aucun avantage d'une situation qui, après tout, l'a couvert de ridicule.

Mais la favorite revêt aussi, à certaines occasions, une importance qui est purement symbolique. Diane de Poitiers, dans *La Princesse de Clèves*, est le biais d'un affrontement entre François I[er] et Henri II. L'amour du dauphin pour l'ancienne maîtresse présumée de son père a une valeur de défi qui n'échappe pas à celui-ci :

> « Le feu roi s'y opposa d'abord [...] il est certain qu'il vit cette passion avec une colère et un chagrin dont il donnait tous les jours des marques. Son fils ne craignit ni sa colère, ni sa haine, et rien ne put l'obliger à diminuer son attachement, ni à le cacher ; il fallut que le roi s'accoutumât à le souffrir » (p. 103, Première Partie).

La relation de Diane avec Henri II a des accents œdipiens,[330] mais elle a surtout un sens politique. En évinçant le père et en séduisant la « mère », le dauphin affirme son autorité. On trouve un cas semblable chez Madame de Villedieu, dans « La Religieuse »,[331] où la lutte de l'Empereur Frédéric et de son fils Henri pour l'amour de Constance canalise une rivalité politique préexistante. Inversement, dans le même recueil, le fils de Charles VII, motivé par la jalousie mais aussi par des sentiments plus obscurs, se plaît à offenser Agnès – comme si, en offensant la favorite, il offensait son père. Encore une fois, la favorite est un simple prétexte : elle incarne des enjeux qui la dépassent.

En mettant en scène des personnages qui se ressemblent et des situations qui recoupent, la fiction construit donc le modèle d'une catégorie socio-politique nommée « favorite ». Les éléments de définition qui se mettent en place articulent désormais les représentations et guident le regard du lecteur.

[330] Voir notamment Jean-Michel Delacomptée, « Rivalités amoureuses et pouvoir politique dans *La Princesse de Clèves* », *Stanford French Review,* 12*,* n°2-3 (1988), 205-230 (pp. 207-208).
[331] *Les Annales Galantes*, éd. par Gérard Letexier, pp. 161-197 (Seconde Partie).

V. LES LEÇONS DU *MUTHOS*

En plus de mettre en place des définitions et des traits récurrents, la fiction des années 1660-1670 exprime un certain nombre d'inquiétudes par le biais de la favorite. Les sentiments des personnages à l'égard de la favorite semblent avoir pu orienter ceux des lecteurs ; or le sentiment qui prédomine chez les personnages, et donc possiblement chez les lecteurs, est bien la crainte. La favorite représente d'abord un péril immédiat et individuel, parce qu'elle menace de disgrâce tous ses opposants potentiels. Dans *Le Journal amoureux,* Catherine ne tente de perdre Diane que parce qu'elle se sent menacée par son pouvoir. Dans *Les Exilés de la cour d'Auguste*, Livie se fait craindre par une faveur « redoutable à la plus grande partie des romains ».[332] Dans *Bajazet,* Atalide appréhende, à raison, la colère de Roxane. Dans *La Princesse de Clèves* enfin*,* Diane brise tous ses opposants et « Ceux qui ont voulu éclairer le Roi sur sa conduite ont péri dans cette entreprise » (pp. 105-106, Première Partie). De manière générale les médisances dont la duchesse de Valentinois fait l'objet traduisent une malveillance qui est en partie liée à la peur. Notons à ce sujet que Madame de Chartres, malgré sa vertu, ne semble pas critiquer la pratique du favoritisme en tant que telle. Ce qu'elle reproche au roi, c'est seulement d'avoir mal choisi :

> Il est vrai, répondit-elle, que ce n'est ni le mérite, ni la fidélité de madame de Valentinois, qui a fait naître la passion du roi, ni qui l'a conservée, et c'est aussi en quoi il n'est pas excusable ; car si cette femme avait eu de la jeunesse et de la beauté jointes à sa naissance, qu'elle eût eu le mérite de n'avoir jamais rien aimé, qu'elle eût aimé le roi avec une fidélité exacte, qu'elle l'eût aimé par rapport à sa seule personne, sans intérêt de grandeur, ni de fortune, et sans se servir de son pouvoir que pour des choses honnêtes ou agréables au roi même, il faut avouer

[332] p. 62 (édition de 1720), p. 419 (pagination Slatkine) (Première Partie).

> qu'on aurait eu de la peine à s'empêcher de louer ce prince du grand attachement qu'il a pour elle (pp. 100-101, Première Partie).

Ici, ce n'est pas la présence à la cour d'une favorite qui pose problème, mais l'existence d'une favorite dangereuse parce qu'opposée à la coterie du Vidame. En remettant en cause sa fidélité au roi, et en dressant un portrait sombre de Diane, ses ennemis tentent de porter atteinte à une concurrente de taille.

La favorite inspire aussi des angoisses plus fondamentales. La princesse de Clèves, relativement étrangère aux jeux d'alliances qui ont pourtant déterminé son mariage, semble troublée par la situation de la favorite, notamment parce que le cas de Diane contredit tous les principes de son éducation :

> Madame de Clèves [...] regardait avec un extrême étonnement l'attachement que le roi avait pour cette duchesse, qui était grand-mère, et qui venait de marier sa petite-fille. Elle en parlait souvent à Madame de Chartres : « Est-il possible, Madame, lui disait-elle, qu'il y ait si longtemps que le roi en soit amoureux ? Comment s'est-il pu attacher à une personne qui était beaucoup plus âgée que lui, qui avait été maîtresse de son père, et qui l'est encore de beaucoup d'autres, à ce que j'ai ouï dire ? » (p. 100, Première Partie).

Sa mère lui a appris à se méfier des hommes, l'a mise en garde contre leur légèreté et leur inconstance : l'amour à toute épreuve d'Henri II pour une vieille femme infidèle la rend perplexe. Répondant à cette perplexité, l'histoire de Diane de Poitiers, racontée par Madame de Chartes, s'offre, on l'a vu, comme une mise en garde. La réaction première de la princesse prouve néanmoins que la favorite représente avant tout une tentation :[333] la favorite se constitue comme un exemple à ne pas suivre, mais ce contre-exemple est d'autant effrayant qu'il est attrayant.

[333] Voir James William Scott, « The « digressions » of the *Princesse de Clèves* », *French Studies*, 11 (1957), 315-322 (p. 317).

La favorite incarne également un péril d'un autre ordre : le favoritisme, du fait de son arbitraire, mais aussi parce qu'il méconnaît les conventions, est un premier pas vers la tyrannie.[334] Dans *Les Exilés de la cour d'Auguste,* l'empereur, à l'inverse d'un Titus racinien irréprochable, ne craint pas de se mettre au-dessus de la loi. Comme le remarque Lentulus : « Voyez comme cette équité l'abandonne en la personne de Livie [...] sans respect pour aucune loi, [il] met sur le trône la femme de Tibère Néron, encore vivant, et voit naître dans la couche impériale l'enfant dont elle était enceinte d'un autre. » [335] À l'image du roi d'Écosse dans *Le Journal amoureux,* Auguste semble croire que « les rois seraient bien malheureux » si, malgré leur rang, « ils étaient esclaves des censures publiques. »[336] Le mépris d'une loi sociale mène alors insensiblement au mépris de lois plus essentielles. Ici le caprice d'Auguste est lourd de conséquences puisqu'en faisant « naître dans la couche impériale » l'enfant de Livie, il met en péril l'ordre de succession au trône.

Le roi, par ailleurs, étend ses privilèges à la sphère privée ; il se sert de ses prérogatives dans un domaine où l'exercice de son pouvoir politique est déloyal. Sans retenue, et en toute impunité, il prend femmes et maîtresses à ses sujets. Dans *Les Exilés de la cour d'Auguste*, les procédés d'Auguste à l'égard de Mécène, qui est pourtant son favori, traduisent un sans-gêne absolu. Hortensius insiste ainsi sur le zèle et la dévotion de Mécène et sur la pauvre récompense qui lui échoit, puisque l'empereur ne se fait pas « scrupule de ravir à Mécène les inclinations de sa femme ».[337] Sitôt que le courtisan imprudent a loué sa bien-aimée devant le roi, elle ne lui appartient déjà plus – à l'instar du

[334] Terentia parlant d'Auguste et des hommes en général utilise d'ailleurs ce mot – « tyrannique », p. 188 (édition de 1720), p. 450 (pagination Slatkine).
[335] p. 386 (édition de 1720), p. 500 (pagination Slatkine).
[336] p. 396 (édition de 1720), p. 248 (pagination Slatkine).
[337] p. 12 (édition de 1720), p. 406 (pagination Slatkine).

Comte de Brion : « « Qu'elle est belle ! », m'écriai-je, [...] J'étais si proche du Roi qu'il entendit cette exclamation [...] j'aurais voulu pouvoir retenir les mots qui m'avait échappé [...] il jeta les yeux sur elle, et pour mon malheur il les y tint trop longtemps attachés. »[338]

L'exil des rivaux est sans doute l'exemple le plus probant de cette intrusion de la sphère publique dans la sphère privée. Dans *Le Journal amoureux*, Charles Quint, hypocrite, voile le départ du marquis du Guast d'un prétexte honnête ; l'envoyant commander l'infanterie, il le tient éloigné pendant un an ; comme la ruse ne suffit pas à le séparer d'Elvire de Cordoue, « il donna des ordres pour interdire tout commerce entre ces deux Amants et ces ordres furent ponctuellement exécutés. »[339] Dans le même ouvrage, François I^er^, certes plus heureux, calque presque trait pour trait le comportement de son cousin et ennemi espagnol pour éloigner son rival et séduire Mademoiselle de Pisseleu.[340] Les exilés de Madame de Villedieu doivent presque tous leur disgrâce à l'amour : Tisienius est le seul à s'être rendu coupable d'un crime proprement politique. Crassus et Ovide, en particulier, sont chassés à cause de leur passion pour la favorite d'Auguste – réelle mais malheureuse dans le cas de Crassus, et supposée mais non avérée dans le cas d'Ovide.

Du fait de cette confusion entre public et privé, la rivalité amoureuse, quand elle oppose un sujet et son souverain, devient un crime politique. Ovide met ainsi en garde Agrippa contre son amour pour Terentia : « vos desseins qui jusques ici pouvaient passer pour des entreprises innocentes, deviennent des crimes irréparables. Croyez-moi ne disputez rien au Maître de l'Univers; et le cœur de Terentia doit être sacré pour vous, puisqu'il a reçu l'image de César, et la moindre démarche contre la soumission que vous lui

[338] p. 369 (édition de 1720), p. 242 (pagination Slatkine). On retrouve le même cas de figure dans les *Mémoires du sérail*, p. 177 (édition de 1720), p. 173 (pagination Slatkine).
[339] p. 359 (édition de 1720), p. 239 (pagination Slatkine).
[340] pp. 370-374 (édition de 1670), pp. 242-243 (pagination Slatkine).

devez, serait une ingratitude punissable dans un homme tel qu'Agrippa. »[341] On ne peut alors aimer la même femme que le roi sans se rendre coupable de lèse-majesté.[342] De plus en plus nettement, le monarque se fait despote.

Ainsi associé à la tyrannie, le favoritisme compromet les valeurs chevaleresques les plus élémentaires, telles que le courage et le sens de l'honneur. Ovide, dans *Les Exilés de la cour d'Auguste*, manœuvre en bon courtisan, mais se montre bien pleutre. Ainsi, quand il apprend l'intrigue d'Auguste avec sa propre maîtresse, Varentille, sa prudence est extrême : « je remportais pour fruit de mes réflexions, de ne pas me montrer dans le trouble où j'étais, et d'attendre à prendre mes résolutions que je fusse un peu calmé [...] je me promis de ne faire ni dire aucune chose qui pût m'attirer sa disgrâce. »[343] Le chantre de l'amour reste bien raisonnable ! De même, le Comte de Brion, malgré sa passion prétendue, se laisse acheter sans trop de difficultés. Sous prétexte d'être loyaux à leur maître, les sujets acceptent d'étranges compromis. Le favoritisme brouille les repères et l'omniprésence du calcul et de la stratégie rend la générosité et le désintéressement impossibles.

L'ambition corrompt le sens moral mais aussi le sentiment. La conjonction de la politique et de l'amour établit une confusion dangereuse pour les sujets. Dans *Le Journal amoureux,* l'amour perd toute pureté pour devenir un geste politique.[344] De manière générale, comme le dit Madame de Lafayette, il y a à la cour « tant d'intérêts et tant de cabales différentes, et les Dames y avaient tant de part, que l'Amour était toujours mêlé

[341] p. 183 (édition de 1720), p. 449 (pagination Slatkine).
[342] Voir aussi les *Mémoires du sérail* : « son cœur ne devait être qu'à moi, j'étais né pour être le maître de toutes ces beautés, et c'est aussi bien au sujet un crime de lèse-majesté, de séduire la maîtresse du Grand Seigneur, que d'attenter à sa vie », p. 306 (édition de 1720), p. 205 (pagination Slatkine).
[343] p. 447 (édition de 1720), p. 515 (pagination Slatkine).
[344] p. 8 (édition de 1720), p. 151 (pagination Slatkine).

aux affaires, et les affaires à l'Amour » (p. 87, Première Partie).[345] En un sens, tout à la cour est donc politique, y compris, et peut-être surtout, l'amour ; la favorite est alors la manifestation la plus tangible de cette imbrication. Cette confusion, cependant, est trompeuse à plus d'un égard : elle provoque une illusion de pouvoir, et masque l'influence déclinante de la noblesse. Si les amours royales deviennent une affaire d'État, c'est aussi que les courtisans peinent à interagir directement avec l'autorité en place. Les luttes de pouvoir qui s'opèrent par le biais de l'amour, malgré leur symbolisme fort, révèlent une forme d'impuissance de la part de l'aristocratie.

Symptomatique de ce déclin, le favori, encore très présent dans la fiction de l'époque, cède peu à peu le pas à la favorite. Devenant confident en amour plutôt que conseiller politique, le favori, à l'image de Nugnez dans *Les Annales Galantes,* se met de plus en plus souvent au service de la favorite. Dans *Hattigé, ou les amours du roi de Tamaran*, le favori, qui est aussi l'Aga, garde ses attributs politiques, et refuse de se soumettre à la maîtresse de son roi. Celle-ci entre alors en compétition avec l'Aga, car « Il est bien rare que deux personnes de cette espèce, un Favori et une Maîtresse, soient longtemps d'accord ensemble » (p. 16-17). Cette rivalité nuit au favori : l'Aga est exilé à cause d'Hattigé. Si le sultan, éclairé sur les duperies de sa favorite, finit par le rappeler, il est néanmoins « à craindre que s'il [le sultan] revoyait cette femme, ce ne fut à recommencer » (p. 59). Qu'il soit soumis ou opposé à la maîtresse du roi, le favori, et à travers lui la noblesse, est en danger.

En plus de mettre à mal le code de l'honneur et le rôle politique de la noblesse, le favoritisme semble détruire l'ordre courtois : le roi est vainqueur et sa maîtresse vaincue

[345] Voir aussi « Amédée, Duc de Savoie », in *Les Annales Galantes,* II, 54.

d'avance,[346] car « de quelque fierté qu'une Dame se précautionne, il n'y en a guère à l'épreuve d'un souverain amoureux et libéral. »[347] Dom Pèdre, dans la nouvelle éponyme des *Annales Galantes*, charge Nugnez de lui trouver une favorite : cette recherche ne lui donne pas trop de mal, car comme nous l'explique le narrateur, « On trouve aisément des femmes de bonne volonté, quand on les demande pour un Roi » (I, 333). Parlant aussi des monarques, Brémond explique qu' « Ils n'ont qu'à dire, *Je vous aime, et je veux ;* cela est fait. Les femmes se font un devoir de leur obéir en affaires d'amour, comme les hommes en affaires d'État » (p. 66). Les dames de la cour en sont presque réduites à un état de prostitution. Hattigé donne même une valeur commerciale à son corps – elle « sut bien faire valoir sa défaite au roi, et lui vendre comme il faut une conquête de cette importance » (p. 15). Chez Madame de Lafayette, la lutte acharnée des deux duchesses pour « le titre » de maîtresse de roi, plus dégradante que gratifiante, est également illusoire : « Ce prince n'avait pas une fidélité exacte pour ses maîtresses ; il y en avait toujours une qui avait le titre et les honneurs ; mais les dames que l'on appelait de la petite bande le partageaient tour à tour » (p. 103, Première Partie). La favorite est une prostituée de haut vol, à peine davantage. La cour n'est plus un sérail : c'est une maison close !

La favorite signale aussi les insuffisances du pouvoir. Chez Madame de Villedieu, Diane affiche à l'égard des jalousies d'Henri II une attitude qui ressemble fort à du mépris : « les jalousies du Roi pour Diane étaient connues ; et [...] la Dame ne prenait pas trop de soin à les faire cesser ».[348] Chez Madame de Lafayette, Diane ne prend guère plus de précautions et le roi n'en est pas moins ridicule. Dans les deux romans, le roi est

[346] Voir Micheline Cuénin, *Roman et société sous Louis XIV : Madame de Villedieu*, p. 537 ; voir aussi Alain Couprie, « L'image du roi chez Madame de Villedieu », in *L'Image du souverain dans les lettres françaises des guerres de religion à la révocation de l'Édit de Nantes*, éd. par Noémi Hepp et Madeleine Bertaud (Paris : Klincksieck, 1985), pp. 343-344.
[347] pp. 358 (édition de 1720), p. 239 (pagination Slatkine).
[348] p. 8 (édition de 1720), p. 151 (pagination Slatkine).

influençable, manipulable. Dans *Bajazet,* Amurat n'a su s'attirer ni l'amour ni la reconnaissance de Roxane. Par ailleurs, si les véritables raisons de sa campagne restent relativement mystérieuses, le départ d'Amurat suggère une forme de faiblesse : « Amurat ne dispense à sa favorite qu'une autorité vide de contenu, une illusion de pouvoir. Mais la démarche [...] représente [...] un aveu d'impuissance à peine déguisé : à la fois signe et solution, elle désigne une aporie qu'elle tente en même temps de résoudre. »[349] Le pouvoir apparent de Roxane est comme un indice de crise. Venant ensuite aggraver les troubles, ses tentatives de coup d'Etat, un instant crédibles, prouvent plus que jamais la fragilité du régime.

Le monarque, par ailleurs, ne se met pas au-dessus des lois sans quelques inconvénients, et les femmes se vengent à leur manière de la dégradation qu'on leur fait subir. En effet, l'intimité du souverain avec la favorite – comme avec le favori – a ses dangers. Le roi, en se faisant amant, perd une partie de son aura. D'abord au-dessus des autres mortels, le monarque devient auprès de la favorite un homme comme les autres :

> Ils [les monarques] quittent pour l'ordinaire, quand ils sont avec elles [les favorites], cette majesté qui éblouit la plupart des cœurs : ils les vont voir en déshabillé, et les accoutument si bien à vivre familièrement avec eux qu'elles les traitent après comme les autres hommes.[350]

L'amour rend le roi vulnérable, presque commun – à l'image d'Henri II, dans *Le Journal amoureux,* quand il découvre l'infidélité de sa maîtresse : « la rage dont il était transporté lui faisant oublier la modération due à sa dignité, on tient qu'il commença sa vengeance par quelques coups de poings, et qu'il témoigna vigoureusement dans cette rencontre, que tous les Monarques sont hommes, sitôt qu'ils deviennent amants ».[351] Loin d'être tout à fait

[349] Catherine Spencer, *La Tragédie du Prince,* p. 389.
[350] *Hattigé, ou les amours du roi de Tamaran*, p. 22.
[351] pp. 98-99 (édition de 1720), p. 174 (pagination Slatkine).

traditionnelle, ou humanisante,[352] l'image du pouvoir royal présentée sous cet angle nuit donc à la grandeur de la monarchie.[353] D'autre part, le monarque peine à se faire aimer pour lui-même. Dans *Le Journal amoureux,* Charles Quint, dans sa délicatesse prétendue, trouve la couronne bien lourde en amour, et préfère galantiser *incognito*. Dans le même ouvrage, Octave, tentant de séduire Diane et de la détourner d'Henri II, lui explique que « c'est assez pour rendre un homme détestable qu'il y ait une nécessité invincible de l'aimer. »[354] L'amour ne souffre pas la contrainte, et l'ambition ne suffit pas à fixer le cœur d'une femme. Plus encore que les autres hommes, le roi finit presque nécessairement par être trompé et « Quelque gloire qu'il y ait pour une femme ambitieuse, de voir tous les jours à ses pieds celui qui est au-dessus de tous les autres, les Monarques se trompent fort s'ils croient n'avoir que des maîtresses fidèles. »[355] Son pouvoir, loin de profiter au roi, finit par se retourner contre lui : non seulement l'amour le rabaisse-t-il au niveau des autres hommes, mais il le fait tomber plus bas encore. En ce sens aussi, la favorite révèle les limites d'un pouvoir qui pourtant vire à la tyrannie.

Les sujets masculins ne sont pas en reste. Courbant en apparence l'échine, ils n'en murmurent pas moins. Ainsi dans *Le Journal amoureux,* le comte de Brion, qui accepte la perte de sa maîtresse avec une bonne grâce apparente dont il se persuade lui-même, saute sur la première occasion de jouer un mauvais tour à un roi qui l'a trompé. Comme il l'avoue lui-même, « je me fis une maligne joie de me venger d'un rival heureux [le roi] par les mêmes voies qu'il avait suivies pour me perdre. »[356] Plus ou moins consciemment, les

[352] En ce sens, notre interprétation diffère de celle d'Alain Couprie dans « L'image du roi chez Madame de Villedieu », in *L'Image du souverain dans les lettres françaises*, p. 345.
[353] Le roi ne peut se permettre d'être un homme comme les autres : Jean-Michel Delacomptée, *La Princesse de Clèves : La Mère et Le Courtisan* (Paris : Presses universitaires de France, 1990), p. 120.
[354] p. 35 (édition de 1720), p. 158 (pagination Slatkine) (Première Partie, Seconde Journée).
[355] *Hattigé, ou les amours du roi de Tamaran*, p. 19.
[356] p. 379 (édition de 1720), p. 244 (pagination Slatkine).

sujets floués rêvent de vengeance. Ovide, dans *Les Exilés de la cour d'Auguste*, est particulièrement rancunier ;[357] il va même au-devant des occasions de se venger d'Auguste : « ce fut par une espèce de dépit contre César que j'entrepris de me faire aimer de sa fille, et que j'aurais porté cet attentat jusques à Terentia, si j'avais pu espérer de rendre son cœur sensible à d'autres feux qu'à ceux de l'empereur. »[358] Sa revanche, uniquement motivée par l'amour-propre, n'est portée par aucun idéal véritablement politique. Il n'empêche, les sujets n'acceptent pas la tyrannie de bonne grâce, et les femmes restent une source de conflit. La favorite, par sa seule existence, encourage la contestation.

À bien des égards, la favorite met donc en péril la bonne image du roi – aux yeux des personnages, des lecteurs. De fait, antipathiques quand ils ne sont pas ridicules ou absents, les souverains de notre corpus se montrent sous un jour peu flatteur. Ingratitude, hypocrisie, couardise, rapacité, concupiscence – leurs défauts ne se comptent plus. Le favoritisme, malgré ses limites, semble autoriser toutes sortes d'abus et de corruptions, et Madame de Villedieu ne peut s'empêcher d'exprimer sa réprobation. Si la critique du pouvoir n'apparaît pas clairement dans *Bajazet* et dans *La Princesse de Clèves*, *Le Journal amoureux* et *Les Exilés de la cour d'Auguste* quant à eux, sans être ouvertement épigrammatiques, laissent percer une certaine ironie désapprobatrice. Dans ces deux textes, les bas artifices dont se servent les monarques – Charles Quint, François I^{er} et Auguste – ne sauraient que choquer les lecteurs ; leur duplicité ne peut que déplaire. Auguste est aussi hypocrite que ses deux confrères, comme nous le prouve l'épisode du feu d'artifice :

> du haut d'un dôme [...] partirent au signal que l'Empereur en fit faire, mille fusées volantes, qui marquaient en l'air les chiffres de Terentia avec des caractères de feu. Ces choses n'étaient pas faites impromptues [...] et César n'avait fait qu'appliquer à cette occasion ce que depuis longtemps il préparait pour une autre. Mais cette

[357] p. 414 (édition de 1720), p. 507 (pagination Slatkine).
[358] p. 473 (édition de 1720), p. 521 (pagination Slatkine).

> circonstance étant ignorée des Dames : Ah! Seigneur, s'écria Terentia, le Ciel fait des miracles pour vous. [359]

Dans cette scène, ce qui apparaît aux yeux du monde comme un tribut grandiose d'amour traduit en réalité le cynisme absolu du monarque. Prudemment comparé à un dieu dans la bouche de Terentia, Auguste n'est qu'une divinité de comédie, à l'image de Jupiter dans l'*Amphitryon* de Molière. Adressé à Mécène, mari de Terentia, le commentaire sarcastique de Tisienus, « Passe pour César [...], il est glorieux de partager quelque chose avec son maître », [360] rappelle d'ailleurs le fameux « Un partage avec Jupiter | N'a rien du tout qui déshonore ».[361] Si l'auteur est plus espiègle que révoltée, la satire ne se glisse pas moins dans ces deux œuvres. Encore une fois, la favorite révèle les failles du régime et polarise un discours plus ou moins critique qui vise le roi autant que sa maîtresse.

La cristallisation est donc rendue possible par le regard fasciné que les auteurs de la fin du XVII[e] siècle portent sur les maîtresses royales, mais aussi facilitée par d'autres facteurs, tels que la récurrence de certaines figures, et le succès des œuvres qui les mettent en scène. Protégés par le masque de la fiction ou de l'histoire, dramaturges et romanciers jouissent d'une liberté inconnue des théoriciens : Villedieu, Racine et Lafayette jouent alors un rôle déterminant dans la métamorphose de la favorite en figure littéraire. La fiction prend le relais de la théorie pour représenter la favorite. Elle remédie aux réticences du *logos* en fournissant ses propres définitions, en mettant en place ses propres

[359] pp. 231-232 (édition de 1720), p. 461 (pagination Slatkine).
[360] p. 69 (édition de 1720), p. 420 (pagination Slatkine).
[361] Molière, *Amphitryon,* in *Œuvres Complètes*, éd. par Georges Couton, 2 vol. (Paris : Gallimard, 1971), II, III. 10. 440.

problématiques. La favorite n'est plus une force en puissance, elle quitte le domaine du virtuel pour se réaliser enfin.

Les années 1660-1670 établissent bien un certain nombre de lignes fortes ; les favorites du passé, Diane de Poitiers en tête, participent activement à cette construction. À la fin des années 1670 cependant, la favorite n'a pas dit son dernier mot. La Diane de Villedieu, la Roxane de Racine suscitent des sentiments contradictoires ; dans *La Princesse de Clèves*, la duchesse de Valentinois reste ambiguë et insaisissable. Si les traits de la favorite se mettent bien en place, ils sont loin d'être figés, et loin d'être complètement stéréotypés. Il s'agira donc d'étendre l'enquête à la décennie suivante. Nous nous interrogerons sur le rôle des mises en scène de favorites contemporaines dans la progression du phénomène, et tenterons de mesurer en quoi l'état d'esprit des lecteurs de l'époque a aussi permis et accéléré la cristallisation.

CHAPITRE III
LA FAVORITE ET LE MYTHE DU ROI SOLEIL (1680 – 1715)

Le phénomène amorcé par la fiction publiée entre 1660 et 1680 se poursuit donc à la décennie suivante, sous un jour différent : à partir des années 1680, les favorites de Louis XIV font l'objet d'un nombre croissant de mises en scène. Tous les genres, ou presque, sont mobilisés ; la favorite intéresse le poète autant que le chansonnier, le pamphlétiste, le mémorialiste, ou le peintre. Elle fait l'objet de récits qui, plus ou moins flatteurs ou dénigrants, finissent par l'ériger en mythe. Osant plus encore que les romanciers et les dramaturges, satiristes et panégyristes accusent les traits de la favorite, et avancent ainsi le processus de cristallisation.

Le présent chapitre s'attache à définir les modalités de ce mythe à travers un corpus de textes parus, ou du moins écrits, entre 1680 et 1715, sans oublier, à l'occasion, les dessins, les caricatures et les tableaux exécutés pendant cette même période. Dans ce contexte, les genres se confondent souvent ; leurs thèmes se recoupent. Nous distinguerons cependant l'art officiel qui privilégie la peinture, la poésie, le ballet, le théâtre, l'art interdit, ou censuré, qui privilégie la satire, le pamphlet,[362] la chanson, et la caricature ; l'art privé enfin qui privilégie les correspondances et les mémoires.[363] Le chapitre précédent partait de l'étude d'un nombre limité de textes qui s'imposaient du fait de leur notoriété ; notre

[362] Voir Pierre Ronzeaud, « Un « genre » non classique et son devenir : le texte pamphlétaire », in *Qu'est-ce qu'un classique,* éd. par Alain Viala (Paris : Klincksieck, 1993), pp. 171-185, notamment sur le dialogue des morts, pp. 181-182.

[363] Sur les mémoires de cette époque, voir Frédéric Charbonneau, *Les silences de l'histoire : les mémoires français du XVII^e siècle* (Presses de l'Université Laval, 2001).

démarche, ici, est autre. Peu de textes, à part peut-être *La France Galante* (1680-1688), émergent de la masse des publications, souvent anonymes, qui mettent en scène les favorites de Louis XIV. La représentation de ces dernières se dessine alors à travers un vaste ensemble de textes dont nous tenterons de rendre compte.

Disons ici quelques mots des éléments les moins connus de ce corpus. Nous nous pencherons sur l'incontournable *La France Galante*, qui retrace tous les épisodes de la vie sentimentale du roi avec piquant, et souvent avec cruauté, et dont la parenté reste problématique, et la bibliographie, pour dire le moins, compliquée. Un premier recueil sur lequel repose *La France Galante*, intitulé *Amours des dames illustres de notre siècle,* paraît en 1680, publié par Jean Le Blanc. Il est réédité sous le même titre en 1682, 1691, 1700, 1708, et puis sous le titre *Amours des dames illustres de France* en 1709, 1717 et 1734.[364] Un autre ouvrage intitulé *Recueil des histoires galantes*, publié vers 1680, contient l'*Histoire amoureuse des Gaules,* mais aussi « Recueil de quelques pièces curieuses servant à l'éclaircissement de l'histoire de la vie de la reine Christine » et deux histoires qui seront ensuite incluses dans *La France Galante* : « Histoire du palais royal » et « L'Histoire de l'amour feinte du Roi pour Madame ». En 1684, Courtilz de Sandras publie *Les Conquêtes amoureuses du Grand Alcandre dans les Pays-Bas* qui comprend plusieurs épisodes que l'on retrouvera aussi dans *La France Galante,* en particulier concernant les amours de Madame de Montespan avec Monsieur, Lauzun et le roi, mais aussi les amours de Mademoiselle de Fontanges, et l'arrivée en faveur de Madame de Maintenon. Courtilz publie également, en 1685, un ouvrage appelé *Intrigues amoureuses de la Cour de France*

[364] Ce recueil comprend l'*Histoire amoureuse des Gaules*, ainsi que plusieurs épisodes qui portent sur les amours des femmes de la cour : « Alosie, ou les amours de M.T.P. », « Le Palais Royal, ou les amours de Madame de La Vallière », « Histoire de l'amour feinte du roi pour Madame », « La Princesse ou les amours de Madame », « Le Perroquet, ou les amours de Mademoiselle », « Junonie, ou les amours de Madame de Bagneux », « Les Fausses Prudes, ou les amours de Madame de Brancas, et autres dames de la cour », « La déroute et l'adieu des filles de joie, de la Ville et des faubourgs de Paris. Avec leur nom, leur nombre, les particularité de leur prise et de leur emprisonnement, et requête à Madame de La Vallière » et « Le passetemps royal ou les amours de Mademoiselle de Fontanges ».

composé d'épisodes qui reparaissent plus tard dans *La France Galante* sous le titre « La France devenue italienne, avec les derniers dérèglements de la cour ». En 1686, il publie enfin *Les Dames dans leur naturel ou la galanterie sans façon sous le règne du Grand Alcandre* qui est republié dans *La France Galante* sous le nom de « Les Vieilles Amoureuses ». Ce n'est qu'en 1688 que *La France Galante, ou histoires amoureuses de la cour* apparaît pour la première fois sous ce titre, avant d'être republié en 1689, en 1695, en 1696, en 1706, en 1709, et enfin, sous le titre de *La France Galante, ou histoires amoureuses de la cour de Louis XIV*, chez Pierre Marteau, sans date [1737 ?].[365] Au vu d'une telle bibliographie, il paraît difficile de déterminer quels travaux peuvent ou non figurer légitimement dans un recueil de *La France Galante* ;[366] nous avons pour notre part choisi d'utiliser ici l'édition de Sainte-Beuve, qui est la plus complète. [367]

Citons également *La Vie de La Duchesse de La Vallière* (1695), [368] texte particulièrement intéressant malgré son apparente banalité,[369] notamment parce qu'il articule les difficultés de la condition de favorite, sans abandonner pour autant le ton de la satire. Cet ouvrage qui s'étend longuement sur les amours du roi avec Mademoiselle Mancini, pour raconter ensuite l'histoire de Mademoiselle de La Vallière et les fourberies de Madame de Montespan, dut connaître un certain succès puisque il est édité au moins à quatre reprises chez Jean de la Vérité : en 1695, en 1704, en 1708, en 1757. *Le Grand Alcandre Frustré* (1696) offre aussi une version originale des amours royales : dans ce texte, Louis XIV, encore jeune, se heurte, pour la première fois, à une femme vertueuse qui

[365] L'édition de 1688, disponible à la B. N., est tronquée ; l'édition de 1695, aussi disponible à la B.N., contient « La France Galante, ou histoires amoureuses de la cour de Louis XIV », « Les Vieilles Amoureuses », « Histoire de la maréchale de Ferté », « La France devenue italienne », « Le Divorce royale ou guerre civile dans la famille du Grand Alcandre » et « Les amours de Monseigneur le Dauphin avec la comtesse de Rourre ».

[366] Voir Jean Lombard, *Courtilz de Sandras et la crise du roman à la fin du Grand Siècle* (Paris : Presses universitaires de France, 1980), p. 298.

[367] *Histoire amoureuse des Gaules : suivie de La France Galante*, nvelle éd., 2 vol. (Paris : Garnier Frères, 1868). Nous ferons référence à cette édition sous le titre abrégé de *La France Galante.*

[368] *La Vie de La Duchesse de La Vallière* (Cologne : Jean de La Vérité, 1695).

[369] Certains passages sont manifestement plagiés sur le texte de *La France Galante.*

refuse de lui céder.[370] Citons encore trois textes qui évoquent un Louis XIV plus âgé. *Scarron apparu à Madame de Maintenon* (1694), prétendument écrit par une « demoiselle de qualité »,[371] oppose, comme son titre l'indique, le fantôme de Scarron à sa veuve, et permet ainsi à l'auteur de décrier la conduite de la dernière favorite de Louis XIV – et celle des catholiques en général. *L'Esprit familier de Trianon, ou l'apparition de Mademoiselle de Fontanges* (1695) met cette fois en scène un fantôme de favorite en la personne de Mademoiselle de Fontanges.[372] Dans ce texte qui fait le procès des jésuites et prend le parti des Huguenots, Mademoiselle de Fontanges vient prévenir le roi, alors dans son lit avec Madame de Maintenon, de ce qui l'attend aux Enfers s'il ne se réforme pas. *Nouvelles amours de Louis le Grand : Comédie* (1696) est une pièce de théâtre qui, en plus de pointer du doigt les excès du régime, notamment en matière d'impôts, retrace les intrigues du monarque avec la nièce de Bontemps, sous le regard désapprobateur de Madame de Maintenon. Ce dernier ouvrage semble aussi avoir connu un certain succès : il est publié à Rotterdam en 1696 et en 1700, à Paris en 1696,[373] et enfin en 1711 sous le titre de *Les dernières Amours de Louis quatorze, dit le Grand, avec Mademoiselle Dutron*.

Pour ce qui est de l'art privé, nous ferons notamment référence aux *Mémoires inédits* de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, fils de Henri-Auguste de Loménie, secrétaire d'État de 1658 à 1663, ensuite enfermé à plusieurs reprises, d'abord à Saint-Lazare puis à Château-Landon.[374] Le comte de Brienne est l'auteur de *Poésies Chrétiennes* et de *Roman véritable, ou l'histoire secrète du jansénisme*, et doit sa renommée à ses mémoires. Ces derniers, sont, à en croire Louis Batiffol, « un des textes les plus

[370] *Le Grand Alcandre Frustré* (Cologne : Pierre Marteau, 1696).
[371] *Scarron apparu à Madame de Maintenon* (Cologne : Jean Le Blanc, 1694), [s. p.] (Avis au lecteur).
[372] *L'Esprit familier de Trianon, ou l'apparition de Mademoiselle de Fontanges* (Paris : Veuve Jean Félix, 1695).
[373] C'est à cette première édition que nous ferons référence : *Nouvelles Amours de Louis le Grand : Comédie* (Paris : Antoine Brunet, 1696).
[374] Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, *Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le Jeune Brienne,* éd. par Paul Bonnefon, 3 vol. (Paris : Société de l'histoire de France, 1916-1919).

agréablement rédigés du XVII[e] siècle ».[375] Par ailleurs, si les commentaires de Brienne sont parfois fantaisistes, sa naissance et la charge de secrétaire d'État qu'il a exercée sont propices à l'entreprise qu'il se propose. Autre œuvre importante, les *Mémoires* de François-Timoléon de Choisy, assez proche de Madame de Maintenon, furent publiés trois ans après sa mort en 1724.[376] Choisy entreprend la rédaction de cet ouvrage sur la fin de sa vie ; si l'on en croit plusieurs allusions aux événements contemporains, certains passages peuvent être datés de 1686, d'autres de 1695 et même de 1719.[377] Ses mémoires sont parsemés de références aux favorites de Louis XIV, en particulier dans les livres II, III et VI. Les *Mémoires et réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV,* du Marquis de la Fare ne sont pas moins intéressants.[378] Charles-Auguste de La Fare est un auteur de poésies et de mémoires ; il fit la guerre de Hollande, et fut le capitaine de la garde du Régent ; sa carrière militaire cependant semble avoir été compromise par ses amours, et en particulier par sa rivalité avec Louvois, sur le chapitre de Madame de Rochefort. Dans ses mémoires, que Sainte-Beuve juge supérieures à ceux de Saint-Simon et qui furent publiés quatre ans après sa mort (1716), le marquis de La Fare se propose « de faire voir la vie des hommes comme dans un tableau », et de représenter « ce qu'ils pensent », « ce qu'ils font », « ce qu'ils sont capables de faire ». Son récit, composé de dix chapitres, s'étend de 1661 à 1693, et traite, entre autre, des principales anecdotes qui touchent les amours du roi. Nous nous intéresserons également aux *Relation de la cour de France en 1690* d'Ezéchiel

[375] Compte-rendu de Louis Batiffol, « *Mémoires* de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne, publiés d'après le manuscrit autographe pour la Société de l'Histoire de France par M. Paul Bonnefon. Paris, Laurens, 1916. », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 77, n°1 (1916), 475-478 (p. 475).
[376] François Timoléon de Choisy, *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV* [1727], in *Mémoires de l'abbé de Choisy,* éd. par Georges Mongrédien (Paris : Mercure de France, 1966).
[377] Voir l'Introduction des *Mémoires de l'abbé de Choisy*, éd. par Georges Montgrédien, pp. 9-22 (p. 17).
[378] Charles-Auguste de La Fare, *Mémoires et réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV* [1716], in *Le Marquis et le Duc : La Fare et Saint Simon*, éd. par Jean-Louis Leutrat (Paris : Alain Baudry et Cie, 2010).

Spanhein, homme politique et érudit protestant, né à Genève et éduqué en Hollande.[379] En 1679, il entre au service de l'Électeur de Brandebourg ; de 1680 à 1689, il est son envoyé extraordinaire auprès de Louis XIV. Sa relation, composée pour son maître, est le résultat de ce séjour. L'évocation des principaux épisodes de la vie amoureuse de Louis XIV et la description de ses favorites sont particulièrement significatives dans ce texte qui se présente avant tout comme un compte rendu politique. Enfin nous nous appuierons sur les *Mémoires sur la cour de Louis XIV* de Jean-Baptiste Primi Félicien Visconti Fassola de Rasa, comte de Mayol, dit Primi Visconti, qui vécut à Paris de 1673 à 1684.[380] Ses mémoires couvrent huit années : le récit commence en 1673 alors que la faveur de Mademoiselle de La Vallière, fort diminuée, cède décidément le pas à celle de Madame de Montespan ; il se clôt en 1681, après la mort de Mademoiselle de Fontanges, et après l'avènement de Madame de Maintenon. Cet ouvrage, traduit et publié en France seulement en 1908 par Jean Lemoine, fut écrit au cours des années qui précèdent l'arrestation de Primi Visconti en 1682 à la suite de la publication d'un livre sur les campagnes de 1677-1678.

La chronologie, sans être univoque, joue un rôle important dont nous tiendrons compte dans ce chapitre.[381] Car la représentation des favorites évolue. Pour la première fois, à la fin des années 1660, sont publiées plusieurs chroniques qui mettent en scène les amours du jeune Louis XIV. Par exemple, l'*Histoire du Palais Royal,* qui inclut les « Amours de Mademoiselle de La Vallière » et l' « Histoire de l'amour feinte du roi pour Madame », est d'abord publié seul à la fin des années 1660 [1667], avant d'être réédité dans les recueils de *La France Galante*. À partir des années 1680, paraissent, en sus de ces

[379] Ezéchiel Spanhein, *Relation de la cour de France en 1690*, éd. par Émile Bourgeois et présentée par Michel Richard (Paris : Mercure de France, 1983).
[380] Primi Visconti, *Mémoires sur la cour de Louis XIV*, éd. par Jean-François Solnon, trad. par Jean Lemoine (Paris : Librairie Académique Perrin, 1998).
[381] L'interprétation de cette chronologie fait rarement l'unanimité, comme le souligne Peter Burke dans l'introduction de *The Fabrication of Louis XIV,* pp. 3-4.

textes, des satires qui représentent Louis XIV, amoureux encore, mais vieux.[382] Le mariage de Madame de Maintenon avec le roi en 1683 et la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, en particulier, provoquent un regain d'intérêt pour les favorites royales, notamment de la part des libellistes.

Les textes publiés ou écrits à partir des années 1680, c'est-à-dire à une époque où Louis XIV a déjà posé ses marques, sont particulièrement révélateurs, parce qu'ils se construisent comme prolongement d'un discours préétabli, ou comme réponse, réaction. Ils s'engagent dans un dialogue particulièrement riche qui mêle enjeux politiques et religieux, et qui met en cause le statut des femmes. En nous fondant sur une définition du mythe proche de celle que propose Ruth Amossy,[383] nous nous arrêterons brièvement sur le mythe du Roi-Soleil tel qu'il se met en place au début du règne ; nous nous interrogerons ensuite sur la place des favorites louis-quatorziennes dans la littérature de l'époque, avant de nous pencher plus spécifiquement sur les textes qui associent la favorite au mythe royal officiel, et sur ceux qui, au contraire, s'efforcent de la démystifier. Parce que démystification ne signifie pas démythification, nous essaierons de redéfinir la légende de la favorite, pour enfin tirer les leçons, sociales et morales, de ces représentations.

I. PRÉLUDE : LE MYTHE DE LOUIS XIV

Dès le début de son règne personnel en 1661, Louis XIV s'entoure d'images dont l'agencement finit par constituer un véritable mythe. Les nombreuses comparaisons qui le

[382] Voir Nicole Ferrier-Caverivière, « Le Roman historico-satirique : l'exemple de Louis XIV », in *Le Roman historique (XVII^e^-XVIII^e^ siècles*). Cette évolution, relevée par Nicole Caverivière, est réelle. Notons cependant que les textes qui traitent des amours du jeune Louis et ceux qui concernent les passions du vieux Louis XIV sont souvent publiés, ou republiés, en parallèle.

[383] *Les Idées reçues : sémiologie du stéréotype* ; comme Ruth Amossy, nous donnons au mythe un sens historique ; le mythe ne se distingue du stéréotype que par son aura. À la différence de Ruth Amossy pourtant, nous n'entendons pas le terme dans un sens uniquement positif : pour nous, les démystifications de Louis XIV, ou de ses favorites, participent du mythe.

rapprochent des dieux de la mythologie antique justifient d'emblée l'emploi de ce terme. [384] Très vite, le roi de France est associé à Jupiter, à Mars, à Apollon, à Hercule, et ainsi élevé au-dessus des mortels. [385] Il apparaît aussi sous les traits d'autres héros qui, sans être tout à fait divins, n'en sont pas moins mythifiés : Auguste, par exemple,[386] ou Alexandre le grand.[387] D'autre part, de fréquents renvois aux références chrétiennes puisent leur force dans les circonstances presque miraculeuses qui entourent l'avènement de Louis Dieudonné – notamment sa naissance, après vingt-trois ans d'attente ; sa guérison inespérée en 1658 ; le traité de paix avec l'Espagne et le mariage qui en découle en 1660 ; la facilité de ses premières conquêtes militaires.[388] S'il y a mythe donc, c'est aussi au sens premier de *muthos* : le roi, dès sa naissance en 1638, fait partie d'une histoire extraordinaire que poètes, peintres et historiens travaillent à construire. Ce mythe est institué et organisé par le régime ; la Petite Académie, fondée en 1663, y joue un rôle actif, de même que l'Académie de Peinture et de Sculpture créée en 1662, l'Académie royale de Musique en 1669, l'Académie d'Architecture en 1671.[389]

Dans cette imagerie, la valeur guerrière et la religion occupent une place prépondérante ; l'amour n'est pas absent pour autant. Plusieurs esquisses de Charles Le Brun et d'Adam-François Van der Meulen représentent ainsi Louis XIV amoureux.[390] Un premier dessin met en scène les adieux du monarque à la reine – ou à Vénus ? – lors de son

[384] Peter Burke, *The Fabrication of Louis XIV*, p. 6.
[385] Voir Nicole Ferrier-Caverivière, *L'Image de Louis XIV dans la littérature française*, pp. 36-38, pp. 61-65, pp. 87-101 ; Jean-Pierre Néraudau, *L'Olympe du Roi-Soleil : mythologie et idéologie royale au Grand Siècle*, pp. 63-70.
[386] Voir Nicole Ferrier-Caverivière, *L'Image de Louis XIV dans la littérature française*, p. 106.
[387] Voir Chantal Grell et Christian Michel, *L'école des princes ou Alexandre disgracié. Essai sur la mythologie monarchique de la France absolutiste* (Paris : Belles Lettres 1988).
[388] Voir Nicole Ferrier-Caverivière, *L'Image de Louis XIV*, pp. 80-86.
[389] *Ibid*., pp. 27-32.
[390] Ces dessins datent des années 1670. Certains ont servis de modèles à des tapisseries réalisées vers 1680 à Tournai, par Behagle. Voir Edith Appleton Standen, « The tapestry weaver and the king: Philippe Behagle and Louis XIV», *Metropolitan Museum Journal*, 33, 183-204.

départ à la guerre ; la jeune femme est entourée de petits amours.[391] Un deuxième dessin met en scène le retour du souverain ; Marie-Thérèse, ou Vénus, le guette.[392] Une autre esquisse montre Vénus, encerclée de *putti*, attendant le roi au détour d'un défilé.[393] Charles Le Brun s'essaie même à camper Louis XIV, à cheval, visé par deux amours.[394] Ces projets de tapisserie, abandonnés pour la plupart, sont cependant significatifs :[395] après avoir représenté les guerres de Dévolution et de Hollande, les chantres de la grandeur monarchique semblent avoir envisagé une « histoire galante du roi » qui aurait pu compléter l'histoire militaire et héroïque de Louis XIV.[396]

[391] *Louis XIV partant pour la guerre* (Louvre, n°27694). Voir Figure 4.
[392] *Louis XIV au retour d'une guerre* (Louvre, n°27695 et 29934). Voir Figure 5.
[393] *Vénus et les amours attendent le roi, au passage d'un défilé* (Louvre n°29637). Voir Figure 6.
[394] *Louis XIV et deux amours* (Louvre n°27664). Voir Figure 7.
[395] Comme le montre Edith Appleton Standen, certains de ces projets furent réalisés, bien que modifiés, mais pas aux Gobelins, « The tapestry weaver and the king: Philippe Behagle and Louis XIV», *Metropolitan Museum Journal*, 33, 183-204.
[396] Voir Emmanuel Starcky, éd., *À la gloire du roi : Van der Meulen, peintre des conquêtes de Louis XIV* (Dijon ; Luxembourg : Musée des beaux-arts de Dijon, Musée d'histoire de la ville de Luxembourg, 1998), pp. 147-149.

Figure 4. Charles Le Brun et Adam-François Van der Meulen, *Louis XIV partant pour la guerre*, Département des Arts graphiques du Louvre, INV 27694, Recto, Fonds des dessins et miniatures.



Figure 5. Charles Le Brun et Adam-François Van der Meulen, *Louis XIV, retour de la guerre*, Département des Arts graphiques du Louvre, INV 27695, Recto, Fonds des dessins et miniatures.



Figure 6. Charles Le Brun et Adam-François Van der Meulen, *Vénus et les amours attendent le Roi, au passage d'un défilé*, Département des Arts graphiques du Louvre, INV 29637, Recto, Fonds des dessins et miniatures.



Figure 7. Charles Le Brun, *Louis XIV et deux amours*, Département des Arts graphiques du Louvre, Recto, INV. 27664, Fonds des dessins et miniatures.



La dimension amoureuse du mythe se manifeste aussi à d'autres niveaux. Dès 1653, Isaac de Bensérade, dans *Le Ballet de la nuit,* exalte l'amour et encourage le jeune roi à s'y livrer. Dans le « Récit de Vénus », la mère de Cupidon prononce ainsi ces paroles prophétiques : « Jeune Louis, le plus grand des Monarques, | Dans quelques temps vous porterez des marques | De ce Dieu dont jamais on n'évite les coups : | II faut céder à sa puissance, | Et que vous fassiez connaissance | Mon fils et vous. »[397] Dans le même ballet, on prédit à Vénus son succès futur auprès du jeune roi qui n'a alors que quinze ans. On exhorte aussi les jeunes filles de la cour à plaire au monarque et ce dernier admet d'ailleurs que, tôt ou tard, il tombera amoureux.[398] Dans *Le Ballet des noces de Pélée et Thétis* (1654), comme dans *Le Ballet des Proverbes* (1654) et dans *Le Ballet du Temps* (1654), toutes les dames brûlent pour le roi, qui reste encore insensible. Dans *Le Ballet des Plaisirs*, en 1655, le poète reproche à Louis XIV de ne se fixer sur aucune femme, et de trouver bon « La Blonde autant que la Brune ».[399] Charles Silin a pu ainsi parler de véritables pressions qui s'exercent sur le roi encore adolescent – avec, semble-t-il, la bénédiction de la reine mère et de Mazarin.[400]

Isaac de Bensérade n'est pourtant pas le seul à chanter les amours royales. Dans *La Princesse d'Élide*, représenté à l'occasion des fêtes des *Plaisirs de l'Île enchantée* en 1664, Molière met dans la bouche de ses personnages plusieurs éloges de l'amour.[401] Arbate, gouverneur du prince d'Ithaque, s'exprime sur ce sujet dès le début de la pièce, et défend l'importance du sentiment chez les rois. Pour lui « il est malaisé que sans être amoureux |

[397] Isaac de Bensérade, *Ballets pour Louis XIV,* éd. par Marie-Claude Canova-Green, 2 vol. (Toulouse : Société de Littératures Classiques, 1997), I, 117.
[398] Charles Silin, « L'influence des poètes de cour sur la formation du jeune Louis XIV », *Cahiers de l'Association internationale des études francaises*, 9 (1957), 84-87.
[399] *Ballets pour Louis XIV*, éd. par Marie-Claude Canova-Green, I, 261.
[400] Charles Silin, « L'influence des poètes de cour sur la formation du jeune Louis XIV », *Cahiers de l'Association internationale des études francaises,* p. 90.
[401] Voir Nicole Caverivière, *L'Image de Louis XIV dans la littérature française*, pp. 72-73.

Un jeune prince soit et grand et généreux. | [...] Et je crois que d'un prince on peut tout présumer, | Dès qu'on voit que son âme est capable d'aimer ».[402] Le lien qui unit amour et pouvoir est ici explicite. S'il y a bien conflit d'intérêt entre poètes et moralistes, jeune et vieille cour, morale chrétienne et libertinage,[403] la mise en scène du roi amoureux, malgré tout, participe au discours officiel.

La représentation de Louis XIV, il est vrai, évolue, et avec elle celle de ses amours.[404] De *La Princesse d'Élide* (1664) à *Amphitryon* (1668), la mise en scène de la passion a déjà bien changé.[405] Entre temps, le roi s'est affirmé, il a aussi changé de maîtresse : Madame de Montespan a pris la place de Mademoiselle de La Vallière. L'amour timide, sentimental, est devenu impérieux, autoritaire. Si Molière continue de chanter l'amour, à l'occasion du *Grand Divertissement Royal de Versailles* en 1668 par exemple, les références au monarque se font moins explicites.[406] Dès 1670, Louis XIV cesse de paraître dans les ballets de cour ; les références mythologiques et antiques sont progressivement abandonnées ;[407] les allusions galantes aux amours royales, d'autre part, se font plus discrètes à mesure que le roi vieillit. De façon constante cependant, les femmes occupent une place importante dans le mythe louis-quatorzien. Vaincues, protégées ou protectrices, elles apparaissent souvent aux côtés du monarque dans l'iconographie officielle. Sans que cette présence soit nouvelle ou originale, elle paraît particulièrement significative dans le cas de Louis XIV. Parce que la mythification du roi de France passe par la mise en valeur de sa virilité, les terres conquises apparaissent souvent sous les traits

[402] *La Princesse d'Élide,* in *Œuvres complètes,* éd. par Georges Couton, I, I. 1. 777.
[403] *Ibid*., p. 745 (Notice).
[404] Voir Peter Burke, *The Fabrication of Louis XIV*, pp. 139-143.
[405] Voir Nicole Ferrier-Caverivière, *L'Image de Louis XIV dans la littérature française*, pp. 87-93.
[406] Voir Nicole Ferrier-Caverivière, *L'Image de Louis XIV dans la littérature française*, pp. 89-90.
[407] Voir Chantal Grell et Christian Michel, *L'École des Princes ou l'Alexandre disgrâcié*, pp. 55-98.

d'une femme et ce jusqu'à la fin du règne.[408] À l'occasion de la guerre de Dévolution, plusieurs tableaux célèbrent ainsi les victoires de Louis XIV par le biais des amours de Jupiter. Charles de la Fosse, cherchant à évoquer l'arrivée de Louis XIV à Lille, peint cette fois Danaë aspergée d'une pluie d'or, associant de manière encore plus tangible la victoire martiale et la vigueur sexuelle.[409] Sans être aussi problématiques, d'autres représentations placent les femmes au cœur de leur discours. L'*Apollon servi par les nymphes* de François Girardon et Thomas Regnaudin, commencé en 1666, exprime une logique similaire : Apollon, sous les traits du beau et jeune Louis XIV, entouré de six jolies nymphes, se présente comme l'incarnation de la virilité triomphante.[410] Les femmes font alors office, plus que jamais, de faire-valoir ; elles ont déjà, en ce sens, une place distincte dans le mythe du Roi-Soleil.

II. VUE D'ENSEMBLE : LA FAVORITE LOUIS-QUATORZIENNE DANS LA LITTÉRATURE DE L'ÉPOQUE

L'imagerie officielle du Roi Soleil se prête donc à l'amour ; le mythe royal repose même, entre autre, sur les femmes. Que dire alors de la place des favorites dans les textes de l'époque ? Louis XIV eut bien des maîtresses. Il eut cinq favorites : Mademoiselle Mancini (1639-1715), Mademoiselle de La Vallière (1644-1710), Madame de Montespan (1640-1707), Mademoiselle de Fontanges (1661-1681) et Madame de Maintenon (1635-1719).[411] Contrairement aux maîtresses de passage, toutes ces favorites ont marqué leur

[408] Voir *La Franche-Comté conquise pour la seconde fois*, commandé par Louis XIV en 1678 pour la partie sud de la voûte de la galerie des glaces au château de Versailles, Musée National du château de Versailles et de Trianon ; n° d'inventaire : INV 1850 2291 ; INV 2929.
[409] [s. d.] ; tableau conservé à La Puy-en-Velay, Musée Crozatier, n° d'inventaire : D. 873.7.
[410] Un tableau tel que *Louis XIV offrant sa couronne et son sceptre à la Vierge* de Philippe de Champaigne (v. 1650), Hambourg, Hamburger Kunsthalle, offre une image a priori inverse en mettant en scène un acte de soumission du monarque à une femme ; cette représentation même est pourtant empreinte d'un certain air de galanterie que les satiristes sauront voir.
[411] Voir Introduction.

époque, par le « scandale »[412] et le « bruit » qu'elles causent,[413] par leur retraite ou leur mort prématurée, par le nombre de leurs bâtards. Nous qualifions aujourd'hui ces cinq femmes de *favorites* ; elles furent, de leur vivant même, considérées comme telles.[414]

Indulgents ou sévères, les contemporains semblent avoir perçu ces amours comme un trait important du règne de Louis XIV. Comme l'explique La Fare, « il faut dire un mot des amours du Roi ; car l'histoire de ses amours n'est pas une des moindres parties de son histoire, ni celle qui marque moins son caractère ».[415] Brienne lui-même, tout en craignant d'offenser son Dieu et de déplaire à son souverain, estime qu' « Il faut » parler des amours du Roi-Soleil.[416] Les correspondances, comme les mémoires, prennent acte de la vie sentimentale de Louis XIV. Ainsi les lettres de Bussy Rabutin, à Mademoiselle de Scudéry, à Madame de Montmorency ou au marquis de Trichateau, sont-elles pleines des amours du monarque.[417] La correspondance de Madame de Sévigné est aussi ponctuée de références aux favorites de Louis XIV et notamment à Madame de Maintenon.[418]

[412] Primi Visconti, *Mémoires sur la Cour de Louis XIV*, éd. par Jean-François Solnon, p. 117.
[413] Spanheim, *Relation de la cour de France,* éd. par Émile Bourgeois, p. 40.
[414] Voir *La Guerre d'Espagne, de Bavière, et de Flandres, ou Mémoires du Marquis d**** (Cologne : Pierre Marteau,1707), p. 114, p. 330 et p. 504 ; *Les Héros de la France sortant de la Barque de Caron* (Cologne : Pierre Marteau, 1693), p. 86 ; *Considérations politiques et historiques sur l'état présent des affaires de l'Europe* (Villefranche : Jean du Moulin, 1689), p. 456 ; *La France Galante*, éd. par Sainte Beuve, II, 298 ; *Histoire du père Lachaise, Jésuite et confesseur du roi* (Cologne : Pierre Marteau, 1693), p. 114. Marie Mancini est rarement qualifiée de favorite, peut-être parce que, à en croire l'auteur de *La France Galante*, les joies qu'elle partagea avec le roi ne furent qu'« imparfaites » – autrement dit l'ambiguïté de son statut est sans doute liée à une non-consommation supposée.
[415] La Fare, *Mémoires et réflexions*, in *Le Marquis et le Duc : La Fare et Saint Simon*, p. 59.
[416] Brienne fils, *Mémoires,* éd. par Bonnefon, III, 121.
[417] Voir *Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy, avec sa famille et ses amis (1666-1693),* éd. par Ludovic Lalanne, 6 vol., nvelle éd. (Paris : Charpentier, 1858-1859) ; sur la question de la chute possible de Madame de Montespan voir : IV (1858), Lettre au marquis de Trichateau, p. 333 (22 mars 1679) ; Lettre à Madame de Scudéry, p. 336 (28 mars 1679) et p. 358 (1er mai 1679) ; Madame de Scudéry à Bussy, p. 353 (28 avril 1679). Sur les rapports de Bussy-Rabutin avec les favorites de Louis XIV, voir I (1858), Lettre de Bussy-Rabutin à Madame de Montespan, p. 191 (1er août 1669) ; VI (1859), Lettre de Bussy-Rabutin à Madame de Maintenon, pp. 579-580 (3 octobre 1691).
[418] Voir Eva Avidgor, « Madame de Maintenon vue par Madame de Sévigné » in *Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon,* éd. par Alain Niderst, pp. 123-132.

Le nombre de mises en scène de favorites et la variété des genres convoqués semblent suggérer un intérêt assez généralisé des auteurs et de leurs lecteurs pour le sujet. Nous avons évoqué les textes les plus significatifs, mais d'autres titres viennent augmenter la liste : Madame de Maintenon, en particulier, fait l'objet de maintes mises en scène.[419] Les courtisans, directement touchés par les amours royales, ne sont pas les seuls à se sentir concernés. *La France Galante*, à en juger par la quantité d'éditions et de traductions, fit même la fortune des éditeurs.[420] S'il est toujours difficile d'évaluer la portée exacte de textes interdits et censurés, le nombre de livres saisis laissent pourtant présager une diffusion importante de cet ouvrage.[421] *La France Galante,* continuellement plagiée ou imitée, par exemple dans *Le Tombeau des Amours de Louis le Grand,*[422] s'épaissit aussi de nouveaux épisodes : sur les quatorze épisodes qui viennent progressivement augmenter *L'Histoire amoureuse des Gaules*, presque tous mentionnent les favorites, et cinq en font leurs principales protagonistes.[423]

Les cinq favorites de Louis XIV attirent l'attention d'auteurs de multiples horizons : un membre de la vieille noblesse comme Bussy Rabutin, un courtisan et abbé, tel que Choisy, un petit fils de huguenot converti comme Brienne, un ambassadeur comme

[419] Voir Alain Niderst, éd., *Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon : actes des Journées de Niort, 23-25 mai 1996*, et notamment Lise Leibacher-Ouvrard, « Sacrifice et politique satyrique : Madame de Maintenon dans les libelles diffamatoires », pp. 107-122 ; voir aussi Nathalie Grande, *Le Rire Galante* (Paris : Honoré Champion, 2011), pp. 257-260. Voir Annexe 3.

[420] Pour une liste plus complète voir Constant Leber, *Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer,* 4 vol. (Paris : Techener, 1839-1852), I (1939), 335-343.

[421] Voir *Livres saisis à Paris entre 1678 et 1701, d'Anne Sauvy et Motoko Ninomiya* – parmi les livres saisis, se trouvent trois éditions de *Conquêtes du Grand Alcandre dans les Pays Bas* de Courtilz de Sandras, qui n'est autre qu'une des nombreuses versions de *La France Galante* (1684, 1685 et 1690). Voir également *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle, 1598-1701*, par Henri-Jean Martin, Roger Chartier, 3^ème éd., 2 vol. (Genève : Droz, 1999), II, 759 et 897, ainsi que *Histoire de l'édition française,* éd. par Henri-Jean Martin et Roger Chartier, 4 vol. (Paris : Promodis, 1982-1986), II (1983), *Le Livre Triomphant, 1660-1830,* p. 110. et enfin André Blum, « Louis XIV et l'imagerie satirique pendant les dernières années du XVII^e siècle », in *Mélange offert à M. Henry Lemonnier* (Paris : Honoré Champion, 1913), pp. 272-286.

[422] *Le Tombeau des amours de Louis le Grand et ses dernières galanteries* (Cologne : Pierre Marteau, 1695).

[423] En supposant que l'on exclue les deux épisodes qui concernent Madame, qui a souvent été perçue comme une favorite.

Spanheim, un aventurier comme Primi Visconti, un ancien militaire comme La Fare, un pamphlétiste noble comme Courtilz de Sandras. Les récits de ces auteurs, plus ou moins fantaisistes, s'attachent tous aux mêmes maîtresses du roi – favorites de Louis XIV, et par là même favorites du public.

III. LA FAVORITE ET LE MYTHE OFFICIEL

Ainsi la favorite louis-quatorzienne n'est pas étrangère aux lecteurs de l'époque : le nombre de mises en scène l'indique assez. Arrêtons-nous un instant sur sa représentation dans l'art officiel : poésie de cour, dédicaces, pièces de théâtre, peintures. Pour trouver la favorite, il faut premièrement lire entre les lignes. Les fêtes des *Plaisirs de l'Île enchantée*, par exemple, sont officiellement dédiées à la reine, officieusement à Mademoiselle de La Vallière.[424] Quatre ans plus tard, *Le Grand Divertissement royal de Versailles,* exalte le triomphe de Madame de Montespan sur Mademoiselle de La Vallière autant que les victoires du roi en Flandres.[425] La favorite est aussi mise en scène plus directement. Le bon courtisan chante alors sa beauté, quelquefois son esprit ou sa force morale. À la fin des années 1670, La Fontaine dédicace ainsi le second recueil de ses Fables à Madame de Montespan, et prétend ne vouloir « bâtir des temples » que pour elle.[426] Ce compliment, certes conventionnel, associe Madame de Montespan à un discours qui se veut à la gloire du roi. En 1680, La Fontaine appelle Mademoiselle de Fontanges un « Charmant objet, digne présent des cieux », et raconte une histoire qui prouve que sa beauté « vient de la

[424] Notice de *La Princesse d'Élide*, éd. par Georges Couton, in *Œuvres complètes* de Molière, I, 746.
[425] Félibien, *Relation de la fête de Versailles du dix-huit juillet mille six cent soixante-huit ; Les divertissements de Versailles donnés par le roi à toute sa cour au retour de la conquête de la Franche-Comté en l'année mille six cent soixante-quatorze*, éd. par Martin Meade (Paris : Maisonneuve et Larose, 1994), p. 13.
[426] *Œuvres complètes,* 2 vol. (Paris : Gallimard, 2004-2007), I (2007), *Fables, contes et nouvelles*, éd. par Jean-Pierre Collinet, rééd., pp. 247-248 (« À Mme de Montespan »).

main des dieux ».[427] Les références mythologiques, si récurrentes quand il s'agit du roi, semblent également de règle pour ses favorites. Madame de Maintenon ne fait pas exception ; Mademoiselle de La Force, dans son Épître de 1703 à cette dernière, va jusqu'à comparer la dernière maîtresse du roi à Hercule ; Saint-Cyr y est décrit comme un « Temple magnifique », le « Noble et riche dessein d'une âme généreuse, | Durable monument d'une gloire pieuse, | Illustre ambition d'un cœur comme le [s]ien, | Et des siècles futurs éternel entretien ! ».[428] Les peintres participent à cette mythification ; Mademoiselle de La Vallière par exemple est représentée en Diane ;[429] Pierre Mignard peint Madame de Montespan avec un petit Cupidon à ses côtés, ou entourée des trois grâces.[430]

Mais le panégyrique ne se nourrit pas seulement de références païennes ; les analogies chrétiennes sont récurrentes. Madame de Montespan est représentée en Vierge, entourée de ses enfants.[431] Madame de Maintenon, surtout, est peinte sous les traits de Sainte Françoise de Rome : ce tableau, recopié plusieurs fois, orne les salles de Saint-Cyr.[432] Cette dernière est fréquemment décrite comme un modèle chrétien : entre autres exemples, *La vie de S^t François de Sales,* publié in 1701, dédié à Madame de Maintenon parle de sa « piété généreuse et sincère », qui lui a « acquis l'estime et la confiance du plus

[427] *Œuvres complètes,* 2 vol., *Œuvres diverses* [1958], éd. par Pierre Clarac (Paris : Gallimard, 2004-2007), II (2004), 632 (« À Mme de Fontanges »).
[428] Voir Joseph de La Porte, *Histoire littéraire des femmes françaises,* 5 vol. (Paris : Lacombe, 1769), II, 367-368 ; voir Michel Souloumiac, *Mademoiselle de La Force : un auteur méconnu du XVII^e siècle* (Association de recherches archéologiques et historiques du pays de La Forge, 2004).
[429] Portrait de Louise-Francoise de La Baume Le Blanc, Duchesse de La Valliere et de Vaujours, attribué à Claude Lefèbvre, tableau conservé au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon ; n° d'inventaire : MV 3540 ; INV 9825 ; B 2254. Voir Figure 8.
[430] *Les trois Grâces et le portrait de Madame de Montespan*, Musée d'art d'archéologie et de sciences naturelles de Troyes, n° d'inventaire 864.7 ; Portrait de Françoise-Athénaïs de Rochechouart, Marquise de Montespan, tableau conservé au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon ; n° d'inventaire : MV 6610 ; INV 6699 ; LP 6866. Voir Figure 9.
[431] Pierre Mignard, tableau conservé à Mâcon, au musée des Ursulines ; n° d'inventaire : 880.1.21 ; 880.1.21. Voir Figure 10.
[432] Pierre Mignard, tableau conservé au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon ; numéro d'inventaire : MV 3637 ; INV 6658 ; AC 2153. Voir Figure 11.

grand Roi du monde », et qui la fait « regarder aujourd'hui comme la Protectrice de tout ce qu'on entreprend pour la gloire de Dieu, et pour l'utilité de l'Eglise. »[433] Un cas particulièrement significatif est bien sûr celui de l'*Esther* de Racine représenté pour la première fois à Saint Cyr en 1689. Madame de Lafayette, quelque peu désabusée, reconnaît Madame de Maintenon sous les traits de cette protagoniste.[434] Si l'on peut douter des intentions de Racine,[435] plusieurs contemporains associent aussi les deux figures.[436] Assuérus ne correspond guère, on s'en doute, à l'image de lui-même que Louis XIV tient à véhiculer. Par ce biais néanmoins, la favorite finit par incarner un idéal moral.

Les compliments et les dédicaces dont les favorites font l'objet, s'ils ne diffèrent pas en apparence de ceux que l'on réserve ordinairement aux membres influents de la noblesse, prennent pourtant avec elles un sens spécial. Le roi, de façon plus ou moins ténue, est toujours présent en arrière plan ; sa personne colore tous les discours qui touchent la favorite. Dans le *Ballet des Arts* de Bensérade déjà, dansé le 8 janvier 1663 au Palais-Royal, Mademoiselle de La Vallière apparaissait successivement en bergère et en amazone ; les allusions du poète à ses amours royales étaient alors transparentes.[437] La Fontaine, s'adressant plus de dix ans plus tard à Madame de Montespan, évoque Louis XIV en termes assez clairs : « Paroles et regards, tout est charme dans vous. | Ma muse, en un sujet si doux, | Voudrait s'étendre davantage ; | Mais il faut réserver à d'autres cet emploi ; |

[433] Jacques Marsollier, *La vie de S^t^ François de Sales*, 2^nde^ éd., 2 vol. (Paris : G. Dupuis, 1701), I [s. p.] (« À Madame de Maintenon. Épître. ») ; voir aussi Jacques Desmothes, *Les Devoirs des filles chrétiennes* (Bruxelles : frères Serstevens, 1707), [s. p.] (« À Madame de Maintenon).

[434] Mémoires de la cour de France pour les années 1688 et 1689 (Amsterdam : Jean-Frédéric Bernard, 1731), p. 130.

[435] Voir la notice de Georges Forestier, Jean Racine, *Œuvres complètes*, 2 vol., *Théâtre-Poésie,* I, 1673-1690, et en particulier pp. 1681-1685.

[436] Voir Brienne, *Mémoires*, III, 122.

[437] *Ballets pour Louis XIV*, éd. par Marie-Claude Canova-Green, II, 608, 623-624. Dans ce ballet, la future Madame de Montespan apparaît aussi, mais elle n'est pas encore maîtresse du roi.

Et d'un plus grand maître que moi | Votre louange est le partage. » [438] La favorite se fond alors dans un discours officiel, accepté, et acceptable. Surtout, La Fontaine loue le bon goût de Louis XIV par le biais des charmes de sa maîtresse. Les favorites du monarque finissent ainsi par appartenir à l'*histoire du roi*, d'abord parce que, comme pour lui, leur représentation s'appuie sur des références antiques et chrétiennes, ensuite et surtout, parce que leur proximité avec Louis XIV les entraîne presque nécessairement au cœur de ce récit. S'il est difficile de démêler le mythe de Louis XIV du mythe de ses favorites, ces dernières modèlent l'histoire du roi et ne se contentent pas d'y figurer comme simples « invitées ».

[438] *Œuvres complètes*, 2 vol., I, *Fables, contes et nouvelles*, éd. par Jean-Pierre Collinet, pp. 247-248 (« À Mme de Montespan »).

Figure 8. Claude Lefebvre, *Louise-Françoise de La Baume Le Blanc, Duchesse de La Vallière et de Vaujours,* Musée National des Châteaux de Versailles et de Trianon, MV 3540 ; INV 9825 ; B 2254.



Figure 9. Deux mises en scène de Madame de Montespan par Pierre Mignard, à gauche *Les trois Grâces et le portrait de Madame de Montespan,* Musée d'art d'archéologie et de sciences naturelles de Troyes, N° d'inventaire 864.7 ; à droite portrait de Françoise-Athénaïs de Rochechouart, Marquise de Montespan, conservé au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon ; numéro d'inventaire : MV 6610 ; INV 6699 ; LP 6866.

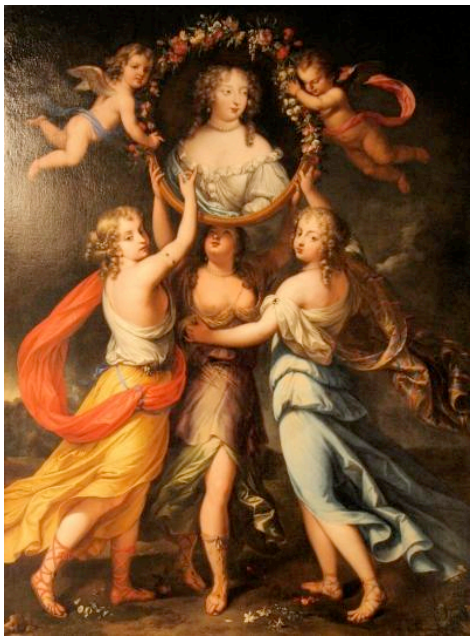




Figure 10. Pierre Mignard, *Madame de Montespan et ses enfants*, Musée des Ursulines de Mâcon, numéro d'inventaire : 880.1.21 ; 880.1.21.



Figure 11. Pierre Mignard, Portrait de Madame de Maintenon en Sainte Françoise de Rome, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon ; numéro d'inventaire : MV 3637 ; INV 6658 ; AC 2153.



IV. LA FAVORITE DÉMYSTIFIÉE

Cette légende dorée est loin de faire l'unanimité ; à partir des années 1680, elle est même presque systématiquement foulée aux pieds. Plusieurs facteurs entrent en jeu. L'installation à Versailles du roi, de plus en plus sédentaire, en 1682, son mariage avec Madame de Maintenon en 1683, la Révocation de l'Édit de Nantes en 1686 donnent à la satire un élan nouveau. Les protestants donnent le ton, souvent de l'étranger – mais ils ne sont pas les seuls. Madame de Maintenon, en particulier, devient la « vieille », l' « ordure » dans les lettres de la Princesse Palatine ;[439] la « mégère » ou la « harpie » dans *Les lamentations des dames de Saint Cyr* (1696) ;[440] la « vieille pécheresse » dans *Politique nouvelle de la cour de France sous louis XIV* (1694) ;[441] « la vieille bigote », « la vieille proscrite » dans *Nouvelles Amours de Louis le Grand* (1696) ;[442] « une guenon », « la garce » dans « La Scar[r]onnade » (1715).[443] La favorite n'est plus un cadeau des dieux : c'est alors une véritable malédiction. Prenant le contrepied des poètes de cour, les satiristes s'efforcent de démystifier la favorite.

Les mises en scène de la favorite se présentent alors comme un négatif du discours officiel. C'est, sans surprise, son pouvoir qu'on reproche d'abord à la maîtresse du roi. Dans un morceau appelé « Petite Fronde », écrit en 1703, l'auteur se plaint de l'influence de Madame de Maintenon : « Voyez cette sainte pu...n* | Comme elle conduit cet empire ; | Si

[439] Duchesse d'Orléans, *Lettres de Madame, duchesse d'Orléans, née princesse Palatine*, préf. de Pierre Gascar, éd. par Olivier Amiel (Paris : Mercure de France, 1999), p. 293 (Lettre du 19 avril 1701).
[440] *Les Lamentations des dames de Saint Cyr* (Cologne : héritiers de Pierre Marteau, 1696), pp. 34, 54, 97 ; p. 53.
[441] *Politique nouvelle de la cour de France sous Louis XIV* (Cologne : Pierre Marteau, 1694), p. 318.
[442] *Nouvelles amours de Louis le Grand*, I. 3. 21.
[443] Émile Raunié, éd., *Recueil de Clairambault - Maurepas : chansonnier historique du XVIII^e siècle*, 10 vol. (Paris : A. Quantin, 1879-1884), I (1879), 35.

nous n'en mourions pas de faim, | Nous pourrions en mourir de rire. »[444] Une autre chanson, datant de 1705, intitulée « Crédit de Madame de Maintenon » et chantée sur l'air du *Confiteor*, accuse Madame de Maintenon de mener la France à sa perte : « Ce qui se passe dans la France, | Désordre, abus, édits, impôts, | Et circonstance et dépendance ; | Louis n'y prête que le nom, | Tout se fait par la Maintenon. »[445] Dans ce contexte, la favorite n'est plus un faire-valoir : elle prend purement et simplement la place du roi.

Pour comble, la favorite, loin d'être un parangon de beauté, est décrite comme une femme laide et vieille. Madame de Maintenon, plus qu'aucune favorite, est ainsi démystifiée. Son pouvoir, comme celui de Diane de Poitiers, étonne en plus de déplaire. L'auteur de « Petite Fronde » s'interroge sur la source de son influence, pour enfin conclure, comme de Thou l'avait fait,[446] à l'intervention d'une force supérieure : « Il faut que le diable s'en mêle ».[447] L'influence de Madame de Maintenon paraît d'autant plus choquante et déplacée qu'elle n'est pas motivée par son physique. L'auteur de « Crédit de Madame de Maintenon », méprisant, ironise : « David à l'amour succomba ; | Salomon devint idolâtre ; | Chacun sait qu'Hercule fila ; | Antoine adora Cléopâtre ; | Mais les maîtresses de ces grands | N'avaient pas soixante-dix ans. »[448] Le mythe doré du roi, à travers la favorite, est écorné, ou du moins détourné. Une autre histoire émerge, dans laquelle les maîtresses royales ne jouent pas un rôle moindre.

[444] Gustave Brunet, éd., *Le Nouveau siècle de Louis XIV : ou Choix de chansons* (Paris : Garnier frères, 1857), p. 237.
[445] Claude-Sixte Sautreau de Marsy, éd., *Nouveau Siècle de Louis XIV : ou Poésies anecdotes du règne et de la cour de ce prince*, 4 vol. (Paris : F. Buisson ; Londres : J. Deboffe, 1793), III, 184.
[446] Voir Chapitre II.
[447] Gustave Brunet, éd., *Nouveau siècle de Louis XIV*, p. 238.
[448] Claude-Sixte Sautreau de Marsy, éd., *Nouveau Siècle de Louis XIV,* III, 184-185.

La maîtresse du monarque n'est plus vertueuse ou pieuse, elle est au mieux hypocrite, généralement vicieuse et dépravée.[449] Les pamphlétistes ne reculent devant aucune attaque : dans *L'Esprit de Luxembourg, ou Conférence qu'il a eu avec Louis XIV sur les moyens de parvenir à la paix* (1693), le narrateur estime ainsi que Madame de Maintenon n'a pas fait scrupule de « souiller ses belles mains blanches dans le complot d'un assassinat. »[450] Dans *Scarron apparu,* le défunt poète rapporte à sa veuve que Mademoiselle de Fontanges l'accuse d'être responsable de sa mort (pp. 41-42). Dans *L'esprit familier de Trianon, ou l'apparition de la duchesse de Fontanges*, Madame de Montespan est jugée coupable de ce même crime (p. 11). Ainsi l'image officielle est radicalement inversée ; la sainte se change en criminelle de droit commun.

La favorite devient aussi l'objet de grivoiseries très explicites : l'image de la favorite vertueuse est alors invertie par le biais du sexe. Dans une chanson de 1668, on demande ainsi à Madame de Montespan : « Savez-vous le mouvement ? | Oui, oui, je le sais, | Le grand Louis me l'a fait faire, | Oui, oui, je le sais, | Le grand Louis me l'a montré. »[451] La favorite devient maquerelle quand elle ne peut plus se prostituer elle-même ;[452] les satires, de plus en plus violentes et diffamatoires, deviennent de véritables tissus d'invectives : Mazarin, dans *L'Esprit du Cardinal de Mazarin* (1695)*,* prétend nommer les choses par leur nom : « j'appelle un chat un chat, et la Maintenon une putain ».[453] Dévergondées, les favorites exposent le roi à leurs infidélités : il ne se contente plus alors d'être soumis, il est cocu. À en croire l'un des auteurs de *La France Galante*, il

[449] Dès le temps de la Fronde, il est dit des nièces de Mazarin qu'elles ont appris l'art « De vite remuer les fesses | Et de faire mille souplesses », *Ballet dansé devant le roi et la reine régente sa mère par le trio mazarinicque pour dire adieu à la France* (Paris : Claude Morlot,1649), p. 4.
[450] *L'Esprit de Luxembourg* (Cologne : Pierre Marteau, 1693), p. 132.
[451] *Recueil dit de Maurepas,* 6 vol. (Leyde : [s. n.], 1865), I, 135-136.
[452] *Ibid*., II, 47-49 (« 1683 »).
[453] *L'Esprit du Cardinal de Mazarin* (Cologne : Pierre Marteau, 1695)*,* p. 81. Sur Pierre Marteau, voir Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle, 1598-1701*, 3ème éd., II, 754.

l'est même doublement puisqu' « il est vrai que si elle [Madame de Maintenon] est la mule du roi, elle est tout autant la cavale de la Chaise, et la haquenée de son valet ».[454] L'art officiel associait virilité et pouvoir : on devine sans peine les implications politiques de telles insinuations.

La favorite finit par être un simple prétexte pour ridiculiser le roi : la figure de l'impuissant se surimpose bientôt à celle du cocu. *Nouvelles Amours de Louis le Grand* offre un tableau particulièrement burlesque, dans lequel Louis XIV, roi libidineux mais impuissant, rabroue sans cesse une Maintenon gâteuse, bigote et jalouse.[455] Énième métamorphose, et énième ridicule, que la vieillesse. Lorsque Madame de Maintenon surprend son amant aux pieds de la précieuse Mademoiselle de Saint Tron, la conversation devient particulièrement cocasse :

MME DE MAINTENON (*surprenant sa Majesté dans un Cabinet d'Orangers auprès de cette belle)* Ah ! Ciel que vois-je ? Le Roi qui ne s'est point souillé depuis cinq ou six ans des plaisirs de la chair, et le voici aux pieds d'une fille ! Ha Sire, je veux qu'un ange m'emporte, si vous ne perdez le reste de santé qui vous reste par vos mouvements passionnés.

LE ROI (*en faisant un signe de croix.)* Madame, je remarque que vous extravaguez. Allez vous mettre au lit ; vous êtes plus malade que vous ne pensez. Mon bel ange aura soin de me guérir. Les blessures d'amour ne sont pas dangereuses [...].

MME DE MAINTENON (*présentant un crucifix au Roi.)* Voilà, Sire, la pierre de touche ; voilà l'objet de votre adoration [...].

LE ROI (*comme fâché.)* Allez, Madame, allez aux petites maisons, l'on y met de moins folles que vous. Est-il saison de m'apporter un crucifix étant avec un ange ? Attendez que j'aie quelque commerce avec quelque lutin, afin de l'exorciser par votre dévotion.[456]

Le fringuant Roi-Soleil disparaît progressivement au profit d'un roi vieillissant, parodique, dont la virilité décline. Ce type de mise en scène, toujours liée au sexe, ne s'y limite pas pour autant – la dégradation subie est aussi sociale. Le mariage du roi avec Madame de Maintenon porte la déchéance à son comble, comme dans cette chanson de 1686, où le roi,

[454] *La France Galante*, II, p. 311.
[455] Voir Figure 13.
[456] II. 1. 43-44.

se retirant à Marly, épouse sa favorite, car « C'est du vieux soldat le destin, | En se retirant au village, | D'épouser la vieille catin. ».[457] Le roi s'embourgeoise ; Madame de Maintenon, véritable Tartuffe, se transforme en personnage de comédie. Un contre-discours s'organise qui, loin d'invalider le mythe, y participe. L'image de Louis XIV devient, plus que jamais, une source de fantasmes : peu importe alors le contenu de l'histoire dont il fait l'objet, car les mécanismes en jeu sont les mêmes.

[457] Sautreau de Marsy, éd., *Nouveau Siècle de Louis XIV*, II, 245 (« 1686 »).

Figure 12. Frontispice de *Le passetemps royal de Versailles ou les Amours secrètes de Madame de Maintenon* (Cologne : Pierre Marteau, 1712).



Figure 13. Frontispice de *Nouvelles Amours de Louis le Grand*, (Paris : Antoine Brunet, 1696).



V. LE MYTHE PARADOXAL DE LA FAVORITE

Deux discours s'opposent donc en apparence, le premier flatteur pour la favorite et donc pour le roi, le second des plus insultants, à la fois pour le monarque et sa maîtresse. La corrélation entre Louis XIV et ses favorites, pourtant, est en réalité bien plus complexe. Les éloges que l'on sert à la favorite ne s'étendent pas nécessairement à son amant. Ainsi l'image globalement positive de La Vallière dessert le roi plus qu'elle ne le met en valeur, puisqu'on souligne alors sa cruauté et son inconstance à l'égard d'une amante tendre et désintéressée. Les mises en scène de cette dernière en Marie-Madeleine participent au mythe de la favorite sans embellir celui du roi, puisque la repentance de Mademoiselle de La Vallière ne fait que souligner la persévérance du roi sur la voie du libertinage.[458]

Inversement, la dégradation de la favorite au rang d'objet sexuel ne s'accompagne pas nécessairement de celle du roi, au contraire. Dans *Le Grand Alcandre Frustré,* le roi, qui rit des plaisanteries de son favori La Feuillade, est complice de cette dégradation (p. 140). Lui-même ne cesse de se servir de métaphores grivoises, expliquant par exemple que la comtesse « a repoussé tout à coup [s]on vaisseau, qui allait entrer à pleines voiles dans le port » (p. 152). Les femmes qui l'entourent, à ses yeux mêmes, sont de simples proies qu'il lui faut mettre dans son lit : il ordonne en effet « à son grand Veneur en fait d'Amour » de faire tomber la comtesse « dans ses toiles » (p. 30).

De manière générale, les satires trahissent une forme de respect pour les amours du Roi Soleil. *La France Galante,* pourtant si cruelle par endroits, manifeste une sorte de désir homosocial de la part de ses auteurs : une volonté d'établir un lien « entre hommes »

[458] Voir Eusèbe, *L'Amante convertie ou l'Éloge d'une illustre pénitente* (Mons : [s. n.], 1678).

comme dirait Eve Kosofsky Sedgwick, sur la base d'une virilité commune.[459] Louis XIV, jeune et fringuant, semble bénéficier de la sympathie du narrateur ; ses multiples succès amoureux suscitent même chez le lecteur un amusement bonhomme, presque de l'admiration. C'est en ce sens que Nicole Ferrier-Caverivière parle d'une « certaine complicité entre les romanciers et le souverain », complicité qui disparaît complètement dans les romans qui mettent en scène le vieux Louis XIV.[460]

Ainsi l'éloge et la critique ne se trouvent pas toujours où on les attend. Quant au discours officiel, il repose, insidieusement, sur le même genre de valeurs « homosociales » que la satire. Malgré l'abandon d'un projet possible d' « histoire galante », une Madame de Montespan reste « une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs ».[461] Une jolie favorite, un roi charmeur à qui personne ne résiste : cette version des faits, sans être assumée de front, constitue une facette du discours officiel. Ces propos, si opposés en apparence, se rencontrent donc et se juxtaposent.

Si le discours officiel et le discours polémique se rejoignent, c'est aussi que les satires qui visent les favorites ne font souvent qu'inverser la symbolique qui leur est offerte par le pouvoir.[462] Les caricatures hollandaises, en particulier, jouent sur les références que le discours officiel s'est appropriées. Une estampe de Van Hooghe représente Louis XIV en Phédon ; son char, conduit par la vieille Maintenon, s'apprête à verser.[463] Les pamphlétaires, comme les caricaturistes, se plaisent à jouer sur l'imagerie antique. Une

[459] Voir *Between men: English literature and male homosocial desire* [1985] (New York: Columbia University Press, 1992).
[460] « Le Roman historico-satirique : l'exemple de Louis XIV », in *Le Roman historique (XVII^e^-XVIII^e^ siècles)*, p. 49.
[461] Madame de Sévigné, *Correspondance*, éd. par Roger Duchêne, II, 352 (Lettre du 29 juillet 1676).
[462] Voir Peter Burke, *The Fabrication of Louis XIV,* pp. 135-149.
[463] *Aesopus in Europa* (la Haye : [s. n.], 1702). Voir Figure 14.

chronique satirique comme *La France Galante* joue ainsi sur la mythologie romaine : le Duc de Sant Aignan, est appelé « duc de Mercure », « comme celui qui par ses peines a accouplé nos dieux malgré la jalousie de nos déesses » ;[464] Le Roi, touché par la soumission « de sa Vénus » (Madame de Maintenon), décide « d'en faire sa Junon », même si, « comme Jupiter », il continue d'avoir des concubines.[465] Les références, ironiques, se multiplient ; le roi est tantôt appelé « un Alexandre», tantôt « un Hercule ».[466] Dans *Le Grand Alcandre Frustré*, c'est le duc de La Feuillade qui « part comme un autre Mercure, pour exécuter les ordres de son Jupiter » (p. 26) ; quant au roi, à court de moyens pour séduire sa comtesse, il estime qu'il lui faut se servir « du même stratagème, dont se servit Jupiter pour jouir de la chaste Alcmène » (p. 124).[467]

Les satires s'appuient aussi sur une autre image qui ancre la favorite dans la sphère du mythe : les Enfers. L'usage de la prosopopée inscrit la favorite dans une perspective antique tout en permettant de grandes libertés. Mettre une satire dans la bouche d'un mort, c'est, en un sens, commettre l'ultime sacrilège. Pourtant, la parole qui est délivrée en ressort presque sanctifiée, – vraie. Car, aux Enfers, à la différence de la cour de France, « On dit toujours la vérité ».[468] Les Enfers deviennent alors une sorte de refuge, un espace-temps où il est permis de se moquer. La favorite, tout en pâtissant de cette liberté, accède elle aussi à cette dimension à part qui contribue à la mythifier.

Si la favorite a une telle importance aux Enfers c'est aussi qu'elle est une cause fréquente de punition. Mademoiselle de Fontanges, dans *L'Esprit familier de Trianon*,

[464] *La France Galante*, I, 257-258.
[465] *Ibid.,* II, 319.
[466] *Ibid*., II, 181.
[467] En un sens La Feuillade incarne, comme Nugnez chez Madame de Villedieu, une version du favori devenu confident plutôt que conseiller. Voir Chapitre II.
[468] Émile Raunié, *Recueil de Clairambault-Maurepas*, I, p. 35.

revient chez les vivants spécialement pour mettre en garde son ancien amant contre les tortures qui l'attendent s'il ne cesse pas d'avoir des favorites. Dans les pamphlets, les péchés de chair que le roi commet avec ses favorites deviennent une source de damnation pour ses confesseurs trop permissifs :

> « Vois-tu là, dans l'ardente braise,
> Ton pauvre directeur La Chaise,
> Pour t'avoir remis tant de fois
> Le crime favori des rois.
> Peut-être serait-il un ange
> Sans la guimpe de Fontange,
> Sans ta marquise de Biran,
> Sans ta futile Montespan,
> Et sans ta prude La Vallière,
> Il n'aurait pas chaud le bon Père. »[469]

La favorite, cause de bien des châtiments, acquiert un pouvoir d'autant plus dangereux.

Enfin si les Enfers ont une telle place dans la mythification de la favorite, c'est que la cour infernale est aussi un double de la cour française. Mademoiselle de Fontanges, dans *Scarron apparu*, retrouve aux Enfers une position analogue à celle qui était la sienne de son vivant, puisqu'elle fait « tout l'ornement » de la cour de Proserpine, et qu'elle devient même sa première dame d'honneur (p. 42). De même dans *L'esprit familier de Trianon*, les belles qui font du bruit aux Enfers sont d'anciennes favorites de rois : la Marquise de Guercheville, l'Abbesse de Montmartre et Gabrielle d'Estrée. Cette dernière est si belle « que sa Majesté infernale soupire quelquefois en la voyant » : naguère favorite du roi de France, elle le devient du maître des Enfers (pp. 43-44). Éternel retour qui place la favorite, encore une fois, dans la sphère mythique. Construit sur un jeu de miroir, à la fois reflet et

[469] Émile Raunié, éd., *Recueil de Clairambault-Maurepas*, I, 38.

négatif de la cour, les Enfers inscrivent la favorite dans un monde véritablement légendaire.

Le libelle s'appuie donc sur des images préexistantes dont il offre des versions déformées, ou inversées. Ainsi un autre motif revient souvent et prend le contrepied de la prétendue piété du roi : le topos du sérail. Le mot est présent dans toutes les satires,[470] dans les caricatures mêmes,[471] et désigne généralement Saint Cyr, mais aussi parfois la cour. Madame de Maintenon, invariablement, est rendue responsable de cette corruption. Dans *L'Esprit familier de Trianon,* le fantôme de Mademoiselle de Fontanges prétend que, pour mieux accaparer le roi, « ce bon Prince», Madame de Maintenon a mis sur pied « un beau sérail » où l'on entretient « un grand nombre de jeunes Sultanes » (pp. 122-123). Cette image est si fortement ancrée dans les esprits que son usage en devient commun. Bussy appelle Mademoiselle de Fontanges et Madame de Montespan « les deux sultanes » ;[472] La Fare, qualifie, sans ironie apparente, Mademoiselle de La Vallière et puis Madame de Montespan de « sultane[s] reine[s] ».[473] L'image du sérail, désormais de règle, finit aussi par appartenir à la mythologie royale.

[470] Voir *La Vie de la Duchesse de La Vallière*, p. 296 ; *Scarron apparu*, p. 36.
[471] François Ignace de Puechemeck, *Recueil de pièces héroïques et historiques pour servir d'ornement à l'histoire de Louis XIV*, 2 vol. (Gisors : Jean de Montespant, 1693), I, [s. p.] (« La Retraite de Louis XIV avec son Sérail »). Voir Figure 17.
[472] *Correspondance de Roger de Rabutin,* éd. par Ludovic Lalanne, IV, 319 (Lettre au marquis de Trichateau, 4 mars 1679).
[473] *Mémoires et Réflexions*, p. 68 ; p. 144.

Figure 14. Roman de Hooghe, *Æsopus in Europa* (Liège : s. n., 1702).

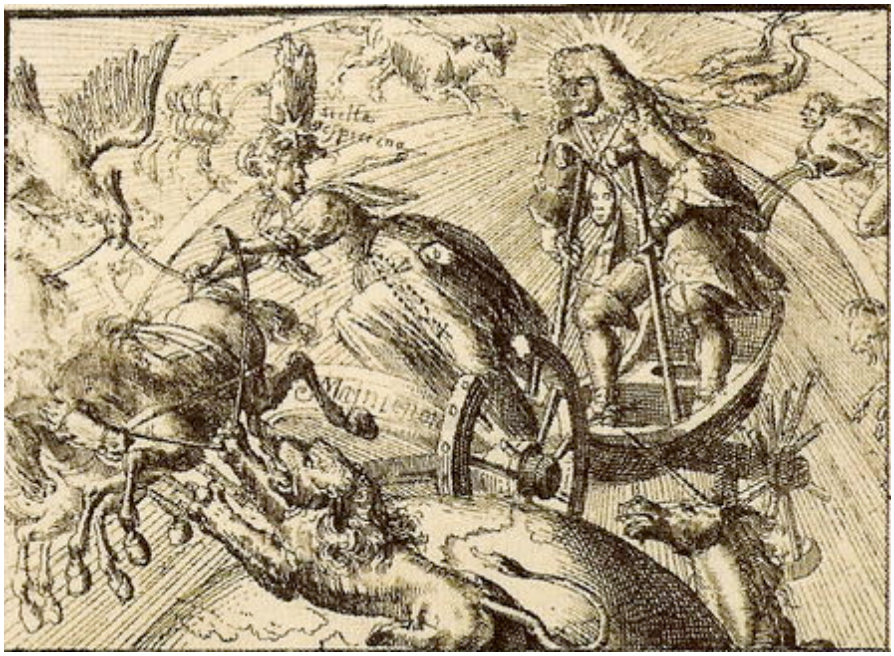


Figure 15. *L'Esprit familier de Trianon ou l'apparition de la duchesse de Fontanges*, (Paris : Veuve de Jean Félix, 1695).

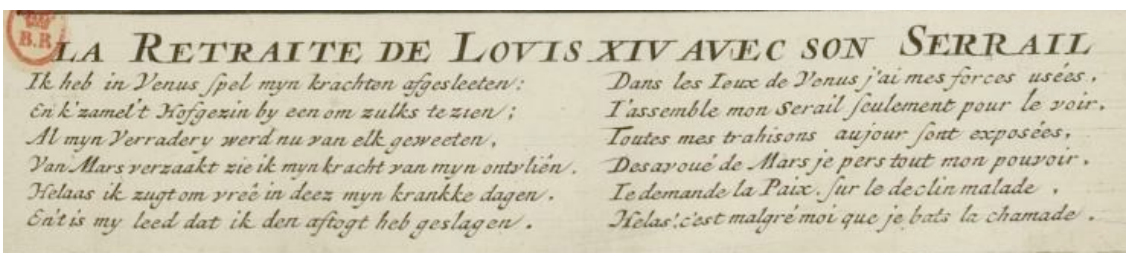


Figure 16. *Héros de la Ligue ou la procession monacale conduite par Louis XIV pour la conversion des protestants du royaume de France* (Paris : Père Peters, 1691).



Figure 17. *Recueil Puechemeck,* « La Retraite de Louis XIV avec son Sérail », « Dans les jeux de Vénus, j'ai mes forces usées, | J'assemble mon sérail seulement pour le voir ».





VI. LA LÉGENDE DES AMOURS DU ROI

S'il y a une mythologie de la favorite pourtant, c'est aussi parce que, satirique ou non, il existe bien une histoire des amours de Louis XIV. Plusieurs épisodes reviennent de texte en texte, et finissent par rentrer dans la légende. Le départ de la Mancini semble avoir particulièrement marqué les esprits, au point d'inspirer la scène de séparation entre Titus et Bérénice chez Racine.[474] Dans *La France Galante*, Mademoiselle Mancini part sur ces mots déchirants, « Vous pleurez, vous êtes roi, cependant je suis malheureuse, et je pars effectivement ! ».[475] Dans la *Vie de la Duchesse de La Vallière*, comme dans de nombreuses autres chroniques, la nièce du cardinal prononce des paroles analogues, faisant elle aussi remarquer au roi, « Vous pleurez, vous êtes roi, vous m'aimez, cependant je suis malheureuse et je pars » (p. 89).[476] Les mémorialistes se joignent aux satiristes : Spanheim évoque aussi « ce reproche connu de toute la France : « Sire, vous pleurez, je pars, et vous êtres roi ! » » (p. 40) ; Choisy rappelle « ces paroles qui veulent dire tant de choses: « Ah! Sire, vous êtes Roi, vous m'aimez, et je pars » » (p. 85). Cet épisode, si souvent ressassé, semble avoir fasciné les contemporains.

Ainsi, malgré quelques variantes, chaque maîtresse joue, dans la légende des amours du roi, un rôle qui a été déterminé au fil des textes. Marie Mancini, premier amour du roi, est sacrifiée, comme Bérénice, à la raison d'Etat. Certaines formules de *La France Galante* font recette : Marie Mancini était « laide, grosse, petite, ayant l'air d'une cabaretière, mais de l'esprit comme un ange », au point « qu'en l'entendant on oubliait

[474] Notice de *Bérénice*, in *Œuvres complètes*, éd. par Georges Forestier, 2 vol., I, *Théâtre-Poésie*, p. 1448.
[475] La France Galante, I, 260-261.
[476] Voir *L'Esprit familier de Trianon*, p. 82 ; *L'Esprit du Cardinal Mazarin*, p. 8.

qu'elle était laide, et l'on s'y plaisait volontiers. »[477] En ce sens, la réalité, ou plutôt la réalité réinventée par la satire, rattrape le romanesque. C'est pourtant un conte digne de *Riquet à la houppe* qu'on nous sert là, même si l'intelligence de Marie Mancini, ici miraculeuse, ne fait pas, il est vrai, toujours l'unanimité.[478] Il n'empêche, Marie Mancini a partout ce rôle initiateur. Son départ signe le premier acte de monarque de Louis XIV. Marie Mancini ouvre surtout le ballet des favorites du roi.

Dans ce récit, Mademoiselle de Fontanges apparaît comme le négatif de la Mancini : jolie, mais idiote ; un ange elle aussi, mais de beauté et non d'intelligence. Choisy la juge en ces quelques mots : « Madame de Fontanges, belle comme un ange et sotte comme un panier » (p. 267). Tous vantent ses charmes : le narrateur de *La France Galante*,[479] celui du *Tombeau des amours* (pp. 33-34), le Marquis de la Fare (pp. 240-241), Spanheim lui-même (p. 43). L'image qui domine est celle d'une très jeune femme, ambitieuse mais sans méchanceté. Le Marquis de la Fare estime Mademoiselle si intéressée qu'elle « dressa, comme on dit, autel contre autel » et que Madame de Montespan « comme une autre Médée », « pensa en crever de dépit » (p. 145). Primi Visconti, plus débonnaire, juge Mademoiselle de Fontanges « douce, simple » ; sa passion n'en est pas moins « l'ambition et le faste » (p. 169). Mademoiselle de Fontanges incarne enfin la favorite « blessée dans le service »,[480] « la victime qu'il (le roi) immola à l'amour », et qui « tomba comme une hécatombe aux marches de l'autel que les amants élèvent à ce dieu ».[481] Sa mort, si prématurée, fait d'elle un personnage aux accents tragiques.

[477] *La France Galante*, I, 259. Voir Scarron apparu, p. 16 ; *Le Tombeau des amours de Louis le Grand*, p. 7.
[478] Voir *La Vie de la Duchesse de La Vallière*, pp. 3-4.
[479] *La France Galante*, II, 188-189.
[480] Madame de Sévigné, *Correspondance,* éd. par Roger Duchêne, II, 1009 (Lettre du 14 juillet 1680).
[481] Brienne fils, *Mémoires*, III, 122.

Un autre portrait s'impose dans cette galerie de femmes : celui de Mademoiselle de La Vallière. Malgré sa beauté contestable, tous la dépeignent comme une jeune femme tendre, douce et désintéressée.[482] Sur ce point encore, les chroniqueurs et les satiristes se copient, et entourent la favorite de clichés dont nous avons nous-mêmes hérité. Ainsi la La Vallière de Dumas, comme celle de *La France Galante* (I, 262)*,* et celle du *Le Tombeau des amours de Louis le Grand* (p. 11)*,* aime le roi avant même qu'il ne la remarque. Mademoiselle de La Vallière est une victime, constamment maltraitée, d'abord par Madame et par la reine, et puis par le roi lui-même et par Madame de Montespan. C'est aussi une femme vertueuse, dévorée par le remord au sommet de sa gloire. L'auteur de *L'Amante convertie ou l'Eloge d'une illustre pénitente* estime ainsi que « Cette fille environnée de grandeurs, enrichie de bienfaits, revêtue d'honneur et de gloire paraissait heureuse aux yeux du monde, mais devant Dieu elle se sentait véritablement malheureuse » (pp. 25-26). Mademoiselle de La Vallière est ensuite le prototype de l'amante délaissée ; on met dans sa bouche bien des vers déchirants qui contribuent à cette image.[483] Elle se présente enfin comme l'incarnation de la favorite repentie qui renonce au monde.[484]

Madame de Montespan, autre protagoniste qui s'ajoute à la fresque, se présente, elle, comme une véritable antithèse de Mademoiselle de La Vallière. Aussi dure et brillante que Mademoiselle de La Vallière était douce et discrète, Madame de Montespan incarne, malgré sa disgrâce finale, la favorite ambitieuse et triomphante, « belle, spirituelle et railleuse », selon les mots Primi Visconti (p. 15). Là encore, les descriptions sont, à

[482] Voir *La France Galante*, II, 261-262 ; Primi Visconti, *Mémoires sur la Cour de Louis XIV,* pp. 31-32 ; Spanheim, *Relation de la cour de France*, éd. par Bourgeois, pp.41-42.
[483] Sautreau de Marsy, éd., *Nouveau Siècle de Louis XIV*, IV, 28 (« Adieux de Madame de La Vallière »).
[484] *Ibid*., IV, 25 (« La Duchesse de La Vallière au roi »).

quelques détails près, plutôt unanimes.[485] Mais il lui manque le cœur qui faisait le charme de Mademoiselle de La Vallière, car « toutes ces belles qualités étaient effacées par les défauts de l'âme, qui était accoutumée aux plus insignes fourberies, tellement que le vice ne lui coûtait plus rien. »[486] Représentée comme une véritable mégère dans l'épisode de *La France Galante* intitulé « Le Divorce royal, ou Guerre civile dans la famille du grand monarque », Madame de Montespan apparaît généralement comme une forte femme ; elle accompagne un roi encore jeune et brillant durant plusieurs chapitres importants de son existence.

Une dernière héroïne s'avère atypique du fait de son âge, de son passé, de sa personnalité : Madame de Maintenon. Ses portraits, physiques et moraux, on le sait, sont loin de faire l'unanimité. Comme les pamphlétistes, Primi Visconti rend compte de la surprise que suscite chez les courtisans l'emprise de Madame de Maintenon : la nature de son influence reste un mystère (p. 150). Difficile à cerner, elle appartient à une catégorie de femmes qui, justement, se définit d'abord par son ambiguïté. Madame de Maintenon est souvent perçue comme une nouvelle Diane de Poitiers : dans *Le Courrier de Pluton* publié en 1695, la favorite d'Henri II écrit à Madame de Maintenon depuis le royaume des morts, poussée par la curiosité. La lettre est piquante, parfois cruelle ; elle indique surtout que les deux femmes se ressemblent. Comme Diane de Poitiers, Madame de Maintenon est jugée responsable de la persécution des protestants ; comme Diane de Poitiers, elle quitte la cour à la mort du roi ; elle est aussi son dernier amour – elle clôt la danse des favorites.

[485] *La France Galante*, II, 59-60.
[486] *Ibid*., p. 60.

Figure 18. Portrait de Françoise Louise de la Baume Leblanc, Duchesse de La Vallière, tenant à la main une pomme, « Madame Louise Françoise de la Baume Le Blanc, Duchesse de la Vallière etc. Pécheresse. Appelée à présent », ([s. l.] : [s. n.], [s. d.]), Collection Michel Hennin. *Estampes relatives à l'Histoire de France*, Vol. 83, Pièces 7276-7351, période : 1710-1711.



Figure 19. Portrait de Françoise Louise de la Baume Leblanc, Duchesse de La Vallière, « Très Noble et très pieuse sœur Louise de la Miséricorde », par L'Armessin (Paris : P. Bertrand, [s. d.]), Collection Michel Hennin. *Estampes relatives à l'Histoire de France*, Tome 83, Pièces 7276-7351, période : 1710-1711.



Figure 20. Frontispice de *Amours des dames illustres de notre siècle* (Cologne : Jean Leblanc, 1700).



Figure 21. Frontispice de *La Vie de la duchesse de La Vallière, où l'on voit une relation curieuse de ses amours et de sa pénitence* (Cologne : Jean de la Vérité, 1704).



Figure 22. Frontispice de *Tombeau des amours de Louis le Grand* (Cologne : Pierre Marteau, 1695).

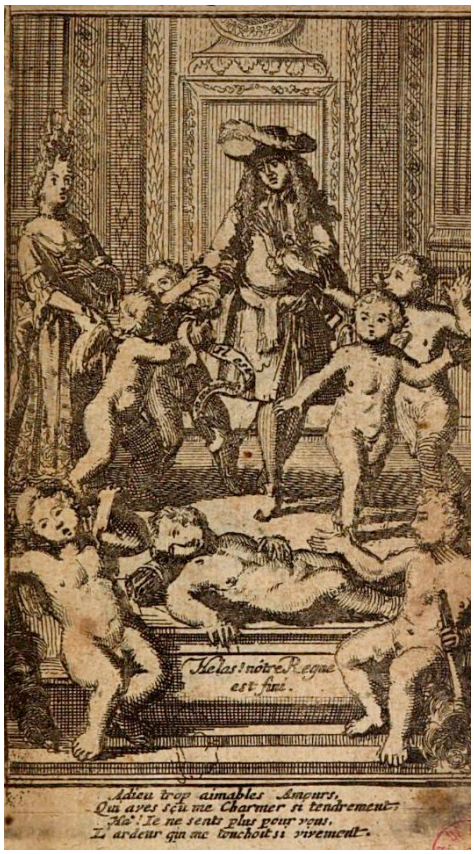


Figure 23. Frontispice d'*Intrigues galantes de la cour de France* de *Claude Vanel*, 2 vol. (Cologne : Pierre Marteau, 1695), I, et frontispice de *Galanteries des rois de France* de Claude Vanel, 2 vol. (Bruxelles : [s. n.], 1694), I.





VII. LES VERTUS DIDACTIQUES DU MYTHE

Ainsi une imagerie se dessine autour de la favorite louis-quatorzienne. Un mythe, avec ses lieux communs, ses contradictions, s'impose peu à peu, à la fois inquiétant et fascinant. La leçon qui accompagne ces représentations, pourtant, demande à être décryptée. Plusieurs questions, qui touchent la favorite de près, restent en suspens. Que doit faire l'honnête homme à qui le Roi enlève sa femme ? Tous ne s'accordent pas sur ce point. Ainsi le cas de Monsieur de Montespan ne fait-il pas l'unanimité. Primi Visconti, parlant de Monsieur de Montespan et des scènes qu'il fait, note qu'« Avec tout cela, il passait pour un homme extravagant » (p. 16). Madame de Caylus l'appelle « un malhonnête homme et un fou. »[487] Plus tard, Saint Simon ira même jusqu'à rendre Monsieur de Montespan responsable de l'adultère de sa femme.[488] Spanheim, au contraire, parle du « juste dépit » de M. de Montespan (p. 42). L'auteur de *La Vie de la duchesse de La Vallière* appelle ce même Monsieur de Montespan « un homme ferme, et nommant les choses par leur nom » (p. 291), victime « d'une injustice qui violait les droits naturels » (p. 292). Ce texte oppose deux maris de favorites : Monsieur de Montespan et Monsieur de Castlemaine, sans doute mari de Lady Castlemaine, maîtresse, non de Louis XIV, mais de Charles II d'Angleterre. Alors que Monsieur de Montespan se montre intraitable (p. 296), Monsieur de Castlemaine ne se juge pas déshonoré par les débordements de sa femme (pp. 293-294). Dans ce cas, le narrateur, malgré sa prudence affichée (pp. 296-297), semble partager l'avis de Monsieur de Montespan ; de manière générale cependant, la question continue à faire débat.

[487] *Souvenirs de Madame de Caylus,* éd. par Bernard Noël, rééd. (Paris : Mercure de France, 2003), p. 83.
[488] *Mémoires, Anthologie,* éd. par François Raviez (Paris : La Pochotèque, 2007), pp. 460-461.

Ces textes introduisent un autre dilemme moral : un honnête homme peut-il et doit-il accepter de se marier avec la maîtresse du roi ? Dans *La Vie de la Duchesse de La Vallière,* Vardes, sans épouser Mademoiselle de La Vallière pour autant, ne voit pas de déshonneur à l'accepter pour femme : « Je me moque de son commerce avec le roi [...] Un million est bon à prendre, et je ne suis pas plus délicat que mon Père qui était l'un des plus honnêtes hommes de France et qui ne se fit pas une affaire d'épouser une des maîtresses d'Henri IV qui m'a donné le jour » (p. 186). Madame de Maintenon, dans *Nouvelles Amours de Louis le Grand* partage cet avis:

M. BONTEMPS Quoi, Madame, vous n'estimez pas un malheur que d'être cocu ?
MME DE MAINTENON Non, Monsieur, il y a tant d'honnêtes gens qui le sont que le mal est à la mode. Combien avons-nous de Princes, de Comtes et de Ducs, qui ne se font pas un déshonneur de dire, ma mère fut autrefois la maîtresse du Roi, ou celle du Dauphin, ou celle de l'Empereur.[489]

Dans *La France Galante*, il est vrai, ce jugement ne fait pas l'unanimité, puisque les rumeurs qui courent sur Saint Cyr « sont la cause que plusieurs de ces jolies demoiselles n'ont pas encore goûté les douceurs de l'hymen » (p. 321). Deux morales semblent ainsi coexister à la cour. La première, pragmatique, ne s'embarrasse pas d'une délicatesse qu'elle juge déplacée ; la seconde, plus puritaine, refuse le compromis.

Se pose alors un problème désormais récurrent : le roi est-il au dessus des lois morales qui s'appliquent aux autres hommes ? Plusieurs personnages semblent le croire. La monarchie n'est-elle pas *absolue* ? M. Castlemaine interroge ainsi M. de Montespan : « Ne faites-vous point de différence entre les rois et les autres hommes ? et si les Rois sont les maîtres de tout, ne doivent-ils pas l'être aussi des femmes ? » (p. 295). Ce point de vue, pourtant, semble n'être bon que pour les hypocrites, à l'instar d'un Père La Chaise qui,

[489] IV. 4. 144-145.

dans *Scarron apparu,* apaise les scrupules de Madame de Maintenon en lui expliquant « Que ce que l'on appelait ordinairement péché avec les autres hommes ne l'était point à l'égard des Rois et des Princes » (p. 44). Les mémorialistes de l'époque, pourtant si différents les uns des autres, désapprouvent tous la conduite du roi. Spanheim condamne très explicitement les amours de Louis XIV (p. 40) ; Primi Visconti, sans s'offusquer, remarque avec amusement la formidable hypocrisie qui règne à la cour (p. 121) ; Brienne enfin, semble bien embarrassé quand il évoque la vie sentimentale du roi (III, 121). Pour la plupart des satiristes par ailleurs, « les rois et les plus grands princes du monde sont égaux au reste des autres hommes ».[490] Ils sont égaux devant la mort, et donc devant Dieu : leur rang n'excuse pas leur conduite. Si l'amour peut participer à la gloire du monarque, il sert plus souvent encore à banaliser le roi – car, face à l'amour comme à la mort, les hommes sont semblables.[491] Dans *La Vie de la duchesse de la Vallière*, on moque les larmes du roi qui, loin d'être exceptionnel, est sujet « aux faiblesses de la nature humaine» (p. 132). Dans *La France Galante* il n'est « pas d'une autre humeur ni d'un autre tempérament que les hommes du commun », ce qui explique ses infidélités.[492] Si le roi reste différent de ces sujets, sa différence ne s'exprime qu'en termes pratiques. Dans *Le Grand Alcandre frustré*, la comtesse estime qu'il « n'en est pas des souverains comme des autres hommes », simplement parce que tous leurs agissements sont connus du public. Devenir la maîtresse d'un roi est en ce sens bien compromettant, et la comtesse, « fort délicate du côté de l'honneur et de la réputation », ne le sait que trop (p. 50).

[490] *L'esprit familier de Trianon*, p. 32.
[491] Les remarques d'Alain Viala, dans *La France Galante : Essai historique,* vont dans le même sens : le but, dit-il, n'est pas d'abord l'attaque directe, « c'est plutôt de jouer et de rire avec des histoires de trousse-chemises », mais parce que ces images vont à l'opposé de celles que la propagande royale, de plus en plus dévote, affiche alors, elles deviennent *de facto* un acte d'opposition (p. 211).
[492] II, 62.

Dans ce contexte, se pose enfin une question qui concerne plus directement la morale des femmes : peut-on, sans déchoir, devenir favorite de roi ? Les femmes de cour ne semblent guère s'embarrasser de tels dilemmes. Toutes rêvent de séduire Louis XIV, et « Il faudrait faire un long catalogue si l'on voulait parler de toutes celles qui se mirent sur les rangs, et qui firent même plusieurs avances. »[493] Primi Visconti est catégorique : « il n'est pas une dame de qualité dont l'ambition ne soit de devenir la maîtresse du roi » (p. 40). Pour elles, « ce n'était offenser ni son mari, ni son père ni Dieu même que d'arriver à être aimée de son prince » (p. 40). Certains mémoires, certaines lettres, certaines chroniques mêmes, font pourtant état d'une réalité plus complexe. L'ambition et le pragmatisme ne surmontent ni la religion ni les scrupules moraux et sociaux. La repentance de Mademoiselle de La Vallière, et la littérature qui la met en scène, en est une première preuve. L'indignation de la Princesse Palatine, quand on lui demande de marier ses enfants aux bâtards « d'un double adultère et enfants de la femme la plus méchante et la plus perdue que la terre puisse porter », est aussi révélatrice.[494] Madame de Montespan, chez Madame de Caylus, ne se laisse entraîner sur le chemin de l'adultère que progressivement, et malgré elle.[495] Dans *La France Galante*, Madame de Montespan, enceinte, est si confuse qu'elle invente une nouvelle mode, fort pratique pour cacher les grossesses (II, 70). Les scrupules de la vertueuse comtesse de *Le Grand Alcandre Frustré* sont aussi symptomatiques : cette dernière refuse de céder au roi, parce qu'elle ne peut se résoudre « à vivre sans honneur dans le monde, abandonnée de [s]on mari, méprisée de tous les honnêtes gens, et travaillée d'un cruel remord » (p. 86). De façon tout aussi révélatrice, sa résistance lui vaut une étrange récompense de la part du roi : « l'estime et l'admiration de celui qui la voulait déshonorer » (p. 3). De telles mises en scène permettent

[493] *Vie de la duchesse de La Vallière*, p. 143.
[494] *Lettres de Madame*, éd. par Olivier Amiel, p. 113 (du 14 avril 1688).
[495] *Souvenirs de Madame de Caylus*, pp. 39-40.

de mettre en évidence les contradictions de la cour et en particulier des femmes, déchirées entre leur ambition, leurs sentiments, les codes sociaux, et la morale chrétienne.

La favorite a donc d'abord sa place dans la version officielle du mythe louis-quatorzien. Comme ce roi impuissant qui, chez Mademoiselle de La Force, fait semblant d'avoir une favorite,[496] Louis XIV, au début de son règne, semble avoir perçu l'importance des succès amoureux. Les poètes, tels Isaac de Bensérade, font leur cour en chantant le charme du monarque et son succès auprès des femmes ; les peintres, tel Charles Le Brun, représentent le roi entouré de femmes-villes vaincues. Virilité et pouvoir politique deviennent indissociables : les satiristes des années 1680 l'ont bien compris. L'image du roi varie alors, de dominant à dominé, par le biais de ses favorites.

On ne saurait négliger la dimension résolument politique de la plupart de ces représentations. La mise en scène du roi amoureux offre bien des possibilités, pour les poètes de cour, et puis surtout pour les satiristes. De nombreuses satires – *Scarron apparu, L'Esprit familier de Trianon* notamment – prennent ainsi très explicitement le parti des huguenots. Les favorites deviennent un moyen privilégié de critiquer le régime et ses dysfonctionnements – de la Révocation de l'Édit de Nantes aux guerres à répétition, en passant par les trop nombreux impôts qui pèsent sur le peuple français.

Ces mises en scène jouent aussi un rôle crucial dans le processus de cristallisation de l'image de la favorite : leur place dans la littérature du Grand Siècle explique en partie la fortune de ce mot et de ce personnage en France. « La Mancini », « La Vallière »,[497] « la

[496] *Histoire secrète des amours de Henri IV, roi de Castille, surnommé l'Impuissant* (Paris ; La Haye : H. et L. Van Dole, 1695).
[497] Mademoiselle de La Vallière seule échappe à la substantivisation, du fait de son nom.

Montespan », « la Fontanges » et « la Maintenon » deviennent de véritables icônes.[498] L'article a son importance : il dénote, d'abord, une certaine familiarité irrespectueuse. Voltaire, au siècle suivant, s'insurge contre cet emploi : « il n'appartient qu'à quelques pédants grossiers qui ont écrit des histoires de Louis XIV de dire la Montespan, la Maintenon, la Fontange, la Portsmouth. Un homme de qualité et [...] poli [...] n'eût pas assurément tombé dans de telles indécences. »[499] L'article implique aussi une forme de célébrité : la Princesse Palatine n'est-elle pas « la Palatine » ? Il suppose enfin une certaine théâtralité, à l'image de Marie Champmeslé que l'on appelle aussi « la Champmeslé ». En ce sens la favorite est une vedette ; elle a un rôle et des attributs spécifiques.

C'est bien une mythologie qui se crée autour de ce « sérail », une mythologie incarnée et vivante, encore loin du froid stéréotype. Car ces représentations sont chargées d'émotions, allant de la haine, à l'envie, à la curiosité, ou à la fascination ; malgré la caricature, malgré les clichés, les favorites restent des êtres de chair et de sang, à la fois proches et lointains. Différentes échelles de valeur se bousculent dans ces textes ; personnages et narrateurs paraissent hésiter entre morale chrétienne, opportunisme décomplexé, et cynique hypocrisie, contribuant ainsi à la complexité et à l'intensité des discours.

Les différents épisodes de la vie sentimentale de Louis XIV, par ailleurs, connaissent un succès que le seul goût de la polémique ne suffit pas à expliquer. Les contemporains semblent éprouver un véritable plaisir à raconter et à lire les intrigues du monarque : plaisir lié à l'interdit sans doute, et à l'attrait du scandaleux, mais pas seulement. Chroniqueurs, libellistes et mémorialistes construisent et relaient une histoire,

[498] L'article est ainsi utilisé, en particulier, dans *La France Galante*, II, 244, 307, 328, 337, etc.
[499] *Des mensonges imprimés*, éd. par Mark Waddicor, in *Les Œuvres Complètes de Voltaire, 1749,* éd. sous la direction de Ulla Kölving (Oxford : The Voltaire Foundation, 1994), II, 31B, Chapitre I (d'après la version contenue dans l'édition de 1749 de *La Tragédie de Sémiramis*), lignes 111-115, p. 359.

un roman, des amours royales. Cette royauté, que les satiristes s'escriment à fouler aux pieds, garde en ce sens de son aura. Le libelliste se moque, ridiculise, insulte, et pourtant il est séduit, et il se prend même à rêver.

Le satiriste, à travers les pamphlets les plus haineux, trahit une forme de fascination pour un modèle que pourtant il rejette ; il consolide même un mythe qu'il essayait de détruire. Par ailleurs, on l'a vu, les discours officiels et interdits se rejoignent souvent : ils partagent, quelquefois, une certaine complaisance pour les succès amoureux du roi ; ils partagent, presque toujours, leur imagerie et leurs références. Louis XIV, Jupiter de légende ou de parodie, n'en règne pas moins sur l'Olympe : mythe et contre-mythe ne font plus qu'un. Alors même que les deux discours semblent le plus irréconciliables, le mythe, inébranlé, ne fait que s'enrichir ; loin de s'invalider, ces deux discours se portent l'un l'autre. Le roi et ses favorites quittent le domaine du réel pour devenir des êtres de papier, meilleurs ou pires que les autres, que l'on aime ou que l'on déteste, mais qui, jamais, ne laissent indifférents.

CHAPITRE IV
L'*HISTOIRE DES FAVORITES* (1697) D'ANNE DE LA ROCHE-GUILHEN

L'*Histoire des favorites contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs règnes* d'Anne de La Roche-Guilhen, paru en 1697 à Amsterdam, marque une nouvelle étape dans le phénomène de cristallisation qui fixe les traits de la favorite. La Roche-Guilhen hérite de la fiction des années 1660-1670 et reprend les motifs qui y avaient été ébauchés, tout en relayant les critiques des satiristes des années 1680. Le recueil offre ainsi une curieuse synthèse entre la nouvelle galante telle que la définissent Madame de Lafayette ou Madame de Villedieu, et la satire qu'affectionnent les ennemis de Louis XIV, et en particulier les Huguenots. Le style de La Roche-Guilhen, convenu et galant, n'évoque en rien celui des crues invectives des libellistes ; il paraît adapté à un public varié, et du fait de son sujet, il semble devoir plaire particulièrement aux femmes. Comme les satiristes pourtant, La Roche-Guilhen attaque assez explicitement les abus de la monarchie et les hypocrisies du catholicisme, et ses critiques rejoignent les discours des libellistes qui s'acharnent contre les favorites de Louis XIV.

L'Histoire des favorites, est aussi un aboutissement dans le parcours littéraire de son auteur. Sans jamais en faire le centre de ses récits, et sans en faire encore une arme, Anne de La Roche-Guilhen avait déjà représenté la favorite en 1674, dans *Arioviste*, sous les traits de Vociane ; en 1688, dans *Scanderberg,* sous les traits de Sélimane et d'Arianisse ; au détour de son *Histoire chronologique d'Espagne,* paru en 1694, sous les traits de Marie de Padille ; enfin et surtout, en 1695, dans *Les Amours de Néron,* sous les

traits d'Acté et de Poppée. L'*Histoire des favorites*, qui constitue aussi l'apogée de la carrière d'Anne de La Roche-Guilhen, lui permet de donner une place de choix à un personnage encore secondaire. L'*Histoire des favorites* se présente ainsi comme le résultat de multiples influences, mais aussi comme le point de rencontre d'un parcours collectif et d'un parcours personnel.

En tant que tel, le recueil semble mériter une étude à part. Le chapitre précédent explorait le vaste ensemble de textes qui étaye la favorite louis-quatorzienne ; il s'agit maintenant de resserrer la perspective en nous arrêtant sur une œuvre qui, en fusionnant ces deux traditions, romanesque et satirique, présente la favorite sous un jour nouveau. Le présent chapitre s'attachera donc à examiner les définitions et les structures qui quadrillent l'*Histoire des favorites*. Sans tenter d'établir les sources de l'*Histoire des favorites*, nous nous pencherons sur l'intertexte pour tenter d'identifier les cristaux qui émergent au travers de trois nouvelles vedettes : Roxelane, Frédégonde et Agnès Sorel. Nous interrogerons enfin sur les leçons de ces représentations, et sur le trouble qui ne cesse de s'en dégager.

Figure 24. De gauche à droite, frontispices de « Marie de Padille sous Pierre le Cruel, roi de Castille », *Histoire des Favorites* (Amsterdam : Paul Marret, 1700) et de « Léonore Tellez de Menese sous Ferdinand, roi de Portugal », *Histoire des favorites* (Amsterdam : Paul Marret, 1697).





Figure 25. De gauche à droite, frontispices de « Agnès Soreau, sous Charles VII, roi de France », *Histoire des Favorites* (Amsterdam : Paul Marret, 1700) et de de « Julie Farnèse sous Alexandre VI, pontife de Rome », *Histoire des Favorites* (Amsterdam : Paul Marret, 1700).





Figure 26. De gauche à droite, frontispices de « Roxelane sous Soliman », *Histoire des favorites* (Amsterdam : Paul Marret, 1697) et de « Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, sous Henri IV, roi de France », *Histoire des favorites* (Amsterdam : Paul Marret, 1697).





Figure 27. De gauche à droite, frontispices de « Livie sous l'empereur Auguste », *Histoire des favorites* (Amsterdam : Paul Marret, 1700) et de de « Frédégonde sous Chilpéric, roi de France », *Histoire des favorites* (Amsterdam : Paul Marret, 1697).





Figure 28. Frontispice de « Nanthilde, sous Dagobert, roi de France », *Histoire des favorites* (Amsterdam : Paul Marret, 1697).



Figure 29. Frontispices de « Marozie sous plusieurs papes », *Histoire des* favorites, édition de 1697 à gauche (Amsterdam : Paul Marret, 1697) et édition de 1700 à droite (Amsterdam : Paul Marret, 1700).





I. QUELQUES ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Avec la publication de cet ouvrage, la figure de la favorite atteint un nouveau degré de maturité. La Roche-Guilhen fournit, enfin, les exemples qui faisaient tant défaut aux dictionnaires.[500] Contre ceux qui prétendent que « favorite ne veut dire autre chose que maîtresse », La Roche-Guilhen clame sa vision de la favorite, dans l'édition de 1703 : « moi j'ai entendu et j'entends des femmes aimées ».[501] Cette distinction, bien que fort ténue, pose un premier élément de définition, qui coïncide avec les acceptions du mot *faveur* telles que nous les avons exposées plus tôt.[502] De fait, le favoritisme ne suppose pas une relation équilibrée, qui fonctionnerait sur une base de réciprocité. On comprend mieux, alors, la présence d'une Julie Farnèse, vertueuse et sévère, dans son recueil : il suffit d'être aimée d'un grand seigneur pour être favorite, et l'approbation de la femme aimée importe peu. Agnès Sorel, si chaste chez La Roche-Guilhen, n'en est pas moins favorite, et, là encore, la consommation ne semble pas plus nécessaire à la relation de favoritisme que la réciprocité.[503] La présence de certains personnages et de certains épisodes constitue déjà une volonté et un acte de définition. Par son intitulé, l'*Histoire des favorites,* malgré la variété des lieux et des périodes, établit sans conteste une identité commune. Mot et représentation sont irrévocablement liés : ils se définissent et s'éclairent l'un l'autre. L'approche d'Anne de La Roche-Guilhen est créatrice, presque démiurgique : la favorite *existe*, enfin.

[500] Voir Chapitre I.
[501] Préface, [s. p.].
[502] Voir Chapitre I.
[503] Voir Chapitre I.

Le processus de définition est mis en route par le biais d'un procédé qui répond au genre de l'ouvrage : la répétition. La superposition de plusieurs schémas similaires à travers le recueil permet d'établir un système cohérent qui éclaire la figure de la favorite. Toutes ces femmes exercent un pouvoir sur des hommes de haut rang : non pas des princes, ou des petits seigneurs, mais des rois, des papes, des empereurs. Qu'elle soit de bonne naissance ou relativement obscure, la favorite de La Roche-Guilhen n'est jamais de sang princier. Agnès Sorel sort « d'une des meilleures maisons de Touraines » (p. 127), mais son rang ne l'autorise pas pour autant à aspirer à un statut royal ; Frédégonde est, dans la suite de la reine, celle « dont l'origine était moins bien connue » (p. 340). Dans tous les cas, la naissance des favorites n'est jamais comparable à celle d'une Blanche de Bourbon ou d'une Marie d'Anjou, respectivement belle-sœur et fille de rois. La favorite reste une parvenue qui, à l'image de Livie, n'apporte pour dot « qu'une grande beauté et une adresse infinie » (p. 294) ; elle ne touche au sommet de la puissance que grâce à l'amour que lui porte le dépositaire légitime de l'autorité.

Plusieurs motifs reviennent donc d'une histoire à l'autre, notamment le motif de l'obstacle. Il ne s'agit pas d'une opposition surmontable et traditionnelle comme le *veto* d'un père : ici, tous les princes sont séparés de leur favorite par un obstacle absolu et sacré, qui naît de la loi morale et religieuse. Que les favorites ou les rois soient déjà mariés, ou que leur condition religieuse leur interdise le mariage, l'union des monarques avec leur maîtresse est *a priori* impossible. Julie, d'ailleurs, s'indigne de l'insistance du pape en ces termes : « Que voulez-vous de moi après tout ? Quand nos inclinations se trouveraient d'accord, pouvez-vous m'épouser ? Et est-il un homme au monde qui doive me parler d'amour, sans pouvoir prétendre à la qualité de mari ? » (p. 195). Don Ferdinand fait annuler le mariage de Léonore ; Auguste enlève Livie à son époux ; Chilpéric répudie

Andovère, et tue Galswinthe pour s'allier enfin à Frédégonde. Nanthilde, elle-même, malgré sa vertu, doit être tirée de son couvent et dispensée de ses vœux avant de pouvoir devenir reine. Il n'est pas une union entre un roi et sa favorite qui ne contrevienne à l'ordre établi et qui ne nécessite une dispense ou une annulation de la part d'une autorité religieuse étonnamment complaisante. Le favoritisme implique alors une transgression scandaleuse et presque sacrilège de la loi, qui ne contribue pas peu à son attrait : « la nouveauté » de l'ajustement de l'abbesse de Montmartre, par exemple, plaît tout particulièrement à Henri IV (p. 270).

En plus de ces obstacles moraux et religieux, les favorites, suivant les conseils d'Eustache du Refuge,[504] opposent à leurs soupirants une résistance qui s'inscrit dans une logique de stratégie amoureuse. Les refus de Léonore, de Roxelane ou de Frédégonde, sous couvert de bienséance, ravivent les désirs de leurs amants, car il « est certain qu'en matière d'amour, la facilité rend les plus grandes faveurs languissantes, et qu'il faut trouver des difficultés à vaincre pour bien goûter les avantages de la victoire » (p. 341). Alors même qu'ils sont en passe d'être conquis, les rois croient vaincre : toute l'adresse de ces favorites est là. Avant sa rencontre avec Agnès, les soupirs de Charles VII « avaient été payés presque par avance et ses regards mendiés » par les femmes de la cour : la résistance d'Agnès, réelle cette fois, a le même effet que les affectations de Léonore, Roxelane ou Frédégonde, et le roi, qui voit bien que « sa victoire n'était pas prête », ne l'en aime que mieux (p. 129).

Toutes ces passions, à l'exception de celle d'Henri IV, sont publiques ; c'est d'ailleurs cette publicité, autre motif récurrent, qui semble valoir à Julie le statut de favorite, bien

[504] Voir Chapitre I. Aux yeux d'Eustache du Refuge, maltraiter un roi amoureux peut constituer un moyen relativement efficace de garder sa faveur.

malgré elle : « l'amour du pape, dont on parlait à Rome beaucoup plus haut qu'elle [Julie] n'eût voulu, n'impatientait pas peu sa vertu » (p. 200) ; Julie appréhende la médisance, sachant bien qu' « on ne manquera pas de dire qu'[elle a] acheté chèrement les honneurs qu'il fait à [s]on frère » (p. 188). Si la guerre et le couvent de l'abbesse de Montmartre étouffent le bruit de ses amours avec Henri IV, il n'en est pas de même de la passion du roi pour Gabrielle d'Estrées : « Les rois n'aiment pas assez secrètement pour laisser ignorer leurs intrigues, et les feux de Henri IV pour Mademoiselle d'Estrées parurent d'abord assez violents pour faire beaucoup d'éclat [...] La belle abbesse de Montmartre, confinée dans les murailles de son couvent, ne reçut plus de lettres du roi, et elle apprit son infidélité par la renommée » (pp. 284-285). De même, Nanthilde apprend l'inconstance du roi par la voix publique : « Comme les actions de rois ne peuvent jamais être secrètes, la nouvelle passion de Dagobert fut bientôt portée aux oreilles de Nanthilde » (p. 376). L'amour de tous ces rois pour leurs favorites est de notoriété publique, à l'image de Ferdinand enfin, dont l' « amour pour Léonore devint bientôt public » (p. 107).

Un dernier élément qui, d'ailleurs, rappelle les récits de Lafayette et Villedieu, revient régulièrement : l'attrait du favoritisme. Si l'exemple de Julie traduit le danger d'une faveur non souhaitée, le favoritisme n'en demeure pas moins une grande tentation pour les femmes. Marie de Padille est « trop intéressée pour négliger une pareille conquête [Don Pèdre] » (p. 48) ; Raguetrude, « exagérant la gloire de faire soupirer un roi, y trouva trop d'avantages pour n'y donner pas tous ses soins » (p. 375). Agnès Sorel, il est vrai, ne se laisse pas corrompre : la jalousie de sa cousine, cependant, prouve l'envie que sa condition inspire.

II. MOTIFS ET SCHÉMAS STRUCTURELS

Ces récits, en se répondant les uns aux autres, mettent en place plusieurs protagonistes qui évoluent autour de la favorite : le roi bien sûr, mais aussi la reine, la reine-mère, et le bâtard royal. La Roche-Guilhen structure son ouvrage au travers de lignes fortes qui unissent et souvent opposent ces personnages : les rois et leurs favorites ; les reines légitimes et les favorites ; les rois légitimes et les bâtards royaux. L'auteur commence cependant par établir une première opposition fondamentale entre les femmes et les hommes. La Roche-Guilhen décrit une société patriarcale, où les femmes, dominées par les hommes, ne peuvent échapper à leur joug que par la ruse. Cette inégalité sociale est le point de départ de tous ces récits ; elle est particulièrement frappante dans la hiérarchie religieuse qui avantage les hommes et dont les femmes, « victimes enchaînées » (p. 262), pâtissent injustement, et dans les sérails, qui consacrent « de jeunes et charmantes victimes aux passions de leurs maîtres » et les confinent « pour toujours » au sein de ses murailles (p. 216). Les titres semblent déjà traduire une lutte ; les favorites y sont placées en première position, mais la syntaxe suggère une soumission de principe : « Marie de Padille sous Pierre le Cruel, roi de Castille », « Léonore de Tellez de Menese sous Ferdinand, roi de Portugal », « Agnès Soreau sous Charles VII, roi de France », « Julie Farnèse sous Alexandre VI, pontife de Rome », etc.

Ce rapport de force initial s'inverse par le biais de la favorite, dès que les femmes décident de se servir de leurs attraits pour accéder à un haut degré de puissance, car :

> Il n'y a point d'empire au monde plus absolu que celui de la beauté ; une femme qui sait ménager ses charmes se peut dire véritablement puissante. Les maîtres de l'univers ont quelquefois été gouvernés par celles qui avaient été leurs esclaves. On a vu de ces espèces de prodiges sous plusieurs princes qui pouvaient prétendre à l'immortalité par la gloire de leurs actions (p. 215).

L'auteur oppose alors la faiblesse des rois, éternelles proies de leurs passions et de leurs caprices, à la volonté inébranlable de leurs ambitieuses compagnes. Les femmes mènent un véritable combat sur le terrain amoureux, particulièrement tangible dans le cas de Marie de Padille qui fait cesser la guerre civile au profit de la galanterie, et qui, « armée de mille charmes » (p. 75), conquiert Don Pèdre.[505] Les hommes sont enchantés,[506] enchaînés,[507] aveuglés,[508] asservis par leurs maîtresses ;[509] naturellement bons, comme Soliman, ils sont aliénés et pervertis (pp. 241-242) ; déjà vicieux, comme Don Pèdre, ils persévèrent sur la voie du crime (p. 48). Les monarques sont comme possédés ; l' « empire » de ces femmes, en ce sens, est en effet « absolu ».[510] Les rois ont tout pouvoir sur l'État, et leurs favorites ont tout pouvoir sur eux.

Ce rapport de force repose sur un déséquilibre sentimental : les rois se passionnent pour leurs favorites qui, elles, ne les aimant pas, se contentent de les utiliser, à l'image de Léonore, qui, « en se donnant à Ferdinand pour une couronne, n'avait pas fait vœu d'être longtemps fidèle » (p. 110) ; ou de Livie qui « voyait Auguste ouvertement attaché à Terentia sans le moindre ressentiment, contente de partager avec lui les honneurs de l'empire, et se souciant peu de sa fidélité » (p. 329). Le favori qui réussit le mieux est celui qui, n'étant pas sincère, sait se contrôler ; de même, la favorite qui parvient au sommet du pouvoir et réussit à s'y maintenir n'éprouve qu'indifférence pour le monarque qui la

[505] Le terme « conquête » est utilisé, p. 48.
[506] Marie de Padille est « celle qui l'[Don Pèdre] enchantait », p. 49 ; « l'enchanté Don Ferdinand », p. 101 ; Chipelric est appelé « l'enchanté Chipelric », p. 345.
[507] Les airs engageants de Marie de Padille « enchaînèrent » Don Pèdre p. 48 ; « nouvelles chaînes qui lui engagèrent Don Pèdre » p. 48 ; « Léonore de Tellez enchaînait Ferdinand » ; « ceux qu'elle enchaîne », « la pesanteur des fers » p. 185 ; « le sultan était le premier de ses esclaves et le plus fortement enchaîné », p. 217.
[508] Voir « aveugle », « aveuglement » p. 63 ; « étrange aveuglement » p. 64 ; « un esprit qui ne cherchait qu'à s'aveugler », p. 108.
[509] Voir « assujettit » p. 94 ; « Ferdinand, assujetti », p. 106 ; « assujetti par l'empire de votre beauté » p. 185.
[510] Voir « souveraine absolue » p. 48 ; « l'empire de cette femme était d'une souveraineté beaucoup plus absolue » p.96 ; « La fière Léonore régnait avec un souverain empire » p. 110.

distingue.[511] Marie de Padille ne cède que par intérêt ; Léonore ne s'intéresse au roi qu'après avoir été rebutée par Don Jean ; quant à l'amour de Soliman, il semble n'être pour Roxelane qu'un moyen d'accéder au gouvernement : « Dès qu'elle se vit maîtresse de son cœur, elle aspira à le devenir de ses secrets ; sa politique fine et intéressée lui fit bientôt des créatures à la porte » (p. 217). Agnès Sorel, elle, aime peut-être le roi plus qu'elle ne le voudrait : elle ne se sert pas moins de la passion du roi à son endroit pour lui inspirer des actions politiques.

Les épisodes s'appuient aussi sur un autre rapport de force qui, cette fois, oppose les reines légitimes et les favorites. Les premières sont aussi passives et vertueuses que ces dernières sont entreprenantes et audacieuses. Agnès et Nanthilde elles-mêmes, malgré leur bonté, ne se distinguent pas moins par une énergie qui fait défaut aux reines traditionnelles. Par une sorte de grandeur d'âme, ces dernières semblent refuser de défendre ce qui leur appartient de droit. Blanche de Bourbon, le jour de son mariage, est « parée malgré elle, comme on couronne une victime de fleurs pour la conduire au bûcher » (p. 49) ; face aux cruauté de son mari, elle n'affichera jamais qu'une « triste langueur » (p. 49) ; face aux insolences de la favorite, elle « n'affecta rien et ne témoigna que de l'indifférence pour une ennemie indigne de sa colère » (p. 53) : de manière générale, la « belle et triste reine », résignée, « n'aimait que sa douleur » (p. 53). Au lieu de se battre, Blanche accueille la mort avec joie, « ne prenant aucune précaution contre un malheur qu'elle devait craindre et qu'elle souhaitait » : le poison lui offre, enfin, la délivrance (p. 84). Marie d'Anjou, femme de Charles VII, sans être réduite aux mêmes extrémités, prône une forme de soumission face aux inconstances des hommes :

[511] Voir Chapitres I et II.

> Madame, croyez-vous effectivement qu'un mari doive toujours demeurer pour sa femme dans les égarements de l'amour ? Et quand on a quelque raison, ne doit-on pas en faveur de son propre repos se mettre au dessus des poisons de la jalousie, se contenter d'une société pleine de douceur, de quelques égards dans les choses essentielles, de l'estime dont on se rend digne par cette retenue, d'un respect véritable et de l'autorité que le nom d'épouse donne dans les familles, sans vouloir assujettir un mari (que cette qualité ne détache pas des plaisirs du monde) à ne regarder jamais que sa femme [...] ? (p. 138).

Marie d'Anjou, malgré son « courage grand » et son « esprit judicieux » (p. 126), revendique, comme le ferait une princesse de Clèves, le repos et, en ce sens, la passivité. La patience de Marie d'Anjou face aux galanteries du roi lui attire, en effet, « une estime générale » : on admire le savoir-vivre de la reine (p. 126). Les implications de son parti-pris, pourtant, ne sont pas seulement sociales, mais politiques, puisque, en renonçant à plaire au roi, la reine renonce au pouvoir. À l'inverse, les favorites, avides de gouverner, se font de véritables armes de leur beauté et rêvent de prendre la place de ces sages épouses. Face à l'adversité, elles réagissent : Marie de Padille, un moment délaissée par Don Pèdre, refuse de s'avouer vaincue et « elle ne voulut pas demeurer la victime » (p. 75). Reines et favorites incarnent deux féminités, et deux visions du monde ; elles se livrent alors un combat sans merci, à la fois symbolique et littéral. Les reines mères, dont la ténacité a garanti la survie, font seules exception à la règle ; enfin libres de se venger des favorites de leurs défunts maris, leur rancune semble n'avoir aucune borne ; leur pouvoir n'en est pas moins limité par le bon vouloir de leurs fils, et des favorites de ces derniers : la mère de Don Pèdre, en particulier, « ne pouvait mettre de frein aux débordements de son fils » et « gémissait sans rien pouvoir faire de plus » (p. 76).

Le bâtard royal, autre personnage dont l'apparition est plus occasionnelle, déséquilibre le rapport de force. Ce dernier perpétue le pouvoir de la favorite du monarque précédent et peut, à raison, être perçu comme une menace par l'héritier légitime. Sous le règne de Don

Pèdre, les bâtards royaux, « Ces princes, considérables aux Castillans par leur mérite, ne pouvaient être loués sans inspirer une violente jalousie à Don Pèdre » (p. 46) ; sous celui de Don Ferdinand, la popularité de trois fils d'anciennes favorites souligne la faiblesse du monarque, et « Le peuple les chérissait tous les trois, et les Grands du royaume eussent préféré de bon cœur leur autorité à celle de Don Ferdinand » (p. 91). La guerre civile est toujours latente ; dans la nouvelle de Marie de Padille sous Don Pèdre, elle est bien réelle au début et à la fin de l'histoire. Le récit s'ouvre par une bataille entre le roi et ses demi-frères, « illustres rebelles » : « Don Henri se retira avec beaucoup de forces à Arauda de Duero, et don Tello à Gijon, où Don Pèdre les poursuivit » (p. 46). Ces deux premières histoires se soldent par la victoire de deux enfants de favorites. Don Pèdre, roi légitime mais cruel et désordonné, est détrôné au profit de son demi-frère, vertueux, sage et populaire. Loin de désapprouver cette usurpation, La Roche-Guilhen explique au lecteur que « quoique le prince don Henri ne fût que fils naturel du roi don Alfonse, les Castillans le choisirent pour leur roi et ne s'en repentirent jamais. Il régna sur eux avec beaucoup de prudence et de douceur, et laissa le trône à sa postérité » (pp. 85-86). De même, le maître d'Anis « fut proclamé roi avec un applaudissement universel, et conserva par la douceur et l'équité ce qu'il avait acquis par sa vertu et son courage » (p. 121). Paradoxalement donc, les fils de favorites sont parfois plus aptes à régner que les enfants légitimes de la couronne et le rôle de la favorite n'en ressort que renforcé. Ailleurs, la favorite perturbe l'ordre de succession au trône en imposant un fils issu d'un mariage précédent, comme Livie, qui « vécut trop pour le bonheur de Rome, puisque les artifices et la faiblesse d'Auguste firent passer l'empire dans les mains de Tibère » (p. 335). Marozie, elle, impose son bâtard, fils du pape Sergius, sur le trône pontifical, qui en devient presque héréditaire. Par le biais d'un bâtard royal ou papal, ou par le biais d'un beau fils, la favorite joue alors un rôle dans le gouvernement présent et futur du royaume.

III. PORTRAITS DE FAVORITES

L'*Histoire des favorites* aide ainsi à démêler les forces en présence à la cour ; le recueil déploie aussi des portraits de favorite. Anne de La Roche-Guilhen reprend des favorites qui ont déjà été, pour certaines, l'objet de multiples mises en scène. Une première figure appartient déjà au patrimoine littéraire français : Frédégonde, qui résiste à l'usure du temps, pour se retrouver dans les histoires et les nouvelles du XVII[e] siècle.[512] Comme le note Pierre Champion,[513] Agnès Sorel, quant à elle, s'insère dans une véritable « légende », véhiculée par Charles Sorel, transmise à Chapelain, et qui arrivera jusqu'à Voltaire.[514] Autre héritage que La Roche-Guilhen se réapproprie : Roxelane, figure littéraire d'ampleur européenne, comme le souligne Galina I Yermolenko,[515] qui appartient à l'imaginaire oriental tel que le forge les contemporains de La Roche-Guilhen.[516] Plusieurs figures sont aussi bien connues : Livie, dont Tacite dressait déjà un portrait assez noir, et qui apparaît,

[512] Voir, sous Louis XIV : Mézeray, *Histoire de France* (1643-1651) ; Le Royer de Prade, *Histoire de France sous les règnes de François Ier, Henri II, François II* (1651) ; Vanel, *Intrigues galantes de la cour de France* (1694), et chez quantités d'auteurs anonymes, comme dans *Mérovée, fils de France* (Paris : Étienne Loyson, 1678).

[513] *La Dame de beauté. Agnès Sorel* (Paris : Honoré Champion, 1930) ; Champion évoque ainsi un dialogue de Roger de Colleyre d'Auxerre, « Blazon des dames », qui met Agnès aux côtés d'héroïnes de la Bible comme Esther, d'héroïnes antiques comme Lucrèce, d'héroïne romanesque comme Grisélidis : preuve que la favorite, ici idéalisée, a déjà sa place auprès d'autres femmes fortes, p. 113.

[514] Voir, au XVII[e] siècle : Brantôme, *Les Dames Galantes* (1583-1587) ; Pierre Matthieu, *Histoire de Louis XI, roi de France* (1610) ; Mézeray dans l'*Histoire de France* (1643-1651) ; Villedieu, *Les Annales Galantes* (1670) ; Fontenelle, *Dialogues des Morts* (1683) ; Jean Royer de Prade, *Histoire de France sous les règnes de François I[er], Henri II, François II* (1651) ; Vanel, *Intrigues galantes de la cour de France* (1694).

[515] Galina I Yermolenko, éd., *Roxolana in European Literature, History and Culture* (Farnham: Ashgate, 2010) ; Voir aussi, Guy Le Thiec, « Le complot de Roxelane. *La Soltane* de Gabriel Bounin (1561) et *Solimano* de Prospero Bonarelli (1619) : deux tragédies politiques à la cour de France et dans la Florence des Médicis », in *Complots et conjurations dans l'Europe moderne,* éd. par Yves-Marie Bercé and Elena Fasano Guarini (Rome : École française de Rome, 1966), pp. 137-161.

[516] Voir Charles de Vion, Seigneur de Dalibray, *Soliman* (Paris : Toussaint Quinet, 1637) ; Joseph Desmares, *Roxelane* (Paris : Antoine de Sommaville et Augustin Courbé, 1643) ; Fontenelle, *Dialogues des Morts* (1683) ; Mairet, *Le Grand et Dernier Soliman, ou la mort de Mustapha* (Paris : Augustin Courbé, 1639), Madeleine et Georges de Scudéry, *Ibrahim ou l'illustre Bassa* (Paris : Antoine de Sommaville, 1641-1644) ; Georges de Scudéry, *Ibrahim ou l'illustre Bassa* [1643], éd. par Éveline Dutertre (Paris : Société des textes français modernes ; Klincksieck, 1998) ; Chassepol, *Histoire des grands vizirs Mahomet Coprogli pacha et Achmet* (1676).

vertueuse et bonne conseillère chez Corneille, ambitieuse et vaine chez Villedieu ;[517] Marie de Padille qui, elle aussi, figure dans toutes sortes d'ouvrages – recueils biographiques, romans, nouvelles, dictionnaires…[518]

On pourrait multiplier les exemples : toutes les favorites de La Roche-Guilhen connaissent un développement littéraire qui précède l'*Histoire des favorites*, et qui se poursuit ensuite. En 1697, toutes ces réécritures semblent pourtant converger vers l'*Histoire des favorites*. La Roche-Guilhen accuse le processus de cristallisation en stylisant ces personnages : cette schématisation est différente de celle qu'opèrent les satiristes de la favorite louis-quatorzienne ; elle intervient au travers d'un prisme inverse : non plus celui du grossissement, mais celui de la distanciation. Dans *l'Histoire des* favorites, le portrait physique d'Agnès, par exemple, se résume à quelques éléments génériques : elle a « un air plein de grâce, une taille admirable » (p. 128). Dans *La France Galante*, le portrait de La Vallière paraît bien plus détaillé, bien plus concret ; elle est, entre autres détails, « blonde et blanche, marquée de petite vérole, les yeux bruns » ; elle a « la bouche grande, assez vermeille, les dents pas belles, point de gorge, les bras plats, qui font assez mal juger du reste de son corps ».[519] En ce sens, les personnages de La Roche-Guilhen sont, malgré leurs origines historiques, marqués du sceau de la fiction.

Dans ces conditions, deux caractéristiques se détachent pour définir constamment les favorites : leur physique et leur esprit. Toutes les favorites sont en apparence

[517] Voir Corneille, *Cinna ou la Clémence d'Auguste* [1643], in *Œuvres Complètes,* éd. par Georges Couton, I, 913-969 ; Villedieu, *Les Exilés de la cour d'Auguste* (1675) et *Portrait des faiblesses humaines* (Amsterdam : Henri Desbordes, 1686).
[518] Voir Le Moyne, « Blanche de Bourbon », in *Galerie des femmes fortes* (1647) ; Madeleine de Scudéry, *Mathilde* (1667) ; Villedieu, *Annales Galantes* (1670) ; Vanel, *Abrégé nouveau de l'Histoire Générale d'Espagne* (Paris : Charles Osmont, 1689) ; Bayle, *Dictionnaire historique et critique* (1697).
[519] *La France Galante*, I, 261.

interchangeables ; les illustrations qui parcourent le recueil vont en ce sens : malgré la variété des costumes, les visages se ressemblent. En plus d'être énergiques, toutes les favorites, quels que soient leurs vices ou leurs vertus, sont belles et intelligentes. Marie de Padille par exemple, « recevait cent charmes différents de sa première jeunesse et d'une grande beauté » ; malgré sa petite taille, « il semblait que les grâces eussent composé sa personne ; la blancheur de son teint, la vivacité des ses yeux, l'air riant de sa bouche et la régularité de ses autres traits ne laissait rien à souhaiter » ; elle est aussi spirituelle : « Elle avait l'humeur enjouée, l'esprit vif, plein de saillies agréables » (p. 47). Ces deux atouts sont des qualités nécessaires à toute femme de pouvoir, car comme l'affirme la Roxelane de Fontenelle, « Les hommes ont beau faire ; quand on les prend par les passions, on les mène où l'on veut. Qu'on me fasse revivre, et qu'on me donne l'homme du monde le plus impérieux ; je ferai de lui tout ce qu'il me plaira, pourvu que j'aie beaucoup d'esprit, assez de beauté, et peu d'amour. »[520]

Les personnages de La Roche-Guilhen sont aussi stylisés sur le plan moral, et paraissent absolument bons ou absolument mauvais. Dans plusieurs cas, La Roche-Guilhen ne s'écarte guère de la tradition ; elle ne fait que reprendre et consolider des représentations en circulation. Le portrait moral de Marie de Padille, par exemple, est assez fidèle aux récits qui existent alors, et qui dépeignent cette favorite comme une cruelle mégère. La Roche-Guilhen relaie alors les schémas stéréotypés qu'elle a rencontrés chez ses prédécesseurs et contribue en ce sens à la cristallisation. En général, La Roche-Guilhen se permet une certaine liberté, optant tantôt pour la variante la plus drastique, tantôt radicalisant et simplifiant les versions disponibles. Roxelane, certes cruelle chez Chassepol, paraissait plus humaine chez Dalibray. Dans sa pièce intitulée *Soliman* (1637),

[520] *Œuvres complètes*, I, *Nouveaux dialogues des morts*, pp. 117-122 (p. 122) (« Dialogues des morts modernes », « Dialogue V, Agnès Sorel, Roxelane »).

Dalibray fait de Roxelane une ambitieuse par nécessité : sa cruauté est la condition de sa survie, puisque les lois du sérail la condamnent presque inévitablement à mourir à l'avènement de son beau-fils. La Roche-Guilhen opte alors pour la version la plus manichéenne : Mustapha n'est qu'un obstacle à abattre, et Roxelane, manipulatrice et ambitieuse, désire mettre son propre fils sur le trône. À l'inverse, La Roche-Guilhen est plus bienveillante avec Agnès Sorel que ne le sont la plupart des auteurs de l'époque. Coquette chez Villedieu,[521] vaniteuse chez Fontenelle,[522] Agnès est presque sanctifiée dans *l'Histoire des favorites*. Cette mère de plusieurs bâtardes royales devient une jeune fille irréprochable qui refuse de se donner au monarque, malgré son affection pour lui. De même, La Roche-Guilhen choisit d'ignorer les faits au profit de Julie Farnèse : cette maîtresse d'Alexandre VI, certes peu présente dans la littérature de l'époque, se transforme en victime. Ainsi, en la noircissant ou en la blanchissant, La Roche-Guilhen fige et cristallise encore l'image de la favorite.

La reproduction de schémas similaires, et de traits analogues tels que le dynamisme, la beauté et l'intelligence signalaient une identité commune ; les simplifications opérées par le recueil suggère néanmoins une division, sur la base de la morale. Se dessinent en effet, plus clairement encore que chez Villedieu ou dans les chroniques des amours de Louis XIV, deux types de favorites. Le plus commun, celui de la mauvaise favorite, domine le recueil : comme Marie de Padille, la méchante favorite est une « pernicieuse coquette » (p. 52), une « femme consacrée à l'infamie » (p. 53) ; « une véritable furie » (p. 65) ; une « fière Euménide » (p. 81); « une orgueilleuse peste » (p. 83). L'autre type, celui de la favorite vertueuse, « fille admirable » (p. 127), bien que moins fréquent, s'impose aussi au travers du texte.

[521] *Annales Galantes*, II, pp. 99-140 (« La Comtesse de Pontieuvre »).
[522] *Dialogues des morts*, in *Œuvres complètes,* pp. 119-222 (« Dialogue V, Agnès Sorel, Roxelane »).

La méchante favorite se distingue par plusieurs caractéristiques récurrentes. Un premier attribut consiste en une forme d'impudence, une audace excessive qui, aux yeux de La Roche-Guilhen, confine au dévoiement. Marie de Padille, par exemple, fait preuve d'une « hardiesse inouïe » (p. 69) ; ses menaces à l'endroit de Frédéric évoquent celles de Roxane à Bajazet, chez Racine : « Souvenez-vous qu'il est dangereux de me faire souffrir, et que je ne suis pas d'humeur à rougir impunément » (p. 72) ; « alarmez-vous, si vous ne l'avez pas encore été, en considérant ce que je suis, ce que je fais, et ce que je peux faire » (p. 74). Toutes les mauvaises favorites sont fières et impérieuses ; ce sont aussi des profiteuses, de véritables mercenaires. Leur orgueil démesuré, presque malséant, semblent les rendre étrangement viriles, encore à l'instar de Roxane chez Racine.[523] Aucune ne respecte la retenue prescrite aux femmes de bien ; ce dévoiement devient bien vite dévergondage : Marie de Padille, bien que favorite de Don Pèdre, aime Frédéric ; Léonore et Frédégonde prennent des amants, respectivement le comte d'Oran et Landry ; Livie s'entiche d'Ovide ; Marozie, quant à elle, trompe Adelbert et Guy pour le pape. Les mauvaises favorites sont des êtres d'instinct ; ce sont aussi de fines politiques. L'ambition est alors une autre expression de leur superbe : Marie de Padille, Léonore Tellez, Livie, Frédégonde et Marozie sont toutes avides de pouvoir et calculatrices. Comme les favorites de Madame de Villedieu, les méchantes favorites de La Roche-Guilhen sont également prévoyantes : Marie de Padille prend des précautions contre la légèreté des hommes ; Frédégonde tue Chilpéric pour éviter d'être elle-même la victime de son mari. Elles sont surtout cruelles ; Marie de Padille « aidait au détestable Don Pèdre à détruire les gens de bien » (p. 80) ; Roxelane trame la mort de Mustapha ; Frédégonde provoque la mort de toute la famille royale, ou presque ; Léonore est responsable de la mort de sa propre sœur.

[523] Voir Chapitre II.

Livie et Marozie, sans être aussi criminelles, ne se montrent pas moins intraitables ; la première organise la disgrâce d'Ovide, et la deuxième, mère dénaturée, oppresse un de ses fils au profit de l'autre. Ces favorites sont alors particulièrement effrayantes, armées de leur « beauté redoutable », et de leur « esprit encore plus dangereux » (p. 90). Elles sont d'autant plus inquiétantes qu'aucune pierre de touche ne permet de distinguer à temps la bonne de la mauvaise favorite. Au premier abord, rien ne laisse imaginer les vices d'une favorite malicieuse, belle et intelligente, et les conséquences de cette incertitude initiale peuvent être funestes.

Si les favorites vertueuses forment un ensemble moins uniforme, elles se détachent pourtant de celles qui, à l'image de Marie de Padille ou de Marozie, sèment le désordre dans la cité. La bonne favorite observe une certaine retenue, à l'instar d'Agnès, qui montre une forme d' « indifférence » face à ses nombreux soupirants (p. 129), de Julie qui, face aux avances du pape, « rougit si fort que tout le monde s'en aperçut » (p. 185), de Nanthilde, « qui n'ignorait rien de ce que la plus exacte bienséance prescrit aux femmes sages et discrètes » (p. 377). Leur vertu est absolue, puisque, en plus de faire le bien, leurs mœurs, contrairement à celles des cruelles favorites, restent absolument irréprochables. Ces favorites se soucient de la loi morale et sociale ; refusant de la mettre à mal, elles se font estimer des gens de bien, et en particulier du peuple : « La reine Nanthilde n'avait pas moins d'adresse que de charme, et tous ceux qui l'approchèrent reçurent des marques de sa bonté. Elle fut généralement aimée, aucune bouche ne contredit le choix de Dagobert, et cette belle tête qui avait enchanté ses yeux porta dignement le riche fardeau dont elle était ornée » (p. 374). Nanthilde, comme Agnès, se distingue par une bienveillance naturelle – non dénuée d' « adresse » – qui la rend populaire ; sa vie ne se passe pas non plus sans épreuve, puisque malgré ses qualités, elle doit subir l'inconstance de son mari. Julie

Farnèse, elle aussi, est « sage est modeste », et « pour l'empire du monde », « elle n'eût voulu faire une mauvaise démarche » (p. 179) ; elle n'a pourtant guère l'occasion de faire profiter le peuple romain de ses vertus, puisque, refusant la faveur, elle n'a d'autre choix que la fuite. Le cas d'Agnès, assez unique, est riche d'enseignements car il offre un modèle positif de favoritisme. L'influence d'Agnès est bénéfique puisque, s'inquiétant pour la gloire du roi, « elle l'excitait toujours à la guerre » (p. 140). Ce ne sont plus simplement ses qualités particulières qui lui attirent l'estime générale, mais son attitude face à l'amour du roi car « jamais favorite de roi ne fit un usage si généreux de sa faveur, qu'elle n'employait que pour l'utilité des autres » (p. 171). Agnès se distingue par son souci du bien commun ; la bonne favorite n'est pas nécessairement celle qui se désintéresse de la politique ; au contraire : « Les soins qu'elle prit d'inspirer le dessein de la guerre au roi Charles la couvrent de beaucoup de gloire » (p. 171). La candeur d'Agnès lui est fatale, puisqu'elle ne lui permet pas de démêler les intrigues auxquelles se livre Madame de Villequier pour la perdre : le sens politique d'Agnès n'en profite pas moins au roi et à son pays et La Roche-Guilhen, en ce sens, ne condamne pas absolument le favoritisme.

IV. LES CRISTAUX DE L'INTERTEXTE : PERMANENCE DANS LA RÉÉCRITURE

Trois épisodes éminemment symboliques, repris par La Roche-Guilhen – le mariage de Roxelane avec Soliman, le meurtre de Chilpéric orchestré par Frédégonde, l'intervention d'Agnès, par le biais d'un astrologue, pour inciter Charles VII à faire la guerre – émergent de l'intertexte. Ces représentations se superposent au travers des réécritures : en ce sens, c'est moins le recueil en lui-même qui constitue les cristaux, que l'intertexte tout entier.

ROXELANE : LA FAVORITE-REINE

Le premier épisode met donc en scène les stratagèmes de Roxelane pour se faire épouser. Malgré quelques variantes, sa ruse est double. Roxelane feint d'abord une grande mélancolie. Étant esclave, elle ne peut œuvrer pour son propre salut par des œuvres de bienfaisance : ne s'appartenant pas, sa piété profite à son maître, mais non à elle-même. Soliman, à qui on finit par avouer ce sujet prétendu de peine, affranchit sa favorite. Roxelane refuse alors de vivre avec lui comme auparavant, attribuant ce nouveau scrupule, encore une fois, à un motif religieux : une femme libre ne peut vivre en concubinage sans péché. Roxane, se servant habilement du muphti, convainc Soliman de la nécessité du mariage : ce dernier, dont le désir a été ainsi rallumé, finit par céder.

Cet épisode met en scène l'usage de la religion comme « prétexte », thème cher à La Roche-Guilhen (p. 220) ; il exemplifie aussi l'adresse et les ressources des femmes. Il représente surtout le « moins tolérable » de tous les égarements chez un monarque, qui réside dans « les alliances inégales et contractées par des voies éloignées de la vertu » (p. 89). Toutes les versions de cet épisode ne sont bien sûr pas identiques : la chronologie des événements change légèrement ; le rythme se ralentit ou s'accélère ; le ton varie d'une version à l'autre ; les genres mêmes des œuvres en question divergent. Fontenelle intègre l'épisode à une prosopopée pleine de verve ; Moréri à une sobre entrée de dictionnaire ; La Roche-Guilhen à un récit galant. Certains attributs, donc, disparaissent et apparaissent au fil des réécritures. Le substrat de l'épisode, pourtant, est bien cristallisé et souligne les dangers d'un mariage inégal.

Roxelane doit sa force à son union avec le sultan ; chez La Roche-Guilhen, son mariage lui donne les armes nécessaires pour abattre l'héritier légitime au trône. Favorite

mais non épouse, Roxelane n'a qu'un pouvoir relativement limité parce qu'officieux ; une fois mariée, « ce fut alors que [...] elle entra dans le détail du gouvernement, et fit bientôt sentir à ceux qui composaient la cour ottomane, les effets de sa haine ou de sa bienveillance » (pp. 220-221). Le mariage, surtout au sein du sérail, est perçu comme un véritable abaissement – abaissement auquel le Bajazet de Racine se refuse absolument. Chez Desmares, le muphti s'étonne de l'acharnement de Roxelane : « À quelle ambition votre âme est asservie ? | Pour le seul nom de reine exposer votre vie, | Vous en avez l'effet, la grandeur, le pouvoir, | Le nom vous manque ; il faut, ou mourir, ou l'avoir | Cela ne peut entrer qu'en l'esprit d'une femme. »[524] En réalité, la Roxelane de Desmares a fait sien le constat de la favorite précédente, Circasse, qui se plaignait du caractère éphémère de la faveur : « Mais comme le pouvoir que nous tenons d'un autre | Avec juste raison ne se peut dire nôtre | J'appris du changement d'un monarque amoureux | Que quiconque peut choir ne se peut dire heureux ».[525] Le mariage n'est pas une lubie, mais une garantie nécessaire qui, sans être infaillible, protège celle qui craint sans cesse de tomber. Avoir le cœur du roi et être reine, c'est alors gouverner absolument.

FRÉDÉGONDE : LA FAVORITE-RÉGICIDE

Frédégonde, comme Roxelane, parvient à se faire épouser ; comme Roxelane, elle cause la perte de l'héritier légitime en la personne de Mérovée. Elle se rend pourtant coupable d'un crime plus terrible encore que ceux de Roxelane, en causant la mort symbolique, puis littérale, du monarque. Cette première mort symbolique est particulièrement claire chez La Roche-Guilhen : en prenant un favori qui lui ressemble, « bien fait, d'un âge propre pour les plaisirs, d'un esprit fin et complaisant, et d'une humeur

[524] *Roxelane,* I. 2. 13.
[525] *Ibid.*, I. 1. 2-3.

hardie et pleine d'audace », Frédégonde porte une première atteinte à la dignité royale, d'autant que, « idolâtre » de son amant, elle lui confie « tous les secrets de l'Etat » : Landry, « Souverain du cœur d'une reine débauchée, [...] le fut en même temps de sa puissance » (p. 352). Ce n'est plus la place de la reine que Frédégonde usurpe, mais celle du roi lui-même, puisque elle reproduit à son profit le rapport de faveur qui, à ses débuts, l'unissait avec le monarque. Elle est devenue, seule, source de pouvoir ; sans état d'âme elle constate même « le roi n'est plus qu'une ombre qui sert à nous rendre absolus, et que nous dissiperons quand il nous plaira [...] Servons-nous-en autant que nous en aurons besoin, et l'envoyons chercher Mérovée et Clovis dès qu'il ne nous sera plus nécessaire » (p. 353). Le roi, jouet de la favorite, est instrumentalisé, réifié.

Le meurtre de Chilpéric vient ensuite porter à son comble le désordre né du favoritisme : c'est cet épisode, particulièrement graphique, que reprennent de nombreux auteurs, à l'image de Claude Vanel ou de François-Eudes Mézeray. Le roi entre chez Frédégonde alors qu'il n'est pas attendu ; la reine, qui se coiffe, ne s'aperçoit pas de sa présence. Il lui donne alors un petit coup de baguette, et cette dernière, sans se retourner, croyant s'adresser à son amant, prononce quelques paroles qui la trahissent : le roi, éperdu, quitte la pièce. L'amant de la favorite engage alors des assassins qui exécutent Chilpéric au retour de la chasse. Là encore, certains détails changent d'un texte à l'autre. Le nombre d'assassins, par exemple, passe de deux chez Girard du Haillan et Mézeray, à six chez Vanel, à « une troupe » chez La Roche-Guilhen (p. 356). Malgré ces variations, l'épisode offre toujours une version pervertie et dégénérée de l'ordre courtois : la soumission de Landry à sa dame, loin d'aboutir à des exploits, se solde par un meurtre. Cette perversion, opérée par le biais du favoritisme qui donne à une reine immorale un pouvoir illégitime et démesuré, souligne un danger qui, ici, a presque le poids d'une malédiction.

Encore une fois, La Roche-Guilhen hérite d'images fortes qui, adaptée à la mode galante, n'en gardent pas moins leur violence. L'expression de La Roche-Guilhen diffère de celle de Mézeray ou de Vanel, notamment par sa retenue bienséante, puisque elle ne cite pas les paroles peu modestes de Frédégonde, alors que les autres auteurs ne s'en privent pas. L'insistance de La Roche-Guilhen sur certains lieux communs qui touchent à la beauté négligée de Frédégonde, à l'amour et au chagrin du roi, à « l'ardeur » et à « la soumission » de Landry donne même une tonalité assez unique à son texte. La force de ces représentations, cependant, découle invariablement de leur pouvoir symbolique : Frédégonde incarne alors, encore plus que Roxelane, le péril absolu, puisqu'elle ne se contente pas de se faire épouser, ni même de prendre un amant, mais va jusqu'au bout de sa tentation régicide.

AGNÈS SOREL : LA FAVORITE-CONSEILLÈRE

Les méfaits du favoritisme n'ont pas valeur de fatalité. La providence choisit parfois d'étranges messagères et, à en croire Brantôme, « encore qu'il y ait beaucoup d'hommes vaillants de leur naturel, les dames les y poussent encore davantage, ou, s'ils sont lâches et froids, elles les émeuvent et échauffent. »[526] Agnès Sorel, à ses yeux, prouve le rôle bénéfique de certaines femmes : celle-ci, prétendant qu'un astrologue lui a prédit l'amour d'un grand roi, demande à passer en Angleterre pour accomplir sa destinée. Ce discours d'Agnès à Charles VII a l'effet escompté : « Ces paroles piquèrent si fort le cœur du roi qu'il se mit à pleurer : et de là en avant, prenant courage et quittant sa chasse et ses jardins, prit le frein aux dents, si bien que par son bonheur et vaillance,

[526] Brantôme, *Les Dames Galantes*, pp. 368-369 « Discours sur ce que les belles et honnêtes dames aiment les vaillants hommes, et le braves hommes aiment les dames courageuses »).

il chassa les Anglais de son royaume. »[527] Par la menace, et l'insolence, Agnès opère en Charles VII une véritable métamorphose, presque une conversion.

Cet épisode de l'astrologue est repris de texte en texte. Chez Fontenelle, les motivations d'Agnès n'ont rien de noble : « Le Roi, dont j'étais aimée, voulait abandonner son royaume aux usurpateurs étrangers, et s'aller cacher dans un pays de montagnes, où je n'eusse pas été trop aise de le suivre. »[528] Son influence n'en reste pas moins bénéfique, puisque « La crainte qu'il eut de me perdre lui fit prendre la résolution d'être roi de France ; et il commença dès lors à se rétablir. »[529] Si la mise en scène de Fontenelle, très ironique, permet de douter de la véracité des dires d'Agnès, La Roche-Guilhen, quant à elle, livre une version des faits plus univoque : Agnès, avec une honnêteté qui relève de la franchise et non de la provocation, rapporte la prédiction de cet homme savant pour souligner l'écart entre la prédiction et les faits. Le roi, touché, se montre particulièrement lucide : « il soupira de confusion en jetant les yeux sur l'état de sa vie, et son courage seul pouvant réparer les injustices de son Père, il vit bien que la fortune se servait d'une passion plus impérieuse que celle de l'ambition pour le faire agir » (pp. 132-133). Ainsi l'amour, loin d'être toujours néfaste, accomplit de véritables miracles.

La Roche-Guilhen brode sur un épisode connu, pour faire d'Agnès une jeune femme sage qui guide son souverain sur la bonne voie. La personnalité d'Agnès, il est vrai, se transforme au travers des textes. Le détail de l'épisode peut aussi varier considérablement

[527] Brantôme, *Les Dames Galantes*, p. 369.
[528] *Œuvres Complètes,* éd. par Alain Niderst, I, 119-122 (« Dialogue des morts modernes », Dialogue V).
[529] *Ibid.*

d'une version à l'autre. Chez Claude Vanel par exemple, Merlin, gagné par Charles VII, prédit à Agnès l'amour d'un grand roi. Celle-ci, comprenant l'artifice, moque le roi pour son peu de puissance et demande, par manière de plaisanterie, à quitter la France pour l'Angleterre : ce dernier ne s'offusque pas, mais « ne laissa pas d'en faire son profit ».[530] Malgré ces différences, la favorite domine constamment le récit, et la valeur symbolique de l'épisode est bel et bien cristallisée. La scène de l'astrologue semble concentrer tous les espoirs des contemporains de Louis XIV : l'amour avilit, mais quelquefois aussi il transcende ; les femmes peuvent révéler la grandeur des hommes, autant que leurs faiblesses.

V. CLÉS DE LECTURE

L'Histoire des favorites, malgré la prudence apparente de son auteur, est une démystification. La Roche-Guilhen, loin d'entretenir les mystères du favoritisme, en expose les mécanismes. Pour l'auteur, la faiblesse des hommes est universelle ; les femmes, artificieuses ou non, leur plaisent toujours pour les mêmes raisons : elles sont belles et spirituelles et elles résistent, du moins en apparence, aux assiduités royales. Les mêmes schémas réapparaissent sans cesse : les destins extraordinaires de ces femmes, ainsi réunis, en deviennent presque banals. Le recueil remplit ainsi une fonction paradoxale : il reprend des favorites souvent connues, véhicule des récits aux résonances parfois mythiques, pour les rassembler dans une structure éminemment banalisante. Elles sont toutes uniques en apparence, car « Jamais débordement ne fut pareil » à celui de Marozie (p. 385), « jamais favorite ne fit un usage [aus]si généreux de sa faveur » qu'Agnès (p.

[530] Claude Vanel, *Galanteries des rois de France* (Bruxelles : [s. n.], 1694), p. 107.

171), « jamais », n'entra chez les sultans « plus belle » et « plus dangereuse furie » que Roxelane (p. 218) ; « jamais », enfin, il n'y eut de femme « plus détestable » que Marie de Padille (p. 52). Pourtant, ces femmes, « monstres » comme Frédégonde (p. 357), « prodiges » comme Marozie (p. 385), se ressemblent.

La favorite oscille alors entre mythe et stéréotype. Mythe, parce que le style, les propos, les clichés de La Roche-Guilhen ressemblent à ceux de ses prédécesseurs, et s'inscrivent en ce sens dans la légende du favoritisme. Stéréotype, parce que la démarche de l'auteur et la composition de son ouvrage vident la favorite d'une partie de son aura. Dans un souci presque taxinomique, La Roche-Guilhen ordonne le réel. Comme l'auteur de l'*Europe Galante* (1705), qui représente l'amour à la française, à l'espagnole, à l'italienne, à la turque, elle expose le favoritisme à la française, à l'espagnole, à l'italienne, à la turque. Les illustrations qui ponctuent le recueil semblent répondre au même procédé : le livre décrit une même espèce, tout en déclinant ses variantes. Sans être aussi scientifique qu'un botaniste, ou aussi objective, La Roche-Guilhen observe un phénomène, davantage que des individus.

Le regard de La Roche-Guilhen n'a pas seulement valeur descriptive. Sa lecture de la favorite est aussi politique et engagée. Les excès de certaines favorites lui permettent de dénoncer la corruption d'un système qui récompense le vice et punit la vertu. Les cruelles favorites ne paient guère pour leurs crimes ; alors que les reines Blanche de Bourbon ou Andovère connaissent une fin brutale et imméritée, Marie de Padille « mourut d'une mort naturelle, beaucoup plus douce qu'elle ne méritait » (p. 85) ; Frédégonde « résista à tout, n'étant pas moins courageuse que criminelle, et mourut de la fièvre, quoiqu'elle eût mérité de mourir sur la roue » (p. 357) ; Roxelane quitte la vie aussi tranquillement :

> Cette princesse barbare, ambitieuse, vaine, infidèle, et qu'on pourrait nommer un prodige de cruauté, après avoir encore employé deux années à persécuter ce qu'il y avait de vertueux et d'innocent dans l'empire ottoman, et poussé son crédit et sa puissance au delà des exemples que tous les siècles peuvent fournir d'une autorité absolue sur le cœur d'un époux, mourut comme les autres (p. 256).

La Roche-Guilhen dresse un tableau très noir de la cour, en particulier sous les rois qui, comme Don Pèdre, se signalent par une dangereuse férocité. Blanche de Bourbon est sans illusion : « On nous observe, on cherche le sens de nos paroles dans l'air de votre visage ; tout doit être suspect ici, amour, pitié, justice même, et le plus grand bonheur qu'on y pourrait souhaiter serait celui d'être stupide et insensible » (p. 63). La cour de Charles VII, bien qu'apparemment idéale, n'autorise pas moins l'injustice : Madame de Villequier, loin d'être punie de la mort d'Agnès, en est presque récompensée, puisque le roi la prend en affection. L'hypocrisie semble régner et, malgré la présence de quelques personnes vertueuses qui osent dire la vérité, la cour est peuplée de flatteurs.[531]

La favorite est aussi un moyen privilégié de souligner les abus de la monarchie. Les paroles de Frédéric pourraient bien traduire le sentiment de La Roche-Guilhen : « J'irai à Valladolid [...], et même au bout du monde, pour fuir la tyrannie et les tyrans » (p. 74). Malgré le vœu pieux de sa préface, « Quelles que soient [les] démarches [des rois], leur caractère doit toujours être vénérable aux personnes privées, et si des ressentiments troublent la raison, il faut écouter les oracles sacrés qui défendent de médire des princes » (p. 41), La Roche-Guilhen n'observe pas la retenue qu'elle semble prescrire : le sujet même de *l'Histoire des favorites* est une offense à la dignité royale ; la faiblesse des rois et les conséquences de leur aveuglement soulignent les dangers d'une monarchie trop absolue. Loin d'écouter l'oracle sacré qui protège les princes, La Roche-Guilhen les juge

[531] Voir « tas de flatteurs », « esprits lâches et intéressés » p. 107 ; « les personnes vertueuses », « ceux qu'une complaisance outrée inspiraient », p. 108.

sévèrement, car « La moindre faiblesse outrage la majesté de leur rang, et les passions qui font les tyrans ne sont guère plus condamnables que ces stupidités malheureuses qui laissent tomber les princes dans des égarements indignes de leur grandeur » (p. 90).

Les griefs de La Roche-Guilhen, à l'instar des satiristes huguenots qui, comme elle, écrivent sur la favorite, sont aussi et surtout religieux. Pourtant son utilisation de la favorite, dans ce contexte, est assez inédite puisque la favorite lui sert à viser directement la papauté : la favorite de pape émerge aux côtés de la favorite de roi. Car La Roche-Guilhen n'épargne pas davantage les pontifes que les rois ; au contraire, elle semble éprouver à leur égard une aversion redoublée. Ses critiques revêtent en effet une insolence particulière : « Si Jupin devint taureau | Pour une simple amourette, | Un pape se fait veau | Pour débiter la fleurette » (p. 198). La Roche-Guilhen utilise des procédés comiques particulièrement efficaces qui lui permettent de tourner Rome en ridicule. *L'Histoire des favorites* évoque alors les épigrammes des libellistes, mais La Roche-Guilhen détourne leurs brocards les plus sévères pour attaquer la papauté.

Sous l'ironie, La Roche-Guilhen exprime une véritable indignation. Alors que « toutes les avenues du Vatican devraient être fermés aux moindres apparences de la galanterie », La Roche-Guilhen constate qu'elle y règne, de même que « l'ambition la plus excessive », « l'artifice », « la coquetterie » et « les passions les plus vicieuses » (pp. 175-176). Le « dérèglement perpétuel » du Vatican autorise alors La Roche-Guilhen à dire la vérité :

> Ce n'est pas pour noircir la dignité des Papes par une médisance outrée que l'on met quelques-unes de leurs faiblesses au jour ; les fidèles Auteurs qui ont laissé par ordre leurs faits et gestes à la postérité, sont garants de ce que nous dirons : mais après tout ces hommes ne sont pas des Anges, et la vaste autorité qui leur soumet les Rois et les Royaumes, ne les dépouille pas des inclinations humaines (p. 176).

La Roche-Guilhen refuse de croire à l'infaillibilité du pape ; les débordements auxquels se livrent Alexandre VI et Sergius le prouvent assez. Alexandre VI, bien ridicule dans son accoutrement laïc, profère des menaces indignes, prétendant pouvoir affranchir Julie « des misères du purgatoire », ou « les multiplier par vengeance » (p. 194) ; devant son peu de succès, il propose les « trésors du Vatican, et ceux de l'Église » contre les faveurs de la vertueuse Julie (p. 196). La favorite est alors, plus que jamais, l'instrument d'un procès qui vise la papauté.

Par ailleurs, quand l'auteur n'attaque pas directement la papauté, son engagement protestant s'affichent non moins résolument, notamment dans ses critiques de la pratique claustrale, car « Partout où la domination des papes est absolue, on voit de ces espèces de purgatoires établis, qui sont de véritables images de celui dont Rome menace toute chair », (p. 262). Elle glisse fréquemment dans la bouche de certains de ses personnages des remarques qui disent bien son engagement et sa sensibilité protestante (p. 372 ; p. 268 ; pp. 202-203). L'élément religieux, plus crucial encore, aux yeux de La Roche-Guilhen, que la dimension politique sème le trouble dans le recueil. Les histoires de Nanthilde et de Marie de Beauvilliers occupent dans l'œuvre une place à part : l'espace claustral monopolise alors toute l'attention de l'auteur, au détriment de la question du favoritisme. Les schémas qui se répètent ailleurs paraissent altérés : Nanthilde, pourtant parfaite, est une reine illégitime ; Marie de Beauvilliers, sans être aussi sévère et vertueuse qu'elle le devrait être, n'est pas mauvaise pour autant. Quant à Marozie, elle est bien différente des autres mauvaises favorites : elle règne par Sergius, mais « Ce Sergius avait été élu pape par les brigues de Marozie » (p. 386), et cette favorite a, dès le départ, un certain pouvoir qui fait défaut aux autres.

La question religieuse, dès qu'elle intervient, bouleverse le rythme de l'ouvrage : les phrases s'allongent et s'emballent, les énumérations se multiplient. La Roche-Guilhen, si retenue, devient soudain passionnée ; elle laisse percevoir une sensibilité qui n'apparaît pas ailleurs. Ainsi son portrait de l'amoureux Alexandre VI foisonne de détails, et trahit une ironie mordante que l'auteur se garde ailleurs de faire paraître. Le pape, croyant ainsi plaire à Julie, a quitté ses habits religieux pour un singulier accoutrement :

> Comme Julie lui avait allégué la gravité de ses habits, entre plusieurs autres raisons, il crut qu'il fallait offrir quelque chose de plus cavalier à ses yeux, en métamorphosant l'économie de son ajustement de la manière du monde la plus comique.
>
> Il avait un pourpoint de cuir parfumé, couleur de tuile, de longues basques, chamarrées de passements d'argent. Son haut-de-chausse et sa casaque étaient d'écarlate [...], un brocard d'argent et vert doublait cette roupille volante qu'il portait négligemment sur le bras gauche. Des bottines de cuir blanc accompagnaient un bas de soie vert, [...] il avait une fraise godronnée autour du col dentelée à plusieurs rangs, les manchettes toutes semblables paraissent au dessus d'un gant de senteur brodé jusqu'au poignet. La Mitre Apostolique avait fait place à une perruque blonde et frisée, et à un petit chapeau gris souri bordé d'argent, et orné d'une plume blanche et d'un ruban vert. Le Saint Père avait ajouté à ce grand nombre de charmes celui d'une mouche à la joue, il portait une longue brette à son côté qui n'incommodait pas peu ses jambes, et une canne à la main ornée de plusieurs rubans. Le morne Héraclite n'aurait assurément pu regarder cet objet sans rire [...] ; et Julie Farnèse qui allait au Château Saint Ange avec un chagrin plein di dépit rit de si bon cœur, et recommença tant de fois qu'elle ne pensa jamais se remettre dans un état plus sérieux ; dès qu'elle cessait de rire, les démarches embarrassées du Pape, sa brette, sa mouche, ses révérences chancelantes, et l'air tendre et languissant qu'il voulait affecter lui en redonnaient l'envie (pp. 192-193).

Ainsi un ton convenu cohabite avec une verve parfois inattendue ; la sobriété avec laquelle les favorites et les autres personnages sont caractérisés contraste avec la minutie de certaines descriptions : alors qu'on ne sait quasiment rien de concret sur le physique de la favorite, chaque élément est ici coloré, détaillé avec délectation. L'instabilité du style ne reflète pas simplement l'inégalité de l'œuvre : elle trahit une émotivité toujours latente, un trouble. Cette écriture, qui n'est pas tout à fait maîtrisée, s'oppose alors à une cristallisation définitive.

L'*Histoire des favorites* est parcouru de tensions, souvent portées par cette dimension religieuse. Écartelée entre différents impératifs, satiriques et galants, et différentes revendications, politiques et religieuses, l'œuvre de La Roche-Guilhen échappe en partie à son lecteur. Les choix de La Roche-Guilhen restent parfois énigmatiques, notamment lorsqu'elle exclut des personnages que l'on attendrait dans ce recueil, telle que Diane de Poitiers ou Anne de Pisseleu, au profit d'autres favorites plus inattendues. Anne de La Roche-Guilhen, évoquant les amours d'Henri IV, préfère l'abbesse de Montmartre à Gabrielle d'Estrées : choix étonnant qui ne peut s'expliquer que par les intentions satiriques de l'auteur, désireuse de critiquer la pratique claustrale. La vertu de Julie Farnèse, par ailleurs, si contraire à des faits de notoriété publique, ne peut se comprendre que par une volonté marquée de l'auteur de rendre Alexandre VI d'autant plus détestable.[532] Sa mise en scène d'Agnès Sorel, enfin, reste bien mystérieuse : pourquoi se permettre de telles libertés avec l'histoire, et réhabiliter par la même occasion le favoritisme ? La diversité de ses motivations introduit une certaine ambiguïté, et amène à réévaluer la notion de favoritisme, puisque, contre toute attente, La Roche-Guilhen se refuse à le condamner absolument.

En ce sens, l'absence de réalisme et de profondeur psychologique dont témoigne l'ouvrage ne s'oppose pas à la mise en place d'un système de significations complexe. La favorite incarne tantôt le danger du mariage, tantôt celui du régicide ; la favorite peut même, comme dans le cas d'Agnès, figurer le pouvoir sublimant de l'amour. Les illustrations suggèrent aussi la mobilité de ces significations symboliques : Marie de Padille tient une fleur de lys, comme la monarchie tout entière, entre ses deux doigts ; Julie

[532] C'est aussi l'interprétation d'Els Höhner.

Farnèse se pavane avec sa mitre et son manteau d'hermine ; Marozie, tenant fièrement un sceptre, se voit offrir une tiare. La favorite devient un réceptacle dont l'auteur altère le contenu au gré de ses desseins. Servant tantôt à critiquer la monarchie, tantôt à stigmatiser le catholicisme, instrument politique ou religieux, la favorite devient une forme souple dans les mains de La Roche-Guilhen.

Ces mises en scène fournissent aussi une image mitigée de la femme. La démarche de La Roche-Guilhen semble reprendre cette ancienne rengaine misogyne : les hommes sont bien faibles, puisqu'ils se laissent gouverner par des femmes. Le pouvoir des femmes à Rome est perçu comme un véritable sacrilège ; l'influence de Marozie paraît particulièrement choquante :

> C'était par son canal qu'on distribuait les pardons et les bénéfices, elle y savait mettre des impôts qui l'enrichirent, c'était l'organe du conducteur de l'Église romaine. Quels prodiges d'effronterie découvrait-on à tous moments ! L'histoire, pleine d'événements bizarres, n'en a jamais mis de pareils en lumière, et la fable même, qui a produit tant de monstres, est modeste au prix de ce qui paraissait dans les lieux les plus augustes de Rome (p. 390).

La Roche-Guilhen s'attarde sur le pouvoir démesuré d'une femme au Vatican, qui paraît porter l'hérésie à son comble, d'autant qu'elle trafique « les pardons et les bénéfices ». Le sacré et l'amour forme alors une combinaison proprement monstrueuse. La déclaration d'amour du pape Jean à la princesse d'Arles scandalise pour les mêmes raisons, puisqu'il « consacre à [ses] pieds l'autorité du triple diadème et les clés souveraines qui font trembler tant de mortels » (p. 396).

Il est difficile d'établir la responsabilité de La Roche-Guilhen dans le choix des dix illustrations qui scandent le recueil : leur qualité subversive, néanmoins, naît aussi d'un parti pris sexiste, puisqu'il est manifestement choquant de voir une femme porter une mitre, ou de voir la tiare papale aux pieds d'une femme. La dignité de ces attributs se marie

mal avec la féminité : une bête, à la place de Julie ou de Marozie, ne ferait pas un effet différent. En outre, les portraits moraux présents dans le recueil ne sont guère favorables aux femmes ; six protagonistes sur dix se montrent cruelles et impitoyables, et La Roche-Guilhen n'affiche pas de penchant féministe avant la lettre. Ces femmes, véritables serpents pleins de « venin » (p. 60, p. 344), sont diaboliques. En même temps, elle démontre l'intelligence des favorites et l'insuffisance de leurs amants. L'*Histoire des favorites* supplée aux manuels de cour en posant la femme comme un animal politique, capable et désireux de participer au gouvernement de la cité, comme Léonore, qui, malgré ses vices, monte sur le trône « d'un pas plus ferme » et porte la couronne « avec plus d'audace » qu'aucune reine avant elle, et qui a « une majesté toute propre à bien remplir cette place éminente et un esprit capable de l'y maintenir » (p. 109).

L'élément religieux, encore une fois, change aussi la donne. Marie de Beauvilliers, Nanthilde et leurs compagnes dénoncent les abus du clergé masculin, du pape, mais aussi de ces « directeurs » (p. 372), de ces « vieux confesseurs indiscrets » (p. 267). Un cri de Thérèse résume cette injustice : « Ce sont ces grilles et ces murailles qui me pèsent, c'est cette déplorable solitude qui nous prive des plus innocents plaisirs, et je voudrais bien savoir si Monsieur le pape dans son Vatican ne se licencie pas à ses passions et à sa mollesse ! » (p. 268). Plus loin, elle s'insurge à nouveau contre leur soumission : « Les ministres subalternes de notre Église sont de ces sangliers qui ravagent les saintes campagnes au lieu de les cultiver [...] Il n'y a que nous, sottes martyres d'une stupide obéissance, qui traînions constamment nos misères » (p. 274). Nanthilde parvient à sortir ; Marie de Beauvilliers, vite abandonnée par Henri IV, sera condamnée à rester dans son couvent : l'oppression à laquelle elle est soumise excuse alors sa coquetterie ; et les femmes ont raison de désobéir à une loi cruelle qu'elles n'ont pas choisie. L'*Histoire des*

favorites offre donc un discours traversé de tensions et de paradoxes qui réaffirme une certaine plasticité de la favorite. La favorite, sans cesse, balance entre le bien et le mal ; malgré les répétitions de thèmes et de structures, les dix variantes de la première édition, les dix costumes et les dix décors différents auxquels ces histoires donnent lieu, traduisent la flexibilité irréductible de la figure de la favorite.

Grâce à Anne de La Roche-Guilhen, la favorite devient donc, enfin, le sujet de sa propre histoire ; l'association du mot et des représentations donne à la maîtresse royale une constistance qu'elle n'avait pas jusque là. L'*Histoire des favorites* entérine alors les motifs des œuvres de fiction des années 1660-1670, mais le recueil, surtout, construit, par le biais de la répétition, un système de représentations. Ce système de mise en scène, bien que banalisant, pallie les insuffisances du *logos*.

En même temps, l'*Histoire des favorites* offre un exemple de ces textes troublés qui permettent de « localiser une région problématique de la perception », et qui « à l'échelle du micro-texte », trahissent leur embarras à travers « une inconséquence, un changement abrupt de thème ou de registre, une singularité grammaticale ou syntaxique ».[533] L'exploration du recueil aboutit alors à un constat plus déconcertant, et plus décevant : la favorite n'est pas le point névralgique de cet ouvrage. La tension est ailleurs : elle est religieuse et concerne la papauté, plus encore que la monarchie ou que la question du favoritisme en général.

Néanmoins, le trouble qui entoure le problème de la religion ne s'exerce pas nécessairement au détriment de la favorite. Il réaffirme au contraire, la vitalité de cette dernière, puisque La Roche-Guilhen se sert d'une version peu exploitée de la favorite, que

[533] Terence Cave, *Pré-histoires,* I, 15-16.

Catherine Durand-Bédacier utilisera après elle : la favorite de pape.[534] L'émotion latente qui perturbe le texte, par ailleurs, s'oppose à une cristallisation définitive : la favorite, chez La Roche-Guilhen, reste une figure complexe. Les définitions fournies par le recueil, discutées au moment de sa parution, ne font d'ailleurs toujours pas l'unanimité. Quant au terme de « favorite », il n'apparaît que six fois en tout dans l'ouvrage. L'*Histoire des favorites* réussit alors l'étrange pari de cristalliser ses protagonistes, tout en affirmant leur éternelle plasticité : après la parution du livre, la figure de la favorite, malgré sa nouvelle maturité, peut encore évoluer.

[534] Voir Catherine Bédacier, *Histoire des amours de Grégoire VII, du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé, et de la marquise d'Urfé* (Cologne : Pierre Le Jeune, 1700).

CHAPITRE V
L'ÉVOLUTION DE LA FAVORITE AU XVIII^e SIÈCLE

Nous avons aujourd'hui un *Dictionnaire des favorites*,[535] et le mot « favorite » continue d'être compris en France au sens de « maîtresse royale » : au XX^e siècle et au XXI^e siècle, la favorite a bien sa place dans le panthéon national. L'évolution du terme *favourite* en anglais, pourtant, prouve que cette survie n'allait pas de soi. Cotgrave traduit bien *favorite* par « A Prince's Mistress ; a Sweet-heart, or she-favourite » dès 1611 ;[536] le siècle suivant voit la parution d'un poème intitulé *Picture of a Female favourite* (1708),[537] et la traduction de l'*Histoire des favorites,* intitulée *The History of Female favourites* (1772).[538] « She-favourite » ou « Female favourite », la figure de la favorite semble émerger en Angleterre comme en France entre le XVII^e et le XVIII^e ; les favorites de Charles II, et en particulier la duchesse de Portsmouth, maîtresse française du roi d'Angleterre, sont même connues du public français de l'époque.[539] Pourtant, aujourd'hui, l'expression « female favourite » n'évoque plus grand-chose. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce déclin en Angleterre, dans un pays où, contrairement à la France, les femmes ne sont pas automatiquement exclues du trône. Sans nous risquer à une telle démonstration, contentons-nous d'en déduire l'importance de la période qui suit le règne de Louis XIV dans la consolidation de la figure de la favorite, et tentons une ébauche des métamorphoses de la favorite sous Louis XV et Louis XVI.

[535] Henri Pigaillem, *Dictionnaire des favorites* (Paris : PYGMALION, 2010).
[536] *Dictionary of the French and English Tongues* (1611).
[537] *Picture of a Female favourite* (Londres : [s. n.], 1708), sur une favorite de la reine Elizabeth.
[538] *The History of Female favourites* (Londres : C. Parker, 1772), comprenant les histoires de « Mary de Padilla », « Livia », « Julia Farnesa », « Agnes Soreau », et « Nantilda ».
[539] La duchesse de Portsmouth apparaît dans des satires françaises comme *Scarron apparu*. Voir aussi *Histoire secrète de la duchesse de Portsmouth,* trad. [s. n.] (Londres : Richard Baldwin, 1690).

Là encore, il ne s'agit pas pour nous d'entrer dans le détail d'une étude qui, à elle seule, pourrait faire l'objet de toute une thèse. La seule ambition de cette exploration est d'esquisser les grandes lignes de l'évolution de la favorite au XVIII[e] siècle, sous deux rois aussi différents que Louis XV et Louis XVI. À partir du canevas qui se met en place sous Louis XIV, la favorite se transforme sans perdre pour autant son identité. Nous tenterons de mettre en lumière les traits de cette identité commune qui perdure, et de définir la portée des changements qui, loin d'affecter la cristallisation de la favorite, contribuent à la renforcer.

I. LES HÉRITAGES DU « SIÈCLE DE LOUIS XIV »

Tous les critiques s'accordent pour relever la fascination des contemporains de Louis XV pour le siècle de Louis XIV.[540] Les historiens de l'époque sont nombreux à être tentés par le récit du règne précédent. Voltaire, avec son *Siècle de Louis XIV*, est le représentant le plus brillant, à la fois ironique et admiratif, de cette « entreprise spontanément et inconsciemment collective dont l'objet est l'histoire du règne de Louis XIV ».[541] Dans cette narration, les amours du Roi-Soleil ont une place de choix ; Voltaire les évoque au cours de trois chapitres : « Particularités et anecdotes du règne de Louis XIV », [542] « Suite des particularités et anecdotes », [543] « Suite des particularités et anecdotes ».[544] À cette même époque, l'écriture, sinon la publication,[545] des mémoires de

[540] Voir Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, éd. par Sylvain Menant et Jacqueline Hellegouarc'h (Paris : Le Livre de Poche, 2005), pp.7-35 (pp. 7-9) (Préface).
[541] *Ibid*., p. 9.
[542] *Ibid*., pp. 570-604.
[543] *Ibid.*, pp. 605-627.
[544] *Ibid.*, pp. 628-672.

Saint-Simon, témoigne également d'un intérêt persistant pour les amours de Louis XIV, dont le scandale « a rempli l'Europe, a confondu la France, a ébranlé l'État, a sans doute attiré les malédictions sous le poids desquelles il s'est vu si imminemment près du dernier précipice, et a réduit sa postérité légitime à un filet unique de son extinction en France ».[546] La parution de mémoires rédigés sous le Roi-Soleil, comme les *Mémoires et réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV* du Marquis de la Fare (1716) et les *Mémoires* de François-Timoléon, abbé de Choisy (1726), contribue à cultiver la mémoire du siècle précédent, et en particulier celle des maîtresses du Roi-Soleil. Les favorites de Louis XIV ne sont pas inconnues des Français du XVIII^{e} : l'empreinte qu'elles ont laissée dans les esprits est encore toute fraîche, d'autant que la mort du Roi-Soleil provoque des controverses sur le statut des princes légitimés.

Louis XV lui-même, d'abord fidèle à son épouse, contribue ensuite à faire revivre la favorite. Quatre sœurs sur cinq de la famille Mailly-Nesle se succèdent dans son lit : Louise Julie de Mailly-Nesle, comtesse de Mailly (1710-1751), Pauline Félicité de Mailly-Nesle, comtesse de Vintimille (1712-1741), Diane Adélaïde de Mailly-Nesle, duchesse de Lauraguais (1713-1760), Marie-Anne de Mailly-Nesle, marquise de La Tournelle, duchesse de Châteauroux (1717-1744). Les dames Mailly-Nesle occupent tour à tour le devant de la scène jusqu'à la mort de la duchesse de Châteauroux en 1744. Madame de Pompadour est officiellement présentée à la cour l'année suivante, et prend le relais jusqu'à sa propre disparition en 1764. Trois ans plus tard, Madame du Barry, dernière favorite de Louis XV, s'installe à Versailles, jusqu'au décès du monarque en 1774.

[545] Le texte ne fut publié dans son intégralité qu'en 1830. La version que nous connaissons a été rédigée entre 1739 et 1750. Voir, notamment, Marc Hersant, « Vitesse d'écriture et vérité aristocratique dans les Mémoires du Cardinal de Retz et dans les Mémoires du Duc de Saint-Simon », *Dix-Septième Siècle*, 231 (2006/2), 199-216.

[546] *Mémoires, Anthologie,* éd. par François Raviez, p. 1004.

Peut-être parce que la favorite reste ainsi un sujet d'actualité, l'*Histoire des favorites* continue d'être diffusée au XVIII[e] siècle et cette fortune prolongée accroît sa portée symbolique. Les indices de sa fortune sont nombreux. Le recueil est constamment remodelé, au point de devenir une formule à succès dont le contenu s'éloigne de plus en plus de l'esprit initial. Ainsi, dans l'édition de 1703, sont ajoutées deux histoires d'Anne de La Roche-Guilhen, *Hercilie sous Romulus, premier roi de Rome* et *Histoire d'Arsinoé sous Philadelphe prince et ensuite roi d'Egypte,* qui ne sont guère des histoires de favorites. Et sept ans après la mort d'Anne de La Roche-Guilhen, et à la veille de la mort du Roi-Soleil, l'édition de 1714, qui paraît sous le titre de *Histoire des favorites et des favoris*, dénature encore plus le projet de l'auteur. L'ouvrage a été tronqué, et ne contient ni l'histoire de Julie ni celle de Marozie ; il comporte cependant plusieurs ajouts, dans la première partie : « Hattigé sous le roi de Tamaran »,[547] « Alfrède, sous Edgard roi d'Angleterre » ; dans la seconde : « La Marquise de Combalet », « La Princesse de Condé », « Anne de Bolen sous Henri VIII Roi d'Angleterre », « Eronime sous Mahomet II, Empereur des Turcs », « La Marquise d'Urfé », et « Astrée et Céladon ». Le recueil devient le réceptacle de nouvelles dont la plupart ne sont pas de La Roche-Guilhen, et qui ne mettent souvent en scène aucune favorite, et d'ailleurs aucun favori à proprement parler. La formule de l'histoire des favorites est simplement devenue un gage de succès, et est exploitée comme telle.

Mais l'édition princeps de *l'Histoire des favorites* semble aussi perdurer sous Louis XV, et peut-être au delà. Une édition de *l'Histoire des favorites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs règnes* conservée à la BNF, est marquée aux armes d'une des sœurs Nesle, favorites de Louis XV : Diane Adélaïde de Mailly, duchesse

[547] Il s'agit d'*Hattigé, ou les amours du roi de Tamaran* de Brémond (1676), que nous avons évoqué dans le Chapitre II.

de Lauraguais.[548] Une autre édition, aussi conservée à la BNF, porte le sceau royal ;[549] une autre, enfin, le sceau impérial.[550] D'autres ouvrages contemporains de l'*Histoire des favorites* ont toujours leur place dans les bibliothèques des Grands : une édition des *Galanteries des rois de France* de Claude Vanel, qui a peut-être inspiré La Roche-Guilhen, est ainsi marquée du sceau de Marie Antoinette.[551] La présence de ces livres dans les bibliothèques royales ou impériales ne prouve pas, il est vrai, qu'ils continuent d'être lus. Mais d'autres signes, sans doute plus fiables, témoignent de la rémanence de l'*Histoire des favorites*. Le recueil devient une source dans la *Bibliothèque Universelle des Romans*, notamment dans l'article consacré à Agnès Sorel.[552] Par ailleurs les retouches opérées dès 1699 sur le frontispice et l'illustration de Marozie,[553] la suppression des deux nouvelles particulièrement anticléricales (Julie Farnèse et Marozie) dans l'édition de 1714 n'empêchent pas le Vatican de juger nécessaire, en 1726, la mise à l'index de l'ouvrage – preuve de son influence durable auprès du public.[554] Surtout, l'*Histoire des favorites* est traduite en plusieurs langues au cours du XVIII^{e} siècle. Les dix nouvelles originales sont traduites en hollandais, publiées par Dirk Jeman à Amsterdam en 1735 (*Geschiedenis der beminde vrouwen*) ; cinq nouvelles (Marie de Padille, Livie, Julie Farnèse, Agnès Sorel, Nanthilde) sont traduites en anglais 1772 sous le titre *The History of Female favourites* ; deux nouvelles de l'ouvrage, enfin, sont traduites en russe en 1793.

[548] *Histoire des favorites* (Constantinople : [s. n.], [s. d.]) ; Notice n° FRBNF33995808, cote FB- 36767.
[549] *Histoire des favorites* (Constantinople : [s. n.], [s. d.]) ; Notice n° FRBNF30742826, cote G- 28574.
[550] *Histoire des favorites* (Amsterdam : P. Marret, 1698); Notice n° FRBNF30742825, cote MFICHE G-28573.
[551] *Les Galanteries des rois de France* (Cologne : Pierre Marteau, [s. d.]); Notice n° FRBNF31535001, cote P94/972.
[552] Voir *Bibliothèque Universelle des romans,* II (Octobre 1778), 115-237.
[553] Voir Figure 29.
[554] Nous n'avons pas retrouvé le document concerné mais nous nous fions aux indications de Juliette Cherbuliez, dans *The Place of Exile*: *Leisure, Literature and the Limits of Absolutism* (Lewisburg : Bucknell University Press, 2005), p. 218.

L'Histoire des favorites n'est bien sûr pas la seule œuvre de notre corpus à résister à la mort de Louis XIV. *La Princesse de Clèves* continue d'être lu, critiqué ou admiré ; le roman se constitue dès le XVIII[e] siècle comme une référence, un modèle révéré et parfois mal compris.[555] *Bajazet*, fort de son succès initial, continue d'être représenté à Versailles, mais surtout au Théâtre de la Rue des Fossés Saint Germain jusqu'en 1734, et à partir de 1789 au Théâtre de la Nation ;[556] Roxane reprend vie, sous les traits d'Adrienne Lecouvreur ou sous ceux de la Clairon.[557] Le travail de Madame de Villedieu n'en survit pas moins, comme le prouvent notamment la publication de ses *Œuvres complètes* en 1720-1721,[558] ses multiples traductions en anglais,[559] et sa présence récurrente dans la *Bibliothèque Universelle des romans*.[560] Au sujet de Madame de Villedieu, une erreur qui circule dans un certain nombre d'ouvrages critiques du XVIII[e] siècle est particulièrement significative : l'*Histoire littéraire du règne de Louis XIV* de François-Claude Lambert (1751), *le Nouveau recueil des épigrammatistes français* d'Antoine-Augustin Bruzen de La Martinière (1720), *Les deux âges du goût et du génie français, sous Louis XIV et sous Louis XV* de Nicolas Bricaire de la Dixmerie (1769), et *Le Parnasse Français* d'Evrard Titon du Tillet [s. d.] attribuent tous à Madame de Villedieu un ouvrage dont nous avons lieu de croire qu'il n'existe pas, intitulé *Les Favorites*. Il s'agit sans doute d'une confusion

[555] Voir Maurice Laugaa, « Réception des romans et nouvelles de Madame de Lafayette au Dix-huitième siècle (en France) (1700-1789) », in *La Réception du roman français du XVII[e] en France de 1660 à 1789*, éd. par Alain Niderst, *Œuvres et critiques*, XII, n°1 (1987), 121-132 ; Voir Pierre Malandain, *Madame de Lafayette, « La Princesse de Clèves »* (Paris : Presses universitaires de France, 1985), pp. 112-117.

[556] Voir CÉSAR, le Calendrier électronique des spectacles sous l'Ancien Régime et sous la Révolution <http://www.cesar.org.uk/cesar2/home.php>.

[557] Voir *Bajazet*, éd. par Christian Delmas (Paris : Gallimard, 1995), pp. 133-140 (p. 133).

[558] Voir Chapitre II.

[559] Voir Donna Kuizenga, « Madame de Villedieu englished : les traductions en anglais des ouvrages de Villedieu au XVII[e] siècle », in *Madame de Villedieu, romancière, Nouvelles perspectives de recherche*, pp. 145-160.

[560] Voir Edwige Keller-Rahbé, « La réception de Madame de Villedieu au XVIII[e] siècle ou les pièges de la biographie romancée dans la BUR », in *Madame de Villedieu, romancière, Nouvelles perspectives de recherche*, pp. 73-129. Voir Rudolf Harneit, « Quelques aspects de la réception de Mme de Villedieu et Jean de Préchac en Europe : éditions, rééditions et traductions de leurs romans et nouvelles », in *Madame de Villedieu ou les audaces du roman*, pp. 275-293.

avec l'*Histoire des Favorites* de Mademoiselle de La Roche-Guilhen, rendue possible par la présence récurrente de favorites dans l'œuvre de Madame de Villedieu.

En parallèle, le travail de définition se poursuit, tributaire des œuvres de fiction du siècle précédent. L'entrée « favori et favorite », écrite par Voltaire pour l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Diderot et d'Alembert, évoque même l'*Histoire des favorites* : « La femme qui plaît le plus au sultan s'appelle parmi nous la sultane *favorite.* On a fait l'histoire des *favorites*, c'est-à-dire, des maîtresses des plus grands princes ».[561] Le rôle déterminant de La Roche-Guilhen dans cette construction s'impose désormais avec évidence ; son recueil – « on a fait l'histoire des favorites » – sert de référence, utilisé à la fois comme exemple et comme point de départ de la définition. La favorite arrive, il est vrai, en troisième position, après le sens littéral et le sens figuré du mot *favori* ; la première acception du terme *favorite*, en outre, s'insère dans le cadre du sérail. Le sens plus général de *favorite*, « maîtresses des plus grands princes » n'en apparaît pas moins, enfin, noir sur blanc. La favorite de reine, quant à elle, est passée sous silence, sans doute parce que le sens dominant de *favorite* est désormais celui de *favorite de roi.*

Le terme de « favorite », mieux défini, devient aussi plus fréquent. Contre douze occurrences du terme *favori*, Madame de Villedieu, dans les *Annales Galantes*, n'utilisait pas une seule fois le mot *favorite*, alors que le texte met en scène plusieurs maîtresses de rois ou de grands seigneurs. À l'inverse, Diderot utilise *favorite* une centaine de fois dans *Les Bijoux indiscrets*, alors que le terme de *favori* n'apparaît pas du tout.

[561] *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers,* 35 vol. (Paris : Briasson et alii, 1751-1780), VI (1756), 437. Voir à ce sujet, *Dictionnaire Philosophique*, éd. sous la direction de Christiane Mervaud, 2 vol. (Oxford : Voltaire Foundation, 1994), I, 35, pp. 3-278 (pp. 130-138) (Introduction).

Relevé non-exhaustif Occurrences du substantif « favorite » ou « favorites » dans romans, contes et nouvelles	
Sous Louis XIV	*La princesse de Clèves* : 2 occurrences (« favorites ») *Les Exilés de la cour d'Auguste* : 0 occurrences *Bajazet* : 1 occurrence (dans la distribution des rôles) *Le Journal amoureux* : 2 occurrences *Les Annales Galantes* : 0 occurrences (12 occurrences du mot favori) [*Mémoires du Sérail* : 100 occurrences (« sultane favorite »)] *Histoire des favorites* : 6 occurrences, en comptant le titre et les mentions du titre
Sous Louis XV	*Les Lettres Persanes* :[562] 1 occurrence *Les Bijoux indiscrets* :[563] 98 occurrences *Les amours de Zeokinizul, Roi des Kofirans* :[564] 22 occurrences *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse* :[565] 20 occurrences *Trapue reine des Topinamboux ou maîtresse femme : Conte* :[566] 25 occurrences

Relevé non-exhaustif Occurrences du substantif « favorite » ou « favorites » dans les satires qui visent explicitement le roi et ses favorites	
Sous Louis XIV	*La France Galante* [d'après l'édition Sainte-Beuve] : 1 occurrence *La Guerre d'Espagne, de Bavière et de Flandre* : 2 occurrences *Histoire du Père Lachaise, jésuite et confesseur du roi* : 2 occurrences
Entre 1715 et 1789	*L'Histoire de Madame la marquise de Pompadour* :[567] 4 occurrences *Mémoires de Madame de Pompadour* (2 t. en 1 vol.) :[568] 10 occurrences *Le Parc aux cerfs, ou l'origine de l'affreux déficit* :[569] 26 occurrences *Anecdotes sur Madame la comtesse du Barry* :[570] 100 occurrences *Vie privée de Louis XV* (4 vol.) :[571] 58 occurrences

[562] Montesquieu, *Lettres Persanes* [1721], éd. par Alain Sandrier d'après l'édition de 1758 (Paris : Gallimard, 2006).
[563] *Les Bijoux indicrets* [1748], in *Contes et Romans,* éd. sous la direction de Michel Delon (Paris : Gallimard, 2004).
[564] Crébillon fils, *Les Amours de Zéokinizul* [1746], éd. par Simon F. Davies, in *Œuvres complètes,* éd. sous la direction de Jean Sgard, 4 vol. (Paris : Garnier Flammarion, 1999).
[565] [Antoine Pecquet ?], *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse* (Amsterdam : aux dépends de la Compagnie, 1745).
[566] Jean-Auguste Jullien, *Trapue reine des Topinamboux ou maîtresse femme : Conte* (Amsterdam ; Paris : Lejay, 1771).
[567] Marianne-Agnès Fauques, *L'Histoire de Madame la marquise de Pompadour* (Londres, S. Hooper, « à la Tête de César », 1759)
[568] *Mémoires de Madame de Pompadour,* 2 t. en 1 vol. (Liège : [s. n.], 1766).
[569] Louis-Gabriel Bourdon, *Le Parc aux Cerfs, ou l'origine de l'affreux déficit* ([s. l.] : [s. n.], 1790).
[570] Mathieu-François Pidansat de Mairobert, *Anecdotes sur Madame la comtesse Du Barry* (Londres : [s. n.], 1775).
[571] Barthélemy-François-Joseph Mouffle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV, ou Principaux événements, particularités et anecdotes de son règne*, 4 vol. (Londres : J. P. Lyton, 1781).

Dans les satires qui visent directement les maîtresses de Louis XV, les occurrences du substantif *favorite* se multiplient aussi. Alors qu'il n'y a qu'une seule occurrence du mot dans *La France Galante,* le terme apparaît cent fois dans un ouvrage extrêmement populaire qui commença d'être imprimé au lendemain de la mort de Louis XV, du vivant de sa dernière favorite : *Anecdotes sur Madame la comtesse du Barry*.[572] Plusieurs textes qui mettent en scène les favorites de Louis XV n'utilisent pas, ou peu, il est vrai, le mot *favorite*. En moyenne néanmoins, les occurrences du substantif deviennent beaucoup plus fréquentes, preuve que le mot devient d'usage courant.

II. FORTUNE DE LA FAVORITE SOUS LOUIS XV

La fiction publiée après 1715 réinvestit le mot mais aussi la figure de la favorite, et interroge le rôle politique des femmes. Les *Lettres Persanes*, publiées au début du règne de Louis XV, en 1721, posent la question du pouvoir des femmes avec une intensité particulière. À travers le regard de Rica, l'influence des femmes auprès du monarque s'affirme comme un trait caractéristique des mœurs occidentales et surtout françaises. La mort de Louis XIV et l'avènement de Louis XV sont l'occasion pour Rica d'identifier la rivalité de la favorite et du confesseur comme des motifs récurrents :

> J'ai vu le jeune monarque. [...]
>
> On dit que l'on ne peut jamais connaître le caractère des rois d'occident, jusqu'à ce qu'ils aient passé par les deux grandes épreuves, de leur maîtresse, et de leur confesseur. On verra bientôt l'un et l'autre travailler à se saisir de l'esprit de celui-ci ; et il se livrera, pour cela, de grands combats. Car sous un jeune prince, ces deux puissances sont toujours rivales : mais elles se concilient et se réunissent sous un vieux. Sous un jeune prince, le dervis a un rôle bien difficile à soutenir ; la force du roi fait sa faiblesse, mais l'autre triomphe également de sa faiblesse et de sa force.
>
> Lorsque j'arrivai en France, je trouvai le feu roi absolument gouverné par les

[572] Voir Robert Darnton, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle* (Paris : Gallimard, 1991), pp. 179-215 (pp. 199-213).

> femmes : et cependant, dans l'âge où il était, je crois que c'était le monarque de la terre qui en avait le moins besoin. [...]
>
> On se plaint, en Perse, de ce que le royaume est gouverné par deux ou trois femmes : c'est bien pis en France, où les femmes en général gouvernent, et non seulement prennent en gros, mais même se partagent en détail toute l'autorité.[573]

Rica s'étonne de la place des femmes dans la société française : le favoritisme au féminin, en ce sens, ne se présente que comme une manifestation d'un phénomène plus large. La voix de l'étranger – comme celle du défunt dans les dialogues des morts – permet aussi une mise à distance particulièrement éclairante. Le présent de vérité générale, « on ne peut jamais », l'assurance que sous-tend l'emploi du futur, « on verra bientôt » traduit l'inéluctabilité du travers qui place la femme au cœur du pouvoir. Lors de la parution des *Lettres Persanes*, Louis XV n'a que onze ans – mais Montesquieu voit juste.

Toujours dans les *Lettres Persanes,* la destinée de Roxane interroge la question du statut des femmes sous un autre angle. Roxane est la « nouvelle épouse » d'Usbek. Elle est, avec Zachi, la femme préférée de son mari, puisque du dire même d'Usbek : « je partage mon amour entre vous deux ».[574] Ce commentaire d'Usbek nous autorise à voir en Roxane une favorite ; si Usbek n'est pas roi, le cas de Roxane, dont le nom fait écho à l'héroïne de Racine, paraît suffisamment révélateur pour justifier une entorse exceptionnelle à la règle que nous nous sommes donnée. Usbek, attendri, attribue la résistance de Roxane à la pudeur, alors qu'elle n'est que dégoût :

> Vous souvient-il, lorsque toutes les ressources vous manquèrent, de celles que vous trouvâtes dans votre courage ? Vous prîtes un poignard, et menaçâtes d'immoler un époux qui vous aimait [...] vous défendîtes jusqu'à la dernière extrémité une virginité mourante : vous me regardâtes comme un ennemi qui vous avait fait un outrage.[575]

[573] *Lettres Persanes* éd. par Alain Sandrier, pp. 218-219 (Lettre 107, Rica à Ibben).
[574] *Ibid.,* p. 52 (Lettre 20, Usbek à Zachi, sa femme).
[575] *Ibid.*, pp. 60-61 (Lettre 26, Usbek à Roxane).

La fameuse réponse de Roxane, qui clôt le recueil, l'éclaire enfin.[576] L'indignation de la jeune femme face à l'égoïsme d'Usbek éclate, alors qu'elle s'apprête à mourir : « Comment as-tu pensé que je fusse assez crédule pour m'imaginer que je ne fusse dans le monde que pour adorer tes caprices ? »[577] Cette révolte réaffirme un trait qui avait été ébauché au siècle précédent : la résistance des femmes face au favoritisme, notamment par le biais de l'infidélité. Comme les héroïnes de Madame de Villedieu, Roxane ne se donne à son maître qu'en apparence ; la ruse et la dissimulation sont seules des garanties, certes précaires, de liberté. Cette tentative de résistance se solde par un échec, mais la favorite d'Usbek reste maîtresse de son destin, puisque elle se donne elle-même la mort, et se venge des bourreaux de son amant. Malgré ce parti pris, Montesquieu n'est pas proprement « féministe » ;[578] Usbek, on l'a dit, malgré son sérail, n'est pas roi. Il n'empêche, la voix de sa favorite Roxane s'élève, plus violente et plus claire que les autres, pour dénoncer l'injustice de son sort.

La parution des *Lettres Persanes* souligne un autre trait important de la représentation de la favorite, qui s'accentue au XVIII^{e} siècle : l'importance de l'Orient.[579] Voltaire, dans sa définition, évoque la « sultane favorite », avant de parler des « maîtresses des plus grands princes ». C'est, au fond, que le terme *favorite* fonctionne comme une analogie : son application première naît dans le cadre du sérail et son emploi s'étend ensuite au cadre de la cour. Le mot *favorite*, utilisé dans un contexte curial et occidental, garde toujours une vague connotation orientale et exotique. Inversement, les mises en

[576] *Lettres Persanes,* p. 326 (Lettre 161, Roxane à Usbek).
[577] *Ibid*.
[578] La question du féminisme de Montesquieu a soulevé bien des débats. Voir en particulier Mary McAlpin, « Between Men for All Eternity : Feminocentrism in Montesquieu's *Lettres Persanes* », *Eighteenth-Century Life*, 24 (2000), 45-61 (p. 45).
[579] À ce sujet voir Pierre Martino, *L'Orient dans la littérature française au XVII^{e} siècle et au XVIII^{e} siècle* (Genève : Slatkine Reprints, 1970).

scène de sérails orientaux constituent un moyen privilégié de représenter la monarchie et le pouvoir des femmes en France.

Le conte, alors, prend souvent le relais de la nouvelle – les ornements du conte permettant une liberté encore accrue aux auteurs de fiction qui se risquent à peindre le pouvoir.[580] Le comte de Caylus, dans « Histoire de Nourgehan et de Damaké, ou des quatre Talismans », évoque ainsi la soumission du roi Nourgehan à la femme qu'il aime. Sa déclaration d'amour est significative : « Je ne sais plus [...] que vous aimer, et vous obéir ; mais au moins, [...] présidez à toutes les affaires, et donnez-moi vos conseils. »[581] Damaké est vertueuse ; après avoir résisté au roi, elle finit par l'épouser. Ce récit, faussement naïf, permet pourtant à son auteur de souligner la faiblesse d'un monarque que son amour livre, corps et âme, à sa maîtresse. Damaké met elle-même son amant en garde contre les reproches qu'il pourrait s'attirer à juste titre : « ils seraient fondés, si l'on disait qu'il est gouverné par une femme. »[582] Ce joli préambule ne l'empêche pas de souffler au roi le nom du futur ministre : « votre majesté a besoin d'un vizir [...] et je crois pouvoir en indiquer un digne de Nourgehan ».[583] Habile Damaké ! Car la réponse du monarque ne se fait pas attendre : « Nommez le-moi, lui répondit-il, et sur le champ je lui donne la charge. »[584]

[580]Voir Lisa Jane Graham, « Fiction, Kinship, and the Politics of Character in eighteenth century France », *Mystifying the Monarch: Studies on Discourse, Power, and History* (Amsterdam : Amsterdam University Press, 2006), pp. 139-158 (pp. 146-156).
[581] Anne Claude Philippe de Caylus, *Contes,* éd. par Julie Boch (Paris : Champion, 2005), p. 400. La partie « Contes orientaux » comprenant l'« Histoire de Nourgehan et de Damaké, ou des quatre Talismans » est basée sur le recueil *Contes orientaux, tirés des manuscrits de la Bibliothèque du roi de France* (La Haye : [s. n.], 1743).
[582] *Ibid*., p. 401.
[583] *Ibid.*
[584] *Ibid.*

Sous Louis XV, le conte devient un moyen privilégié de viser le monarque lui-même à mots à peine couverts.[585] Les discours deviennent plus élaborés, tout en se prêtant à des lectures à clé de plus en plus transparentes. Sous le roi-Soleil, les parallèles entre monarques de fiction et Louis XIV s'imposent sans être nécessairement voulus, comme chez Madame de Villedieu ou Racine. Quand Louis XIV a des noms de code, le Grand Alcandre par exemple, les auteurs ne se donnent que rarement la peine de déguiser l'intrigue sous des dehors exotiques ou fantastiques. À l'inverse, les amours de Louis XV donnent lieu à des intrigues fantaisistes et licencieuses, comme dans *Les bijoux indiscrets* publié par Diderot en 1748, où Louis XV apparaît clairement sous les traits de Mangogul, et Madame de Pompadour sous ceux de Mirzoza. Tous les éléments du féérique sont réunis : génie et anneau magique fournissent le ressort de l'intrigue. Ailleurs le conte reproduit presque à l'identique les amours royales, comme dans *Les Amours de Zéokinizul*, *roi des Kofirans,* sans doute de Crébillon fils,[586] dont le canevas de base suit les amours de Louis XV et met notamment en scène Liamil (Madame de Mailly) et Vorompdap (Madame de Pompadour) – anagrammes eux-mêmes transparents. Contrairement au favori, la favorite n'est pas, au XVII^{e} siècle, un personnage de conte – elle le devient au XVIII^{e}. Si les occurrences du mot *favorite* deviennent plus fréquentes, c'est aussi que les mises en scène des amours du roi, à la fois plus directes et plus recherchées, se multiplient.

C'est bien sûr dans les pamphlets que la remise en cause du pouvoir supposé des femmes auprès du roi paraît la plus violente. Reprenant un autre scénario désormais éculé,

[585] Voir Marie-Madeleine Bonafon, *Tanastès : conte allégorique* (La Haye : Van der Slooten, 1745) ; *Suite de Tanastès : Conte allégorique* (La Haye : Van der Slooten, 1745). Voir Darnton Robert, « Vies privées et affaires publiques sous l'Ancien Régime », *Actes de la recherche en sciences sociales,* 154 (2004/4), 24-35 et « Mademoiselle Bonafon and the Private Life of Louis XV: Communication Circuits in Eighteenth-Century France », *Representations*, 87, n° 1 (Été 2004), 102-124.

[586] Voir la préface de Jean Sgard, *Œuvres complètes* de Crébillon fils*,* I, VII-XV (p. XIII) et l'introduction de *Les Amours de Zéokinizul*, *roi des Kofirans* par Simon F. Davis, I, 443-460 (pp. 443-450).

les libellistes s'indignent de ce qu'ils perçoivent comme une usurpation, car « Pour réussir à la cour, | Quiconque y fait son séjour | Doit fléchir devant l'idole, | La princesse d'Étioles. »[587] L'ingérence des femmes dans « les affaires » est un grief qui revient sans cesse, et qui fait écho aux remarques de Rica sur la place des femmes en France :

> Nos mœurs sont telles qu'il faut mêler l'étude des Femmes à celles des Administrateurs du genre humain. L'existence accordée aux Femmes dans différents pays, est un contraste bien frappant, si l'on se transporte non seulement dans l'Asie mais même dans le nord de l'Europe. Là, les femmes, étrangères à toute espèce de négociations, recherchent cependant toute espèce de connaissances, excepté celles qui avoisinent de la politique. Ici, se trouve le besoin irrésistible de gouverner, d'intriguer, d'accréditer les opinions, de maintenir les Ministres dans leur place, ou de les en faire descendre, et pour une Agnès Sorel qui bornait sa conquête au cœur de son amant, il y a dix Maintenon, dix Pompadour et mille Montespan.[588]

Sous Louis XV, Madame de Pompadour n'est pas la seule à être ainsi inculpée ; Madame du Barry, comme elle, sera accusée par plusieurs libellistes d'abuser de l'amour du roi, au profit des ses complices et de ses protégés.

À l'inverse, chez d'autres auteurs, le désintérêt, apparent ou réel, de la maîtresse du roi pour les affaires joue en sa faveur. Pour le duc de Croÿ, le talent de Madame de Pompadour consiste à se mêler « de beaucoup de choses sans en avoir l'air ni en paraître occupée » ; « soit naturellement, soit par politique », elle semble « plus occupée des ses petites comédies, ou d'autres bagatelles, que du reste. »[589] Après la mort de Madame de Pompadour, l'avènement de Madame du Barry inquiète, mais « On assura qu'elle ne voulait pas se mêler d'affaires »,[590] et les courtisans se tranquillisent. Ce parti pris lui vaut

[587] Émile Raunié, *Recueil de Clairambault - Maurepas*, VII, 147 (« La Disgrâce de Maurepas »).
[588] *Galerie des dames françaises : Pour servir de suite à la Galerie des États-Généraux* (Londres : [s. n.], 1790), pp. 5-6 (Introduction).
[589] *Duc de Croÿ, Journal inédit,* éd. par le Vicomte de Grouchy et Paul Cottin, 4 vol. (Paris : Flammarion, 1907), I, 93.
[590] *Ibid*., II., 366.

mille compliments : « Ce qui a valu des éloges à Elmire [Madame du Barry], ce n'est pas d'avoir atteint le trône des rois [...] mais bien d'avoir demeuré dans sa position, sans prétendre passer du lit de son amant dans son cabinet ».[591] Ainsi le public semble prêt à tout pardonner, hors l'ingérence.

Ces griefs, prétendument rationnels et pragmatiques, se doublent d'attaques plus obscurément sentimentales, notamment lorsque la favorite est accusée de détourner, à son profit, l'amour du roi pour le peuple. Perçue comme une sorte de rivale en amour, on l'accuse d'empêcher le monarque de chérir ses sujets, et d'empêcher ces derniers de le chérir en retour. Cette diversion paraît d'autant plus douloureuse quand la passion du monarque pour sa maîtresse est imméritée – autrement dit, quand la favorite est laide. Contrairement à Elmire (Madame du Barry), qui dit-on, « avait reçu de la nature un assortiment de beautés, qui presque jamais ne se trouvent réunies dans le même individu »,[592] on prétend ainsi s'étonner de la laideur de Madame de Pompadour, comme on l'avait fait de la vieillesse de Diane de Poitiers ou de Madame de Maintenon : « Si dans les beautés choisies | Elle était des plus jolies, | On pardonne les folies | Quand l'objet est un bijou ; | Mais pour si mince figure | Et si sotte créature | S'attirer tant de murmure, | Chacun pense le roi fou, fou, fou, fou. »[593] Le moindre signe de disgrâce de la maîtresse royale est alors un sujet de réjouissance pour ces sujets jaloux : « Le Roi sort d'erreur, | Et ce sacrifice | Lui rend notre cœur. »[594] Ces discours semblent couver une haine réelle, qui s'exprime en 1744 à Metz, lorsque le roi, se croyant à l'article de la mort, congédie Madame de Châteauroux. Crébillon fils retrace cet épisode dans *Les Amours de Zéokinizul, roi des Kofirans*. L'auteur met en scène le ressentiment, féroce, presque superstitieux, du

[591] *Galerie des dames françaises*, p. 199 (« Elmire »).
[592] *Ibid*., p. 197.
[593] Émile Raunié, *Recueil de Clairambault - Maurepas*, VII, 137 (« Les Poissonnades »).
[594] *Ibid*., p. 139.

peuple à l'égard de Lenertoula (anagramme de Madame de Tournelle, duchesse de Châteauroux) :

> Cette femme qui voyait naguère les plus illustres des *Kofirans* ramper à ses pieds [...] se trouve abandonnée au mépris d'une nation, qui applaudissant à sa disgrâce, lui enfonce de plus en plus le trait qui la déchire. Les paysans [...] se tinrent par les chemins où elle devait passer [...] ils l'auraient mise en pièces, si pour augmenter sa honte et aggraver son désespoir, ils n'eussent pas jugé plus à propos de lui laisser subir toutes les huées et les outrages de leurs semblables [...] Ce fut par une espèce de miracle qu'elle évita la mort, et il lui fallut prendre des précautions infinies, pour tromper la rage zélée de ces rustres pour la vengeance de leur Roi.[595]

La disgrâce de la favorite est une source de joie ; elle appelle aussi un désir effréné de revanche. La violence du peuple est physique, puisque la favorite risque sa vie ; elle est aussi et surtout morale, puisque la foule préfère l'humilier – « augmenter sa honte et aggraver son désespoir ». Populaire dès qu'il se désolidarise de sa favorite, d'autant qu'il réchappe *in extremis* de sa maladie, le roi tire avantage de la chute de sa maîtresse.

Néanmoins, malgré un malaise assez constant qui entoure la favorite, la condamnation n'est pas toujours absolue. Le satiriste se montre, toute proportion gardée, aussi bienveillant à l'égard du jeune Louis XV qu'il l'avait été pour son prédécesseur, au début de son règne. Il moque sa timidité, et puis, avec une certaine satisfaction, ses exploits amoureux, car « Le roi ne brille point, | Mon cousin, | Dans son lit de justice | Mais dans son autre lit | Mon cousin, | Il fait mieux l'exercice ».[596] Si la dernière Mailly-Nesle, duchesse de Chateauroux, devient, on l'a vu, particulièrement impopulaire, le début de son intrigue avec le roi est évoqué avec une certaine bonne humeur : « Et allons dame La

[595] Claude Crébillon, *Les Amours de Zéokinizul, roi des Kofirans*, in *Œuvres complètes*, I, 492.
[596] *Recueil dit de Maurepas*, IV, 67.

Tournelle, | Et allons donc, rendez-vous donc, | Quand le Roi vous appelle. | Vous faites trop de façons ».[597]

La bienveillance disparaît progressivement, surtout après la guerre de succession d'Espagne et l'avènement de Madame de Pompadour. La parodie du *Pater*, qui revient, à peine remodelée, sous les deux règnes, est symptomatique de ce désamour, et du rôle qu'y joue la favorite :

> Notre Père qui êtes à Marly, votre nom n'est plus glorieux. Votre volonté n'est faite ni sur la terre, ni sur la mer. Rendez-nous aujourd'hui notre pain, parce que nous mourons de faim. Pardonnez à vos ennemis qui vous ont battu, mais ne pardonnez pas à vos généraux, et ne nous induisez point en tentation de changer de maître ; mais délivrez-nous de la Maintenon. Ainsi soit-il. [598]

> Notre Père, qui êtes à Versailles. Que votre nom soit glorifié. Votre règne est ébranlé. Votre volonté n'est pas plus exécutée sur la terre que dans le ciel. Rendez-nous notre pain quotidien, que vous nous avez ôté. Pardonnez à vos Parlements qui ont soutenu vos intérêts, comme vous pardonnez à vos ministres qui les ont vendus. Ne succombez plus aux tentations de Du Barry. Mais délivrez-nous du diable de Chancelier. Ainsi soit-il.[599]

Ainsi les mécanismes de la représentation de la favorite restent les mêmes : ils s'appuient sur le pouvoir prétendument important de la favorite, et dépendent de la popularité, ou de l'impopularité, du roi. La favorite, toujours coupable, le devient davantage à mesure que son amant déchoie du cœur de ses sujets.

Les représentations de la favorite sont aussi tributaires d'une tension persistante entre condamnation sincère et simple hypocrisie, détachement et consternation face au favoritisme. Pour Crébillon fils, notamment, l'acharnement des confesseurs de Zéokinizul

[597] Émile Raunié, éd., *Recueil de Clairambault - Maurepas*, VI, 327 (« Le Roi et Madame de La Tournelle »).
[598] Cité d'après des manuscrits, sans référence, par Gustave Brunet, *Correspondance complète de Madame, Duchesse d'Orléans* (Paris : Charpentier, 1863), p. 336.
[599] *Anecdotes sur Mme la comtesse du Barry*, p. 157.

contre Lenertoula n'est que calcul et hypocrisie, et l'auteur donne libre cours à son ironie.[600] La réalité est un peu plus complexe. Le duc de Croÿ par exemple, qui exprime par endroits sa sympathie pour Madame du Barry, dit pourtant ressentir une véritable pitié pour les femmes de son entourage :

> Les seules dames qui allaient ouvertement avec elle étaient la maréchale de Mirepoix, la duchesse de Valentinois et la princesse de Montmorency. Je souffrais réellement pour cette dernière, de la voir aller aussi aux grands spectacles publics, mais il est vrai qu'elle ne l'avait pas recherché, que le Roi l'avait invitée à un premier voyage où elle n'avait pas osé refuser, et qu'une fois engrenée, elle n'avait osé s'en tirer et avait pris le parti d'en profiter pour la fortune de son mari, qui fut fait menin et eut plusieurs belles promesses.[601]

La compassion du duc de Croÿ pour la princesse de Montmorency tient peut-être davantage aux origines sociales de Madame du Barry qu'à son statut de favorite. Elle n'en suggère pas moins l'opprobre qui entoure la maîtresse du roi, et qui s'étend à ses proches.

De fait, les mises en scène de la favorite sont aussi soumises à l'évolution du statut social des maîtresses royales de Louis XV. Après la mort de Madame de Châteauroux, le malaise devient social en plus d'être moral. En effet, l'appartenance de Madame de Pompadour à la bourgeoisie et à la finance attise les haines. Le libelliste s'indigne à l'idée qu'« Une petite bourgeoise, | Élevée à la grivoise », « Un catin subalterne » « [...] décerne | Les honneurs à prix d'argent », et soit devenue une « idole » devant laquelle « tout plie ».[602] L'affiliation de Madame de Pompadour avec la famille Poisson devient un motif récurrent, et les Poissonnades remplacent la « Scarronnade ». À partir de 1768, la dernière favorite de Louis XV, Madame du Barry porte cette évolution sociologique à son comble : « Quelle merveille ! | Une fille de rien, | Une fille de rien, | Quelle merveille, | Donne au roi de l'amour, | Est à la cour [...] | Que de postures ! | Elle a lu l'Arétin ; | Elle sait en tous

[600] Claude Crébillon, *Les Amours de Zéokinizul, roi des Kofirans*, in *Œuvres complètes*, I, p. 491.
[601] Duc de Croÿ, *Journal inédit*, II, 440.
[602] Émile Raunié, éd., *Recueil de Clairambault - Maurepas*, VII, 136 (« Poissonnades »).

sens | Prendre les sens. »[603] La favorite voit donc son rôle de parvenue radicalisé à l'extrême – ce que les contemporains ne lui pardonnent pas.

Cette prétendue perversion sociale cause un redoublement de violence verbale. Le trope sexuel, naturellement, est privilégié, sous des formes diverses : impuissance ou paillardise du roi, libido et vice de la favorite. La calomnie est toujours omniprésente, mais la frontière entre réel et fiction se fait plus ambiguë. Ainsi l'image du sérail, associée au pieux établissement de Saint-Cyr sous Louis XIV, finit par définir, avec plus de raison sans doute, le Parc aux Cerfs sous Louis XV. Le mot « Maquerelle », simple insulte quand il s'agit de Madame de Montespan ou de Madame de Maintenon, semble employé avec plus de justice au sujet de Madame de Pompadour.[604] De même, le nom de « Fille publique » est moins fantaisiste quand il s'agit de Madame du Barry.[605] La portée de certaines insultes semble glisser d'un sens figuré à un sens plus littéral, même si les pamphlets restent peu fiables : M. de Croÿ, par exemple, peint un portrait de Madame du Barry qui détonne étrangement avec les descriptions des libellistes.[606] Si sa présentation à la cour est bien « un des événements de cour des plus singuliers et étranges qui fussent jamais arrivés »,[607] les manières de Madame du Barry, contrairement à ce que laissent supposer les libellistes et les satiristes, ne jurent en rien avec celles des autres dames. L'écart se maintient donc entre la réalité et les représentations. Il s'accroît même imperceptiblement parce que les trouvailles des libellistes, s'appuyant en partie sur des faits vraisemblables, se couvrent d'une apparence de vérité trompeuse qui rend leurs calomnies d'autant plus efficaces.

[603] Émile Raunié, éd., *Recueil de Clairambault – Maurepas*, VII, 134-135 (« Une fille de rien »).
[604] *Ibid.,* VIII, 25.
[605] *Ibid.,* VIII, 253.
[606] Duc de Croÿ, *Journal inédit*, II, 439-440.
[607] *Ibid*., p. 365.

Noms d'emprunt, anagrammes, noms réels, « contes à clé », libelles explicites, accusations fondées et infondées : en un sens, la fiction ne cesse de rejoindre la « non-fiction », et les genres deviennent d'autant plus difficile à démêler. En outre, la frontière qui, sous Louis XIV, séparait favorites du passé et favorite du présent n'existe plus. Un poème en l'honneur de Madame de Pompadour, « Bouquet à Madame de Pompadour » (1749) la prétend « Moins ambitieuse et plus belle | Que Diane et que Gabrielle ».[608] Un pamphlet de la même année, intitulé « L'état de la France » dresse un parallèle moins flatteur : « J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour [...] | Tu n'es plus belle Agnès, le fier Anglais nous dompte, | Tandis que Louis dort dans le sein de la honte ».[609] Parlant de l'amour de Louis XV pour Madame du Barry, Madame Campan va jusqu'à convoquer Roxelane : « Il lui fallait une Roxelane d'une gaieté familière, sans respect pour la dignité du souverain ».[610] Un mouvement de va et vient constant se met en place pour établir une forme de continuité. Ces comparaisons récurrentes suggèrent une identité commune de fond, même lorsqu'elles servent à souligner des différences éventuelles.

Les différents types de favorites – bourreaux ou victimes – s'articulent aussi de plus en plus clairement. Mademoiselle de La Vallière et la Comtesse de Mailly (première de la famille à être favorite) appartiennent à la catégorie des favorites désintéressées. Elles s'opposent à des favorites comme Madame de Montespan et comme la Marquise de Vintimille. Ainsi les *Mémoires du maréchal duc de Richelieu, pair de France*, (1790), esquisse ces différents types : « Madame de Mailly, comme une autre La Vallière, n'aimait que la personne dans Louis XV, qui lui échappait déjà, tandis que madame de Vintimille, plus semblable à madame de Montespan, n'aimait que l'empire, la gloire et le crédit, sans

[608] Émile Raunié, éd., *Recueil Clairambault-Maurepas*, VII, 151.
[609] *Ibid.,* VII, 141-142 (« L'État de la France »).
[610] *Mémoires de Madame de Campan* (Paris : Mercure de France, 1988), p. 36.

ambitionner absolument les richesses. »[611] Ainsi les clichés qui entourent les favorites de Louis XIV se perpétuent, pour être ensuite réinvestis par les favorites de Louis XV.

En ce sens, un récit des amours de Louis XV se met aussi en place, et s'imprime dans les esprits à force d'être ressassé. Ce parallèle entre Madame de Mailly et Mademoiselle de La Vallière, notamment, est repris à l'envie, plagié. Il apparaît dans *Le Parc aux Cerfs, ou l'origine de l'affreux déficit* : « Supplantée [...], la comtesse de Mailly apprit sa disgrâce avec une douleur d'autant plus violente qu'elle avait aimé de meilleure foi ; mais telle que la duchesse de la Vallière, la religion, dernière ressource des âmes trop tendres, lui offrit de la consolation. »[612] L'auteur de la *Vie Privée de Louis XIV* n'excuse Madame de Mailly que parce qu' « à l'exemple de madame de La Vallière, après cet amant, elle n'en vit d'autre digne d'elle que Dieu ; c'est enfin, qu'elle expia dans les larmes et les macérations jusqu'à sa mort, le scandale qu'elle avait donné, le seul crime, toujours grand dans la société, d'avoir souillé la couche nuptiale. »[613] Madame de Mailly, comme Madame de La Vallière, se rend digne de pardon parce qu'elle se repent – parce qu'elle s'humilie.

D'autres sous-types se constituent : notamment celui de la favorite qui utilise le prétexte de la religion pour arriver à ses fins et celui de la favorite qui excite son amant à la guerre. L'auteur de l'*Histoire de Madame la Marquise de Pompadour* publié en 1759, accuse Madame de Pompadour de vouloir prendre le roi par sa bigoterie, annonçant : « Ainsi le monde aura un second tome de Madame de Maintenon, plus mauvais, sans

[611] *Mémoires du maréchal duc de Richelieu, pair de France,* 9 vol. (Paris : Buisson ; Lyon : Bruyset frères ; Londres : J. Deboffe, 1790-1793), V (1793), 116.
[612] Louis-Gabriel Bourdon, *Le Parc aux Cerfs, ou l'origine de l'affreux déficit* ([s. l.] : [s. n.], 1790), p. 16 (« La Comtesse de Mailly »).
[613] Barthélemy-François-Joseph Mouffle d'Angerville, *Vie Privée de Louis XV,* II, 28.

doute, que le premier, s'il est possible qu'il puisse l'être. »[614] La comparaison, d'ailleurs, n'est pas fortuite, puisque Madame de Pompadour, comme le note le duc de Croÿ dans son *Journal Inédit* (I, 336), tentait de ressembler à Madame de Maintenon.[615] *Le Parc aux Cerfs, ou l'origine de l'affreux déficit* établit une autre comparaison entre Agnès Sorel et Madame de Châteauroux, cette fois sur la base de la guerre : « Dans son imagination exaltée, envisageant son amant comme un jeune héros, nouvelle Agnès Sorel, elle [Madame de Châteauroux] s'associait à ses victoires : elle montait avec lui sur son char de triomphe, et couvrait, par l'éclat de sa gloire, l'opprobre de son rôle de politique. »[616] Chaque favorite finit par incarner un aspect possible du favoritisme et les nouvelles favorites se construisent autour des patrons fournis par leurs devancières.

La favorite rejoint aussi officiellement les rangs des femmes illustres grâce à Aublet de Maubuy qui, dans ses *Vies des femmes illustres de la France*, fait figurer, sans aucun respect de la chronologie, Frédégonde, Agnès Sorel, la duchesse d'Étampes, Diane de Poitiers, Gabrielle d'Estrées, Henriette de Balzac, Madame de Maintenon et Mademoiselle de La Vallière, aux côtés de personnalités aussi différentes que Jeanne d'Arc et Catherine de Médicis. L'auteur ne prétend pas seulement parler « des Femmes politiques qui se font mêlées des affaires d'État » :[617] « sous le nom *illustres,* je comprends les Femmes savantes, vertueuses et scélérates. [...] Je les appelle toutes illustres pour prévenir toute critique, voilà mon dessein. »[618] Cette histoire, destinée « particulièrement

[614] Marie-Anne Fauques, *Histoire de Madame la Marquise de Pompadour,* p. 147 (Seconde Partie).
[615] Voir Elise Goodman, *The Portraits of Madame de Pompadour : Celebrating the Femme Savante* (Berkeley, Calif. ; London : University of California Press, 2000), pp. 51-77. Sur la représentation de Madame de Pompadour, voir aussi Colin Jones, *Madame de Pompadour : Images of a Mistress* (London : National Gallery, 2002) ; Colin Jones, Juliet Carey et Emily Richardson, éd., *The Saint-Aubin "Livre de caricatures": drawing satire in eighteenth-century Paris* (Oxford: Voltaire Foundation, 2012).
[616] *Le Parc aux Cerfs, ou l'origine de l'affreux déficit*, p. 34 (« La Marquise de La Tournelle »).
[617] Jean Zorobabel Aublet de Maubuy, *Vies des femmes illustres de la France,* 6 vol. (Paris : Duchesne et Morel, 1762-1768), I (1762), XIX (Préface).
[618] *Ibid*., p. XIX (Préface).

pour les Dames, comme on destine celle des Capitaines pour les Guerriers »,[619] signale que la favorite n'est plus à la marge des discours généraux qui regardent la femme. Pour Maubuy, les crimes les plus extrêmes requièrent bien des vertus, et, en tant que tels méritent d'être racontés. La favorite, bonne ou mauvais, est digne de mémoire.

III. « GANYMÈDE FEMELLES » SOUS LOUIS XVI

La problématique se déplace de façon plus radicale sous Louis XVI. Sa sagesse et sa continence offrent un flagrant contraste avec les excès de ses prédécesseurs. Cette retenue contribue d'abord à le rendre populaire ; il est « un roi de vingt ans, | Qui va nous ramener en France | Les bonnes mœurs et l'abondance ».[620] « Il rétablit à Versailles | Et la décence et les mœurs »,[621] et prend les rênes du pays, paradoxalement, sous le patronage d'Henri IV, « bienaimé de Paris, | Qui tutoyait Gabrielle | Et jurait ventre-saint-gris ».[622] L'absence de favorite est perçue comme un signe de pureté, bon augure en ce début de règne.

Les bruits qui courent sur son impuissance, et qui s'amplifient à son avènement, viennent mitiger cette impression. Le retour au pouvoir de Maurepas en 1774 sert de prétexte pour évoquer les défaillances de Louis XVI : « Maurepas revient triomphant, | V'là ce que c'est que d'être impuissant ; | Le Roi lui dit, en l'embrassant, | Quand on se ressemble | Il faut vivre ensemble | Que nous allons être décents ! | V'là ce que c'est que d'être impuissant. | Maurepas était impuissant, | Le Roi l'a rendu plus puissant, | Le

[619] Jean Zorobabel Aublet de Maubuy, *Vies des femmes illustres de la France,* I, XXIII-XXIV (Préface).
[620] Émile Raunié, éd., *Recueil de Clairambault - Maurepas*, IX, 3 (« Un roi de vingt ans »).
[621] *Ibid*., p. 6 (« Panégyrique de Louis XVI »).
[622] *Ibid*., pp. 6-7.

Ministre reconnaissant | Lui dit : *Beau sire,* | *Que je désire* | *D'en faire autant* ».[623] Louis XVI n'est pas impuissant ; Simone Bertière prouve même que la fameuse opération, censée remédier à ses difficultés sexuelles, n'a jamais eu lieu.[624] Cependant le roi et la reine éprouvent de réelles difficultés à consommer leur mariage ; unis en 1770, il leur faudra attendre 1778 pour donner un premier enfant au royaume. Voilà qui suffit à provoquer mille conjectures qui, toutes, suggèrent le peu d'intérêt du roi pour le sexe. Ce désintérêt, signe de faiblesse, dessert le nouveau monarque plus qu'il ne le sert ; il souligne sa probité, certes, mais aussi, aux yeux des contemporains, son peu de virilité.

Cette situation, assez inédite puisque Louis XVI n'a ni favorite ni favori, facilite plusieurs déplacements au sein des représentations. Le premier déplacement concerne la reine elle-même. D'abord très populaire, Marie-Antoinette, brillante, imprudente, a plus de charisme que les femmes de Louis XIV et Louis XV. Cas hors du commun à plus d'un titre, Marie-Antoinette dispose en apparence de l'oreille du monarque – comme une favorite. En même temps, reine et épouse d'un souverain bien vivant, elle représente, aux yeux des contemporains, un poids politique auquel elle ne devrait pouvoir aspirer que veuve. Difficile à situer, Marie-Antoinette n'est ni favorite, ni régente ; elle n'observe pas non plus le retrait et la discrétion des reines précédentes. Étrangère enfin, elle est la victime d'attaques xénophobes autant que misogynes, comme le prouve ce couplet de 1776 : « Petite Reine de vingt ans | Qui traitez si mal les gens, | Vous repasserez en Bavière ».[625] Marie-Antoinette pâtit enfin des moqueries qu'on inflige à son mari : « Chacun se demande tout bas : | Le Roi peut-il ? Ne peut-il pas ? | La triste reine en désespère. | L'un

[623] Émile Raunié, éd., *Recueil de Clairambault-Maurepas,* pp. 32-33 (Épigrammes diverses).
[624] *Les reines de France au temps des Bourbons*, 4 vol. (Paris : de Fallois, 1996-2002), IV, *Marie-Antoinette l'insoumise*, pp. 339-370 et 343-347.
[625] Émile Raunié, éd., *Recueil Clairambault-Maurepas,* IX, 82 (« Nouvelles de la cour »).

dit qu'il ne peut s'ériger, | L'autre qu'il ne peut s'y nicher, | Qu'il est flûte traversière. »[626] La dignité des reines, jusque là relativement épargnée, n'est plus à l'abri des plaisanteries licencieuses des libellistes.[627]

Cette mutation entraîne une transformation parallèle qui réinvente la favorite sans la détruire. Deux femmes émergent aux côtés de la reine : Madame de Lamballe et Madame de Polignac, dite Jules, du nom de son mari. Ce même pamphlet de 1776 suggère, en filigrane, la nouvelle place de la favorite : « Donc, pour avoir postérité, | Il faut à cet amour botté | Grandir la porte de Cythère. || Antoinette, qui sait cela, | Pour grandir cette porte là | Fatigue plus d'une ouvrière. || Que de talents sont employés ! | Mais ce n'est pas encore assez ; | La surintendante a beau faire, || Les ris, les jeux, les petits doigts, || Y signalent de vains exploits ».[628] L'allusion est, pour dire le moins, peu élégante. Deux ans après l'avènement de Louis XVI, le favoritisme au féminin prend déjà un autre visage ; la surintendante – Madame de Lamballe – remplit ici une fonction nouvelle et assez inattendue.

La favorite de reine occupe désormais le devant de la scène ; elle quitte les amours du roi, hétérosexuelles, interdites mais tolérées, pour entrer dans le monde plus sulfureux des amours prétendument saphiques de la reine. L'engouement de la reine pour ses favorites rappelle celui des rois passés pour leurs maîtresses : « Cette belle passion, qui dure encore, n'a rien d'égal que l'attachement et les sottises de Louis XV pour Madame de Pompadour. Comme cette dernière, Madame la comtesse Jules coûte à l'État des sommes

[626] Émile Raunié, éd., *Recueil Clairambault-Maurepas*, IX, 79.
[627] Sur le sujet voir Annie Duprat, *Marie-Antoinette : une reine brisée* (Paris : Perrin, 2006) ; Chantal Thomas, *La reine scélérate : Marie-Antoinette dans les pamphlets* (Paris : Seuil, 2003) ; Dena Goodman, *Marie-Antoinette : Writings on the Body of a Queen* (New York; London: Routledge, 2003).
[628] Émile Raunié, éd., *Recueil Clairambault-Maurepas*, IX, 80.

immenses ».[629] Madame de Pompadour et Madame de Polignac sont associées. Ces deux femmes ont une identité commune, celle de favorite : la dimension sexuelle qui définit la première est, subrepticement, plaquée sur la seconde, au travers d'un cheminement psychologique qui peut paraître assez naturel. Car les rapprochements entre grandes favorites du passé et favorites de Marie-Antoinette s'imposent avec évidence : la princesse de Lamballe est nommée intendante de la Maison de la Reine, charge qui avait distingué Madame de Montespan sous Louis XIV ; la comtesse de Polignac, comme Mademoiselle de La Vallière, Mademoiselle de Fontanges ou Madame de Châteauroux, obtient un duché. Le *Portefeuille d'un talon rouge* s'ouvre sur une prétendue justification de la reine : « Et que la Reine donne de l'argent à Jules, qu'elle fasse Duc son Époux? Quel mal à cela ? Marigny n'est-il pas un cordon bleu ? La Du Barry, Comtesse ? Quelle différence ? Voici ma façon d'en penser, et ce doit être celle de tout homme honnête. »[630] Il n'y a guère de différence, et c'est là tout le problème : le transfert des attributs de la favorite de roi à la favorite de reine s'opère sans difficulté.

La reine est bien sûr accusée d'avoir de nombreux amants ; la place de ses deux amies de cœur successives est cependant incontestée, et aucun favori à l'image de Concino Concini ne vient amoindrir leur emprise. Les favorites de reine, généralement inoffensives, sont perçues avec d'autant plus de sévérité. En ce sens la favorite de reine n'est pas seulement une nouvelle version de la favorite de roi : elle en est aussi une version beaucoup plus inquiétante. Madame Campan le dit elle-même : « Le titre de favorite était trop hautement donné à la comtesse Jules par ses amis : le sort des favorites de reine n'est

[629] Pierre Etienne Auguste Goupil, *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche, Reine de France* (Londres : [s. n.] 1789), p. 43.
[630] *Portefeuille d'un talon rouge, contenant des anecdotes galantes et secrètes de la Cour de France* rééd. d'après une première édition parisienne [178*] (Paris : Bibliothèque des Curieux, [s. d.]), p. 24 (« À M. de la H. »).

pas heureux en France ; la galanterie fait traiter avec bien plus d'indulgence les favorites des rois ».[631] Peut-être parce que le pouvoir de la reine et de ses favorites est perçu comme une menace accrue de domination féminine, l'amitié qui unit Marie-Antoinette à ses favorites est attaquée et diffamée avec bien plus de violences que les amours adultères des rois précédents.[632]

Si les motifs habituels se maintiennent – pouvoir excessif de la favorite, libido exacerbée – et si certains genres, comme le dialogue des morts, continuent d'être privilégiés,[633] dans ce contexte de violence redoublée, la pornographie prend la relève de la satire.[634] La ressemblance entre favorite de roi et favorite de reine facilite, on l'a vu, le transfert d'attributs, notamment sexuels, de l'une à l'autre. C'est surtout que le trope sexuel, pour le libelliste peu scrupuleux, reste une arme privilégiée contre un attachement qui est jugé politiquement suspect. Les prétendus ébats de Marie-Antoinette deviennent un sujet de prédilection au moment de la Révolution,[635] comme dans cette comédie en trois actes intitulée *La Journée amoureuse* :

ANTOINETTE Tu crains peut-être de prendre des libertés avec moi. Tu dois cependant penser que les scrupules ne doivent plus être de saison. Imite-moi : découvre cette gorge que tu prends trop de soins à cacher. *(Antoinette ôte elle-même le fichu de Mme de Lamballe.)* Reçois ce baiser sur tes lèvres vermeilles... Ah ! ma divine amie, tu as de si

[631] *Mémoires de Madame de* Campan, p. 175 ; pense-t-elle à Leonora Galigaï, exécutée après la mort de son mari ?

[632] Il s'agit d'amitiés « de pension », comme le dit Simone Bertière, effusives et passionnées peut-être, mais pas du tout des « amours interdites » : *Les reines de France au temps des Bourbons,* 4 vol., I, *Marie-Antoinette l'insoumise*, pp. 267-310 (p. 287).

[633] Voir *Antoinette d'Autriche, ou dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, reines de France, aux Enfers* (Londres : [s. n.], 1789) ; *Descente de la Dubarry aux Enfers, sa réception à la cour de Pluton par la femme Capet, devenue la furie favorite de Proserpine, Caquetage entre deux catins* (Paris : G-F Galletti, [s. d.]).

[634] Voir Lynn Hunt, éd., *Eroticism and the body politic* (Baltimore : Johns Hopkins University Press, 1991) ; Lynn Robert, « Pornography and the French Revolution », in *The Invention of Pornography: Obsenity and the Origins of Modernity* (New York: Zone, 1993), pp. 301-339 ; Antoine de Baecque, « Le commerce du libelle interdit à Paris (1790-1791) », *Dix-huitème Siècle*, 21 (1989), 233-246.

[635] Voir Laurence Daigneault Desrosiers, *Le Fonctionnement de la pornographie politique dans les pamphlets de la Révolution française (1789-1793)* (Montréal : Université du Québec, Mémoire de Maîtrise, 2008).

jolis tétons et tu les couvres de la sorte ! Viens un peu sur ce canapé ; je veux les examiner.

LA PRINCESSE DE LAMBALLE Les vôtres sont au moins aussi beaux. *(Elles tombent ensemble sur le sopha.)*

ANTOINETTE (*ivre d'amour)* Déshabille-toi, ma belle compagne, afin que j'admire en détail toutes les parties de ton superbe corps. Que tu es aimable et jolie! ... Que tes fesses sont amoureuses!... Elles tremblent de volupté. Enfonce ton doigt plus avant dans ma matrice. Je n'en puis plus... mon amie... je me meurs.

LA PRINCESSE DE LAMBALLE Aimable coquine, tu prends bien du plaisir quand on te brandouille la motte. Que tu remues agréablement la charnière ! Va toujours : le f..... coule de tes belles cuisses blanches et ton c.. est brûlant d'amour.

ANTOINETTE Continue, je t'en prie ; gamahuche-moi le bout du téton, je veux absolument mourir entre tes bras. Je sens dans tout mon corps un chatouillement... Ah! ah! ah![636]

L'élément comique n'a pas disparu ; il est cependant plus cruel et plus nauséabond qu'il ne l'a jamais été, d'autant que cet épisode se déroule au Temple. La grande victime de ces mises en scène n'est autre que la reine ; la favorite, qui a pourtant contribué à l'impopularité de la reine, n'est ici qu'une complice soumise.

La Révolution enfante une multitude de textes de ce genre :[637] *Adieux de Madame la duchesse de Polignac aux Français ; Confession et Repentir de Madame de Polignac, ou la nouvelle Madeleine convertie* ; *Les Adieux de la Reine à ses Mignons et Mignonnes* ; *L'Autrichienne en goguettes* ; *Les Fureurs utérines de Marie-Antoinette* ; *Le Godemiché Royal : Entretien entre Junon et Hébée ; La Messaline française, ou les Nuits de la duchesse de Polignac* ; *Testament de Madame la duchesse de Polignac* ; *Boudoir de*

[636] *La Journée Amoureuse, ou les derniers plaisirs de M… Ant*. (« Au Temple » : Louis Capet, [1792]), I. 4. 16-18.

[637] Voir Henri d'Alméras, *Marie-Antoinette et les pamphlets royalistes et révolutionnaires : avec une bibliographie de ces pamphlets. Les amoureux de la reine* (Paris : Librairie mondiale, 1908).

Madame la duchesse de Polignac et rapport des scènes les plus curieuses.[638] Louis XVI, personnage effacé, est un gros bonhomme impuissant, qu'on assomme à coups de champagne pour s'en débarrasser plus vite. La Princesse de Lamballe et la duchesse de Polignac sont tour à tour de la partie, et y invitent parfois des hommes de la cour, notamment Charles d'Artois, le propre frère du roi. Intimement liée à la figure de la reine, la favorite suit pourtant une évolution qui lui est propre, et qui est presque symétrique à celle du mignon-favori. Le favori, on l'a vu, commence par être un mignon qui, très vite, entretient des rapports ambigus avec son souverain. À mesure que le terme de *mignon* devient caduc, le favori remplit un rôle plus acceptable, et le lien qui l'unit au monarque n'est plus qu'une franche et virile amitié. La favorite, au contraire, s'inscrit d'abord dans le cadre, presqu'acceptable, de ses amours hétérosexuelles avec le roi. Son image se dégrade ensuite, et la favorite, telle le mignon, sombre dans des amours plus problématiques. Ganymède, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, est appelé le *mignon de Jupiter*. Symbolique de cette inversion, l'expression « Ganymède femelle » désigne la duchesse de Polignac dans *L'Autrichienne en goguettes* : « Il y aura orgie cette nuit, la Ganymède femelle est avec la reine ».[639] Le titre même de *Les Adieux de la Reine à ses Mignons et Mignonnes* est symptomatique. Simple coïncidence que cette évolution symétrique du mignon et de la favorite, coïncidence favorisée par les circonstances de l'histoire : néanmoins, la permanence de la favorite, dans le contexte du règne de Louis XVI, n'était pas acquise. En

[638] Voir *Adieux de Madame la duchesse de Polignac aux Français, suivis des adieux des Français à la même* ([s. l.] : [s. n.], 1789) ; *Confession et repentir de Mme de P*** ou la Nouvelle Magdeleine convertie, avec la Réponse, suivie de son Testament* ([s. l.] : [s. n.], 1789) ; *Les Adieux de la Reine à ses Mignons et Mignonnes* ([Paris ?] : [s. n.], 1793) ; *L'Autrichienne en goguettes* ([s. l.] : [s. n.], 1789) ; *Les Fureurs utérines de Marie-Antoinette, Femme de Louis XVI* ([s.n.] : « Au Manège, et dans tous les bordels de Paris », 1791) ; *Le Godemiché Royal : Entretien entre Junon et Hébée* [1789], in Chantal Thomas, *La reine scélérate* (Paris : Seuil, 2003), pp. 183-192 ; *La Messaline française, ou les Nuits de la duchesse de Polignac et aventures mystérieuses de la princesse [d'Hénin] et de la [Reine Marie-Antoinette]* (Paris : au Palais-Royal, [s.d.]) ; *Testament de Madame la duchesse de Polignac* (Paris : Laporte, 1789) ; *Boudoir de Madame la duchesse de Polignac et rapport des scènes les plus curieuses* ([s. l.] : [s. n.], 1790).
[639] *L'Autrichienne en goguettes*, 1. 5.

ce sens, la favorite est si ancrée dans les esprits qu'elle se transforme, mais ne disparaît pas.

La Révolution clôt l'ère du favoritisme tel qu'il s'était construit sous l'Ancien Régime. Napoléon, Louis XVIII et Napoléon III ont des maîtresses – maîtresses qui ne partagent pas la renommée scandaleuse et brillante des favorites qui évoluent à Versailles, auprès de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, entre les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Le cataclysme de 1789, qui engloutit la monarchie, n'épargne pas les favorites. La violence du peuple contre la duchesse de Châteauroux en 1744 préfigure en quelque sorte, à une bien moindre échelle, les déchaînements de haine qui coûteront la vie à la princesse de Lamballe, sauvagement mise en pièces par la foule en 1792. Madame du Barry, guillotinée en 1793, ne réchappe pas non plus. La Révolution, en Madame du Barry et Madame de Lamballe, détruit la favorite de reine et la favorite de roi. Elle anéantit deux figures emblématiques du favoritisme, et à certains égards, symboliques de la monarchie même. Mais si la favorite est balayée par l'histoire, elle ne sombre pas pour autant dans l'oubli : les romanciers et libellistes des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles lui ont assuré une quasi-éternité.

Ainsi les règnes de Louis XV et Louis XVI entérinent-ils la cristallisation de la favorite, en réinvestissant constamment une figure qui reste d'actualité tout au long du XVIII^{e} siècle. Tributaires des représentations mises en place sous Louis XIV, romanciers, conteurs et libellistes consolident un système de représentation qui devient de plus en plus cohérent. Le rythme soutenu de la valse des favorites facilite une vision de plus en plus globale du phénomène. Les genres deviennent aussi de plus en plus poreux : favorites du

passé lointain et favorites récentes se retrouvent dans les mêmes textes, réunies par une identité commune.

Le XVIII[e] siècle insuffle un élan nouveau à la favorite. Les représentations se multiplient, de même que les occurrences du mot ; la favorite conquiert aussi de nouveaux genres, en devenant un personnage de conte. Ses traits s'accentuent ; la violence dont elle fait l'objet se radicalise. Une métaphore végétale plus que minérale s'impose ici : l'épanouissement de la favorite passe par des évolutions et de nouveau avatars, tels que la favorite-prostituée, mais surtout tels la favorite-saphique, qui témoignent d'un malaise croissant autour du pouvoir des femmes.

Si la favorite continue de susciter des émotions confuses et obscures, elle devient aussi l'objet de discours plus explicites. Alors que le XVII[e] siècle a plus de mal à raisonner sur la favorite, le XVIII[e] siècle réfléchit sur la favorite en rapport au pouvoir des femmes – à l'image de Montesquieu qui, dans la bouche de Rica, rapproche le statut des maîtresses royales en France au pouvoir excessif dont bénéficient les femmes dans ce pays, ou à l'image de l'auteur de la *Galerie des dames françaises* qui se plaint du « besoin irrésistible de gouverner » des dames françaises, avant de dédouaner Madame du Barry. C'est en ce sens que la favorite, tout en acquérant des traits de plus en plus définis, prend place aux côtés de reines et régentes, pour former cette catégorie inquiétante que représente la femme de pouvoir.

CONCLUSION

Comme le laissait supposer notre hypothèse de départ, le siècle de Louis XIV marque bien un tournant dans la construction de la figure de la favorite. Les années du règne du Roi-Soleil semblent avoir été un point de convergence particulièrement fertile : l'apparition de favorites telles que Diane de Poitiers et Agnès Sorel, jusque-là apanages presque exclusifs des livres d'Histoire, dans l'univers romanesque, coïncide avec la mise en scène, souvent satirique, des favorites de Louis XIV, tandis que se développe aussi un engouement certain pour l'Orient, ses sérails, et ses favorites. La publication de l'*Histoire des favorites*, en 1697, signale ce phénomène, mais elle en est aussi et surtout le résultat le plus patent, d'autant que, à défaut de faire explicitement référence aux favorites de Louis XIV, le recueil s'appuie sur les deux modes de représentation de la favorite, occidental, et oriental.

LE RÉCIT DE LA FAVORITE

Le phénomène est marqué par deux facteurs importants : l'intensification de la pratique du favoritisme et la quasi impossibilité de la théoriser, en l'absence de statut officiel pour la favorite. La favorite, comme mot et comme figure, se construit en conséquence par le jeu de l'imagination, par le biais de ce que l'on appellerait aujourd'hui la littérature. La fiction, ou le *muthos,* prend le relais de la théorie – du *logos*. Au lieu de devenir l'objet d'une connaissance qui se voudrait objective, la favorite, de personnage historique, devient personnage littéraire. Le pamphlet même, entre caricature et diffamation, appartient au domaine de la fiction ; le pamphlet, comme le roman, est récit ; il *raconte une histoire*.

Chaque personnage, de Diane de Poitiers à Madame de Maintenon, en passant par Roxane, finit alors par être associé à un récit dominant qui circule de texte en texte. L'enquête ici menée a permis de mettre en lumière, surtout, la constitution d'un récit global de la favorite. L'histoire des amours du Roi-Soleil, ressassée par les satiristes, avec ses épisodes marquants, ses personnages stéréotypés, ses lieux communs, s'insère dans un récit plus large dont la favorite est la protagoniste. L'intertexte construit ainsi un système de représentation cohérent, qui repose sur des motifs récurrents : toute-puissance de la favorite, appétit sexuel démesuré, physique marquant, par sa beauté ou sa laideur, amour fou et aveugle du monarque. Se constitue ainsi une sorte de récit explicatif, rassurant parce qu'il permet de donner forme à un phénomène.

TROPE POLITIQUE

La favorite se constitue en récit, mais aussi en trope ; ce trope permet de véhiculer des préoccupations diverses, notamment politiques. La favorite, par sa proximité avec le pouvoir, pose le problème de l'autorité royale, et de la façon dont cette autorité s'articule en rapport à la noblesse. Dans un contexte d'affaiblissement de l'aristocratie au profit de la bourgeoisie, les récits mettent notamment en scène le déclin progressif du favori et l'influence croissante de la favorite. Le favori, sous les traits de Nugnez ou de La Feuillade, n'est plus qu'un « Mercure », un intermédiaire qui sert les amours du roi, et son pouvoir dépend même du bon vouloir de la favorite.

En outre, la favorite permet aussi d'agiter le spectre de l'arbitraire et de la tyrannie, et elle révèle alors un certain malaise face aux dangers de l'absolutisme.[640] Dans la fiction, ce malaise se traduit par un scénario topique qui ressemble à l'histoire de David et Bethsabée : le prince tombe amoureux de la femme ou de la maîtresse d'un de ses sujets ; il profite alors de ses privilèges pour se débarrasser de son rival, en l'envoyant à la guerre, ou en l'évinçant d'une manière ou d'une autre. La fréquence de ce canevas, dans ce contexte, n'est pas innocente ; ces mises en scène sont autant de remises en cause, plus ou moins marquées, d'un pouvoir jugé trop absolu.

La représentation de la favorite signale des malaises politiques, plus ou moins conscients, qui la dépassent, et qui touchent notamment à la place de la noblesse et à la question de l'absolutisme. Elle se constitue également comme un instrument de critique délibérée du pouvoir en place. Ce trope, utilisé avec subtilité dans la fiction, est manié de front dans les pamphlets et les satires. Nous pourrions reprendre à notre compte un problème soulevé par Perry Curtis dans le contexte du favoritisme en Angleterre : la favorite est-elle un bouc émissaire, un moyen d'exonérer le monarque de toutes ses fautes, ou est-elle au contraire un moyen d'attaquer le roi ? Le problème est sans doute plus simple à résoudre pour la favorite que pour le favori : rendre la favorite responsable des actions du roi, c'est, déjà, manquer de respect à la dignité royale. La mise en scène de la favorite suppose, presque nécessairement, une forme d'irrévérence face au pouvoir.

[640] En ce sens la favorite ressemble beaucoup au favori tel que le décrit Perry Curtis dans *Literature and Favouritism*. Pour ce dernier, la représentation du favori véhicule des inquiétudes politiques et idéologiques ; elle trahit une forme d'anxiété face à la tentation de l'absolutisme et de la tyrannie dans le contexte d'une monarchie constitutionnelle ; elle permet aussi de penser la tension entre personnel et public dans le cadre d'un système politique fondé sur le clientélisme et l'intimité.

FEMMES ET POUVOIR

La remise en cause de l'autorité par le biais de la maîtresse royale suggère une association implicite, et pourtant omniprésente, entre pouvoir fort et virilité. Ce préjugé dérive en partie d'une conception familiale de la monarchie. Les contemporains de Louis XIV héritent de cet idéal de bon gouvernement, qui repose sur l'idée de paternité mais aussi de mariage : le prince est un père pour son peuple ; il est aussi marié à son pays, la France, qu'il dirige en échange de sa soumission – nous pensons en particulier à un tableau de la Galerie des Glaces, « L'Ordre rétabli dans les finances » (1662), où la France, sous les traits d'une jeune femme couronnée, mais agenouillée, tend le gouvernail à Louis XIV. Représenter la vie privée du roi, conjugale ou extra-conjugale, ne revient pas seulement à rappeler sa condition humaine : c'est aussi une façon de mesurer, à petite échelle, sa capacité à gouverner.

C'est que par le biais de la favorite la lutte des sexes se trouve intimement liée à la question du pouvoir politique. La favorite se constitue, on l'a vu, comme un moyen d'interroger la place de la femme dans la société et son rapport au pouvoir. Nouvelle incarnation de la femme forte et plus particulièrement de l'amazone, la favorite s'érige en fantasme culturel. Partagés entre désir et crainte, admiration et dégoût, les contemporains de Louis XIV sont fascinés par la favorite. La favorite, si virile par sa force de caractère mais si féminine par son pouvoir de séduction, tient presque du monstre. De façon plus générale, la favorite est aussi le symptôme de la gêne persistante qui entoure le pouvoir des femmes : cette gêne, qui s'articule sous la Fronde autour de la régence d'Anne d'Autriche, se déplace pour envelopper la favorite.

Si, dans ce contexte, il est difficile de distinguer avec certitude les textes écrits par des hommes des textes écrits par des femmes sur la base de leur contenu, on ne peut s'empêcher de constater le rôle important des romancières dans la représentation des favorites. Chez elles, comme chez leurs équivalents masculins – Torche, Brémond –, la favorite se présente comme un personnage inquiétant qui pervertit l'ordre établi. Mais la favorite, particulièrement chez les romancières, se constitue aussi comme une figure libératrice qui parvient à se jouer du système ; son impertinence, surtout chez Madame de Villedieu, est même envisagée avec une certaine gaieté.

Peut-on pour autant parler d'une revanche des femmes sur la réalité par le biais de la fiction ? Il est difficile de le dire, d'autant que cette prise de contrôle par les femmes, gage de leur intelligence et de leur sens politique, a un prix très lourd, puisqu'elle leur coûte leur innocence. Poppée, sous la plume de La Roche-Guilhen, refuse de se laisser utiliser : instrumentalisée par Othon chez un auteur comme Du Refuge, elle instrumentalise à son tour Othon chez La Roche-Guilhen, et de victime devient bourreau.[641] Ainsi, sans qu'il soit possible d'en déchiffrer clairement les tenants et les aboutissants, la mise en scène de la favorite par des femmes se charge d'une intensité et d'une ambiguïté particulière, à l'image de l'*Histoire des favorites*, où les protagonistes sont prises au piège entre plusieurs systèmes de valeur contradictoires.

TOPOGRAPHIE DE LA FAVORITE

Si la favorite est inquiétante, c'est qu'elle est bien difficile à situer dans la cartographie du pouvoir. Son rapport au favori, au mignon, à la reine, à la régente n'est jamais directement intelligible. Les dérobades des dictionnaires et les faux-fuyants des

[641] Eustache du Refuge*, Traité de la cour* ; Anne de La Roche-Guilhen, *Amours de Néron*, 1695.

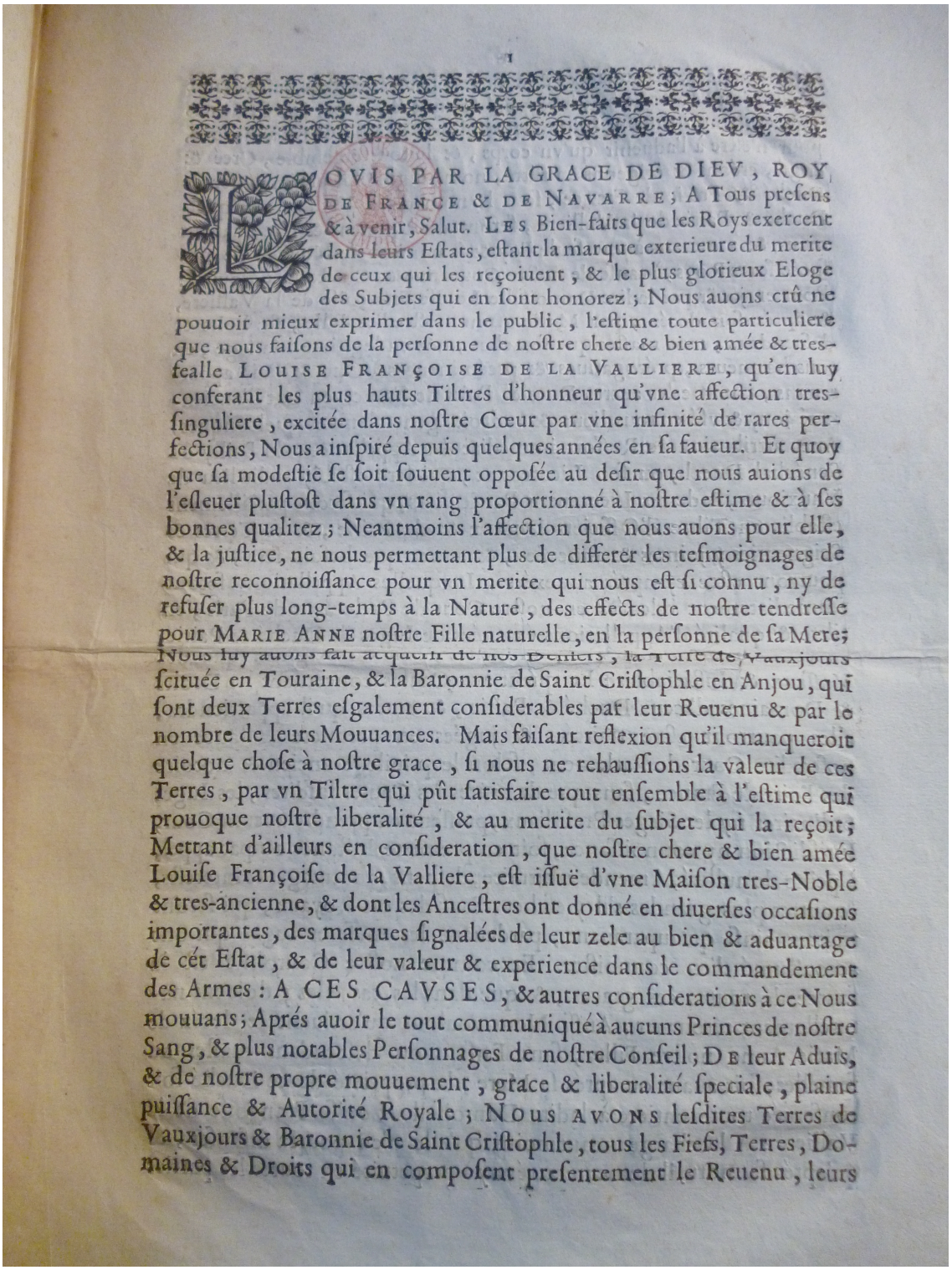
traités contribuent au flou qui entoure la favorite : illégitime, sans statut officiel, la favorite ne devrait pas exister – et pourtant, dans la pratique, elle est là. Le rôle de la favorite, fixé par la fiction, se précise peu à peu : le mystère n'en reste pas moins un de ses éléments de définition.

L'histoire de la favorite est aussi celle d'une visibilité croissante au sein de cette cartographie littéraire du pouvoir. La favorite, exclue ou en tout cas marginale, dans les recueils de Le Moyne, Scudéry ou Du Bosc, devient une figure centrale dans les recueils du XVIII^{e} siècle, incarnant un modèle nouveau de femme illustre. Rarement héroïne éponyme dans la fiction des années 1660-1670, la favorite est mise à l'honneur, ou au déshonneur, dans les satires des années 1680-1700 – phénomène qui, bien sûr, culmine avec la publication de l'*Histoire des favorites.*

C'est enfin la place de la favorite dans le champ moral qui pose problème. On est surpris de constater qu'un personnage comme Madame de Chartres, dans *La Princesse de Clèves*, ne condamne pas absolument le favoritisme. Ou qu'une romancière comme La Roche-Guilhen altère délibérément les faits pour faire d'Agnès Sorel une favorite exemplaire. La position de la favorite dans le système de valeur des contemporains de Louis XIV semble mouvante, incertaine. Les uns lui reproche d'offenser la sacralité du mariage, les autres de se mêler de politique, tandis que d'autres semblent accepter le favoritisme comme une situation de fait dont il faut s'accommoder, et profiter si possible. Plusieurs visions du monde semblent se concurrencer – pragmatique, bien-pensante, misogyne – ; si elles empêchent de fixer complètement la favorite sur le terrain de la morale, elles entretiennent ce qui, en fait, constitue un facteur déterminant de sa survie et de la fascination qu'elle inspire : sa complexité, et donc sa richesse.

ANNEXES

Annexe 1. *Lettres d'érection du duché-pairie de La Vallière*. Louis XIV accorde un duché à Mademoiselle de La Vallière et légitime Mademoiselle de Blois (1667).



LOVIS PAR LA GRACE DE DIEV, ROY DE FRANCE & DE NAVARRE; A Tous preſens & à venir, Salut. LES Bien-faits que les Roys exercent dans leurs Eſtats, eſtant la marque exterieure du merite de ceux qui les reçoiuent, & le plus glorieux Eloge des Subjets qui en ſont honorez; Nous auons crû ne pouuoir mieux exprimer dans le public, l'eſtime toute particuliere que nous faiſons de la perſonne de noſtre chere & bien amée & tres-fealle LOUISE FRANÇOISE DE LA VALLIERE, qu'en luy conferant les plus hauts Tiltres d'honneur qu'vne affection tres-ſinguliere, excitée dans noſtre Cœur par vne infinité de rares perfections, Nous a inſpiré depuis quelques années en ſa faueur. Et quoy que ſa modeſtie ſe ſoit ſouuent oppoſée au deſir que nous auions de l'eſleuer pluſtoſt dans vn rang proportionné à noſtre eſtime & à ſes bonnes qualitez; Neantmoins l'affection que nous auons pour elle, & la juſtice, ne nous permettant plus de differer les teſmoignages de noſtre reconnoiſſance pour vn merite qui nous eſt ſi connu, ny de refuſer plus long-temps à la Nature, des effects de noſtre tendreſſe pour MARIE ANNE noſtre Fille naturelle, en la perſonne de ſa Mere; Nous luy auons fait acquerir de nos Deniers, la Terre de Vauxjours ſcituée en Touraine, & la Baronnie de Saint Criſtophle en Anjou, qui ſont deux Terres eſgalement conſiderables par leur Reuenu & par le nombre de leurs Mouuances. Mais faiſant reflexion qu'il manqueroit quelque choſe à noſtre grace, ſi nous ne rehauſſions la valeur de ces Terres, par vn Tiltre qui pût ſatisfaire tout enſemble à l'eſtime qui prouoque noſtre liberalité, & au merite du ſubjet qui la reçoit; Mettant d'ailleurs en conſideration, que noſtre chere & bien amée Louiſe Françoiſe de la Valliere, eſt iſſuë d'vne Maiſon tres-Noble & tres-ancienne, & dont les Anceſtres ont donné en diuerſes occaſions importantes, des marques ſignalées de leur zele au bien & aduantage de cét Eſtat, & de leur valeur & experience dans le commandement des Armes: A CES CAVSES, & autres conſiderations à ce Nous mouuans; Aprés auoir le tout communiqué à aucuns Princes de noſtre Sang, & plus notables Perſonnages de noſtre Conſeil; DE leur Aduis, & de noſtre propre mouuement, grace & liberalité ſpeciale, plaine puiſſance & Autorité Royale; NOUS AVONS leſdites Terres de Vauxjours & Baronnie de Saint Criſtophle, tous les Fiefs, Terres, Domaines & Droits qui en compoſent preſentement le Reuenu, leurs

Annexe 2. Liste non-exhaustive des manuels et traités publiés en France aux XVI[e] et XVII[e] siècle.

Auteurs	**Premières éditions en français**	**Versions originales**
Baldassare Castiglione (1478 – 1529)	1537 : *Le Courtisan* traduit par Jacques Colin	1528 : *Il libro del Cortegiano*
Antonio de Guevara (1480 – 1545)	1540 : *L'Horloge des princes* traduit par René Berthault de la Grise 1556 : *Le favori de cour contenant plusieurs avertissements et bonnes doctrines, pour les favoris des Princes, et autres Seigneurs et Gentilhommes qui hantent la cour* traduit par Jacques de Rochemore / 1622 : *Le Réveille matin des courtisans ou moyens légitimes de parvenir à la faveur et pour s'y maintenir* traduit par Sébastien Hardy	1528 : *Reloj de Príncipes* 1539 : *Aviso de privados, y doctrina de cortensanos / 1605 : Despertador de cortesanos*
Eustache Du Refuge (1564 – 1617)	1616 : *Traité de la cour ou instruction des courtisans*	
Nicolas Faret (1600 –1646)	1630 : *L'Honnête homme ou l'Art de plaire à la cour*	
Guez de Balzac (1595 – 1654)	1631 : *Le Prince* 1658 : *Aristippe, ou de la cour*	
Jacques de Callières (? – 1662)	1658 : *Traité de la fortune des gens de qualité et des gentilshommes particuliers* 1661 : *La Fortune des gens de qualité et des gentilshommes particuliers, enseignant l'art de vivre à la cour suivant les maximes de la politique et de la morale*	

Pierre Le Moyne (1602 – 1672)	1665 : *De l'Art de Régner*	
César Vichard de Saint-Réal (1629 – 1692)	1665 : *Réconciliation du mérite et de la fortune* 1699 : *Nouvelles œuvres posthumes de M. D. S. R.* (contient les « Observations politiques sur la fortune, Fragment »)	
Charles de Saint - Évremond (1613 – 1703)	1680 : *Œuvres mêlées, contenant : Pensées sur l'honnêteté ; Avis et pensées sur plusieurs sujets ; Fragment d'une lettre sur la fausseté des vertus humaines ; De l'amitié ; Pensées sur des sujets différents ; Reflexions nouvelles sur la vérité de nos défauts ; Avis sur la manière d'étudier ; Maximes morales*	
Baltasar Gracian y Morales (1601 – 1658)	1684 : *L'homme de cour* traduit par Amelot de la Houssaie (1634-1706) 1696 : *L'homme détrompé ou le Criticon*, traduit par Guillaume de Maunory	1647 : *Oráculo manual y arte de prudencia* 1651-1657 : *El Criticon*

Annexe 3. Résumés de quelques satires visant Madame de Maintenon.

L'Esprit du cardinal de Mazarin, ou entretien sur les matières du temps (1695*)*

Publié à Cologne chez Pierre Marteau, ce texte entend prouver que l'on a eu tort de se plaindre de Mazarin : la France, depuis sa mort, va de mal en pis, par la faute de ses « gouvernantes ». Dédaignant de s'attarder sur La Vallière, Montespan ou Fontanges, « estimant que le temps est trop cher pour l'employer si mal », l'auteur prétend expliquer l'état du pays et décrire les mécanismes de son gouvernement. Après avoir résumé les amours du roi jusqu'à l'arrivée de Madame de Maintenon, cet ouvrage retrace l'apparition du fantôme de Mazarin et le discours, souvent insultant, qu'il tient à Madame de Maintenon.

Le Maréchal de Luxembourg au lit de mort, Tragicomédie (1695)

Publiée l'année de la mort de François-Henri de Montmorency-Bouteville, maréchal de Luxembourg, chez Pierre Richemont à Cologne, cette pièce en cinq actes n'épargne personne à la cour, et dresse un portrait particulièrement cruel du belliqueux Luxembourg, dénonçant sa bêtise, sa lâcheté et son égoïsme. « LA MARQUISE DE MAINTENON » y apparaît dans la longue liste d'acteurs, entre « UN VIEUX Officier irlandais, confident du Roi Jacques » et « LA REINE D'ANGLETERRE, réfugiée ». Elle se manifeste en effet à plusieurs reprises, notamment pour promettre le salut au duc en échange de donations pour les Invalides et pour Saint Cyr.

Conseil Privé de Louis le Grand, assemblé pour trouver les moyens, par de nouveaux impôts de pouvoir continuer la guerre contre les Hauts Alliés, avec plusieurs autres entretiens roulant sur les affaires du temps (1696)

Ce texte prétendument publié à Versailles, « Par l'Abbé de la Ressource, logé aux taxes nouvellement créées », s'inscrit en pleine Guerre de la Ligue d'Augsbourg, ou Guerre de la Grande Alliance (1688-1697). Louis XIV, acculé, avec l'Empire Ottoman pour seul soutien, est forcé de poursuivre une guerre dont il n'a plus les moyens. On le voit ainsi disserter avec ses ministres de plusieurs taxes fantaisistes – notamment à l'encontre des

hommes inconstants et des cocus – censées permettre de soutenir l'effort de guerre. Madame de Maintenon, souvent sollicitée, y est dépeinte comme une vieille bigote qui ne craint pas pourtant de faire appel à son sérail quand Louis XIV devient trop tendre ; révérée du roi, méprisée du reste de la cour, son pouvoir ne l'empêche pas de pleurer sur le sort qui l'attend après la mort du monarque.

Les Lamentations des dames de Saint Cyr depuis la prise de Namur (1696)

Cet ouvrage, publié à Cologne chez les héritiers de Pierre Marteau, est un récit à la première personne qui retrace le parcours d'une jeune allemande à la cour de France, Mademoiselle de Waldene. Celle-ci, à qui on ne cesse de faire miroiter un mariage qui n'a jamais lieu, est enfermée à Saint-Cyr après la mort de la Dauphine, sa protectrice. Révoltée par l'outrage que l'on fait à sa noblesse et influencée par la lecture de satires étrangères, la jeune fille finit par s'enfuir en Angleterre. Cet ouvrage reproduit les lieux communs qui entourent Saint-Cyr, sans cesse qualifié de sérail ; il dresse un portrait particulièrement noir de Madame de Maintenon, tyrannique, dissimulée et perverse.

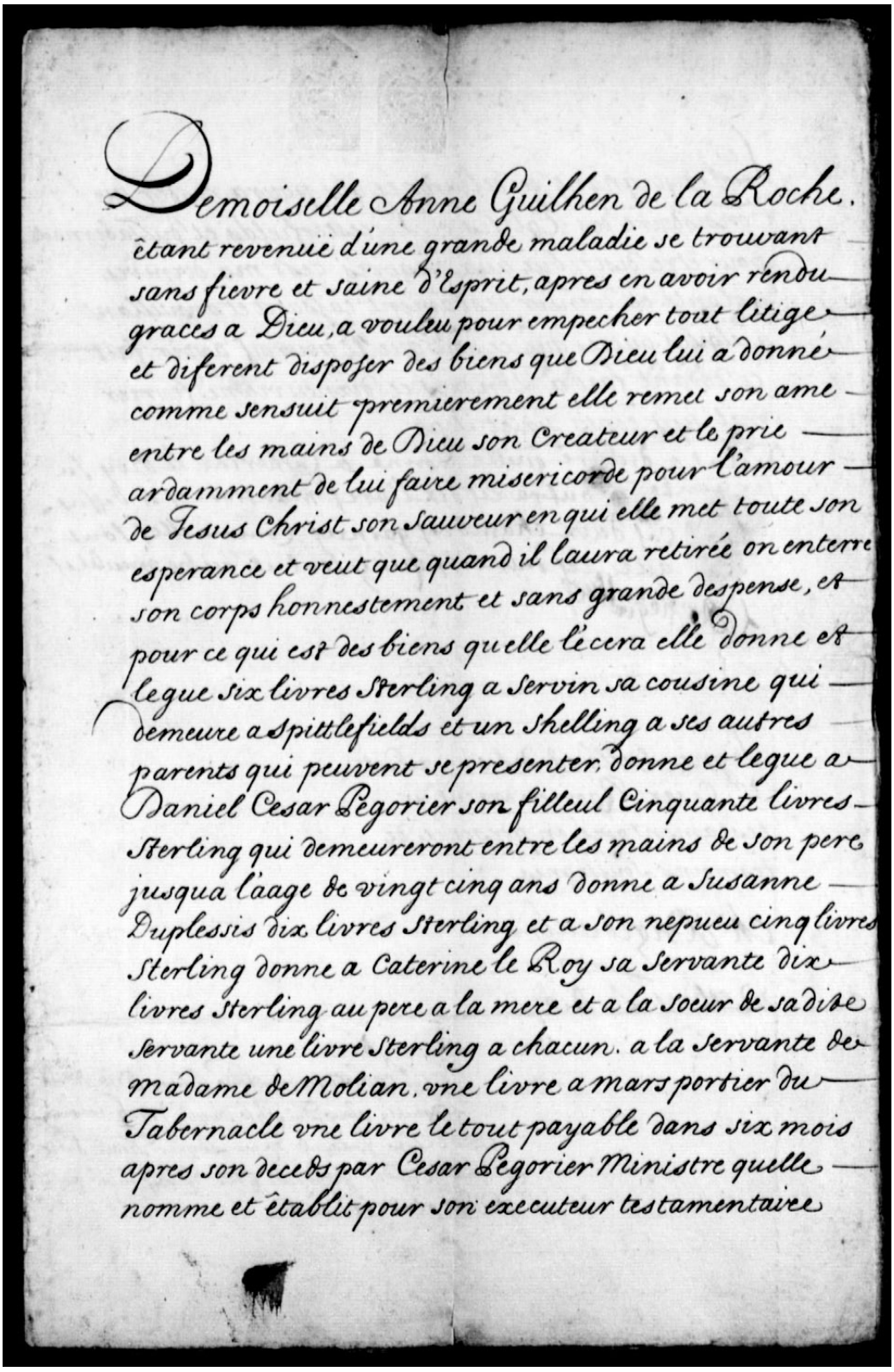
Entretiens entre Louis XIV, roi de France, et Madame la marquise de Maintenon, abbesse de Saint Denis, et Saint-Cyr, sur les affaires présentes et pour la conclusion de leur mariage (1710)

Ce dialogue est introduit par une lettre d'un certain chevalier d'A. Ce dernier y évoque l'intrigue du roi avec Madame de Maintenon et le bruit qu'elle suscite à la cour, en France et à l'étranger ; il y dénonce « l'orgueil » et la « fausse dévotion » de la « prétendue reine » qu'est Madame de Maintenon. L'Entretien qui accompagne cette lettre lui vient, dit-il, de la confidente de Madame de Maintenon elle-même. Dans cet échange parodique, Madame de Maintenon décrit l'étendue de son pouvoir, évoque avec fierté la création de saintes communautés qui sont en réalité des sérails, et se flatte d'être à l'origine de la révocation de l'Édit de Nantes ; surtout, elle s'évertue à convaincre Louis XIV de rendre leur mariage public. Le roi, quant à lui, regrette sa puissance passée, et avoue n'avoir dû ses victoires qu'à son argent ; après avoir résisté quelques temps à la volonté de Madame de Maintenon, il lui promet de soumettre son désir – devenir reine – à son conseil de conscience.

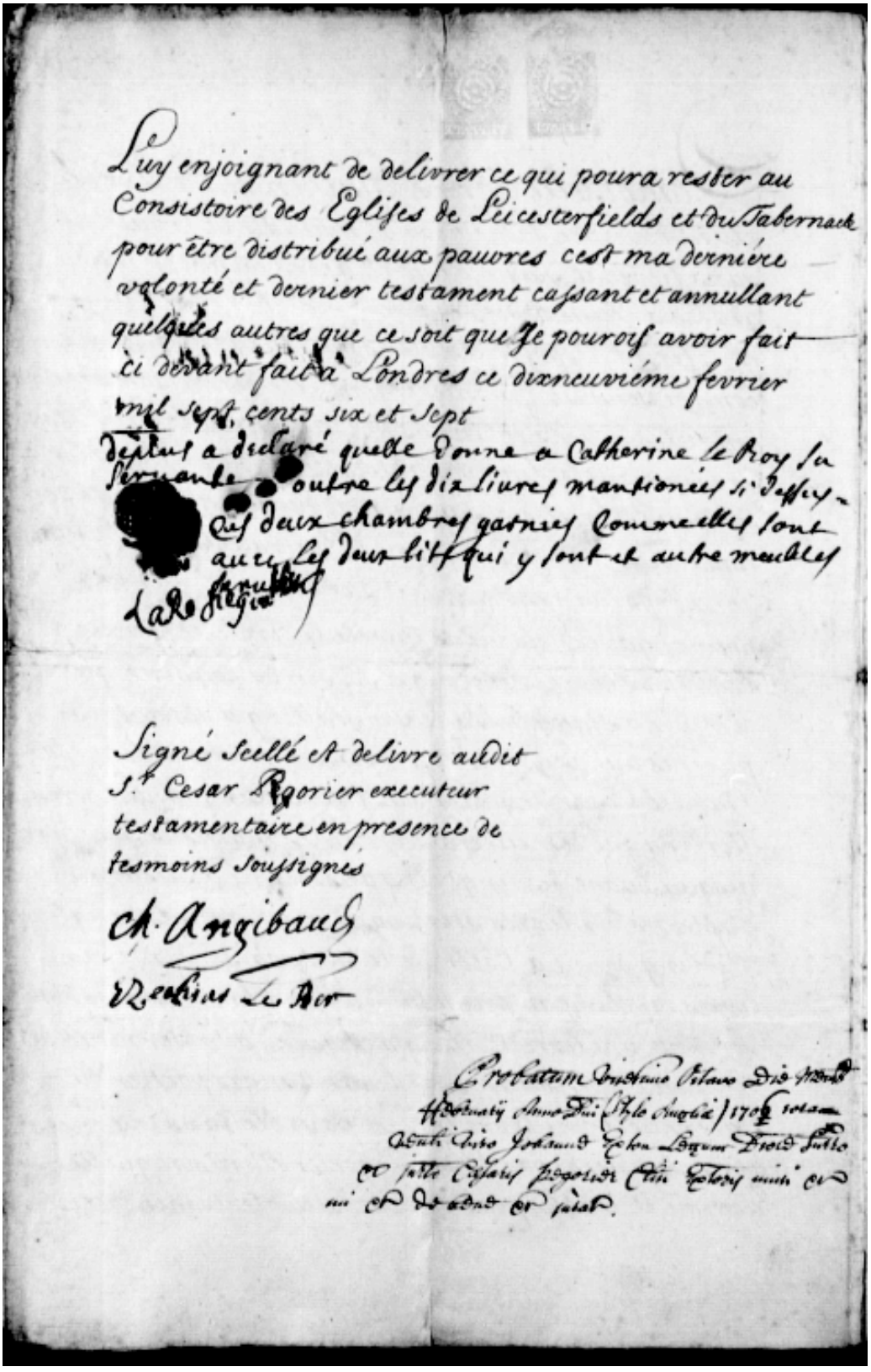
*

D'autres textes, sans donner la parole directement à la favorite, mettent en scène des personnages qui parlent d'elle. *Le Cochon Mitré* (1689) de Chavigny de la Bretonnière retrace ainsi un dialogue entre Scarron et Furetière, qui s'ouvre sur plusieurs échanges concernant Madame de Maintenon. Dans *L'Esprit de Luxembourg* (1693), Madame de Maintenon est sans cesse évoquée dans la conversation de Louis XIV avec le maréchal de Luxembourg et le narrateur la juge « aussi redoutable que la déesse de la discorde. » Dans *Entretien de Scarron et de Molière* (1690), qui se déroule aux Enfers, Scarron et Molière s'attardent sur la faveur de Madame de Maintenon et sur son étendue. *Les Héros de la France sortant de la Barque de Caron, s'entretenant avec Messieurs de Louvois, Colbert* (1693) met en scène l'arrivée aux Enfers de guerriers français, ou alliés des Français, à la suite de la bataille de Neerwinden ; si l'accent de cette œuvre est avant tout militaire, les défunts, Colbert et son fils Seignelay en particulier, ne s'en plaignent pas moins de la mauvaise influence de Madame de Maintenon sur le roi. *La Guerre d'Espagne, de Bavière, et de Flandres, ou Mémoires du Marquis d**** (1707) (Courtilz de Sandras ?), qui comme son titre l'indique prend la forme de mémoires, mentionne les favorites de Louis XIV à plusieurs reprises, et en particulier Madame de Maintenon. *Dialogue entre le Maréchal de Turenne, et le Prince d'Auvergne* (1710) enfin, également mis en scène dans l'au-delà, consacre plusieurs échanges à la position de Madame de Maintenon.

Annexe 4. Testament inédit d'Anne de La Roche-Guilhen.



Demoiselle Anne Guilhen de la Roche.
étant revenuë d'une grande maladie se trouvant
sans fievre et saine d'Esprit, apres en avoir rendu
graces a Dieu, a voulu pour empecher tout litige
et diferent disposer des biens que Dieu lui a donné
comme sensuit premierement elle remet son ame
entre les mains de Dieu son Createur et le prie
ardamment de lui faire misericorde pour l'amour
de Jesus Christ son Sauveur en qui elle met toute son
esperance et veut que quand il laura retirée on enterre
son corps honnestement et sans grande despense, et
pour ce qui est des biens quelle lecera elle donne et
legue six livres Sterling a Servin sa cousine qui
demeure a Spittlefields et un Shelling a ses autres
parents qui peuvent se presenter, donne et legue a
Daniel Cesar Pegorier son filleul Cinquante livres
Sterling qui demeureront entre les mains de son pere
jusqua laage de vingt cinq ans donne a Susanne
Duplessis dix livres Sterling et a son nepueu cinq livres
Sterling donne a Caterine le Roy sa Servante dix
livres Sterling au pere a la mere et a la Soeur de sadite
Servante une livre Sterling a chacun. a la Servante de
madame de Molian, vne livre a mars portier du
Tabernacle vne livre le tout payable dans six mois
apres son decebs par Cesar Pegorier Ministre quelle
nomme et établit pour son executeur testamentaire



Luy enjoignant de delivrer ce qui poura rester au
Consistoire des Eglises de Leicesterfields et du Tabernacle
pour être distribué aux pauvres cest ma derniére
volonté et dernier testament cassant et annullant
quelques autres que ce soit que Je pouroit avoir fait
ci devant fait à Londres ce dixneuviéme fevrier
mil sept cents six et sept
Depuis a declaré quelle donne a Catherine le Roy sa
Servante outre les dix livres mantionnées si dessus
Les deux chambres garnies Comme elles sont
avec les deux lits qui y sont et autre meubles
Lad. Regnier

Signé Scellé et delivré audit
S.r Cesar Regnier executeur
testamentaire en presence de
tesmoins soussignés
Ch. Angibaud
Reubin Le Roy

Probatum Londinio Octavo Die Mensis
Februarij Anno Dni [illegible] 170[illegible]
Coram Viro Johanne Comyns Legum Doctore
Curiæ Cantuar Magistro Custode Sigilli
Dni Gilberti Archiepi

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages de référence

A. Dictionnaire

1. XVII[e] siècle

Dictionnaire de l'Académie française, 2 t. en 1 vol. (Paris : Jean-Baptiste Coignard, 1694)

Bayle, Pierre, *Dictionnaire historique et critique,* 2 t. en 4 vol. (Rotterdam : Reiner Leers, 1697)

Bouhours, Dominique, *Remarques nouvelles sur la langue française* (Paris : Sébastien Mabre-Cramoisy, 1675)

Cotgrave, Randle, *A dictionary of the French and English tongues* (London: Adam Islip, 1611)

Furetière, *Essais d'un dictionnaire universel : contenant généralement tous les mots* ([s. l.] : [s.n.], 1684)

___, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français,* 3 vol. (La Haye ; Rotterdam : Arnout et Reinier Leers, 1690) ; éd. revue et augmentée par Basnage de Beauval, 3 vol. (La Haye ; Rotterdam : Arnout et Reinier Leers, 1701) ; éd. revue et augmentée par Basnage de Beauval et Brutel de La Rivière, 4 vol. (La Haye : Pierre Husson et alii, 1725 ; La Haye : Pierre Husson *et alii*, 1727)

Moréri, Louis, *Le grand dictionnaire historique, ou le Mélange curieux de l'histoire sainte et profane* (Lyon : Jean Girin et Barthélémy Rivière, 1674)

Richelet, Pierre, *Dictionnaire français,* 2 vol. (Genève : Jean-Herman Widerhold, 1680)

Oudin, Antoine, *Curiosités françaises pour supplément aux dictionnaires* (Rouen : Antoine de Sommaville, 1656)

2. XVIII[e] siècle

Alembert, Jean Le Rond d', et Denis Diderot, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers,* 35 vol. (Paris : Briasson et alii, 1751-1780)

Voltaire, François Arouet, *Dictionnaire Philosophique*, éd. sous la direction de Christiane Mervaud, 2 vol. (Oxford : Voltaire Foundation, 1994), 35

3. XX^{e} et XXI^{e} siècles :

Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, 3 vol. (Paris : Le Robert, 2006)

Le Grand Larousse de la langue française, sous la direction de Louis Guilbert, René Lagane, Georges Niobeyn, 7 vol. (Paris : Larousse, 1971-1978)

Aron, Paul, Denis Saint-Jacques, et Alain Viala, éd., *Dictionnaire du Littéraire,* rééd. (Paris : Presse Universitaire de France, 2004)

Bluche, François, éd., *Dictionnaire du Grand Siècle* (Paris : Fayard, 1995)

Pigaillem, Henri, *Dictionnaire des favorites* (Paris : PYGMALION, 2010)

Zuber, Roger et Marc Fumaroli, *Dictionnaire de littérature française du XVII^{e} siècle* (Paris : Presse Universitaire de France, 2001)

B. Bases de données utilisées

Portail des collections des musées de France <http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm#>

Calendrier électronique des spectacles sous l'Ancien Régime et sous la Révolution, <http://cesar.org.uk/cesar2/>

Le catalogue collectif de France (CCFr) <http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index.jsp>

Centre National des Ressources textuelles et lexicales <http://www.cnrtl.fr/>

Gallica, Bibliothèque Numérique < http://gallica.bnf.fr/>

Google Books < http://books.google.com/>

Le Trésor de la Langue française Informatisé <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

Le Système Universitaire de Documentation (SUDOC) <http://www.sudoc.abes.fr>

II. Sources primaires

A. Corpus principal : avant 1715

Amours des Dames illustres de notre siècle (Cologne : Jean Le Blanc, 1680)

Ballet dansé devant le roi et la reine régente sa mère par le trio mazarinique pour dire adieu à la France (Paris : Claude Morlot, 1649)

Les Conquêtes du grand Alcandre dans les Pays Bas ; avec les intrigues de sa cour (Cologne : Pierre Bernard, 1684)

Conseil Privé de Louis le Grand, assemblé pour trouver les moyens par de nouveaux impôts de pouvoir continuer la guerre contre les hauts alliés, avec plusieurs autres entretiens roulant sur les affaires du temps (Versailles : « abbé de la ressource aux taxes nouvellement créées »,1696)

Considérations politiques et historiques sur l'état présent des affaires de l'Europe (Villefranche : Jean du Moulin, 1689)

Le Courrier de Pluton (Cologne : Pierre Marteau, 1695)

Les Dames dans leur naturel, ou La galanterie sans façon sous le règne du grand Alcandre (Pierre Marteau : 1686)

Dialogue entre le Maréchal de Turenne, et le Prince d'Auvergne (Cologne : Pierre Marteau, 1710)

Édit du Roi, qui appelle à la succession de la couronne M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse et leurs descendants mâles, à défaut de tous les Princes du sang royal (Paris : veuve F. Muguet et H. Muguet, 1714)

Entretien de Scarron et de Molière (Pierre Marteau : Cologne, 1690)

Entretiens entre Louis XIV, roi de France, et Madame la marquise de Maintenon, abbesse de Saint Denis, et Saint-Cyr, sur les affaires présentes et pour la conclusion de leur mariage (Marseille : [s. n.], 1710)

L'Esprit du cardinal de Mazarin, ou entretiens sur les matières du temps, sur ce qui se passe à la cour de France, et dans celle[s] des autres Princes d'Europe (Pierre Marteau : Cologne, 1695)

L'Esprit familier de Trianon ou l'apparition de Mademoiselle de Fontanges (Paris : veuve Jean Felix, 1695)

L'Esprit de Luxembourg, ou Conférence qu'il a eu avec Louis XIV sur les moyens de parvenir à la paix (Pierre Marteau : Cologne, 1693)

La France Galante, ou histoires amoureuses de la cour (Cologne : Pierre Marteau, 1688)

Le Grand Alcandre frustré, ou les derniers efforts de l'amour et de la vertu : Histoire galante (Cologne : Pierre Marteau, 1696)

*La Guerre d'Espagne, de Bavière, et de Flandres, ou Mémoires du Marquis d**** (Cologne : Pierre Marteau, 1707)

Les Héros de la France sortant de la Barque de Caron (Pierre Marteau : Cologne, 1693)

Héros de la Ligue ou la procession monacale conduite par Louis XIV pour la conversion des protestants du royaume de France, (Paris : Père Peters, 1691)

Histoire du père Lachaise, Jésuite et confesseur du roi (Cologne : Pierre Marteau, 1693)

Histoire secrète de la duchesse de Portsmouth, trad. [s. n.] (Londres : Richard Baldwin, 1690)

Intrigues amoureuses de la Cour de France (Cologne : Pierre Bernard, 1685)

Les Lamentations des dames de Saint Cyr depuis la prise de Namur (Cologne : héritiers de Pierre Marteau, 1696)

Lettres d'érection du duché-pairie de La Vallière ([s. l.] : [s. n.], [1667])

Mérovée, fils de France (Paris : Étienne Loyson, 1678)

Miroir de la Reine lui représentant tous les désordres de la régence, et lui donnant d'infaillibles moyens pour les réparer (Paris : Jacob Chevalier, 1652).

Le Maréchal de Luxembourg au lit de mort, Tragicomédie (Cologne : Pierre Richemont, 1695)

Nouvelles amours de Louis le Grand (Paris : Antoine Brunet, 1696)

Picture of a Female favourite (Londres : [s. n.], 1708)

Politique nouvelle de la cour de France sous Louis XIV (Cologne : Pierre Marteau, 1694)

Le pour et contre de la majorité des Rois et de loi Salique ([s. l.] : [s. n.], [1652 ?])

Recueil des histoires galantes (Cologne : Jean Le Blanc, [1680 ?])

Recueil dit de Maurepas, 6 vol. (Leyde : [s. n.], 1865)

Requête et Mémoire des Princes du Sang contre les Princes légitimés de France, Pour annuler les Edits de Louis XIV faits en leur faveur l'an 1714 et 1715 ([s. l.] : [s. n.], 1717)

Le Tombeau des amours de Louis le Grand et ses dernières galanteries (Cologne : Pierre Marteau, 1695)

Scarron apparu à Mme de Maintenon, et les reproches qu'il lui fait sur ses amours avec Louis le Grand (Cologne : Jean Le Blanc, 1694)

La Vie de la duchesse de La Vallière, où l'on voit une relation curieuse de ses amours et de sa pénitence (Cologne : Jean de la Vérité, 1695)

Aubignac, François Hédelin, Abbé d', *Conseils d'Ariste à Célimène sur les moyens de conserver sa Réputation* (Paris : Nicolas Pépingué, 1666)

Aubigné, Agrippa, d', *Histoire Universelle*, éd. par André Thierry, 11 vol. (Genève : Droz, 1981-2000)

Aumale, Marie-Jeanne, d', *Souvenirs sur madame de Maintenon : mémoire et lettres inédites de mademoiselle d'Aumale* (Paris : Calmann-Lévy, 1902)

Auvray, *Le Banquet des muses* (Rouen : David Ferrand, 1623)

Balzac, Jean-Louis Guez de, *Aristippe : ou de la cour* (Paris : Augustin Courbé, 1658)

___, *Le Prince* (Paris : Toussaint Du Bray, Pierre Rocolet et Claude Sonnius, 1631)

Bayle, Pierre, *Lettres Choisies,* 3 vol. (Rotterdam : Fritsch et Böhm, 1714)

___, *Nouvelles de la république des lettres* [1684-1718], 10 vol., reprod. en fac. sim. (Genève : Slatkine Reprints, 1966)

Bédacier, Catherine, *Histoire des amours de Grégoire VII., du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé, et de la marquise d'Urfé* (Cologne : Pierre Le Jeune, 1700)

Belleforest, *Histoires tragiques* (Lyon : Benoît Rigaud, 1594)

Bensérade, Isaac de, *Ballets pour Louis XIV,* éd. par Marie-Claude Canova-Green, 2 vol. (Toulouse : Société de Littératures Classiques, 1997)

Bossuet, Jacques-Bénigne, *Œuvres oratoires*, éd. par Joseph Lebarq, éd. revue et augmentée par Charles Urbain et Eugène Levesque, 7 vol. (Paris : Desclée de Brouwer and cie, 1914-1926)

___, *Politique tirée des propres parole de l'Écriture Sainte* [1709], éd. par Jacques Le Brun (Genève : Droz, 1967)

Bounin, Gabriel, *La Soltane* [1636], éd. par Michael Heath (Exeter : University of Exeter, 1977)

Brantôme, Pierre de Bourdeille, *Les Dames Galantes,* éd. par Paul Morand (Paris : Gallimard, 1990)

Brémond, *Hattigé, ou les amours du roi de Tamaran* [1676], préfacé par René Godenne, reprod. en fac-simil. (Genève ; Paris : Slatkine, 1980)

Brienne, Louis-Henri de Loménie, comte de, *Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le Jeune Brienne,* éd. par Paul Bonnefon, 3 vol. (Paris : Société de l'histoire de France, 1916-1919)

Brunet, Gustave, éd., *Le Nouveau siècle de Louis XIV : ou Choix de chansons* (Paris : Garnier frères, 1857)

Budé, Guillaume, *Le livre de l'institution du prince* (Paris : J. Foucher, 1547)

Bussy-Rabutin, Roger de, *Bussy-Rabutin et les femmes : lettres d'exil, éd. par Patrimoine écrit de Bourgogne* (Chalon-sur-Saône : Université pour tous de Bourgogne, 2005)

___, *Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy, avec sa famille et ses amis (1666-1693),* éd. par Ludovic Lalanne, 6 vol. (Paris : Charpentier, 1858-1859)

Calprenède, Gaultier de Coste, *Faramond ou l'histoire de France* [1661-1670], rééd., 12 vol. (Paris ; Amsterdam : Antoine de Sommaville *et alii*, 1664-1670)

Callières, Jacques de, *La Fortune des gens de qualité et des gentilshommes particuliers, enseignant l'art de vivre à la cour suivant les maximes de la politique et de la morale* [1658] (Paris : Étienne Loyson, 1663)

Capocoda, Giulio, *Les amours de Charles de Gonzague, duc de Mantoue et de Marguerite, comtesse de Rovere*, trad. [s. n.], ([s. l.] : [s. n.], 1666)

Carreau, Gérard, et Max Pinchard, éd., *Chansons d'hier pour aujourd'hui* (Paris : Éd. ouvrières, 1989)

Castiglione, Baldassare, *Le Courtisan, traduit de la langue italique en français par Jacques Colin* (Paris : Jehan Longis et Vincent Sertenas, 1537)

Caylus, Marthe-Marguerite, Comtesse de, *Souvenirs* [1770], éd. par Bernard Noël, rééd. (Paris : Mercure de France, 2003)

Chevreau, Urbain, *Chevreana* (Paris : Florentin et Pierre Delaulne, 1697)

Chappuys, Gabriel, *Le Misaule ou Haineux de cour* (Paris : Guillaume Linocier, 1585)

Charnes, Jean-Antoine de, *Conversations sur la critique de « La Princesse de Clèves »* [1679], éd. par François Weil et alii, reprod. en fac-sim. (Tours : Université de Tours, 1973)

Chassepol, François de, *Histoire des grands vizirs Mahomet Coprogli Pacha et Ahcmet Coprogli Pacha,* 3 vol. (Paris : Étienne Michallet, 1676)

Choisy, François-Timoléon de, *Mémoires* [1727], éd. par Georges Mongrédien, rééd. (Paris : Mercure de France, 2000)

Corneille, Pierre, *Œuvres complètes,* éd. par Georges Couton (Paris : Gallimard, 1980-1987)

Courtilz de Sandras, Gatien de, *Mémoires de Monsieur D'Artagnan capitaine lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du Roi*, 3 vol. (Cologne : Pierre Marteau, 1700-1701)

___, *Mémoires de Mr. L.C.D.R. : contenant ce qui s'est passé de plus particulier sous le Ministère du Cardinal Richelieu et du Cardinal Mazarin* [1686], 2nde éd. (La Haye : Henry Van Bulderen, 1688)

Dalibray, Charles de Vion, Seigneur de, *Soliman* (Paris : Toussaint Quinet, 1637)

Daniel, Gabriel, *Histoire de France* (Paris : Jean-Baptiste Delespine, 1713)

Descartes, René, *Œuvres*, éd. par Charles Adam et Paul Tannery (Paris : Vrin, 1996)

Deschamps, Eustache, *Les Mémoires du Sérail* [1670], in *Les Œuvres Complètes* [1720-1721] de Madame de Villedieu, 12 t. en 3 vol., reprod. en fac-simil. (Genève : Slatkine Reprints ; Paris : diff. Champion, 1971)

Desmothes, Jacques, *Les Devoirs des filles chrétiennes* (Bruxelles : frères Serstevens, 1707)

Donneau de Vizé, Jean, *Le Mercure Galant* [1672-1674] (Genève : Slatkine Reprints, 1982)

Desmares, Joseph, *Roxelane* (Paris : Antoine de Sommaville et Augustin Courbé, 1643)

Du Bellay, *Œuvres poétiques,* éd. par Daniel Aris et Françoise Joukovsky, 2 vol. (Paris : Classiques Garnier, 1993)

Du Bosc, Jacques, *La femme héroïque, ou les Héroïnes comparées avec les Héros en toute sorte de vertus et, à la fin de chaque comparaison plusieurs réflexions morales* (Paris : chez Nic et Jean de La Coste, 1642)

___, *L'Honnête femme* (Paris : Pierre Billaine, 1632)

Dupuy, Pierre, *Histoire des plus illustres favoris, anciens et modernes* (Leyde : Jean Elsevier, 1659)

Du Refuge, Eustache, *Traité de la cour ou Instruction des courtisans* [1616] (Rouen : Jacques Cailloüé, 1631)

Eusèbe, *L'Amante convertie ou l'Éloge d'une illustre pénitente* (Mons : [s. n.], 1678)

Faret, Nicolas, *L'Honnête homme ou l'Art de plaire à la cour* (Paris : Toussaint du Bray, 1630)

Félibien, André, *Relation de la fête de Versailles du dix-huit juillet mille six cent soixante-huit ; Les divertissements de Versailles donnés par le roi à toute sa cour au retour de la conquête de la Franche-Comté en l'année mille six cent soixante-quatorze*, éd. par Martin Meade (Paris : Maisonneuve et Larose, 1994)

Fénelon, François de Salignac de La Mothe-, *Œuvres,* éd. par Jacques Lebrun, 2 vol. (Paris : Gallimard, 1983)

France, Anne de, *Enseignements à sa fille* [s. d.], éd. par Tatiana Clavier et Éliane Viennot (Saint-Étienne : Université de Saint-Étienne, 2006)

Fontenelle, Bernard Le Bouyer de, *Œuvres Complètes,* éd. par Alain Niderst, 8 vol. (Paris : Fayard, 1990)

Gracian y Morales, Baltasar, *L'homme de cour,* trad. par Amelot de La Houssaye (Paris : Veuve Martin and Jean Boudot, 1684)

___, *L'Homme détrompé ou le Criticon* [trad. par Guillaume de Maunory], 3 vol. (La Haye : Jacob Ellickhuysen, 1708)

Grenaille, François de, *L'Honnête Fille* [1639], éd. par Alain Vizier (Paris : Honoré Champion, 2003)

___, *La Bibliothèque des dames* (Paris : Antoine de Sommaville et Toussaint Quinet, 1640)

___, *Les Plaisirs des dames* (Paris : Gervais Clouzier, 1641)

___, *Amours historiques des Princes* (Paris : Nicolas et Jean de La Coste, 1642)

Guevara, Antonio de, *Du mépris de la cour et de la louange de la vie rustique* (Lyon : Étienne Dolet, 1542)

___, *Le favori de cour contenant plusieurs avertissements et bonnes doctrines, pour les favoris des Princes, et autres Seigneurs et Gentilshommes qui hantent la cour,* trad. par Rochemore (Lyon : Guillaume Roville, 1556)

___, *Le réveille-matin des courtisans ou Moyens légitimes pour parvenir à la faveur et pour s'y maintenir* (1622) éd. par Nathalie Peyrebonne (Paris : Honoré Champion, 1999)

Guillet de Saint-George, Georges, *Athènes ancienne et nouvelle, Et l'état présent de l'empire des Turcs* (Paris : Étienne Michallet, 1675)

Haillan, Bernard de Girard du, *L'Histoire de France* (Paris : Pierre L'Huillier, 1576)

Hauranne, Jean Duvergier de, *Considérations sur les dimanches et les fêtes des mystères* (Paris : Veuve Charles Savreux, 1670)

Hooghe, Romain de, *Aesopus in Europa* (La Haye : [s. n.], 1702)

Jurieu, Pierre, *Histoire du calvinisme et celle du papisme mises en parallèle ou Apologie pour les réformateurs, pour la reformation et pour les reformés* (Rotterdam : Reinier Leers, 1683)

La Bruyère, Jean de, *Œuvres Complètes,* éd. par Julien Benda (Paris : Gallimard, 1951)

La Colombière, Claude, *Sermons prêchés devant son altesse royale Madame la duchesse d'York,* 3ème éd., 4 vol. (Lyon : Anisson, Posuel, Rigaud, 1689)

La Chétardie, Joachim de, *Instruction pour une jeune princesse, ou l'Idée d'une honnête femme* (Paris : Girard, 1684)

Lacroix, Daniel et Philippe Walter, éd., *Tristan et Iseut : poèmes français, la saga norroise* (Paris : Librairie générale française, 1989)

La Fare, Charles-Auguste, marquis de, *Mémoires et réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV par M. L. M. D. L. F.* [1716], in *Le Marquis et le Duc : La Fare et Saint Simon*, éd. par Jean-Louis Leutrat (Paris : Alain Baudry et Cie, 2010).

Lafayette, Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de, *Mémoires de la cour de France pour les années 1688 et 1689* (Amsterdam : Jean-Frédéric Bernard, 1731)

___, *La Princesse de Clèves* [1678], éd. par Jean Mesnard (Paris : Garnier Flammarion, 2008)

La Fons*, Jacques de, Le Dauphin* (Paris : Claude Morel, 1609)

La Fontaine, Jean, *Œuvres complètes,* 2 vol. (Paris : Gallimard, 2004-2007), I (2007), *Fables, contes et nouvelles* [1991], éd. par Jean-Pierre Collinet ; II (2004), *Œuvres diverses* [1958], éd. par Pierre Clarac

La Force, Charlotte-Rose de Caumont, *Histoire secrète des amours de Henri IV, roi de Castille, surnommé l'Impuissant* (Paris ; La Haye : Henri et Louis Van Dole, 1695)

Le Royer de Prade, Jean, *Histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XIIII ; avec les éloges des rois en vers ; réduite en sommaire* (Paris : [s. n.], 1651)

Le Bret, Cardin, *De la souveraineté du Roi* (Paris : Toussaint du Bray, 1632)

Le Moyne, Pierre, *De l'Art de Régner* (Paris : Sébastien Cramoisy, 1665)

___, *Galerie des femmes fortes* (Paris : Antoine de Sommaville, 1647)

La Roche-Guilhen, Anne de, *Histoire chronologique d'Espagne* (Rotterdam : Abraham Acher, 1694-1696)

___, *Histoire des favorites contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs règnes par Mademoiselle D**** (Amsterdam : Paul Marret, 1697 ; Amsterdam : Paul

Marret, 1698 ; Constantinople : [s.n.], [s.d.], [1699 ?] ; Amsterdam : Paul Marret, 1700 ; Amsterdam : Paul Marret, 1703 ; Amsterdam, aux dépens de la compagnie : [s.n.], [s.d.], [1705 ?] ; Amsterdam : Paul Marret, 1708)

___, *Histoire des favoris et des favorites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs règnes. Par Mademoiselle D***. Dédié aux demoiselles de ce siècle.* (« A l'Isle de France » : « Chez les héritiers de la veuve Vénus et de Cupidon son fils », 1714)

___, *Histoire des favorites* [1697], éd. par Els Höhner ; avec l'aide d'Amélia Sanz, Marie-Élisabeth Henneau, Éliane Viennot, *et alii* (Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005)

___, *The History of Female favourites* (Londres : C. Parker, 1772)

Louis XIV, *Mémoires*, éd. par Joël Cornette (Paris : Éditions Tallandier, 2007)

Luyt, Robert, Le sceptre de France en quenouille par les régences des reines en France, faisant voir par de naïves représentations d'histoires. : I. Les désordres du pouvoir absolu des femmes en France, II. La mauvaise éducation des rois. III. La pernicieuse conduite de l'État. IV. Les horribles factions qui s'y sont élevées, et qui ont souvent mis cette monarchie à deux doigts de sa ruine. V. Et le moyen infaillible de remédier à tous ces désordres, si l'on veut s'en servir efficacement et dans l'usage des lois fondamentales ([s. l.] : [s. d.], [1652 ?])

Machiavelli, Nicolò, *Œuvres Complètes*, éd. par Edmond Barincou (Paris : Gallimard, 1992)

Mairet, Jean, *Le Grand et Dernier Soliman, ou la mort de Mustapha* (Paris : Augustin Courbé, 1639)

Marsy, Claude-Sixte Sautreau de, éd., *Nouveau Siècle de Louis XIV, ou poésies anecdotes du règne et de la cour de ce prince,* 4 vol. (Paris : F. Buisson ; Londres : J. Deboffe, 1793)

Matthieu, Pierre, *Histoire de France sous les règnes de François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, et des choses plus mémorables advenues aux autres États de la Chrétienté depuis cent ans*, 3 vol. (Paris : Claude Sonnius, 1631)

___, *Histoire de Louis XI, roi de France* (Paris : P. Mettayer, 1610)

Mazet, Henry d'Audiguier du, *Le Censeur Censuré, dédié au Sieur de Sandricourt* ([s.l.] : [s.n.], 1652)

Mézeray, François-Eudes de, *Histoire de France depuis Faramond,* 3 t. en 6 vol. (Paris : Mathieu Guillemot, 1643-1651)

___, *Abrégé chronologique, ou extrait de l'histoire de France,* 3 vol. (Paris : Louis Billaine, 1667-1668)

Molière, Jean-Baptiste Poquelin, *Œuvres complètes,* éd. par Georges Couton, 2 vol. (Paris : Gallimard, 1971)

Montaigne, Michel de, *Les Essais,* éd. par Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin (Paris : Gallimard, 2007)

Olivier, Jacques, *Alphabet de l'imperfection et malices des femmes* (André Olyer : Lyon, 1665)

Orléans, duchesse de, *Lettres de Madame, duchesse d'Orléans, née princesse Palatine*, préf. de Pierre Gascar ; éd. par Olivier Amiel (Paris : Mercure de France, 1999)

Pascal, Blaise *Œuvres Complètes,* éd. par Michel Le Guern, 2 vol. (Paris : Gallimard, 1998-2000)

Popelinière, Henri de la, *Histoire de France,* 2 vol. (La Rochelle : Abraham H., 1581)

Poullain de la Barre, François, *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs, Entretiens* (Paris : Antoine Dezallier, 1679)

___, *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés* (Paris : Jean Dupuis, 1673)

Prade, Jean Le Royer de, *L'Histoire de France depuis Pharamond jusques à Louis XIII, avec les éloges des rois en vers, réduites en sommaire* (Paris : [s. n.], 1651)

Puccini, Vincent, *La Vie de sainte Marie-Magdelene de Pazzi,* trad. par Louis Brochand (Paris : Sébastien Cramoisy, 1670)

Puechemeck, François Ignace de, *Recueil de pièces héroïques et historiques pour servir d'ornement à l'histoire de Louis XIV* (Gisors : Jean de Montespant, 1693)

Rabelais, François, *Quart Livre*, éd. par Françoise Joukovsky (Paris : Flammarion, 1993)

Racine, Jean, *Œuvres complètes,* 2 vol., *Théâtre-Poésie,* éd. par Georges Forestier [1999] (Paris : Gallimard, Éditions de La Pléiade, 2008)

___, *Bérénice,* éd. par Marc Escola (Paris : Flammarion, 1997)

Raunié, Émile, éd., *Recueil de Clairambault - Maurepas : chansonnier historique du XVIII^e siècle,* 10 vol. (Paris : A. Quantin, 1879-1884)

Refuge, Eustache du, *Traité de la cour ou instruction des courtisans* [1616] (Rouen: Jacques Cailloüé, 1631)

Ronsard, *Œuvres complètes,* éd. par Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin, 2 vol. (Paris : Gallimard, 1993-1994)

Sainte Beuve, Charles-Augustin, éd., *Histoire amoureuse des Gaules suivie de La France Galante, romans satiriques attribués au comte de Bussy,* 2^nde éd. (Paris : Garnier Frères, 1868)

Saint-Évremond, Charles de, *Œuvres en prose,* éd. par René Ternois, 4 vol. (Paris: Marcel Didier, 1966)

Saint Réal, César Vichard de, *Réconciliation du Mérite et de la Fortune* (Paris : Claude Barbin, 1665)

___, *Nouvelles Œuvres posthumes de M. D. S. R.* (Paris : Veuve Claude Barbin, 1699)

Sandricourt, *Le Censeur du Temps et du Monde* (Paris : [s.n.], 1652)

___, La Réponse de Sandricourt sur la thèse couchée en la Deuxième Partie du Censeur du Temps et du Monde. À savoir que les Régences des Royaumes ne doivent jamais être déférées aux Reines Mères, ni aux Princes du Sang (Paris : [s.n.], 1652)

Saulnier du Verdier, Gilbert, *Abrégé de l'histoire de France* (Lyon : Pierre Compagnon, 1663)

Scudéry, Georges de, *Ibrahim ou l'illustre Bassa* [1643], éd. par Éveline Dutertre (Paris : Société des textes français modernes ; Klincksieck, 1998)

Scudéry, Madeleine de, *Ibrahim ou l'illustre Bassa* (Paris : Antoine de Sommaville, 1641-1644)

___, *Artamène ou le Grand Cyrus* (Paris : Augustin Courbé, 1649-1653)

___, *Mathilde d'Aguilar, histoire espagnole* [1667], éd. par Nathalie Grande (Paris : Honoré Champion, 2002)

___, et Georges de, *Les femmes illustres, ou les harangues héroïques de Mr. de Scudéry* (Paris : Antoine de Sommaville et Augustin Courbé, 1642)

Segrais, *Les Nouvelles françaises, ou les Divertissements de la Princesse Aurélie* [1656-1657], éd. par Roger Guichemerre, 2 vol. (Paris : Société des Textes Français Modernes, 1990-1992)

Senault, Jean-François, *Le monarque, ou les devoirs du souverain* (Paris : Pierre Le Petit, 1661).

Sévigné, Marie de Rabutin-Chantal, *Correspondance* éd. par Roger Duchêne (Paris : Gallimard, 1972-1978)

Singlin, Antoine, *Considérations sur les dimanches et les fêtes des mystères et sur les fêtes de la Vierge et des Saints*, 2nde éd., 2 vol., *Considérations sur les fêtes de la Vierge et des Saints* (Paris : Veuve Charles Savreux, 1671)

Spanheim, Ezéchiel, *Relation de la cour de France en 1690*, édition établie et annotée par Émile Bourgeois et présentée par Michel Richard (Paris : Mercure de France, 1983)

Tahureau, Jacques, *Les Dialogues, non moins profitables que facétieux* [1565], éd. par Max Gauna (Genève : Droz, 1981)

Tavannes, Jean de Saulx, Vicomte de, *Mémoires de Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes* ([s. l.] : [s. n.], [s. d.])

Thou, Jacques-Auguste de, *Histoire Universelle depuis 1543 jusqu'en 1607,* trad. à partir de l'édition latine originale complète [1609-1614], 16 vol. (Londres : [s. n.], 1734)

Valincour, Jean-Baptiste-Henri de, *Lettres à Madame la Marquise *** sur le sujet de La « Princesse de Clèves »* [1678], éd. par Christine Montalbetti (Paris : GF Flammarion, 2001)

Vanel, Claude, *Abrégé nouveau de l'Histoire Générale d'Espagne* (Paris : Charles Osmont, 1689)

___, *Galanteries de la cour de France depuis le commencement de la monarchie* (Cologne : Pierre Marteau, [s.d.])

___, *Intrigues galantes de la cour de France depuis le commencement de la monarchie* (Cologne : Pierre Marteau, 1694)

Varillas, Antoine de, *Histoire de François I^er^* (La Haye : A. Leers, 1684)

___, *Histoire d'Henri Second* (Paris : Claude Barbin, 1692)

Villedieu, Marie-Catherine Desjardins de, *Les Annales Galantes,* éd. par Gérard Letexier, 2 vol. (Paris : Société des textes français modernes, 2004-2007)

___, *Les Désordres de l'amour* [1676], éd. par Micheline Cuénin, 2^nde^ éd. augmentée (Genève : Droz, 1995)

___, *Œuvres Complètes* [1720-1721] 12 t. en 3 vol. (Genève : Slatkine Reprints, 1971)

___*, Portrait des faiblesses humaines* (Amsterdam : Henry Desbordes, 1686)

Visconti, Primi, *Mémoires sur la cour de Louis XIV,* [trad. par Jean Lemoine en 1908]*,* éd. par Jean-François Solnon (Paris : Librairie Académique Perrin, 1998)

Visé, Jean Donneau de, *Le Mercure Galant, contenant plusieurs histoires véritable* [1672] (Genève : Slatkine Reprints, 1982)

Welwood, James, *L'Histoire du temps, ou Relation de ce qui s'est passé de mémorable en Europe, et principalement en Angleterre, depuis les règnes de Charles II et de Jaques II,* 5 vol. (Amsterdam : Abraham Wolfgang, 1691-1693)

B. Corpus secondaire : après 1715

Adieux de Madame la duchesse de Polignac aux Français, suivis des adieux des Français à la même ([s. l.] : [s. n.], 1789)

Les Adieux de la Reine à ses Mignons et Mignonnes ([s. l.] : « De l'imprimerie des Patriotes », [1789])

Antoinette d'Autriche, ou Dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, reines de France, aux Enfers (Londres : [s. n.], 1789)

L'Autrichienne en goguettes, ou l'Orgie royale, Comédie Proverbe ([s. n.] : [s. l.], 1789)

Bordel Royal, suivi d'un entretien secret entre la reine, et le cardinal de Rohan, après son entrée aux États Généraux, (Le Bordel se trouve à Versailles, dans l'appartement de la Reine) ([s. l.] : [s. n.], 1789)

Boudoir de Madame la duchesse de Polignac et rapport des scènes les plus curieuses, publiées par un membre de cette académie de lubricité ([s. l.] : [s. n.], 1790)

*Confession et repentir de Mme de P*** ou la Nouvelle Magdeleine convertie, avec la Réponse, suivie de son Testament* ([s. l.] : [s. n.], 1789)

Descente de la du Barry aux Enfers, sa réception à la cour de Pluton par la femme Capet, devenue la furie favorite de Proserpine, Caquetage entre deux catins (Paris : G-F Galletti, [s. d.])

Les Fureurs utérines de Marie-Antoinette, Femme de Louis XVI ([s.n.] : « Au Manège, et dans tous les bordels de Paris », 1791)

Le Godemiché Royal : Entretien entre Junon et Hébée [1789], in Chantal Thomas, *La reine scélérate* (Paris : Seuil, 2003), pp. 183-192

La Galerie Des Dames Françaises : *Pour servir de suite à la Galerie des États-Généraux* (Londres : [s. n.], 1790)

La Journée Amoureuse, ou les derniers plaisirs de M… Ant., Comédie en trois actes, en prose, représentée pour la première fois au Temple, le 20 août 1792 (Au Temple : Louis Capet, [1792])

Mémoires du maréchal duc de Richelieu, pair de France, 9 vol. (Paris : Buisson ; Lyon : Bruyset frères ; Londres : J. Deboffe, 1790-1793)

Mémoires de Madame de Pompadour, 2 t. en 1 vol. (Liège : [s. n.], 1766)

Portefeuille d'un talon rouge, contenant des anecdotes galantes et secrètes de la Cour de France rééd. d'après une première édition parisienne [178*] (Paris : Bibliothèque des Curieux, [s. d.])

Aublet de Maubuy, Jean Zorobabel, *Vies des femmes illustres de la France,* 6 vol. (Paris : Duchesne et Morel, 1762-1768)

Bastide, Jean-François de, et Antoine-René de Voyer d'Argensoon, éd., *La Bibliothèque Universelle, ouvrage périodique,* 224 vol. (Paris : Jacques Lacombe *et alii,* 1775-1789)

Bonafon, Marie-Madeleine, *Tanastès, conte allégorique* (La Haye : Van der Slooten, 1745)

___, *Suite de Tanastès : Conte allégorique* (La Haye : Van der Slooten, 1745)

Bourdon, Louis-Gabriel, *Le Parc aux Cerfs, ou l'origine de l'affreux déficit* ([s. l.] : [s. n.], 1790)

Bricaire de la Dixmerie, Nicolas, *Les deux âges du goût et du génie français, sous Louis XIV et sous Louis XV* [1769], reprod. en fac. simil. (Genève : Slatkine Reprints, 1970)

Bruzen de La Martinière, Antoine-Augustin, *Nouveau recueil des épigrammatistes français*, 2 vol. (Amsterdam : frères Wetstein, 1720)

Campan, Jeanne Louise Henriette Genet, *Mémoires* (Paris : Mercure de France, 1988)

Caylus, Anne Claude Philippe de, *Contes,* éd. par Julie Boch (Paris : Champion, 2005),

Crébillon, Claude-Prospère, Jolyot de (Crébillon fils), *Les Amours de Zéokinizul* [1746] éd. par Simon F. Davies, in *Œuvres complètes,* éd. sous la direction de Jean Sgard, 4 vol., (Paris : Garnier Flammarion, 1999)

Croÿ-Solre, Emmanuel de, *Journal inédit,* éd. par le Vicomte de Grouchy et Paul Cottin, 4 vol. (Paris : Flammarion, 1907)

Diderot, Denis, *Contes et Romans,* éd. sous la direction de Michel Delon (Paris : Gallimard, 2004)

Fauques, Marianne-Agnès, *L'Histoire de Madame la marquise de Pompadour* (Londres, S. Hooper, « à la Tête de César », 1759)

[Goupil, Pierre Etienne Auguste ?], *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche, Reine de France* (Londres : [s. n.] 1789)

Jullien, Jean-Auguste, *Trapue reine des Topinamboux ou maîtresse femme : Conte* (Amsterdam ; Paris : Lejay, 1771)

Lambert, François-Claude, *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, 3 vol. (Paris : Prault fils, 1751)

La Porte, Joseph de, *Histoire littéraire des femmes françaises,* 5 vol. (Paris : Lacombe, 1769)

Marsollier, Jacques, *La vie de S^t^ François de Sales*, 2^nde^ éd., 2 vol. (Paris : G. Dupuis,

1701)

Maurepas, Arnaud de, et Florent Brayard, *Les français vus par eux-mêmes : le XVIIIe siècle : anthologie des mémorialistes du XVIIIe siècle* (Paris : Robert Laffont, 1996)

Montesquieu, Charles-Louis de, *Lettres Persanes* [1721], éd. par Alain Sandrier (Paris : Gallimard, 2006)

Mouffle d'Angerville, Barthélemy-François-Joseph, *Vie privée de Louis XV, ou Principaux événemens, particularités et anecdotes de son règne,* 4 vol. (Londres : J. P. Lyton, 1781)

[Pecquet, Antoine ?], *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse* (Amsterdam : aux dépends de la Compagnie, 1745).

Pidansat de Mairobert, Mathieu-François, *Anecdotes sur Madame la comtesse Du Barri* (Londres : [s. n.], 1775)

Rességuier, Clément-J.-Ignace de, *Voyage d'Amatonthe* (Amsterdam : [s.n.], 1750)

Saint-Simon, *Mémoires, Anthologie,* éd. par François Raviez (Paris : La Pochotèque, 2007)

Titon du Tillet, Évrard, *Le Parnasse français* ([s. l.] : [s. n.], [1723 ?])

Voltaire, François-Marie Arouet, *Des mensonges imprimés*, éd. par Mark Waddicor in *Les Œuvres Complètes de Voltaire, 1749,* éd. sous la direction de Ulla Kölving (Oxford : The Voltaire Foundation, 1994), 31B, II

___, *Le Siècle de Louis XIV*, éd. par Sylvain Menant et Jacqueline Hellegouarc'h (Paris : Le Livre de Poche, 2005)

III. Sources secondaires

Ackerman, Simone, « Roxane et Pulchérie : autorité réelle et pouvoir illusoire », *Cahiers du XVII^e^ siècle: an interdisciplinary Journal,* 2, n°2 (Automne 1988), 49-64

___, *Le Mythe de Bérénice* (Paris : Alfred-Gérard Nizet, 1978)

Akiyama, Nobuko, « Écouter et voir sans être aperçu : une situation théâtrale dans quelques nouvelles de Mme de Villedieu », in *Madame de Villedieu ou les audaces du roman*, éd. par Edwige Keller-Rhabé et Nathalie Grande (Paris : Honoré Champion, 2007), pp. 191-203

Albanese, Ralph, « Une socio-critique du mythe royal sous Louis XIV: Tartuffe et Amphitryon », in *Mythology in French Literature*, *French Literature Series*, III (1976), 17-27

Alméras, Henri d', *Marie-Antoinette et les pamphlets royalistes et révolutionnaires : avec une bibliographie de ces pamphlets. Les amoureux de la reine* (Paris : Librairie mondiale, 1908)

Amossy, Ruth, *Les Idées reçues : sémiologie du stéréotype* (Paris : Nathan, 1991)

Avidgor, Eva, « Madame de Maintenon vue par Madame de Sévigné » in *Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon : actes des Journées de Niort, 23-25 mai 1996,* éd. par Alain Niderst (Paris : Honoré Champion, 1999), pp. 123-132

Baecque, Antoine de, « Le commerce du libelle interdit à Paris (1790-1791) », *Dix-huitème Siècle*, 21 (1989), 233-246

Bardon, François, *Diane de Poitiers et le mythe de Diane* (Paris : Presses universitaires de France, 1963)

Barthes, Roland, *Mythologies* [1957] (Paris : Editions du Seuil, 1970)

___, *Sur Racine* (Paris : Editions du Seuil, 1979)

___, « Versailles et ses comptes », in *Œuvres complètes*, 5 vol. (Paris : Seuil, 2002), I, 482-485

Batiffol, Louis, « *Mémoires* de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne, publiés d'après le manuscrit autographe pour la Société de l'Histoire de France par M. Paul Bonnefon. Paris, Laurens, 1916. », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 77, n°1 (1916), 475-478

Beaune, Colette, « La mauvais reine des origines, Frédégonde aux XIV et XV^{e} siècles », *MEFRIM,* 113, n°1 (2001), 29-44

Bertheuil, Bruno, « Le cinéma face à l'histoire », *Vertigo*, 16 (1997), 141-146

___, « Un désir d'histoire : l'Ancien régime dans le cinéma français (1908-1914) », in *Histoire, Images et Imaginaire*, éd. par Pascal Dupuy <http://www.stm.unipi.it/Clioh/ tabs/libri/ book5.htm.> [consulté le 14 avril 2012]

Bertière, Simone, Les Reines de France au temps des Bourbons, 4 vol. (Paris : Fallois, 1996-2002), I (1996), Les Femmes du Roi-Soleil ; IV (2002), Marie-Antoinette l'insoumise

Blum, André, « Louis XIV et l'imagerie satirique pendant les dernières années du XVII^{e} siècle », in *Mélanges offerts à M. Henry Lemonnier* (Paris : Honoré Champion, 1913)

Boureau, Alain, *Le simple corps du roi : l'impossible sacralité des souverains français, XV^{e}-XVIII^{e} siècle* (Paris : Éditions de Paris, 1988)

Brisson, Pierre, *Les Deux Visages de Racine* (Paris : Gallimard, 1949)

Brunet, Gustave, *Correspondance complète de Madame, Duchesse d'Orléans* (Paris : Charpentier, 1863)

Burke, Peter, *The Fabrication of Louis* XIV (New Haven; London: Yale University Press, 1992)

___, *The Fortunes of the courtier* (Cambridge : Polity Press, 1995)

Emmanuel Bury, « Le Signe versaillais à l'épreuve du film », *Siècle classique et cinéma contemporain : actes de la section 5 du Ve congrès de l'Association des Francoromanistes allemands, Martin Luther-Universität Halle/Wittenberg, 26 au 29 septembre 2006*, éd. par Roswitha Böhm, Andrea Grewe et Margarete Zimmermann (Tübingen : Gunter Narr, 2009), pp. 28-29

Calame, Alexandre, *Anne de La Roche Guilhen, romancière huguenote (1644-1715)* (Geneva Droz, 1972)

Campbell, John, « The language of Madame de Lafayette: Appearance and Reality », *Newsletter of the Society for Seveteenth Century Studies,* I (1979), 7-12

___, *Questions of interpretation in* La Princesse de Clèves (Amsterdam; Atlanta, GA: Rodopi, 1996)

Cave, Terence, *Pré-histoires, Textes troublés au seuil de la modernité,* 2 vol. (Genève : Droz, 1999-2001)

Champion, Pierre, *La Dame de beauté. Agnès Sorel* (Paris : Honoré Champion, 1930)

Charbonneau, Frédéric, *Les silences de l'histoire : les mémoires français du XVII^e siècle* (Presses de l'Université Laval, 2001)

Chaussinand-Nogaret, Guy, *Les Femmes des rois : D'Agnès Sorel à Marie Antoinette* (Paris : Tallandier, 2012).

Cherbuliez, Juliette, « « De la cour d'Auguste à la cour de Louis XIV : réécriture de l'exil ovidien chez Madame de Villedieu », in *Madame de Villedieu romancière : nouvelles perspectives de recherche*, éd. par Edwige Keller-Rhabé (Lyon : Presse universitaire de Lyon, 2004), pp. 219-238

___, *The place of Exile: Leisure Literature and the Limits of Absolutism* (Lewisburg: Bucknell University Press, 2005)
Cosandrey, Fanny, « De lance en quenouille. La place de la reine dans l'Etat moderne (XIV^e-XVII^e siècles) », *Annales. Histoire, Sciences sociales,* 52, n°4 (1997), 799-820

___, « Puissance maternelle et pouvoir politique. La régence des reines mères », *CLIO, Histoire, femmes et société*, 21 (2007) <http://clio.revues.org/index1447.html> [consulté le 1^er octobre 2009]

Couprie, Alain, « L'image du roi chez Madame de Villedieu », in *L'Image du souverain dans les lettres françaises des guerres de religion à la révocation de l'Édit de Nantes*, éd. par Noémi Hepp et Madeleine Bertaud (Paris : Klincksieck, 1985)

Craveri, Benedetta, Reines et favorites, le pouvoir des femmes (Paris : Gallimard, 2009)

Crest, Aurélie du, *Modèle familial et pouvoir monarchique (XVI^e^-XVIII^e^ siècles)* (Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2002)

Cuénin, Micheline, *Roman et Société sous Louis XIV: Madame de Villedieu (Marie Catherine Desjardin, 1640-1683)* (Paris : Université de Paris IV, 1979)

___, « Madame de Villedieu ou la gerbe romanesque », in *Romanciers du XVII^e^ siècle*, sous la direction de Jean Serroy, *Littératures classiques*, 15 (1991), 239-245

___, « Racine et Segrais : traitement romanesque et traitement dramatique sur le sujet de Bajazet », in *Racine : la Romaine, la Turque et la Juive*, éd. par Pierre Ronzeaud (Aix en Provence : Université de Provence, 1986), pp. 81-98

Curtis, Perry, *Literature and Favoritism in Early Modern England* (Cambridge: Cambridge University Press, 2006)

Daigneault Desrosiers, Laurence, *Le Fonctionnement de la pornographie politique dans les pamphlets de la Révolution française (1789-1793)* (Montréal : Université du Québec, Mémoire de Maîtrise, 2008)

Darnton, Robert, Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIIIe siècle, (Paris : Gallimard, 1991)

___, « Mademoiselle Bonafon and the Private Life of Louis XV: Communication Circuits in Eighteenth-Century France », *Representations*, 87, n° 1 (Été 2004), 102-124

___, « Vies privées et affaires publiques sous l'Ancien Régime », *Actes de la recherche en sciences sociales,* 154 (2004), 24-35

Decker Lalande, Roxanne, « *Les Désordres de l'amour* de Madame de Villedieu ou le pouvoir au féminin », in *Actes de Wake Forest,* éd. Milorad Margitic et Byron Wells (Paris : PFSCL, 1987), pp. 501-510

DeJean, Joan, *Tender Geographies: Women and The origins of the Novel in France (Gender and Culture)* (New York: Columbia University Press, 1991)

___, « Amazones et femmes de lettres : pouvoirs politiques et littéraires à l'Âge classique », in *Femmes et pouvoir sous l'Ancien Régime*, éd. par Danielle Haase Dubosc et Éliane Viennot (Paris : Rivages, 1991)

Delacomptée, Jean-Michel, *La Princesse De Clèves : La Mère et Le Courtisan* (Paris : Presses universitaires de France, 1990)

___, « Rivalités amoureuses et pouvoir politique dans *La Princesse de Clèves », Stanford French Review* XII*,* n°2-3 (1988), 205-230

Deltour, Felix, *Les Ennemis de Racine au XVII^e siècle* (Paris : Hachette 1879)

Démoris, René, « Madame de Villedieu : Histoire de Femme », in *Actes de Wake Forest*, éd. par Milorad R. Margitic et Byron R. Wells (Paris : PFSCL, 1987), pp. 284-319

Deploige, Jeroen, et Gita Deneckere, éd., *Mystifying the Monarch: Studies on Discourse, Power, and History* (Amsterdam : Amsterdam University Press, 2006)

Dubu, Jean, « Bajazet : « serrail » et transgression », in *Racine : la Romaine, la Turque et la Juive*, éd. par Pierre Ronzeaud (Aix en Provence : Université de Provence, 1986), pp. 99-113

Duprat, Annie, *Marie-Antoinette : une reine brisée* (Paris : Perrin, 2006)

Elliott, John H. et Laurence W. B. Brockliss, éd., *The World of the Favourite* (New Haven; London: Yale University Press, 1999).

Esmonin, Edmond, « Les mémoires de Louis XIV », *Revue d'histoire moderne*, 2, n°12 (novembre-décembre 1927), 449-454

Ferguson, Gary, *Queer (Re)Readings in the French Renaissance : Homosexuality, Gender, Culture* (Aldershot: Ashgate, 2008)

Ferrier Caverivière, Nicole, *L'image de Louis XIV dans la littérature française, de 1660 à 1715* (Paris : Presses universitaires de France, 1981)

___, « Le Roman historico-satirique : l'exemple de Louis XIV », in *Le Roman historique : XVII^e-XVIII^e siècles : actes de Marseille : journée organisée par le C.M.R. 17, le 19 mars 1983 à Marseille,* éd. par Pierre Ronzeaud (Paris ; Seattle : PFSCL, 1983)

Foehr-Janssens, Yasmina et Emmanuelle Metry, éd., *La Fortune : Thèmes, Représentations, Discours* (Genève : Droz, 2003)

Gaiffe, Félix, *L'Envers du Grand Siècle* (Paris : A. Michel, 1924)

Giraud, Yves, « Agencements narratifs et Variations thématiques dans *Le Journal Amoureux* » in *Madame de Villedieu, ou les audaces du roman*, éd. par Nathalie Grande et Edwige Keller-Rahbé, (Paris : Honoré Champion, 2007), pp. 45-56

Genuist, Paul, « *La Princesse de Clèves* est-elle ouverte au discours féministe ? », *Cahiers de littérature du XVIIe siècle*, 8 (1986), pp. 231-247

Goodman, Dena, *Marie-Antoinette : Writings on the Body of a Queen* (New York; London: Routledge, 2003)

Goodman, Elise, *The Portraits of Madame de Pompadour : Celebrating the Femme Savante* (Berkeley; London : University of California Press, 2000)

Graham, Lisa Jane, « Fiction, Kinship, and the Politics of Character in eighteenth century France », *Mystifying the Monarch: Studies on Discourse, Power, and History* (Amsterdam : Amsterdam University Press, 2006), pp. 139-158

Grell, Chantal, « L'histoire de France et le mythe de la monarchie au XVII^e^ siècle », in *Histoires de France, historiens de la France : actes du Colloque international, Reims, 14 et 15 mai 1993,* éd. par Yves-Marie Bercé et Philippe Contamine (Paris : Honoré Champion, 1994), pp. 165-188

___, « Les Historiographes en France, XV^e^-XVIII^e^ siècles », in *Les Historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, éd. par Chantal Grell (Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006), pp. 127-156

___, et Christian Michel, *L'école des princes, ou, Alexandre disgracié : essai sur la mythologie monarchique de la France absolutiste*, précédé de *Les Alexandre, de* Pierre Vidal-Naquet (Paris : Belles Lettres 1988)

Grande, Nathalie, *Le Rire Galant* (Paris : Honoré Champion, 2011)

___, *Le roman au XVII^e^ siècle : l'exploration du genre* (Rosny : Bréal, 2002)

___, *Stratégies de romancières, De « Clélie » à « La Princesse de Clèves »* (Paris : Honoré Champion, 1999)

Grobe, Edwin Paul, « Gabriel and Sébastien Brémond », *Romance Notes*, IV, n°2 (1963), 132-135

Grosrichard, Alain, *Structure du Sérail* (Paris : Éditions du Seuil, 1979)

Halévi, Ran, « Savoir politique et « mystères de l'État » : Le sens caché des Mémoires de Louis XIV », *Histoire, économie et société*, 19, n°4 (2000), 451-468

Hampton, Tim, *Writing from History: The Rhetoric of Exemplarity in Renaissance Literature* (Ithaca: Cornell University, 1990)

Harneit, Rudolf, « Diffusion européenne des œuvres de Madame de Villedieu au siècle de Louis XIV », in *Madame de Villedieu, romancière, Nouvelles perspectives de recherche,* éd. par Edwige Keller-Rhabé (Lyon : Presse universitaire de Lyon, 2004)

___, « Quelques aspects de la réception de Mme de Villedieu et Jean de Préchac en Europe : éditions, rééditions et traductions de leurs romans et nouvelles », in *Madame de Villedieu ou les audaces du roman* (Paris : Honoré Champion, 2007), pp. 275-293

Hersant, Marc, « Vitesse d'écriture et vérité aristocratique dans les Mémoires du Cardinal de Retz et dans les Mémoires du Duc de Saint-Simon », *Dix-Septième Siècle*, 231 (2006/2), 199-216

Hubert, Judd David, *Essai d'exégèse racinienne : les secrets témoins* (Paris : Alfred-Gérard Nizet, 1956)

Hunt, Lynn, éd., *Eroticism and the body politic* (Baltimore : Johns Hopkins University Press, 1991)

___, « Pornography and the French Revolution », in *The Invention of Pornography: Obsenity and the Origins of Modernity* (New York: Zone, 1993), pp. 301-339

Jones, Colin, *Madame de Pompadour : Images of a Mistress* (London : National Gallery, 2002)

___, Juliet Carey et Emily Richardson, éd., *The Saint-Aubin "Livre de caricatures": drawing satire in eighteenth-century Paris* (Oxford: Voltaire Foundation, 2012)

Kantorowicz, Ernst Hartwig, *Œuvres* (Paris : Gallimard, 2000)

Keller-Rahbé, Edwige, « Mme de Villedieu, la « poule aux œufs d'or » de Claude Barbin ? », in *Les Arrière-boutiques de la littérature : auteurs et imprimeurs-libraires aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles,* éd. par Edwige Keller-Rahbé (Toulouse : PU du Mirail, 2010)

___, « La réception de Madame de Villedieu au XVIII^e^ siècle ou les pièges de la biographie romancée dans la BUR », in *Madame de Villedieu, romancière, Nouvelles perspectives de recherche*, éd. par Edwige Keller-Rahbé (Lyon : Presse universitaire de Lyon, 2004), pp. 73-129

___, « Représenter la parole historique au XVII^e^ siècle : stratégies de deux romanciers-historiens, Mme de Villedieu et Saint-Réal », *Dix-septième siècle,* 246 (2010/1), 119-142

___, et Nathalie Grande, éd., *Madame de Villedieu et le théâtre : actes du colloque de Lyon (11 et 12 septembre 2008)* (Tübingen : Narr, 2009)

___, et Nathalie Grande, éd., *Madame de Villedieu ou les audaces du roman* (Paris : Honoré Champion, 2007)

Kosofsky Sedgwick, Eve, *Between men: English literature and male homosocial desire* [1985] (New York: Columbia University Press, 1992)

Kreiter, Janine Anseaume, *Le Problème du paraître dans l'œuvre de Mme de Lafayette* (Paris : Alfred-Gérard Nizet, 1977)

Kuizenga, Donna, « Madame de Villedieu englished : les traductions en anglais des ouvrages de Villedieu au XVII^e^ siècle », in *Madame de Villedieu, romancière, Nouvelles perspectives de recherche*, éd. par Edwige Keller-Rhabé (Lyon : Presse universitaire de Lyon, 2004), pp. 145-160

Laugaa, Maurice, *Lectures de Madame de Lafayette* (Paris : Armand Colin, 1971)

___, « Réception des romans et nouvelles de Madame de Lafayette au Dix-huitième siècle (en France) (1700-1789) », in *La Réception du roman français du XVII^e^ en France de 1660 à 1789*, éd. par Alain Niderst, *Œuvres et critiques*, XII, n°1 (1987), 121-132

Leber, Constant, *Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer,* 4 vol. (Paris : Techener, 1839-1852)

Leibacher-Ouvrard, Lise, « Sacrifice et politique satyrique : Madame de Maintenon dans les libelles diffamatoires », in *Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon : actes des Journées de Niort, 23-25 mai 1996* éd. par Alain Niderst (Paris : Honoré Champion, 1999), pp. 107-122

Le Roux, Nicolas, *La faveur du roi, mignons et courtisans au temps des derniers Valois* (Seyssel : Champ Vallon ; Paris : Presses universitaires de France, 2001)

Letexier, Gérard, *Madame de Villedieu (1640-1683) : une chroniqueuse aux origines de « La Princesse de Clèves »* (Paris : Lettres modernes Minard, 2002)

Le Thiec, Guy, « Le complot de Roxelane. *La Soltane* de Gabriel Bounin (1561) et *Solimano* de Prospero Bonarelli (1619) : deux tragédies politiques à la cour de France et dans la Florence des Médicis », in *Complots et conjurations dans l'Europe moderne: actes du colloque international,* éd. par Yves-Marie Bercé and Elena Fasano Guarini (Rome : École française de Rome, 1966), pp. 137-161

Letts, Janet*, Legendary Lives in "La Princesse de Clèves"* (Charlottesville: Rookwood Press, 1998)

Lombard, Jean, *Courtilz de Sandras et la crise du roman à la fin du grand siècle* (Paris : Presses universitaires de France, 1980)

Lyons, John D., *The Rhetoric of Example in Early Modern France and Italy* (Princeton : Princeton University, 1989)

McAlpin, Mary, « Between Men for All Eternity : Feminocentrism in Montesquieu's *Lettres Persanes* », Eighteenth-Century Life, 24 (2000), 45-61

Maclean, Ian, *Woman Triumphant : Feminism in French literature, 1610-1652* (Oxford: Clarendon Press, 1977)

MacRae, Margaret, « Diane de Poitiers and Mme de Clèves: A Study of Women's Roles, the Victim and the Conqueror », *PFSCL* 12.23 (1985), 559-573

Malandain, Pierre, *Madame de Lafayette, « La Princesse de Clèves »* (Paris : Presses universitaires de France, 1985)

Margitic, Milorad et Byran R. Wells, éd., *Actes de Wake Forest* (Paris : PFCSL, 1987)

Martin, Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII*^{e} *siècle, 1598-1701*, 2 vol., 3^{e} éd. (Genève : Droz, 1999)

___, et Roger Chartier, éd., *Histoire de l'édition française,* 4 vol. (Paris : Promodis, 1982-1986)

Martino, Pierre, *L'Orient dans la littérature française au XVII*e *siècle et au XVIII*e *siècle* (Genève : Slatkine Reprints, 1970)

Mathieu, Francis, « Panégyrique, sacré et exemplarité dans Bérénice de Racine », *The French Review*, 82, n°4 (Mars 2009), 788-799

Matthews Grieco, Sarah, *Ange ou diablesse : la représentation de la femme au XVI*e *siècle* (Paris: Flammarion, 1991)

Mauron, Charles, *L'Inconscient dans l'œuvre de Racine* [1957], reprod. en fac-simil. (Genève : Champion-Slatkine, 1986)

Mauss, Marcel, *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* (Paris : Quadrige/PUF, 2007)

Merleau-Ponty, Maurice, *Éloge de la philosophie et autres essais* (Paris : Gallimard, 1965)

Narr, Günter, *La Réception du roman français du XVII*e *en France de 1660 à 1789* (Tübingen, Paris: éditions sedes, 1987)

Néraudau, Jean-Pierre, *L'Olympe du Roi-Soleil : mythologie et idéologie royale au Grand Siècle* (Paris : Belles Lettres, 1986)

Niderst, Alain, « *La Princesse De Clèves » de Madame De Lafayette* (Paris : Alfred-Gérard Nizet, 1977)

___, éd., *Autour de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon : actes des Journées de Niort, 23-25 mai 1996* (Paris : Honoré Champion, 1999)

Paulson, Michael G., *A Critical Analysis of "La Princesse De Cleves" as a royal exemplary Novel: Kings, Queens and Splendor* (Lewiston; New York: Edwin Mellen, 1991)

___, *Facets of a Princess: Multiple Readings of Madame de La Fayette's "La Princesse De Cleves"* (New York: P. Lang, 1998)

___, « Gender, politics and Power in Madame de La Fayette's *La Princesse de Clèves », PFSCL,* 15.28 (1988), 57-66

Perez, Stanis, « Les brouillons de l'absolutisme : les « mémoires » de Louis XIV en question », *Dix-septième siècle,* 222 (2004/1), 25-50

Pioffet, Marie-Christine, *Espaces lointains, espaces rêvés dans la Fiction romanesque du Grand Siècle* (Paris : PUPS, 2007)

Ranum, Orest, « Historiographes, historiographie et monarchie en France au XVII^{e} siècle », in *Histoires de France, historiens de la France : actes du Colloque international, Reims, 14 et 15 mai 1993,* éd. par Yves-Marie Bercé et Philippe Contamine (Paris : Honoré Champion, 1994), pp. 149-163

Rey, Michel, « Communauté et individu : l'amitié comme lien social à la Renaissance », *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* 38, n°4 (Oct.-Déc. 1991)

Reynier, Gustave, *La femme au XVII^e^ siècle : ses ennemis et ses défenseurs* (Paris : Plon, 1933)

Ronzeaud, Pierre, « La Femme au pouvoir ou le Monde à l'envers », *XVII^e^ siècle,* 108 (1975), 9-33

___, « Un « genre » non classique et son devenir : le texte pamphlétaire », in *Qu'est-ce qu'un classique,* éd. par Alain Viala (Paris : Klincksieck, 1993), pp. 171-185

___, *Racine : la Romaine, la Turque et la Juive (regards sur Bérénice, Bajazet, Athalie) : rencontre de Marseille* (Aix en Provence : Université de Provence, 1986)

Ruby, Sigrid, « Diane de Poitiers : veuve et favorite », trad. par Christian Schaumburg, in *Patronnes et mécènes en France à la Renaissance,* éd. par Kathleen Wilson-Chevalier (Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007)

___, *Mit Macht verbunden. Bilder der Favoritin im Frankreich der Renaissance* (Fribourg: Fördergemeinschaft wissenschaftlicher Publikationen von Frauen, 2010)

Sanz, Amelia, « Une autre histoire est possible : les nouvelles historiques, de Mme de Villedieu à Mlle de La Roche-Guilhem » in *Histoires d'historiennes,* éd. par Nicole Pellegrin (Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006), pp. 157-175

Sauvy, Anne, and Motoko Ninomiya, *Livres saisis à Paris entre 1678 et 1701* (La Haye: M. Nijhoff, 1972)

Scholar, Richard, *Le Je-ne-sais-quoi : Enquête sur une énigme* (Paris : Presses Universitaires de France, 2010)

Shepard Phelps, Ruth, « *Amphitryon* and Montespan », *Modern Philology,* 24, n°4 (Mai 1927), 443-461

Scott, James William « The « digressions » of the *Princesse de Clèves* », *French Studies*, 11 (1957), 315-322

Silin, Charles, « L'influence des poètes de cour sur la formation du jeune Louis XIV », in *Cahiers de l'Association internationale des études francaises*, 9 (1957), 77-90

Smith, Pauline, *The Anti-Courtier Trend in Sixteenth Century French Literature* (Genève : Droz, 1966)

Souloumiac, Michel, *Mademoiselle de La Force : un auteur méconnu du XVII^e^ siècle* (Association de recherches archéologiques et historiques du pays de La Forge, 2004)

Spencer, Catherine, *La Tragédie du Prince, Étude sur le personnage médiateur dans les tragédies de Racine* (Paris ; Seattle ; Tuebingen : PFSCL, 1987)

Standen, Edith Appleton, « The tapestry weaver and the king: Philippe Behagle and Louis XIV», *Metropolitan Museum Journal*, 33, 183-204

Starcky, Emmanuel, éd., *À la gloire du roi : Van der Meulen, peintre des conquêtes de Louis XIV* (Dijon ; Luxembourg : Musée des beaux-arts de Dijon ; Musée d'histoire de la ville de Luxembourg, 1998)

Swift, Helen, *Gender, Writing, and Performance: Men Defending Women in Late Medieval France, 1440-1538* (Oxford: Clarendon Press; New York: Oxford University Press, 2008)

Thomas, Chantal, *La reine scélérate : Marie-Antoinette dans les pamphlets* (Paris : Seuil, 2003)

Thompson, Patricia Z., « Diane de Poitiers – a reassessment », *Stanford French Review,* 13, n°1 (printemps 1989), 49-63

Truchet, Jacques, « A propos de l'*Amphitryon* de Molière : Alcmène et La Vallière », *Mélanges d'histoire littéraire (XVI*e*-XVII*e *siècle*) *offert à Raymond Lebègue par ses collègues, ses élèves et ses amis* (Paris : Alfred-Gérard Nizet, 1969), pp. 241-248

Viala, Alain, *La France Galante* : *Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution* (Paris : Presses Universitaires de France, 2008)

Viennot, Éliane, *La France, les femmes et le pouvoir,* 2 vol., *Invention de la loi salique (Ve-XVIe siècle) ; Les résistances de la société (XVII*e*-XVIII*e *siècle)* (Paris : Perrin, 2006-2008)

Weil, Françoise, *Livres interdits, livres persécutés, 1720-1770* (Oxford : Voltaire Foundation, 1999)

Williams, Wes, *Monsters and their Meanings in Early Modern Culture: Mighty Magic* (Oxford; New York: Oxford University Press, 2011).

Wilson-Chevalier, Kathleen et Éliane Viennot. éd., *Royaume de fémynie : pouvoirs, contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde* (Paris : Honoré Champion, 1999)

Woodbridge, Benjamin Mather, « Mme de Montespan and *La Princesse de Clèves », Modern Languages Notes,* 33, n° 2 (février 1918), 75-85

Yermolenko, Galina I, éd., *Roxolana in European Literature, History and Culture* (Farnham: Ashgate, 2010)

Zonza, Christian, « L'Histoire de France de Mézeray : des plaisirs du texte aux nécessités de l'histoire », *Dix-septième siècle,* 2010/1 n° 246, pp. 97-118

IV. Filmographie

Borderie, Bernard, réal. *Angélique et le Roy* [1965] (Studio Canal, 2005 [en DVD])

Capellani, Albert, réal., *Un amour de la du Barry* (Pathé frères, 1912)

Edwards, J. Gordon, réal., *Madame du Barry* (Fox Film Corporation, 1917)

Decoin, Henri, réal., *L'affaire des poisons* (Excelsa Films ; Franco London Films, 1955)

Del Ruth, Roy, réal., *Du Barry was a lady* [1943] (Warner Home Video: Turner Entertainment Co., 2011 [en DVD])

Dieterle, William, réal., *Madame du Barry* (Warner Bros. Pictures, 1934)

Guitry, Sacha, réal., *Si Paris nous était conté* [1955] (Château René, 2006 [en DVD])

___, *Si Versailles m'était conté* [1954] (René Château Vidéo, 2007-2008 [en DVD])

Jaque, Christian, réal., *Madame du Barry* [1954] (René Château vidéo ; TF1 vidéo, 2001 [en DVD])

Leforestier, Maurice, réal., *Les Caprices du Roi soleil* (Pathé frères, 1912)

Lubitsch, Ernst, réal., *Madame du Barry* (Universum Film, 1919) ; *Passion : the intimate romance of the little French milliner whom the world knew as the Comtesse du Barry* [1920] (Grapevine Video, 2006 [en DVD])

Miller, David, réal., *Diane* (MGM, 1956)

Wolff, Willi et Joë Hamman, réal., *Un caprice de la Pompadour* (Établissements Jacques Haïk, 1930)